

NOTES GENERAL DE PHASAGE:

NOTE-A : LES PHASES DES TRAVAUX SUIVANT SONT À TITRE D'INDICATION SEULEMENT. L'ENTREPRENEUR SERA RESPONSABLE DE FOURNIIR UN PLAN DE TRAVAUX PAR PHASE AU CLIENT FAISANT PARTIE DE L'ÉCHÉANCIER DES TRAVAUX.

NOTE-B : L'ENTREPRENEUR EST RESPONSABLE DE LA COORDINATION DE TOUTES LES INTERRUPTIONS EN COLLABORATION AVEC ÉLECTIONS CANADA ET BGIS.

NOTE-C : L'ENTREPRENEUR EST RESPONSABLE DE FOURNIIR ET DE FINALISER LE RAPPORT SUBSTANTIEL AVANT DE PASSER À LA PHASE SUIVANTE.

NOTES GENERAL DE DÉMOLITION:

NOTE-A : DÉMOLIR/ENLEVER LES ÉLÉMENTS EXISTANTS MARQUÉS DE LIGNES POINTILLÉES. L'ENTREPRENEUR DOIT SAUSSURER QU'UNQUOIS DOMMAGE NE SERA CAUSÉ AUX ÉLÉMENTS ADJACENTS LORS DE LA DÉMOLITION.

NOTE-B : L'ENTREPRENEUR DEVRA VÉRIFIER SUR LE SITE TOUTES LES DIMENSIONS DES ESPACES QUI SERONT COUPÉS/ENLEVÉS. RAGRÉER LES SURFACES LORSQUE NECESSAIRE.

NOTE-C : DURANT LA DÉMOLITION L'ENTREPRENEUR EST RESPONSABLE D'UTILISER UN SYSTÈME D'ASPIRATEUR "VAC" POUR ÉLIMINER ET/OU RÉDUIRE LES PARTICULES DE POUSSIÈRE ET D'ALLERGÈNES. VOIR LE DEVIS.

NOTE-D : L'ENTREPRENEUR DEVRA PRÉPARER TOUTES LES OUVERTURES NECESSAIRES POUR LES TRAVAUX MÉCANIQUES ET ÉLECTRIQUES. SE RÉFÉRER AUX PLANS MÉCANIQUES ET ÉLECTRIQUES.

NOTE-E : L'ENTREPRENEUR EST CENSÉ RÉUTILISER ENVIRON 60 % DES CLOISONS DÉMONTABLES EXISTANTES. L'ENTREPRENEUR EST RESPONSABLE DE STOCKER LES CLOISONS DÉMONTABLES EXISTANTES DANS UN ENDROIT APPROPRIÉ ET DE TOUT DOMMAGE CAUSÉ AUX CLOISONS DÉMONTABLES PENDANT CE PROCESSUS, Y COMPRIS LE REMPLACEMENT DE TOUTE CLOISON ENDOMMAGÉE À SES FRAIS.

NOTES GENERAL DE CONSTRUCTION:

NOTE-A : LES TRAVAUX DOIVENT RESPECTER LES CODES DU BÂTIMENT ET LES NORMES APPROPRIÉES.

NOTE-B : L'ENTREPRENEUR DOIT FOURNIIR TOUTS LES MATÉRIAUX ET LA MAIN-D'ŒUVRE NECESSAIRES POUR COMPLÉTER CHAQUE ÉTAPE DES TRAVAUX.

NOTE-C : L'ENTREPRENEUR DOIT RÉPARER ET SCELLER TOUTES LES OUVERTURES ET RECOUVRIR TOUTES LES SURFACES AVEC DES MATÉRIAUX DU MÊME TYPE LORSQUE LES TRAVAUX DE MÊME SONT COMPLÉTÉS.

NOTE-D : L'ENTREPRENEUR EST RESPONSABLE DE FOURNIIR ET D'INSTALLER TOUTE LA PROTECTION INCENDIE NECESSAIRE, LÀ OÙ ELLE EST NECESSAIRE, MÊME SI TOUT N'EST PAS INDIQUÉ SUR LES DESSINS.

NOTE-E : L'ENTREPRENEUR EST RESPONSABLE DE RÉINSTALLER TOUTS LES ÉLÉMENTS MÉC.ÉLEC. AU MÊME ENDROIT QUE CEUX EXISTANTS.

NOTE-F : L'ENTREPRENEUR EST RESPONSABLE D'UTILISER UN SCELLANT RÉSISTANT AU FEU AUTOUR DE TOUTS LES CONDUITS ET DE TOUT ÉQUIPEMENT MÊ PASSANT PAR LES MURS OU LE PLAFOND RÉSISTANTS AU FEU. TOUTS LES JOINTS DOIVENT ÊTRE CORRECTEMENT SCELLÉS. UTILISER UN JOINT COUPE-FEU DANS TOUTS LES JOINTS D'ANGLE ENTRE LE MUR ET LES PLAFONDS COUPE-FEU.

NOTE-G : LES CADRES DE PORTE DOIVENT ÊTRE INSTALLÉS À 102 mm DE LA CLOISON PERPENDICULAIRE, À MOINS D'INDICATION CONTRAIRE.

NOTE-H : SAUSSURER QUE TOUTES LES TUYAUTERIES, LES CONDUITS ET TOUTES LES OUVERTURES REQUISES POUR LES ÉLÉMENTS MÉCANIQUES, ÉLECTRIQUES OU AUTRES QUI TRAVERSENT LES NOUVELLES CLOISONS ET LES BARRIÈRES DE PLENUM SONT CORRECTEMENT SCELLÉES AVEC UN CALFEUTRAGE ACOUSTIQUE. SE RÉFÉRER AUX PLANS MÉCANIQUES ET ÉLECTRIQUES POUR L'EMPLACEMENT DES ÉLÉMENTS AU-DESSUS DU PLAFOND.

NOTE-I : LE PLAN AMÉNAGEMENT INDIQUÉ SUR LES PLANS DE CONSTRUCTION N'EST DONNÉ QU'À TITRE D'INFORMATION. VEUILLEZ VOUS RÉFÉRER AUX PLANS DE DESIGN INTÉRIEUR POUR L'EMPLACEMENT DE L'AMÉNAGEMENT ET LE CONCEPT ADEQUAT.

NOTE-J : EN PRÉSENCE D'UN PRODUIT, D'UNE FINITION OU D'UN TYPE DE CONSTRUCTION QUI NECESSITE D'ÊTRE RAGRÉÉ, ÉTENDU OU ADAPTÉ, L'ENTREPRENEUR EST TENU D'EFFECTUER LES TRAVAUX SELON DES NORMES DE QUALITÉ COHÉRENTES ET IDENTIQUES.

NOTE-K : LORS DE L'INSTALLATION DES CLOISONS DÉMONTABLES, L'ENTREPRENEUR EST CENSÉ RÉUTILISER AUTANT DE CLOISONS DÉMONTABLES QUE POSSIBLE POUR DES RAISONS DE CÔÛTS. L'ENTREPRENEUR PEUT SUPPOSER RÉUTILISER AU MINIMUM 60 % DES CLOISONS DÉMONTABLES RETIRÉS. L'ENTREPRENEUR EST RESPONSABLE D'ENGAGER UN FABRICANT DE CLOISONS DÉMONTABLES, DE RÉALISER LEUR INVENTAIRE, DE CONFIRMER LES QUANTITÉS, ET D'ACHETER TOUTS LES MATÉRIAUX, COMPOSANTS ET/OU ÉQUIPEMENTS NECESSAIRES POUR METTRE À JOUR LES CLOISONS DÉMONTABLES EXISTANTES QUI DOIVENT ÊTRE RÉUTILISÉES, SI NECESSAIRE.

NOTE-L : LE CONTRACTEUR EST RESPONSABLE DE SAUSSURER QUE TOUTS LES NOUVEAUX MURS ACOUSTIQUES RESPECTENT LES NOTES ACOUSTIQUES SPÉCIFIQUES FIGURANT À LA PAGE A002

NOTE-M : TOUTS LES MURS NOUVEAUX ET RÉINSTALLÉS, DIMENSIONNÉS PAR RAPPORT À LA CENTRE DU MUR.

NOTES GÉNÉRALES DE DÉMOLITION DU PLAFOND:

NOTE-A : SE RÉFÉRER AUX PLANS ÉLECTRIQUES ET MÉCANIQUES POUR L'ENLEVEMENT DES ÉLÉMENTS D'ÉCLAIRAGE EXISTANTS ET DE TOUTS LES COMPOSANTS MÉCANIQUES QUI DOIVENT ÊTRE ENLEVÉS DANS LA ZONE DE TRAVAIL.

NOTE-B : PROTÉGER LES CARREAUX DE PLAFOND EXISTANTS RETIRÉS LORS DE LA DÉMOLITION EN VUE DE LEUR RÉUTILISATION.

NOTE-C : ENLEVER ET REMETTRE EN PLACE L'OSSATURE ET LES CARREAUX DU PLAFOND EN FONCTION DE LA NOUVELLE DISPOSITION DE L'ÉCLAIRAGE. SE RÉFÉRER À L'ÉLECTRIQUE.

NOTES GÉNÉRALES DE CONSTRUCTION DU PLAFOND:

NOTE-A : PROTÉGER LES DALLES DE PLAFOND ET L'OSSATURE EXISTANTES PENDANT LE CONSTRUCTION.

NOTE-B : INSTALLER NOUVEAU BARRIÈRE DE PLENUM ACOUSTIQUE OÙ INDIQUÉ SUR LES PLANS. RÉFÉRER À LA PAGE A000.3 POUR LES TYPES DE MURS DEMANDANT UNE BARRIÈRE DE PLENUM.

NOTE-C : L'ENTREPRENEUR EST RESPONSABLE DE RAGRÉER À NEUF TOUT DOMMAGE CAUSÉ AUX MATÉRIAUX ADJACENTS PENDANT L'INSTALLATION DES BARRIÈRES DE PLENUM ACOUSTIQUE. L'ENTREPRENEUR EST ÉGALEMENT CHARGÉ DE REMPLACER TOUTE BARRE EN T'ENDOMMAGÉE ET TOUT ÉLÉMENT SUSPENDU, AU BESOIN.

NOTE-D : MODIFIER LE PLAFOND EXISTANT POUR L'ADAPTER À LA NOUVELLE ÉCLAIRAGE. PLAN D'ÉCLAIRAGE POUR COORDINATION SEULEMENT. SE RÉFÉRER À L'ÉLECTRIQUE POUR L'EMPLACEMENT EXACTS. REMPLACER LES TUILES DE PLAFOND ENDOMMAGÉES AU COURS DU CONSTRUCTION.

NOTE-E : SI UNE NOUVELLE CLOISON DOIT ÊTRE CONSTRUITE, JUSQU'À LA SOUS-FACE DE LA DALLE DE PLAFOND, L'ENTREPRENEUR EST RESPONSABLE DE LA DÉMOLITION, DE LA DÉCOUPE OU DE L'AJUSTEMENT DE TOUT ÉLÉMENT QUI FAIT OBSTACLE À LA RÉALISATION DE LA CONSTRUCTION SOUHAITÉE. CELA COMPRIS LA DÉMOLITION ET LA DÉCOUPE DE CAISSON DE PLAFOND EN GYPSE, DU PLAFOND SUSPENDU ET DE TOUT AUTRE ÉLÉMENT DU PLAFOND. L'ENTREPRENEUR EST TENU DE RAPRÉCER DE REMETTRE EN ÉTAT LES MURS ET/OU LES PLAFONDS ENVIRONNANTS AU COURS DE CE PROCESSUS, SI NECESSAIRE. VEUILLEZ VOUS RÉFÉRER À LA PAGE A000.3 POUR LES TYPES DE MURS QUI DOIVENT ÊTRE CONSTRUITS JUSQU'À LA FACE INFÉRIEURE DE LA DALLE DE PLAFOND.

GENERAL PHASING NOTES

NOTE-A : WORK PHASES ARE CONSIDERED AS INFORMATION ONLY. CONTRACTOR SHALL SUPPLY WORK PLAN BY PHASE TO CLIENT AS PART OF THE WORK SCHEDULE.

NOTE-B : THE CONTRACTOR IS RESPONSIBLE FOR COORDINATING ALL SHUTDOWNS IN COLLABORATION WITH ELECTIONS CANADA AND BGIS.

NOTE-C : THE CONTRACTOR IS RESPONSIBLE TO PROVIDE AND FINALIZE THE SUBSTANTIAL REPORT PRIOR TO MOVING ON TO THE NEXT PHASE.

GENERAL DEMOLITION NOTE:

NOTE-A : DEMOLISH/REMOVE THE EXISTING ELEMENT MARKED WITH DASHED LINES. THE CONTRACTOR MUST ENSURE THAT NO DAMAGE IS CAUSED TO ADJACENT COMPONENTS DURING DEMOLITION.

NOTE-B : THE CONTRACTOR SHALL VERIFY ALL THE DIMENSIONS ON SITE OF THE AREAS TO BE CUT/REMOVED, PATCH AND FIX DAMAGED SURFACES WHEN REQUIRED.

NOTE-C : DURING DEMOLITION CONTRACTOR IS RESPONSIBLE FOR USING VACUUM SYSTEM TO ELIMINATE AND/OR REDUCE DUST PARTICLES AND ALLERGEN. REFER TO SPECIFICATIONS.

NOTE-D : THE CONTRACTOR SHALL PREPARE THE REQUIRED OPENINGS NEEDED FOR MECHANICAL AND ELECTRICAL WORK. REFER TO MECHANICAL AND ELECTRICAL DRAWINGS FOR THE SCOPE OF WORK.

NOTE-E : THE CONTRACTOR IS EXPECTED TO REUSE APPROXIMATELY 60% OF THE EXISTING DEMOUNTABLE WALLS. THE CONTRACTOR IS RESPONSIBLE FOR STORING THE EXISTING DEMOUNTABLE WALLS IN A PROPER LOCATION AND FOR ANY DAMAGES CAUSED TO THE DEMOUNTABLE WALLS DURING THIS PROCESS, INCLUDING REPLACING ANY DAMAGED WALLS AT THEIR OWN COST.

GENERAL CONSTRUCTION NOTE:

NOTE-A : THE WORK SHOULD RESPECT BUILDING CODES AND APPROPRIATE STANDARDS.

NOTE-B : THE CONTRACTOR SHALL PROVIDE ALL MATERIALS AND LABOR NECESSARY TO COMPLETE EVERY STEP OF THE WORK.

NOTE-C : THE CONTRACTOR SHALL REPAIR AND SEAL ALL OPENINGS, BLOCK, PATCH AND MAKE GOOD THE SURFACES WITH MATERIALS OF THE SAME TYPE WHEN MECHANICAL AND ELECTRICAL WORK IS COMPLETED.

NOTE-D : THE CONTRACTOR IS RESPONSIBLE TO SUPPLY AND INSTALL ALL THE FIRE PROTECTION NEEDED, WHERE IT IS REQUIRED, EVEN IF IT IS NOT ALL INDICATED ON THE DRAWINGS.

NOTE-E : THE CONTRACTOR IS RESPONSIBLE TO REINSTALL ALL THE MECH./ELEC. ELEMENTS AT THE SAME LOCATION AS THE EXISTING.

NOTE-F : THE CONTRACTOR IS RESPONSIBLE TO USE FIRE RATED SEALANT AROUND ALL CONDUIT AND ANY MIE EQUIPMENT PASSING THROUGH FIRE RATED WALLS OR CEILING. ALL JOINTS TO BE PROPERLY SEALED. USE FIRE RATED SEAL IN ALL CORNER JOINT BETWEEN FIRE RATED WALL AND CEILING.

NOTE-G : DOOR FRAMES ARE TO BE INSTALLED AT 102mm FROM PERPENDICULAR PARTITION, UNLESS OTHERWISE NOTED.

NOTE-H : ENSURE THAT ALL PIPING, DUCTING AND ANY OPENINGS REQUIRED FOR MECHANICAL, ELECTRICAL OR ANY OTHER ELEMENTS THAT RUN THROUGH NEW PARTITIONS AND PLENUM BARRIERS ARE PROPERLY SEALED WITH ACOUSTIC CAULKING. REFER TO MECHANICAL AND ELECTRICAL DRAWINGS FOR ABOVE CEILING ELEMENTS LOCATION.

NOTE-I : FURNITURE PLAN SHOW ON THE CONSTRUCTION PLAN IS FOR INFORMATION ONLY. PLEASE REFER TO INTERIOR DESIGN FOR PROPER LOCATION AND DESIGN.

NOTE-J : WHEN IN THE PRESENCE OF A PRODUCT, FINISH, OR TYPE OF CONSTRUCTION THAT REQUIRES PATCHING, EXTENDING, OR MATCHING, THE CONTRACTOR IS EXPECTED TO COMPLETE THE WORK WITH CONSISTENT AND IDENTICAL STANDARDS OF QUALITY.

NOTE-K : WHEN INSTALLING DEMOUNTABLE WALLS, THE CONTRACTOR IS EXPECTED TO REUSE AS MANY DEMOUNTABLE WALLS AS POSSIBLE FOR THE SAKE OF PRICING. THE CONTRACTOR CAN ASSUME TO REUSE AT LEAST 60% OF THE REMOVED DEMOUNTABLE WALLS. THE CONTRACTOR IS RESPONSIBLE FOR HIRING A DEMOUNTABLE WALL MANUFACTURER, CONDUCTING THEIR INVENTORY, CONFIRMING QUANTITIES, AND PURCHASING ALL MATERIALS, COMPONENTS, AND/OR EQUIPMENT NECESSARY TO UPDATE THE EXISTING DEMOUNTABLE WALLS THAT ARE TO BE REUSED, IF REQUIRED.

NOTE-L : THE CONTRACTOR IS RESPONSIBLE FOR ENSURING THAT ALL NEW ACOUSTIC WALLS ADHERE TO THE SPECIFIC ACOUSTIC NOTES DEPICTED ON PAGE A002

NOTE-M : ALL NEW AND REINSTALLED WALLS DIMENSIONED TO THE CENTRELINE OF THE WALL.

GENERAL CEILING DEMOLITION NOTES:

NOTE-A : REFER TO ELECTRICAL AND MECHANICAL DRAWINGS FOR REMOVAL OF EXISTING LIGHTING ELEMENTS AND MECHANICAL COMPONENTS WITHIN AREA OF WORK.

NOTE-B : PROTECT FOR REUSE EXISTING CEILING TILES REMOVED DURING DEMOLITION PROCESS.

NOTE-C : REMOVE AND REINSTATE CEILING GRID AND TILES AS REQUIRED TO SUIT NEW LIGHTING LAYOUT. REFER TO ELECTRICAL.

GENERAL CEILING CONSTRUCTION NOTES:

NOTE-A : PROTECT EXISTING CEILING TILES AND GRID DURING CONSTRUCTION PROCESS.

NOTE-B : INSTALL NEW ACOUSTICAL PLENUM BARRIER WHERE INDICATED ON DRAWINGS. REFER TO PAGE A000.3 FOR WALL TYPE REQUIRING PLENUM BARRIERS.

NOTE-C : THE CONTRACTOR IS RESPONSIBLE TO PATCH AND MAKE GOOD ANY DAMAGE CAUSED TO ADJACENT MATERIAL DURING INSTALLATION OF THE NEW ACOUSTICAL PLENUM BARRIER. CONTRACTOR IS ALSO RESPONSIBLE TO REPLACE ANY DAMAGED T-BAR AND ANY SUSPENDED COMPONENT AS REQUIRED.

NOTE-D : MODIFY EXISTING CEILING LAYOUT TO SUIT NEW LIGHTING. LIGHTING LAYOUT FOR COORDINATION ONLY. REFER TO ELECTRICAL FOR EXACT LOCATIONS. REPLACE ANY CEILING TILES DAMAGED DURING THIS PROCESS.

NOTE-E : IF A NEW PARTITION NEEDS TO BE CONSTRUCTED UP TO THE UNDERSIDE OF THE CEILING SLAB, THE CONTRACTOR IS RESPONSIBLE FOR DEMOLISHING, CUTTING, OR ADJUSTING ANY COMPONENTS THAT ARE IN THE WAY TO ACHIEVE THE DESIRED CONSTRUCTION. THIS INCLUDES DEMOLISHING, CUTTING GYPSUM BOARD BULKHEAD, SUSPENDED CEILING, AND ANY OTHER CEILING COMPONENTS. THE CONTRACTOR IS REQUIRED TO PATCH AND MAKE GOOD THE SURROUNDING WALLS AND/OR CEILING DURING THIS PROCESS. IF NECESSARY, PLEASE REFER TO PAGE A000.3 FOR WALL TYPES THAT NEED TO BE CONSTRUCTED TO THE UNDERSIDE OF THE CEILING SLAB.

Table with 3 columns: NUMÉRO DE CHAMBRE / ROOM NUMBER, NOM DE CHAMBRE, ROOM NAME. Rows include SPS 2.2 - GRANDE SALLE MULTIFONCTIONNELLE, SPS 2.2 - LARGE MULTIPURPOSE ROOM, SPS 3.2 - STUDIO MULTIMÉDIA, SPS 3.2 MULTIMEDIA STUDIO, etc.

Table with 3 columns: NUMÉRO DE CHAMBRE / ROOM NUMBER, NOM DE CHAMBRE, ROOM NAME. Rows include SPS 7.7 - RÉCEPTION ET TRAITEMENT, SPS 7.7 - RECEPTION AND PROCESSING, SPS 7.5 - LABORATOIRE DE BUREAU, SPS 7.5 - DESKSIDE LAB, etc.

Table with 3 columns: NUMÉRO DE CHAMBRE / ROOM NUMBER, NOM DE CHAMBRE, ROOM NAME. Rows include SPS 7.8 - SALLE DES OPÉRATION RESEAU ET D'INVESTIGATION MEDICO-LEGALE, SPS 7.8 - NETWORK OPERATIONS CENTRE AND FORENSIC INVESTIGATION ROOM.

Table with 3 columns: NUMÉRO DE CHAMBRE / ROOM NUMBER, NOM DE CHAMBRE, ROOM NAME. Rows include SALLE DE RANGEMENT, STORAGE ROOM, CABINE TÉLÉPHONIQUE, PHONE BOOTH, SALLE DE FOCUS, FOCUS ROOM, etc.

Table with 3 columns: NUMÉRO DE CHAMBRE / ROOM NUMBER, NOM DE CHAMBRE, ROOM NAME. Rows include ENTREPOSAGE, STORAGE, SALLE DE FOCUS, FOCUS ROOM, CABINE TÉLÉPHONIQUE, PHONE BOOTH, etc.

Canada logo, Public Services and Procurement Canada, Services publics et Approvisionnement Canada, Real Property Branch, Direction générale des biens immobiliers, BGIS logo, ROSSMANN ARCHITECTURE logo, Tel: 819-600-1555, Email: info@rossmannarchitecture.ca

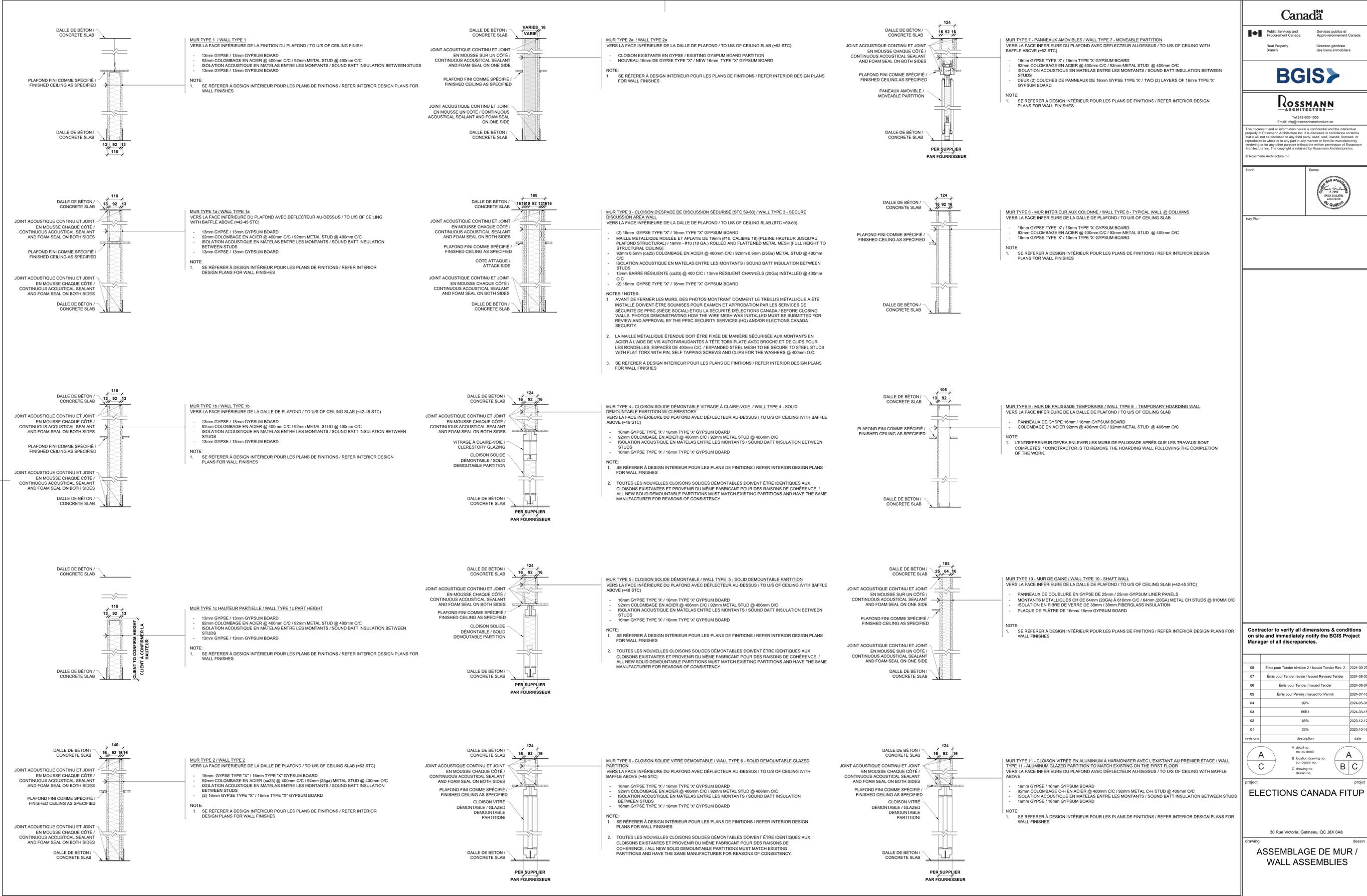
Key Plan: A circular stamp with text 'Les plans architecturaux ont été vérifiés par un ingénieur en architecture de Québec'.

Table with 3 columns: Date, Description, Status. Rows include 'Émis pour l'envoi / Issued Tender Rev. 2' (2024-09-27), 'Émis pour l'envoi / Issued Revised Tender' (2024-08-30), 'Émis pour l'envoi / Issued Tender' (2024-08-07), 'Émis pour Permis / Issued for Permit' (2024-07-10), '66R1' (2024-05-31), '66R1' (2024-03-15), '66R1' (2023-12-12), '33%' (2023-12-16), '33%' (2023-12-16).

Contractor to verify all dimensions & conditions on site and immediately notify the BGIS Project Manager of all discrepancies.

Project information: project name 'ELECTIONS CANADA FITUP', drawing no. 'A001', project no. 'GOC5370560 - R.124213', project manager 'KYLE WILSON', address '30 Rue Victoria, Gatineau, QC J8X 0A8'.

Project details: Designed By ROSSMANN ARCHITECTURE INC., Date (2024/01/15), Drawn By J. KILLEEN, Reviewed By R. BITAR, Approved By E. SOULIÈRE, Tender KYLE WILSON, Project Manager KYLE WILSON, Drawing no. A001.



NOTES ACOUSTIQUES POUR LES MURS DE TYPE W2, W2a ET W3 :

NOTE-1: IL DOIT Y AVOIR UN NOMBRE MINIMUM DE MONTANT PAR MUR (AUCUN MONTANT SUPPLÉMENTAIRE NE DOIT ÊTRE INSTALLÉ).

NOTE-2: LES COUCHES INTÉRIEURE ET EXTÉRIEURE DE PLAQUES DE PLÂTRE NE DOIVENT PRÉSENTER AUCUN ESPACE DE PLUS DE 6 MM À TOUTES LES JONCTIONS, Y COMPRIS EN HAUT ET EN BAS DES CLOISONS AU NIVEAU DE LA DALLE.

NOTE-3: LES COUCHES INTÉRIEURES DOIVENT ÊTRE RUBANÉES MAIS PAS PONCÉES.

NOTE-4: LES JOINTS DOIVENT ÊTRE DÉCALÉS.

NOTE-5: AUCUNE PLAQUE DE PLÂTRE NE DOIT TRAVERSER LES JONCTIONS MURALES. LES PLAQUES DE PLÂTRE DOIVENT ÊTRE SÉPARÉES AUX JONCTIONS EN T, EN CROIX ET AUX COINS.

NOTE-6: UN SCLANT COUPE-FEU (DE PRÉFÉRENCE DE COULEUR ROUGE) AVEC UNE DENSITÉ SPÉCIFIQUE MINIMALE DE 1,3 DOIT ÊTRE UTILISÉ COMME AGENT DÉTACHEUR PRINCIPAL.

NOTE-7: LE SCLANT COUPE-FEU (DE PRÉFÉRENCE DE COULEUR ROUGE) DOIT ÊTRE APPLIQUÉ AROUND DE CHAQUE COUCHE DE PLAQUES DE PLÂTRE SUR TOUT LE PÉRIMÈTRE ET AROUND DE TOUTES LES ACOUSTIQUES DE SERVICES.

NOTE-8: LES BOÎTES ÉLECTRIQUES SITUÉES SUR DES FACES OPPOSÉES OU SUR LA MÊME FACE DU MUR DOIVENT ÊTRE PLACÉES DANS DES CAVITÉS D'ÊTRE SÉPARÉES. SI CELA NE PEUT ÊTRE ÉVITÉ, UTILISEZ DES PAQUETS DE "PUTTY" À L'ARRIÈRE DES BOÎTES ÉLECTRIQUES ET ASSUREZ-VOUS QUE TOUTE LA SURFACE EST COUVERTE.

NOTE-9: TOUTS LES SERVICES ÉLECTRIQUES DANS LES MURS MI-TYENS DOIVENT AVOIR DES BOÎTES ARRIÈRE.

NOTE-10: APPLIQUEZ DU SCLANT AROUND DE TOUTES LES BOÎTES ÉLECTRIQUES.

NOTE-11: TOUTES LES PÉNÉTRATIONS À TRAVERS LES MURS CLASSÉS DOIVENT ÊTRE SCELLÉES HERMETIQUEMENT À L'AIR AVEC UNE COMBINAISON DE PÂTE À JOINT ET DE CALFEUTRAGE. LES ESPACES AROUND DES PÉNÉTRATIONS NE DOIVENT PAS DÉPASSER 6 MM.

NOTE-12: LES CONDUITS DESSERVANT LA PIÈCE DOIVENT ÊTRE SÉPARÉS SUFFISAMMENT POUR QUE LES PLAQUES DE PLÂTRE PUISSENT REMPLIR COMPLÈTEMENT L'ESPACE ENTRE CHAQUE CONDUIT. LES PLAQUES DE PLÂTRE DOIVENT ÊTRE COUPÉES DE MANIÈRE ÉTROITE AROUND DE TOUS LES CONDUITS, PUIS SCELLÉES.

NOTE-13: L'ESPACE VIDE À L'INTÉRIEUR D'UN CONDUIT OUVERT DES DEUX CÔTÉS D'UNE CLOISON ACOUSTIQUE DOIT ÊTRE REMPLI D'UN BOUCHON ÉVALUÉ ACOUSTIQUEMENT.

ACOUSTIC NOTES FOR WALL TYPE W2, W2a ET W3 :

NOTE-1: THERE IS TO BE A MINIMUM NUMBER OF STUDS PER WALL (NO ADDITIONAL STUDS SHOULD BE INSTALLED).

NOTE-2: INNER AND OUTER LAYERS OF DRYWALL ARE TO HAVE NO GAPS OVER 6 MM AT ALL JUNCTIONS INCLUDING AT THE TOP AND BOTTOM OF PARTITIONS AT THE SLAB.

NOTE-3: INNER LAYERS SHOULD BE TAPED BUT NOT SANDED.

NOTE-4: JOINTS TO BE STAGGERED.

NOTE-5: NO DRYWALL IS TO PASS THROUGH WALL JUNCTIONS. DRYWALL IS TO BE BROKEN (SEPARATED) AT TEES, CROSS AND CORNER JUNCTIONS.

NOTE-6: FIRE-RATED CAULKING (RED COLOUR PREFERRED) SHOULD BE USED AS THE PRIMARY SEALANT WITH A MINIMUM SPECIFIC GRAVITY OF 1.3.

NOTE-7: FIRE-RATED CAULKING (RED COLOUR PREFERRED) SHOULD BE APPLIED AROUND EACH LAYER OF DRYWALL AROUND ENTIRE PERIMETER AND AROUND ALL SERVICE PENETRATIONS.

NOTE-8: ELECTRICAL BOXES ON OPPOSING OR ON THE SAME FACES OF THE WALL SHOULD BE LOCATED IN SEPARATE STUD CAVITIES. IF THIS CANNOT BE AVOIDED, USE PUTTY PACKS ON THE BACK OF ELECTRICAL BOXES AND ENSURE THAT ENTIRE SURFACE IS COVERED.

NOTE-9: ALL ELECTRICAL SERVICES IN PARTY WALLS SHOULD HAVE BACK BOXES.

NOTE-10: CAULK AROUND ALL ELECTRICAL BOXES

NOTE-11: ALL PENETRATIONS THROUGH RATED WALLS MUST BE SEALED AIR-TIGHT WITH A COMBINATION OF JOINT COMPOUND AND CAULKING. GAPS AROUND PENETRATIONS ARE NOT TO EXCEED 6 MM.

NOTE-12: CONDUITS SERVING THE ROOM MUST BE SEPARATED SUFFICIENTLY SUCH THAT DRYWALL CAN FULLY FILL THE SPACE BETWEEN EACH CONDUIT. DRYWALL IS TO BE CUT TIGHT TO ALL CONDUITS AND THEN SEALED.

NOTE-13: EMPTY SPACE WITHIN AN OPEN ENDED CONDUIT ON EITHER SIDE OF AN ACOUSTIC PARTITION MUST BE FILLED WITH AN ACOUSTICALLY RATED PLUG

Canada
Public Services and Procurement Canada / Services publics et Approvisionnement Canada

Real Property Branch / Direction générale des biens immobiliers

BGIS

ROSSMANN ARCHITECTURE
Tel: 819-400-1505 / Email: info@rossmannarchitecture.ca

This document and all information herein is confidential and the intellectual property of Rossmann Architecture Inc. It is disclosed in confidence on terms that it will not be disclosed to any third party, used, sold, loaned, loaned, or reproduced in whole or in any part in any manner or form for manufacturing, tendering or for any other purposes without the written permission of Rossmann Architecture Inc. The copyright is retained by Rossmann Architecture Inc. © Rossmann Architecture Inc.

North / Stamp

Key Plan:

Stamp: **ROSSMANN ARCHITECTURE** / **ENCL. SOLLÈRE** / **ÉVALUÉE**

Contractor to verify all dimensions & conditions on site and immediately notify the BGIS Project Manager if any discrepancies.

no.	description	date
08	Émis pour Tender révision 2 / Issued Tender Rev. 2	2024-09-27
07	Émis pour Tender révise / Issued Revised Tender	2024-08-30
06	Émis pour Tender / Issued Tender	2024-08-07
05	Émis pour Permis / Issued for Permit	2024-07-10
04	99%	2024-05-31
03	66R1	2024-03-15
02	66%	2023-12-12
01	33%	2023-10-16
revisions	description	date

Legend:
A: detail no. / no. du détail
B: location drawing no. / no. de dessin
C: drawing no. / dessin no.

ELECTIONS CANADA FITUP

30 Rue Victoria, Gatineau, QC J8X 0A8

drawing / dessin

Designed By: ROSSMANN ARCHITECTURE INC. / Conçu par: Cengü par

Date: / (2024/01/15)

Drawn By: J. KILLEEN / Dessiné par: (2024/01/15)

Date: / (2024/01/15)

Reviewed By: R. BITAR / Examiné par: (2024/01/15)

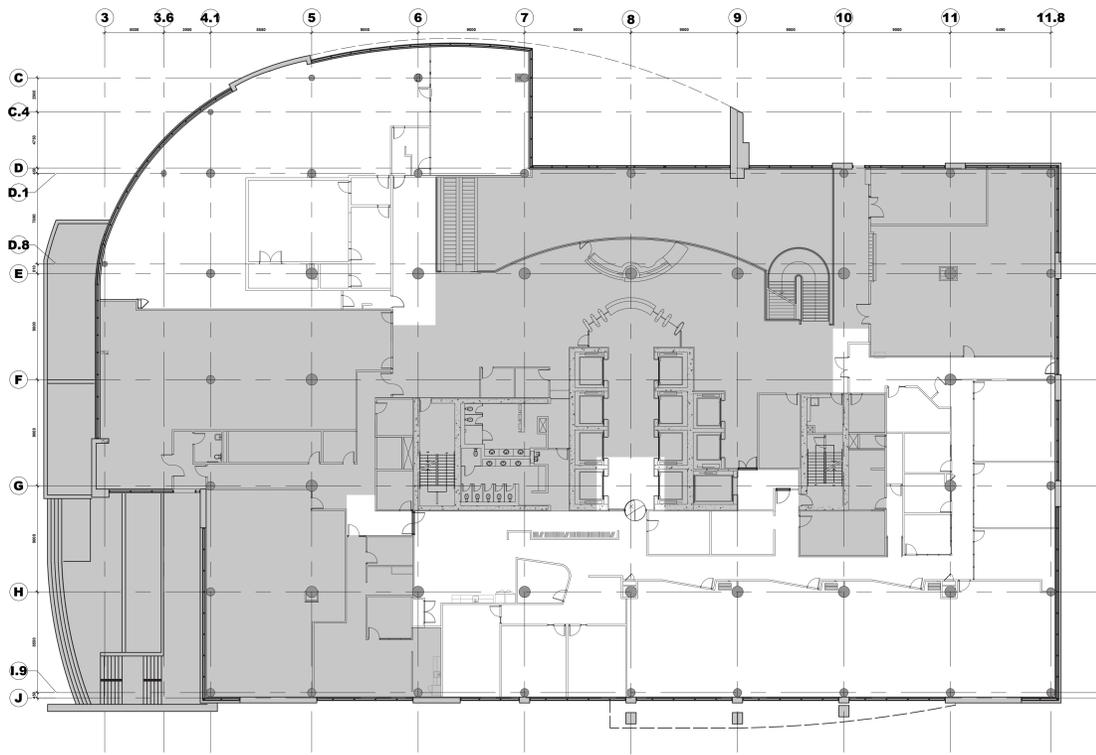
Date: / (2024/01/15)

Approved By: E. SOULIÈRE / Approuvé par: (2024/01/15)

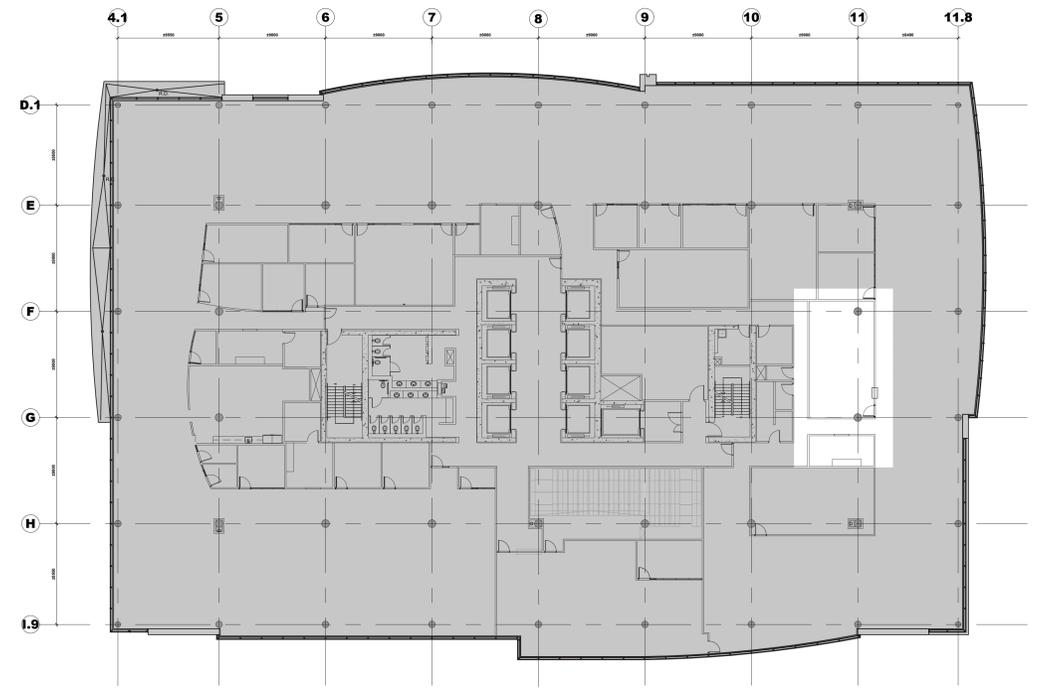
Tender: KYLE WILSON / Soumission: (2024/01/15)

Project no. / No. du projet: GOC5370560 - R.124213

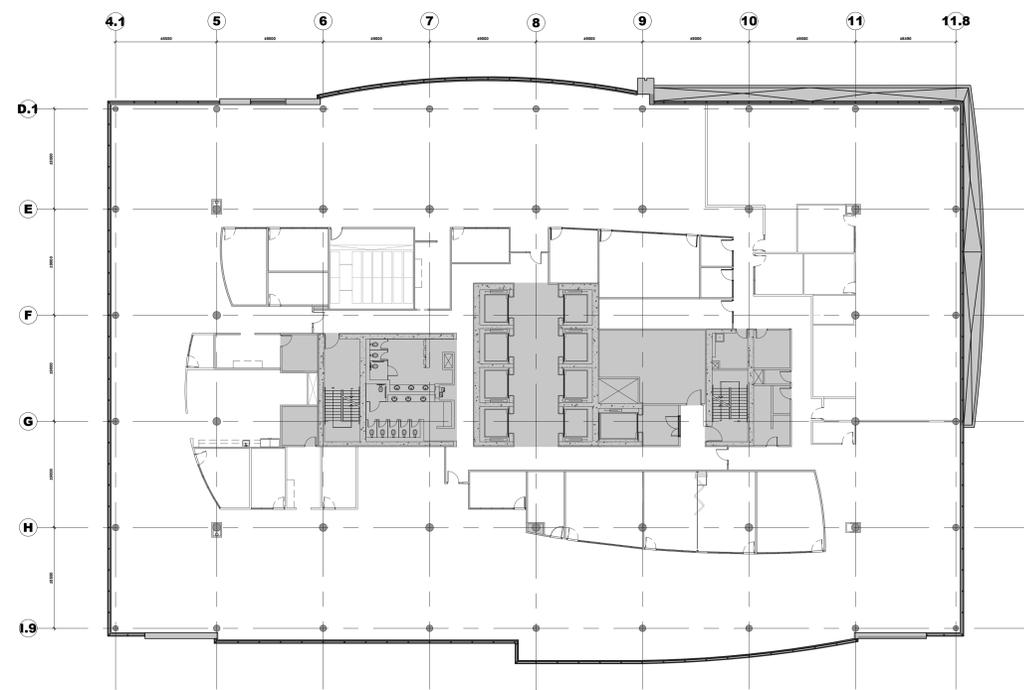
Drawing no. / No. du dessin: A002



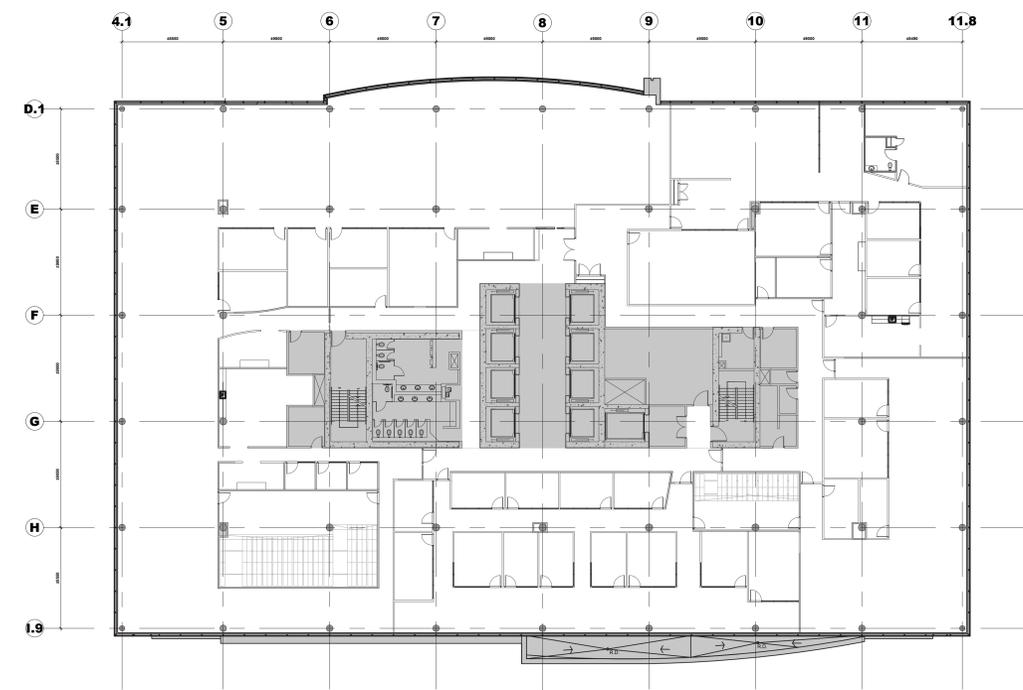
1
A010
SCALE / ÉCH. 1:200
PLAN CLÉ DU 1E ÉTAGE
FIRST FLOOR KEYPLAN



2
A010
SCALE / ÉCH. 1:200
PLAN CLÉ DU 11E ÉTAGE
11TH FLOOR KEY PLAN



3
A010
SCALE / ÉCH. 1:200
PLAN CLÉ DU 12E ÉTAGE
12TH FLOOR KEY PLAN



4
A010
SCALE / ÉCH. 1:200
PLAN CLÉ DU 13E ÉTAGE
13TH FLOOR KEY PLAN

LEGENDE DE PLAN CLÉ / KEYPLAN LEGEND :
 ■ EXISTANT À RETENIR / EXISTING TO REMAIN

Canada
 Public Services and Procurement Canada / Services publics et Approvisionnement Canada
 Real Property Branch / Direction générale des biens immobiliers

BGIS

ROSSMANN ARCHITECTURE
 Tel: 819-600-1005
 Email: info@rossmannarchitecture.ca

This document and all information herein is confidential and the intellectual property of Rossmann Architecture Inc. It is disclosed in confidence on terms that it will not be disclosed to any third party, used, sold, loaned, loaned, or reproduced in whole or in any part in any manner or form for manufacturing, tendering or for any other purposes without the written permission of Rossmann Architecture Inc. The copyright is retained by Rossmann Architecture Inc. © Rossmann Architecture Inc.

North N Stamp

Key Plan:

Contractor to verify all dimensions & conditions on site and immediately notify the BGIS Project Manager of all discrepancies.

08	Émis pour Tender révision 2 / Issued Tender Rev. 2	2024-09-27
07	Émis pour Tender révisé / Issued Revised Tender	2024-08-30
06	Émis pour Tender / Issued Tender	2024-08-07
05	Émis pour Permis / Issued for Permit	2024-07-10
04	99%	2024-05-31
03	66R1	2024-03-15
02	66%	2023-12-12
01	33%	2023-10-16
revisions	description	date

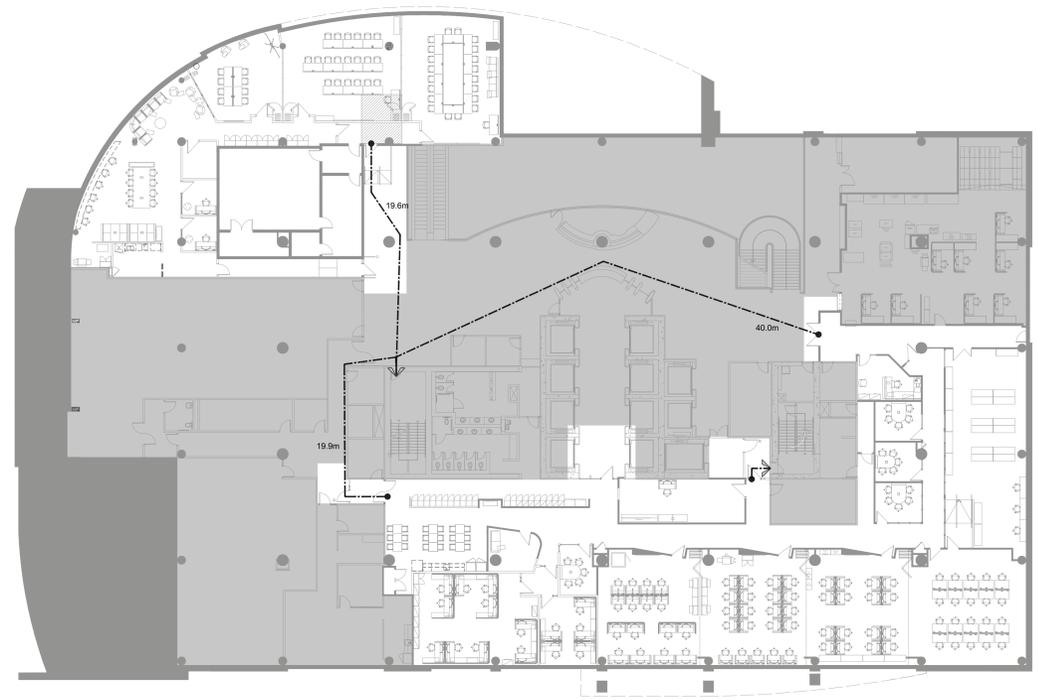
A A
 C B C
 A: detail no. / no. du détail
 B: location drawing no. / sur dessin no.
 C: drawing no. / dessin no.

project project
ELECTIONS CANADA FITUP

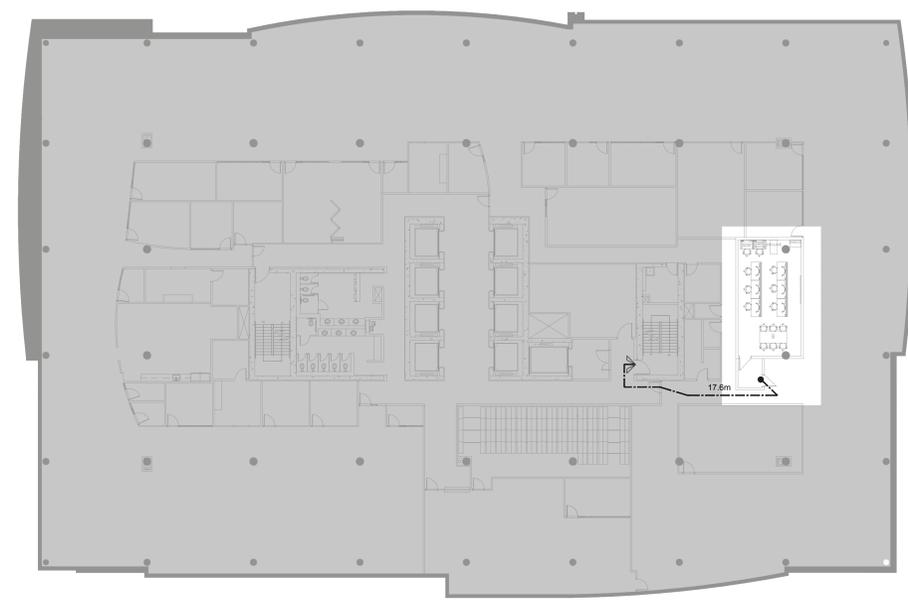
30 Rue Victoria, Gatineau, QC J8X 0A8

drawing dessin
PLANS CLÉS / KEY PLANS

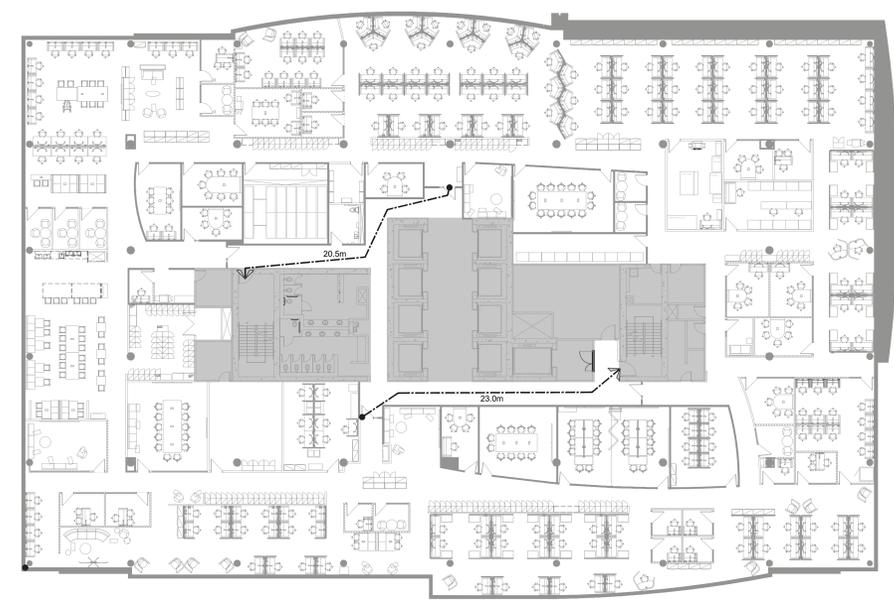
Designed By	ROSSMANN ARCHITECTURE INC.	Conçu par	
Date	(2024/01/15)		
Drawn By	J.KILLEEN	Dessiné par	
Date	(2024/01/15)		
Reviewed By	R.BITAR	Examiné par	
Date	(2024/01/15)		
Approved By	E.SOULIÈRE	Approuvé par	
Date	(2024/01/15)		
Tender	KYLE WILSON	Soumission	
Project Manager	Administrateur de projets		
Project no.	No. du projet		
GOC5370560 - R.124213			
Drawing no.	No. du dessin		
A010			



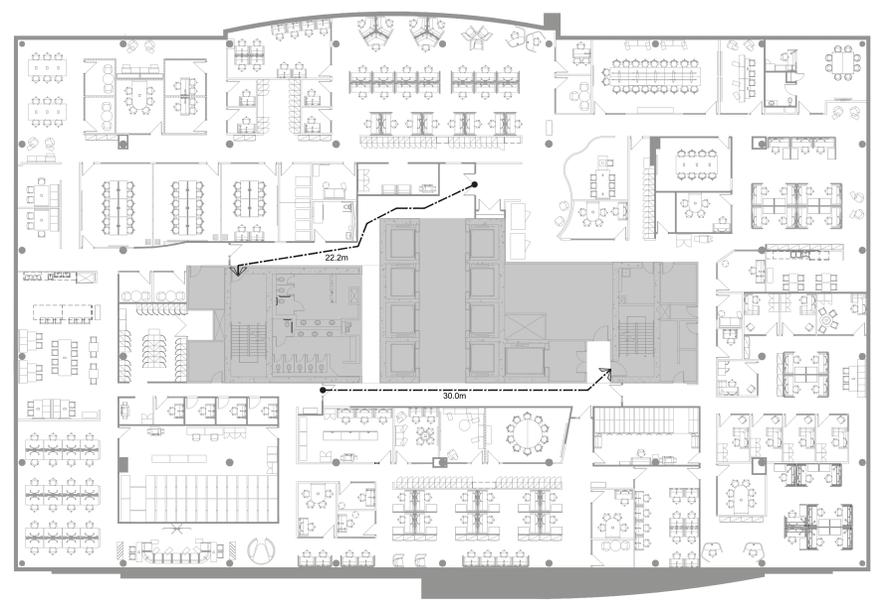
1 PLAN DES DISTANCES DE PARCOURS DU 1E ÉTAGE
FIRST FLOOR TRAVEL DISTANCE PLAN
A011 SCALE / ÉCH. 1:200



2 PLAN DES DISTANCES DE PARCOURS DU 11IÈME ÉTAGE
11TH FLOOR TRAVEL DISTANCE PLAN
A011 SCALE / ÉCH. 1:200



3 PLAN DES DISTANCES DE PARCOURS DU 12E ÉTAGE
12TH FLOOR TRAVEL DISTANCE PLAN
A011 SCALE / ÉCH. 1:200



4 PLAN DES DISTANCES DE PARCOURS DU 13E ÉTAGE
13TH FLOOR TRAVEL DISTANCE PLAN
A011 SCALE / ÉCH. 1:200

Contractor to verify all dimensions & conditions on site and immediately notify the BGIS Project Manager of all discrepancies.

08	Émis pour Tender révision 2 / Issued Tender Rev. 2	2024-09-27
07	Émis pour Tender révisé / Issued Revised Tender	2024-08-30
06	Émis pour Tender / Issued Tender	2024-08-07
05	Émis pour Permis / Issued for Permit	2024-07-10
04	99%	2024-05-31
03	66R1	2024-03-15
02	66R	2023-12-12
01	33%	2023-10-16
revisions	description	date

A	A
C	B C

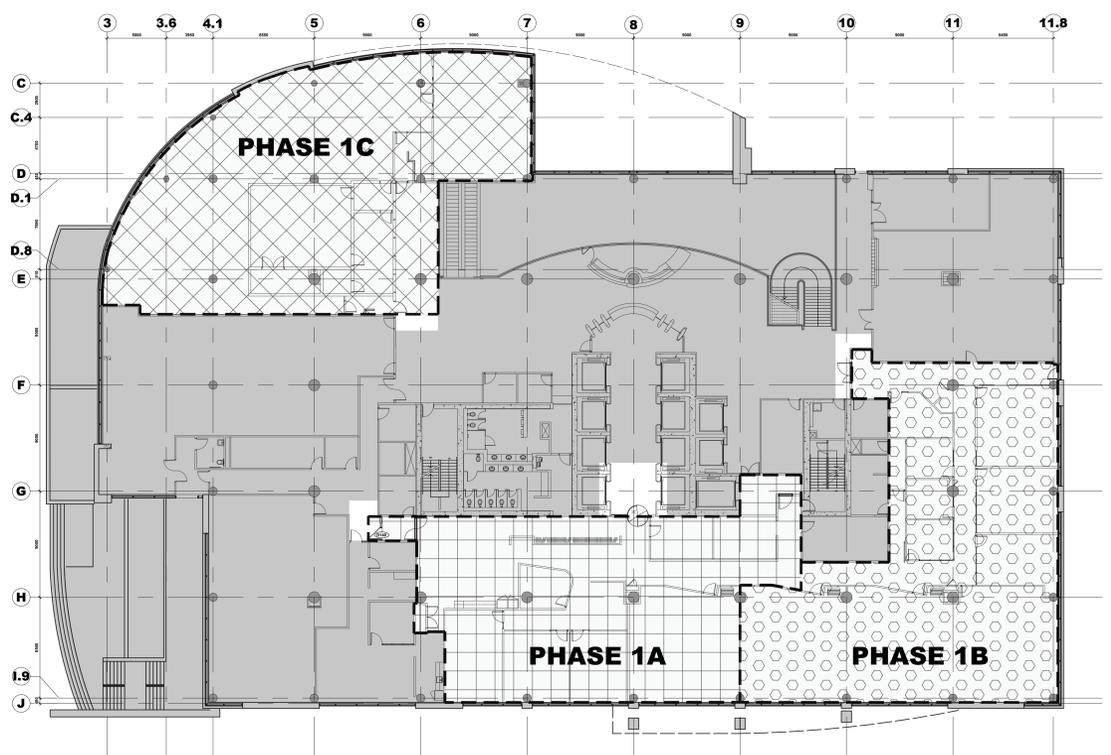
project ELECTIONS CANADA FITUP project

30 Rue Victoria, Gatineau, QC J8X 0A8
drawing PLAN DES DISTANCES DE PARCOURS / TRAVEL DISTANCE dessin

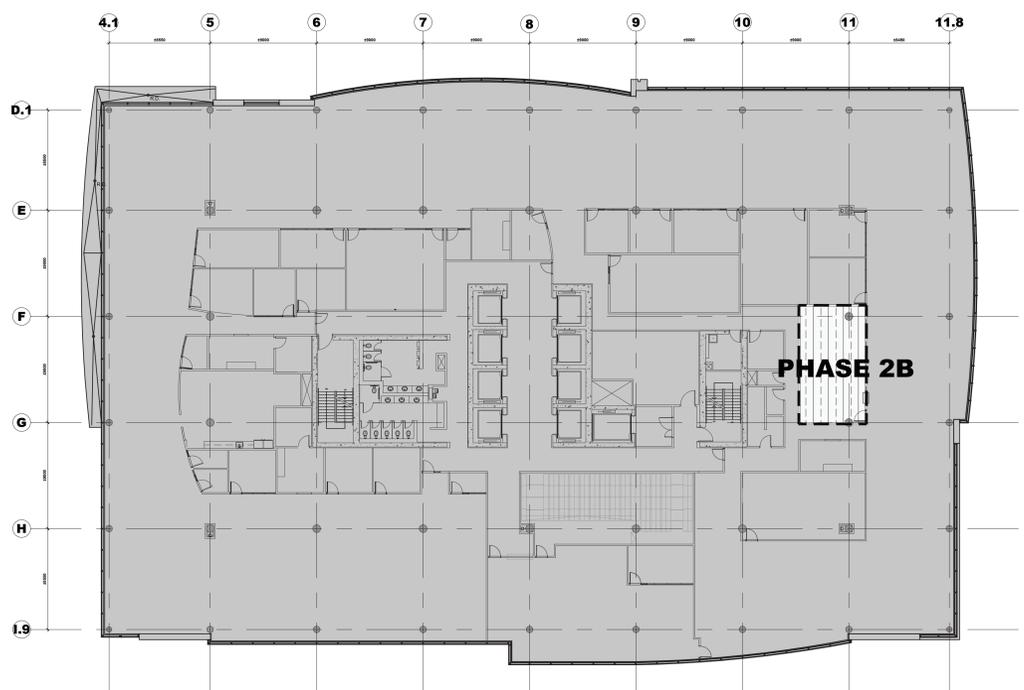
LEGENDE/LEGEND:
→ CALCUL DE LA DISTANCE DE DÉPLACEMENT / TRAVEL DISTANCE CALCULATION

Designed By	ROSSMANN ARCHITECTURE INC.	Conçu par	
Date	(2024/01/15)		
Drawn By	J. KILLEEN	Dessiné par	
Date	(2024/01/15)		
Reviewed By	R. BITAR	Examiné par	
Date	(2024/01/15)		
Approved By	E. SOULIÈRE	Approuvé par	
Date	(2024/01/15)		
Tender	KYLE WILSON	Soumission	

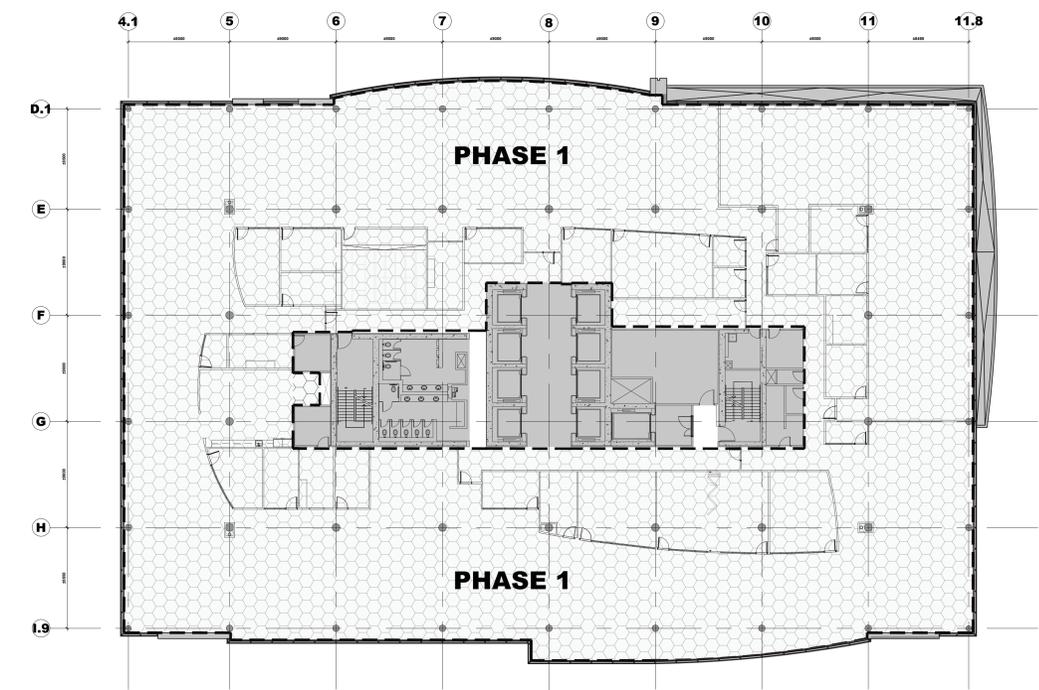
Project Manager Administrateur de projets
Project no. No. du projet
GOC5370560 - R.124213
Drawing no. No. du dessin
A011



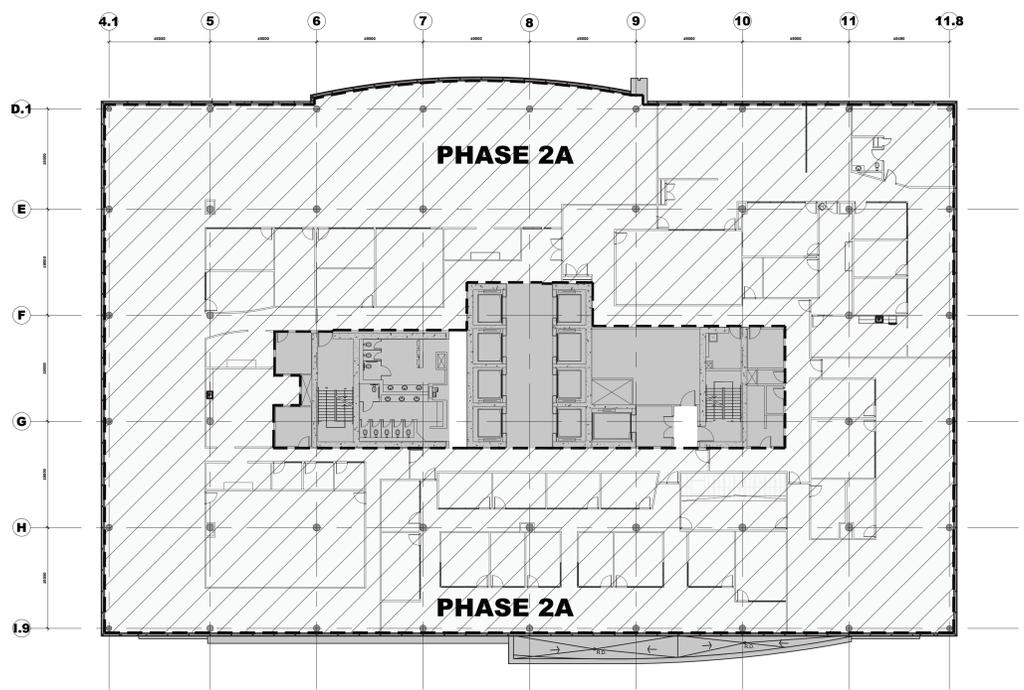
1 PLAN DE PHASAGE DU 1^E ÉTAGE
1ST FLOOR PHASING PLAN
A020 SCALE / ÉCH: 1:200



2 PLAN DE PHASAGE DU 11^E ÉTAGE
11TH FLOOR PHASING PLAN
A020 SCALE / ÉCH: 1:200



3 PLAN DE PHASAGE DU 12^E ÉTAGE
12TH FLOOR PHASING PLAN
A020 SCALE / ÉCH: 1:200



4 PLAN DE PHASAGE DU 13^E ÉTAGE
13TH FLOOR PHASING PLAN
A020 SCALE / ÉCH: 1:200

Contractor to verify all dimensions & conditions on site and immediately notify the BGIS Project Manager of all discrepancies.

no.	description	date
08	Émis pour Tender révision 2 / Issued Tender Rev. 2	2024-09-27
07	Émis pour Tender révisé / Issued Revised Tender	2024-08-30
06	Émis pour Tender / Issued Tender	2024-08-07
05	Émis pour Permis / Issued for Permit	2024-07-10
04	99%	2024-05-31
03	66R1	2024-03-15
02	66%	2023-12-12
01	33%	2023-10-16

revisions	description	date
A	A detail no. / no. du détail	A
B	B location drawing no. / sur dessin no.	B
C	C drawing no. / dessin no.	C

project ELECTIONS CANADA FITUP project

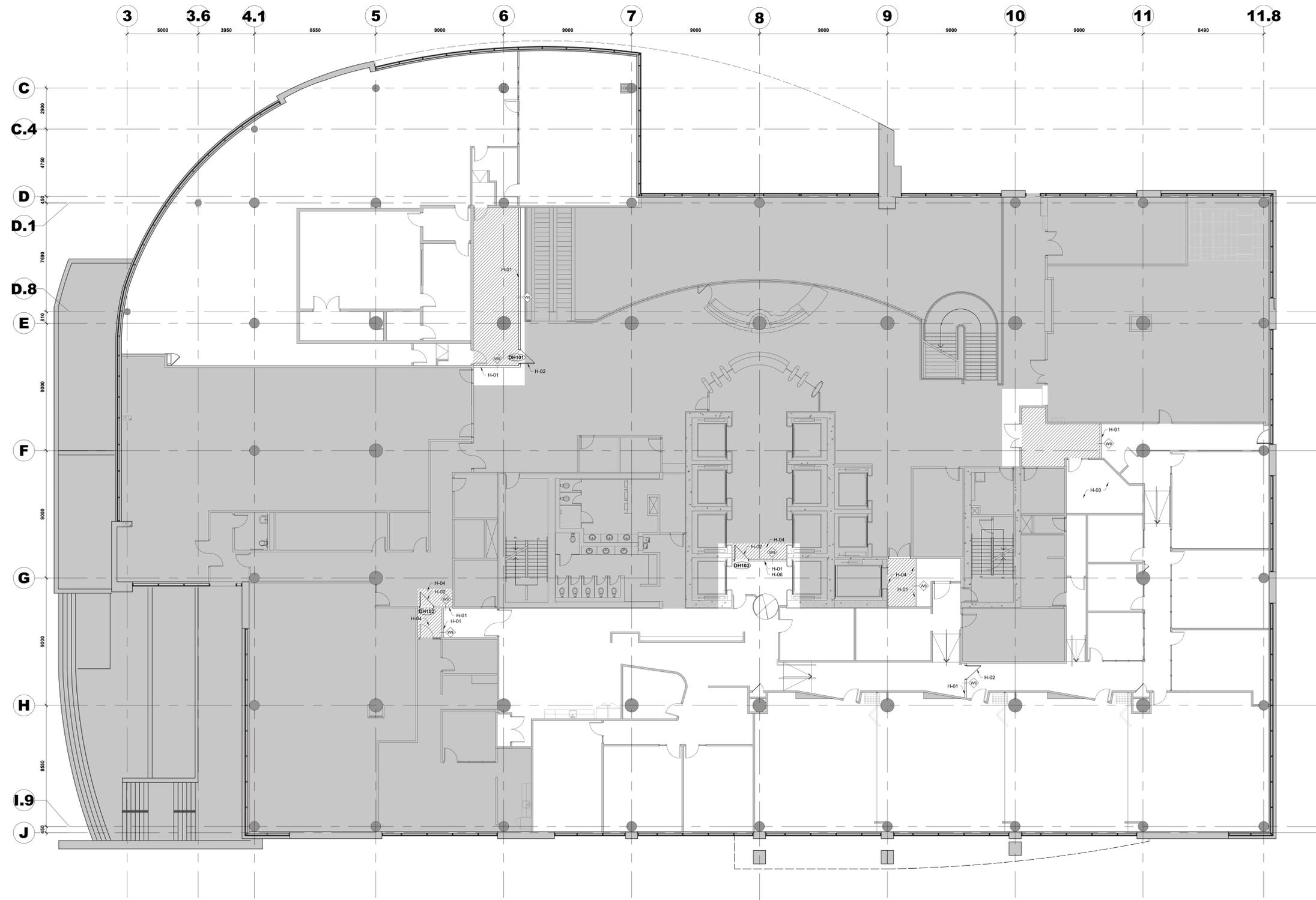
30 Rue Victoria, Gatineau, QC J8X 0A8

drawing PLANS DE PHASAGE / PHASING PLANS dessin

LEGENDE DE PHASAGE / PHASING LEGEND :

- PHASE 1 / PHASE 1
- PHASE 1A / PHASE 1A
- PHASE 1B / PHASE 1B
- PHASE 1C / PHASE 1C
- PHASE 2A / PHASE 2A
- PHASE 2B / PHASE 2A
- EXISTANT À RETENIR / EXISTING TO REMAIN
- PHASING LINES / LIGNE DE PHASAGE

Designed By	ROSSMANN ARCHITECTURE INC.	Conçu par	
Date	(2024/01/15)	Date	(2024/01/15)
Drawn By	J.KILLEEN	Dessiné par	
Date	(2024/01/15)	Date	(2024/01/15)
Reviewed By	R.BITAR	Examiné par	
Date	(2024/01/15)	Date	(2024/01/15)
Approved By	E.SOULIÈRE	Approuvé par	
Date	(2024/01/15)	Date	(2024/01/15)
Tender	KYLE WILSON	Soumission	
Project Manager	Administrateur de projets	Project Manager	Administrateur de projets
Project no.	GOC5370560 - R.124213	No. du projet	
Drawing no.	A020	No. du dessin	



1
A031
PLAN DE PALISSADE DU 1ER ÉTAGE
1ST FLOOR HOARDING PLAN
SCALE / ÉCH: 1:100

Contractor to verify all dimensions & conditions on site and immediately notify the BGIS Project Manager of all discrepancies.

no.	description	date
08	Émis pour Tender révision 2 / Issued Tender Rev. 2	2024-09-27
07	Émis pour Tender révisé / Issued Revised Tender	2024-08-30
06	Émis pour Tender / Issued Tender	2024-08-07
05	Émis pour Permis / Issued for Permit	2024-07-10
04	99%	2024-05-31
03	66R1	2024-03-15
02	66R1	2023-12-12
01	33%	2023-10-16

revisions	description	date
A	A detail no.	A
B	B location drawing no. / sur dessin no.	B
C	C drawing no. / dessin no.	C

project
ELECTIONS CANADA FITUP
project

30 Rue Victoria, Gatineau, QC J8X 0A8

1
A031
PLAN DE PALISSADE DU 1ER ÉTAGE / 1ST FLOOR HOARDING PLAN

NOTES PARTICULIÈRES DE MUR DE PALISSADE :

NOTE H-01 : UN NOUVEAU MUR DE PALISSADE ENTièrement SCELLÉ DOIT ÊTRE INSTALLÉ DALLÉ À DALLÉ AVANT LE DÉBUT DE LA DÉMOLITION, VOIR LA PAGE A002 POUR LA COMPOSITION DU MUR.

NOTE H-02 : NOUVELLES PORTES DISSIMULÉES EN BOIS À ÂME PLEINES TEMPORAIRE À INSTALLER AVEC DISPOSITIF DE VERROUILLAGE ET BARRE DE PANIQUE.

NOTE H-03 : L'ENTREPRENEUR DOIT S'ATTENDRE À CE QUE LE CLIENT AIT BESOIN D'ACCÉDER À LA PIÈCE INDIQUÉE QUOTIDIENNEMENT, SAUF PENDANT LA COURTE PÉRIODE NÉCESSAIRE POUR LA PEINTURE, LA POSE DE TAPIS ET LES TRAVAUX ÉLECTRIQUES. UN AVIS DE LA DATE ET DE LA DURÉE APPROXIMATIVE SERA ATTENDU DE LA PART DE L'ENTREPRENEUR POUR INFORMER LE CLIENT.

NOTE H-04 : L'ENTREPRENEUR DOIT S'ATTENDRE À CE QUE LE CLIENT DEMANDE L'ACCÈS À LA ZONE INDIQUÉE QUOTIDIENNEMENT, PLUSIEURS FOIS PAR JOUR.

NOTE H-05 : L'ENTREPRENEUR DOIT S'ATTENDRE À CE QUE LE CLIENT DEMANDE L'ACCÈS À LA ZONE INDIQUÉE AU MOINS UNE FOIS PAR MOIS PENDANT QUELQUES HEURES. L'HEURE EXACTE ET LE NOMBRE DE PERSONNES SERONT COMMUNIQUÉS À L'ENTREPRENEUR UNE SEMAINE À L'AVANCE.

NOTE H-06 : L'ENTREPRENEUR DOIT RETIRER MUR DE PALISSADE UNE FOIS QUE LES TRAVAUX DE DÉMOLITION ET DE CONSTRUCTION ADJACENTS ONT ÉTÉ ACHÉVÉS.

PARTICULAR HOARDING WALL NOTES :

NOTE H-01: NEW FULLY SEALED HOARDING WALL TO BE INSTALLED SLAB TO SLAB PRIOR TO THE START OF THE DEMOLITION, REFER TO PAGE A002 FOR WALL COMPOSITION.

NOTE H-02: NEW SOLID CORE WOOD EGRESS DOOR TO BE INSTALLED CW LOCKING DEVICE AND PUSH BAR.

NOTE H-03: THE CONTRACTOR SHOULD EXPECT THAT THE CLIENT WILL REQUIRE ACCESS TO THE SHOWN ROOM DAILY, EXCEPT FOR THE SHORT PERIOD OF TIME NEEDED FOR PAINTING, CARPETING, AND ELECTRICAL WORK. NOTICE OF THE DATE AND THE APPROXIMATE AMOUNT OF TIME WILL BE EXPECTED FROM THE CONTRACTOR TO INFORM THE CLIENT.

NOTE H-04: THE CONTRACTOR SHOULD EXPECT THAT THE CLIENT WILL REQUIRE ACCESS TO THE SHOWN AREA DAILY, MULTIPLE TIMES A DAY.

NOTE H-05: THE CONTRACTOR SHOULD EXPECT THAT THE CLIENT WILL REQUIRE ACCESS TO THE SHOWN AREA AT LEAST ONCE A MONTH FOR A COUPLE OF HOURS. NOTICE OF THE EXACT TIME AND NUMBER OF PEOPLE WILL BE PROVIDED TO THE CONTRACTOR ONE WEEK IN ADVANCE.

NOTE H-06: THE CONTRACTOR IS TO REMOVE THE HOARDING WALL ONCE THE ADJACENT DEMOLITION AND CONSTRUCTION WORK HAS BEEN COMPLETED.

LEGENDE / LEGEND :

■ EXISTANT À DEMEURER / EXISTING TO REMAIN

▨ ZONE À PROTÉGER DE LA ZONE DE RÉNOVATION / AREA TO REMAIN PROTECTED FROM THE FIT-UP ZONE

— NOUVEAU MUR EN GYPSE / NEW GYPSUM BOARD WALL

↗ NOUVELLE PORTE / NEW DOOR

⊙ TYPE DE MUR / WALL TYPE

Designed By: ROSSMANN ARCHITECTURE INC. Conçu par: (2024/01/15)

Date: (2024/01/15)

Drawn By: J.KILLEEN Dessiné par: (2024/01/15)

Reviewed By: R.BITAR Examiné par: (2024/01/15)

Date: (2024/01/15)

Approuvé par: E.SOULIÈRE Approuvé par: (2024/01/15)

Date: (2024/01/15)

Tender: KYLE WILSON Soumission

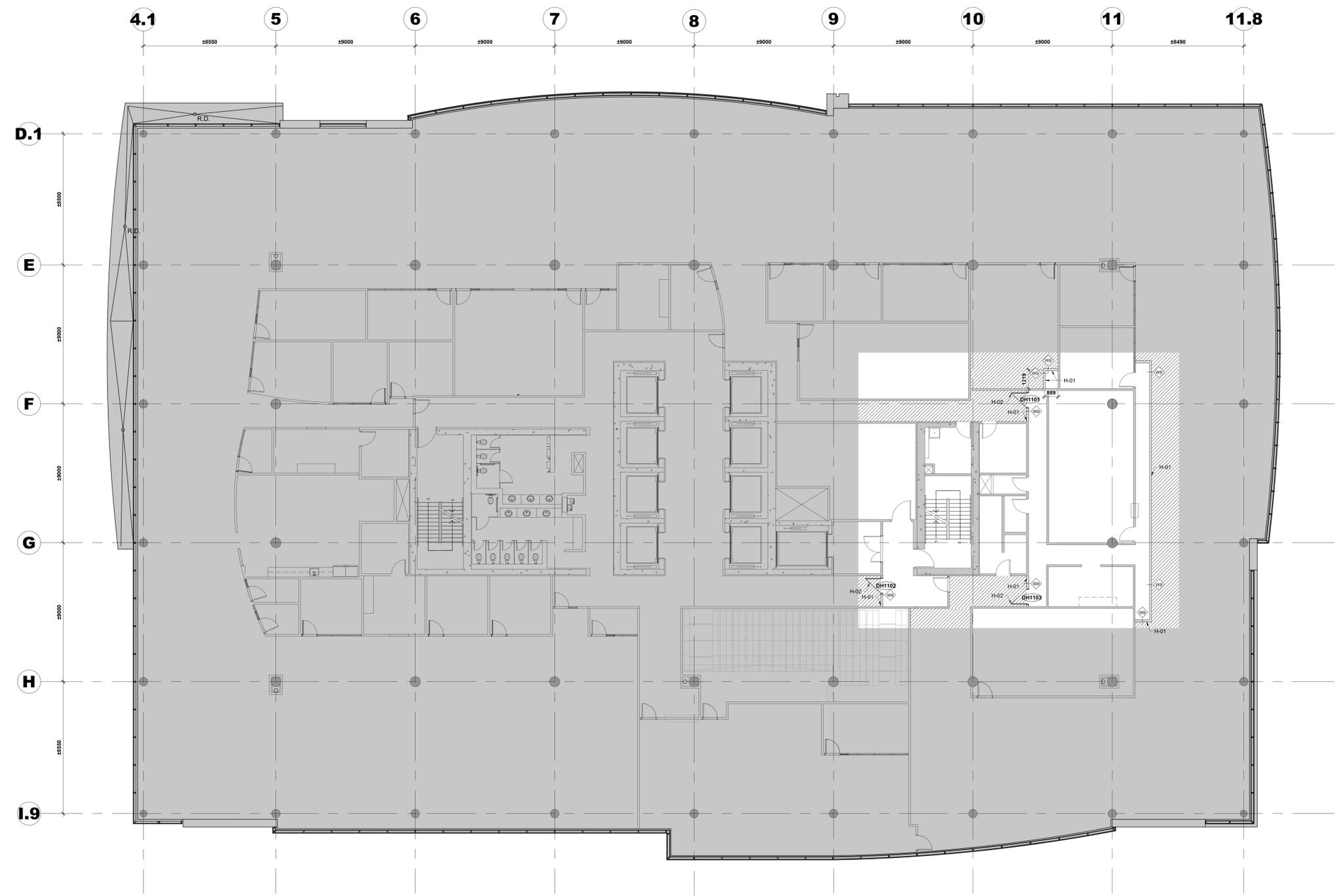
Project Manager: Administrateur de projets

Project no.: No. du projet

GOC5370560 - R.124213

Drawing no.: No. du dessin

A031



Contractor to verify all dimensions & conditions on site and immediately notify the BGIS Project Manager of all discrepancies.

no.	description	date
08	Émis pour Tender révision 2 / Issued Tender Rev. 2	2024-09-27
07	Émis pour Tender révisé / Issued Revised Tender	2024-08-30
06	Émis pour Tender / Issued Tender	2024-08-07
05	Émis pour Permis / Issued for Permit	2024-07-10
04	99%	2024-05-31
03	66R1	2024-03-15
02	66%	2023-12-12
01	33%	2023-10-16

revisions	description	date
A	A detail no.	
B	B location drawing no. / sur dessin no.	
C	C drawing no. / dessin no.	

project: **ELECTIONS CANADA FITUP**

30 Rue Victoria, Gatineau, QC J8X 0A8

drawing: **PLAN DE PALISSADE DU 11IEM ÉTAGE / 11TH FLOOR HOARDING PLAN**

1
 A032
 PLAN DE PALISSADE DU 11IEM ÉTAGE
 11TH FLOOR HOARDING PLAN
 SCALE / ECH: 1:100

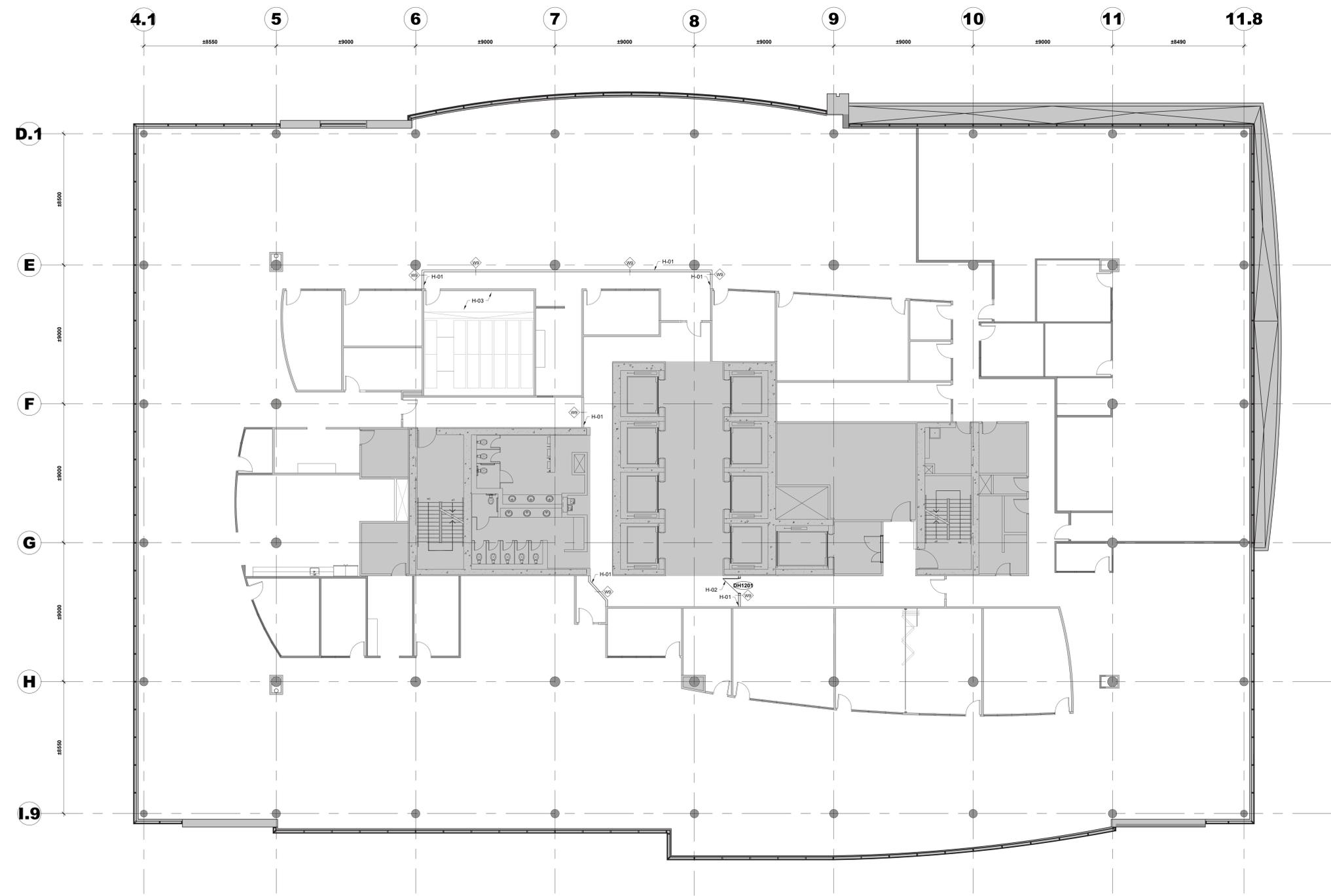
NOTES PARTICULIERES DE MUR DE PALISSADE :
NOTE H-01: UN NOUVEAU MUR DE PALISSADE ENTIEREMENT SCELLÉ DOIT ÊTRE INSTALLÉ DALLE À DALLE AVANT LE DÉBUT DE LA DÉMOLITION, VOIR LA PAGE A002 POUR LA COMPOSITION DU MUR.
NOTE H-02: NOUVELLE PORTE DE SORTIE EN BOIS MASSIF À INSTALLER AVEC DISPOSITIF DE VERROUILLAGE ET BARRÉ DE PANIQUE.

PARTICULAR HOARDING WALL NOTES :
NOTE H-01: NEW FULLY SEALED HOARDING WALL TO BE INSTALLED SLAB TO SLAB PRIOR TO THE START OF THE DEMOLITION, REFER TO PAGE A002 FOR WALL COMPOSITION.
NOTE H-02: NEW SOLID CORE WOOD EGRESS DOOR TO BE INSTALLED C/W LOCKING DEVICE AND PUSH BAR.

LEGENDE / LEGEND :

- EXISTANT À DEMEURER / EXISTING TO REMAIN
- ZONE À PROTÉGER DE LA ZONE DE RÉNOVATION / AREA TO REMAIN PROTECTED FROM THE FIT-UP ZONE
- NOUVEAU MUR EN GYPSE / NEW GYPSUM BOARD WALL
- NOUVELLE PORTE / NEW DOOR
- TYPE DE MUR / WALL TYPE

Designed By: **ROSSMANN ARCHITECTURE INC.** / Conçu par
 Date: (2024/01/15)
 Drawn By: **J.KILLEEN** / Dessiné par
 Date: (2024/01/15)
 Reviewed By: **R.BITAR** / Examiné par
 Date: (2024/01/15)
 Approved By: **E.SOULIÈRE** / Approuvé par
 Date: (2024/01/15)
 Tender: **KYLE WILSON** / Soumission
 Project Manager: **KYLE WILSON** / Administrateur de projets
 Project no.: **GOC5370560 - R.124213** / No. du projet
 Drawing no.: **A032** / No. du dessin



1
A033
PLAN DE PALISSADE DU 12IEM ÉTAGE
12TH FLOOR HOARDING PLAN
SCALE / ÉCH: 1:100

Contractor to verify all dimensions & conditions on site and immediately notify the BGIS Project Manager of all discrepancies.

no.	description	date
08	Émis pour Tender révision 2 / Issued Tender Rev. 2	2024-09-27
07	Émis pour Tender révisé / Issued Revised Tender	2024-08-30
06	Émis pour Tender / Issued Tender	2024-08-07
05	Émis pour Permis / Issued for Permit	2024-07-10
04	99%	2024-05-31
03	66R1	2024-03-15
02	66%	2023-12-12
01	33%	2023-10-16

revisions	description	date
A	A detail no. / no. du détail	A
B	B location drawing no. / sur dessin no.	B
C	C drawing no. / dessin no.	C

project ELECTIONS CANADA FITUP

30 Rue Victoria, Gatineau, QC J8X 0A8

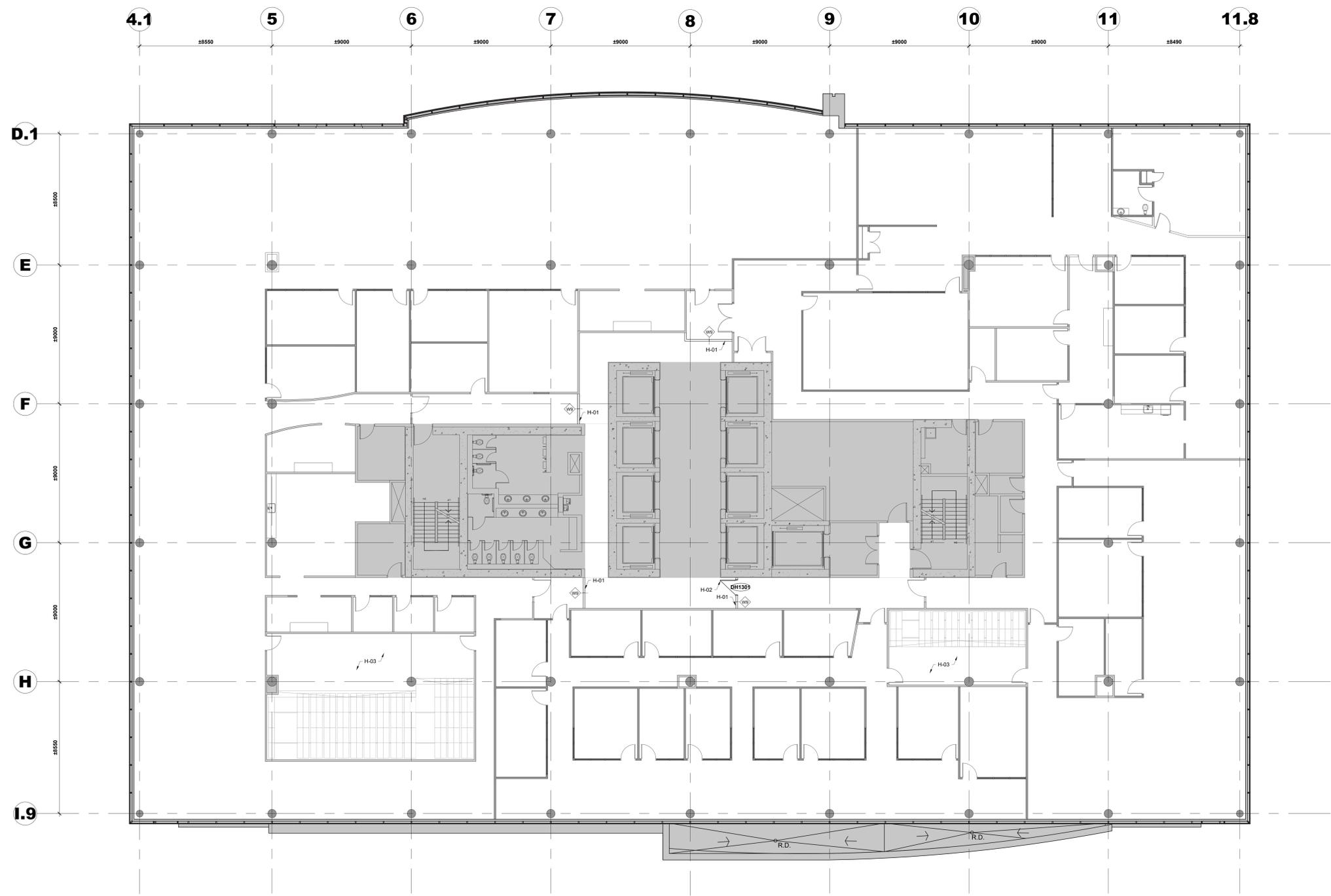
drawing dessin
PLAN DE PALISSADE DU 12IEM ÉTAGE / 12TH FLOOR HOARDING PLAN

NOTES PARTICULIÈRES DE MUR DE PALISSADE :
NOTE H-01: UN NOUVEAU MUR DE PALISSADE ENTIÈREMENT SCÉLLÉ DOIT ÊTRE INSTALLÉ DALLE À DALLE AVANT LE DÉBUT DE LA DÉMOLITION, VOIR LA PAGE A002 POUR LA COMPOSITION DU MUR.
NOTE H-02: NOUVELLE PORTE DE SORTIE EN BOIS MASSIF À INSTALLER AVEC DISPOSITIF DE VERROUILLAGE ET BARRE DE PANIQUE.
NOTE H-03: L'ENTREPRENEUR DOIT S'ATTENDRE À CE QUE LE CLIENT DEMANDE L'ACCÈS À LA ZONE INDICUÉE AU MOINS UNE FOIS PAR MOIS PENDANT QUELQUES HEURES. L'HEURE EXACTE ET LE NOMBRE DE PERSONNES SERONT COMMUNIQUÉS À L'ENTREPRENEUR UNE SEMAINE À L'AVANCE.

PARTICULAR HOARDING WALL NOTES :
NOTE H-01: NEW FULLY SEALED HOARDING WALL TO BE INSTALLED SLAB TO SLAB PRIOR TO THE START OF THE DEMOLITION, REFER TO PAGE A002 FOR WALL COMPOSITION.
NOTE H-02: NEW SOLID CORE WOOD EGRESS DOOR TO BE INSTALLED C/W LOCKING DEVICE AND PUSH BAR.
NOTE H-03: THE CONTRACTOR SHOULD EXPECT THAT THE CLIENT WILL REQUIRE ACCESS TO THE SHOWN AREA AT LEAST ONCE A MONTH FOR A COUPLE OF HOURS. NOTICE OF THE EXACT TIME AND NUMBER OF PEOPLE WILL BE PROVIDED TO THE CONTRACTOR ONE WEEK IN ADVANCE.

LEGENDE / LEGEND :
■ EXISTANT À DEMEURER / EXISTING TO REMAIN
— NOUVEAU MUR EN GYSPÉ / NEW GYPSUM BOARD WALL
↗ NOUVELLE PORTE / NEW DOOR
⊕ TYPE DE MUR / WALL TYPE

Designed By ROSSMANN ARCHITECTURE INC. Conçu par
Date (2024/01/15)
Drawn By J.KILLEEN Dessiné par
Date (2024/01/15)
Reviewed By R.BITAR Examiné par
Date (2024/01/15)
Approved By E.SOULIÈRE Approuvé par
Date (2024/01/15)
Tender KYLE WILSON Soumission
Project Manager Administrateur de projets
Project no. No. du projet
GOC5370560 - R.124213
Drawing no. No. du dessin
A033



1
 A034
 PLAN DE PALISSADE DU 13IEM ÉTAGE
 13TH FLOOR HOARDING PLAN
 SCALE / ÉCH: 1:100

Contractor to verify all dimensions & conditions on site and immediately notify the BGIS Project Manager of all discrepancies.

no.	description	date
08	Émis pour Tender révision 2 / Issued Tender Rev. 2	2024-09-27
07	Émis pour Tender révisé / Issued Revised Tender	2024-08-30
06	Émis pour Tender / Issued Tender	2024-08-07
05	Émis pour Permis / Issued for Permit	2024-07-10
04	99%	2024-05-31
03	66R1	2024-03-15
02	66%	2023-12-12
01	33%	2023-10-16

A	B	C
A	B	C

project ELECTIONS CANADA FITUP project

30 Rue Victoria, Gatineau, QC J8X 0A8

PLAN DE PALISSADE DU 13IEM ÉTAGE / 13TH FLOOR HOARDING PLAN

NOTES PARTICULIÈRES DE MUR DE PALISSADE :

NOTE H-01 : UN NOUVEAU MUR DE PALISSADE ENTIÈREMENT SCELLÉ DOIT ÊTRE INSTALLÉ DALLE À DALLE AVANT LE DÉBUT DE LA DÉMOLITION, VOIR LA PAGE A002 POUR LA COMPOSITION DU MUR.

NOTE H-02 : NOUVELLE PORTE DE SORTIE EN BOIS MASSIF À INSTALLER AVEC DISPOSITIF DE VERROUILLAGE ET BARRÉ DE PANIQUE.

NOTE H-03 : L'ENTREPRENEUR DOIT S'ATTENDRE À CE QUE LE CLIENT NÉCESSITE UN ACCÈS À LA PIÈCE INDICUÉE AU MOINS UNE FOIS PAR MOIS PENDANT QUELQUES HEURES. LE CLIENT DEVRA DISPOSER DE TOUTE LA FORMATION NÉCESSAIRE ET DE L'ÉQUIPEMENT DE PROTECTION INDIVIDUELLE OBLIGATOIRE LORS DE L'ACCÈS À LA PIÈCE SPÉCIFIÉE. L'HEURE EXACTE ET LE NOMBRE DE PERSONNES NÉCESSITANT L'ACCÈS SERONT COMMUNIQUÉS À L'ENTREPRENEUR UNE SEMAINE À L'AVANCE.

PARTICULAR HOARDING WALL NOTES :

NOTE H-01 : NEW FULLY SEALED HOARDING WALL TO BE INSTALLED SLAB TO SLAB PRIOR TO THE START OF THE DEMOLITION. REFER TO PAGE A002 FOR WALL COMPOSITION.

NOTE H-02 : NEW SOLID CORE WOOD EGRESS DOOR TO BE INSTALLED C/W LOCKING DEVICE AND PUSH BAR.

NOTE H-03 : THE CONTRACTOR SHOULD EXPECT THAT THE CLIENT WILL REQUIRE ACCESS TO THE SHOWN ROOM AT LEAST ONCE A MONTH FOR A COUPLE OF HOURS. THE CLIENT WILL HAVE ALL NECESSARY TRAINING AND MANDATORY PPE EQUIPMENT DURING ACCESS TO THE SPECIFIED ROOM. THE EXACT TIME AND NUMBER OF PEOPLE REQUIRING ACCESS WILL BE COMMUNICATED TO THE CONTRACTOR ONE WEEK IN ADVANCE.

LEGENDE / LEGEND :

— EXISTANT À DEMEURER / EXISTING TO REMAIN

— NOUVEAU MUR EN GYPSE / NEW GYPSUM BOARD WALL

— NOUVELLE PORTE / NEW DOOR

— TYPE DE MUR / WALL TYPE

Designed By: ROSSMANN ARCHITECTURE INC. Conçu par: (2024/01/15)

Date: (2024/01/15)

Drawn By: J.KILLEEN Dessiné par: (2024/01/15)

Date: (2024/01/15)

Reviewed By: R.BITAR Examiné par: (2024/01/15)

Date: (2024/01/15)

Approved By: E.SOULIÈRE Approuvé par: (2024/01/15)

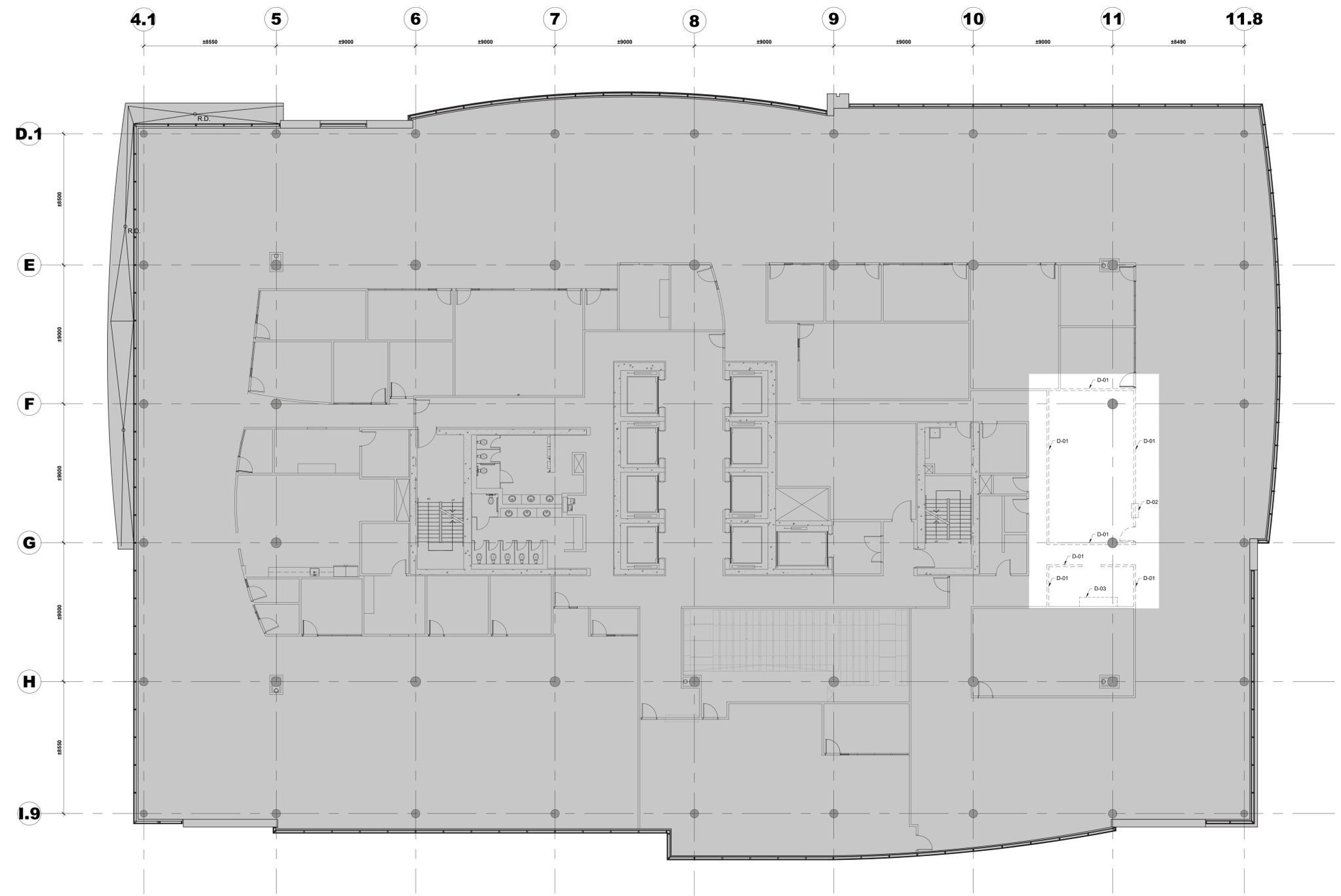
Date: (2024/01/15)

Tender: KYLE WILSON Soumission

Project Manager: KYLE WILSON Administrateur de projet

Project no.: GOC5370560 - R.124213 No. du projet

Drawing no.: A034 No. du dessin



1
A102
PLAN DE DÉMOLITION - 11E ÉTAGE
DEMOLITION PLAN - 11th FLOOR
SCALE / ECH: 1:100

Contractor to verify all dimensions & conditions on site and immediately notify the BGIS Project Manager of all discrepancies.

08	Émis pour Tender révision 2 / Issued Tender Rev. 2	2024-09-27
07	Émis pour Tender révisé / Issued Revised Tender	2024-08-30
06	Émis pour Tender / Issued Tender	2024-08-07
05	Émis pour Permis / Issued for Permit	2024-07-10
04	99%	2024-05-31
03	66R1	2024-03-15
02	66%	2023-12-12
01	33%	2023-10-16
revisions	description	date

A	A: detail no. no. du détail	A
B	B: location drawing no. sur dessin no.	B
C	C: drawing no. dessin no.	C

project: ELECTIONS CANADA FITUP

30 Rue Victoria, Gatineau, QC J8X 0A8

PLAN DE DÉMOLITION - 11E ÉTAGE / DEMOLITION PLAN - 11th FLOOR

Designed By	ROSSMANN ARCHITECTURE INC.	Conçu par	(2024/01/15)
Date			
Drawn By	J. KILLEEN	Dessiné par	(2024/01/15)
Date			
Reviewed By	R. BITAR	Examiné par	(2024/01/15)
Date			
Approved By	E. SOULIÈRE	Approuvé par	(2024/01/15)
Date			
Tender	KYLE WILSON	Soumission	
Project Manager	Administrateur de projet		
Project no.	No. du projet		
GOC5370560 - R.124213			
Drawing no.	No. du dessin		
A102			

NOTES PARTICULIÈRES DE DÉMOLITION :

NOTE D-01 : DÉMOLIR LE MUR EXISTANT DU PLANCHER À LA DALLE ET/OU DE LA DALLE À LA DALLE ET RECYCLER CONFORMÉMENT AU PLAN DE GESTION DES DÉCHETS APPROUVÉ. L'ENTREPRENEUR EST RESPONSABLE DE COLMATER ET REMETTRE EN ÉTAT / REMPLACER TOUTS ÉLÉMENTS OU MATÉRIAUX ADJACENT ENDOMMAGÉS PENDANT CE PROCESSUS.

NOTE D-02 : VOLET DE SÉCURITÉ MÉTALLIQUE EXISTANT DOIT ÊTRE ENLEVÉ ET RECYCLER CONFORMÉMENT AU PLAN DE GESTION DES DÉCHETS APPROUVÉ.

NOTE D-03 : LES MENUISERIES EXISTANTES DOIVENT ÊTRE RETIRÉS ET RECYCLÉS CONFORMÉMENT AU PLAN DE GESTION DES DÉCHETS APPROUVÉ. L'ENTREPRENEUR EST RESPONSABLE DE COLMATER ET REMETTRE EN ÉTAT LES PLANCHERS ET LES MURS EN CAS DE DOMMAGES SURVENUS PENDANT CE PROCESSUS.

PARTICULAR DEMOLITION NOTES :

NOTE D-01 : DEMOLISH EXISTING WALL FROM SLAB TO CEILING AND/OR FROM SLAB TO SLAB AND RECYCLE ACCORDINGLY AS PER APPROVED WASTE MANAGEMENT PLAN. CONTRACTOR IS RESPONSIBLE TO PATCH AND MAKE GOOD / REPLACE ANY ADJACENT ELEMENTS AND/OR MATERIALS DAMAGED DURING THIS PROCESS.

NOTE D-02 : EXISTING METAL SECURITY SHUTTER IS TO BE REMOVED AND RECYCLED ACCORDINGLY AS PER APPROVED WASTE MANAGEMENT PLAN.

NOTE D-03 : EXISTING MILLWORK IS TO BE REMOVED AND RECYCLE ACCORDINGLY AS PER APPROVED WASTE MANAGEMENT PLAN. THE CONTRACTOR IS RESPONSIBLE TO PATCH AND MAKE GOOD TO FLOORS AND WALLS, WHERE DAMAGE OCCURING DURING THIS PROCESS.

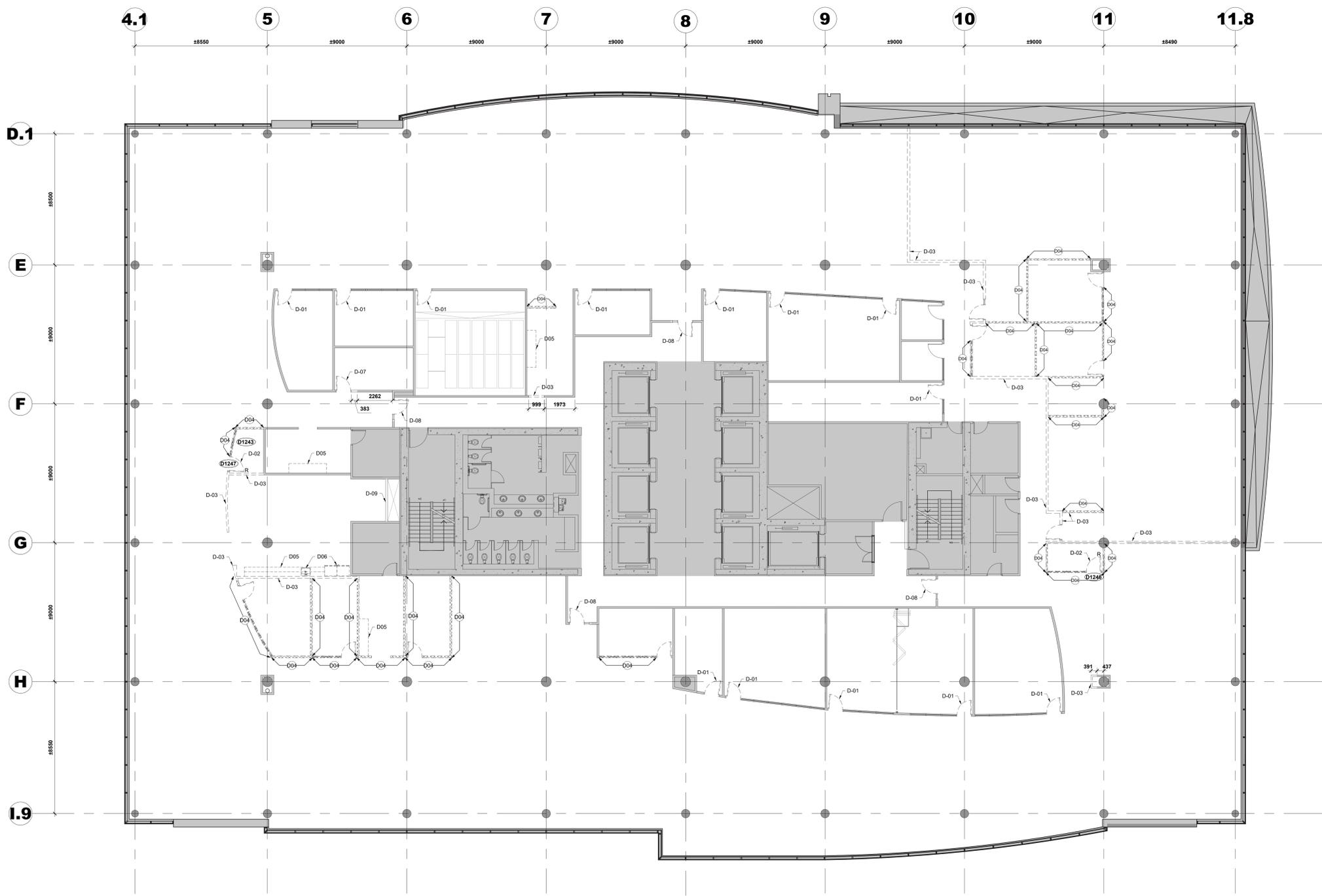
LEGENDE / LEGEND :

■ EXISTANT À DEMEURER / EXISTING TO REMAIN

--- ÉLÉMENT À ENLEVER / DÉMOLIR / ELEMENT TO BE REMOVED / DEMOLISHED

⌋ PORTE EXISTANTE À CONSERVER / EXISTING DOOR TO REMAIN

⌋ PORTE ET CADRE EXISTANT À DÉMOLIR / EXISTING DOOR AND FRAME TO REMOVE



1
A103
PLAN DE DÉMOLITION - 12E ÉTAGE
DEMOLITION PLAN - 12th FLOOR
SCALE/ECH: 1:100

Contractor to verify all dimensions & conditions on site and immediately notify the BGIS Project Manager of all discrepancies.

no.	description	date
08	Émis pour Tender révision 2 / Issued Tender Rev. 2	2024-09-27
07	Émis pour Tender révisé / Issued Revised Tender	2024-08-30
06	Émis pour Tender / Issued Tender	2024-08-07
05	Émis pour Permis / Issued for Permit	2024-07-10
04	99%	2024-05-31
03	66R1	2024-03-15
02	66%	2023-12-12
01	33%	2023-10-16

revisions	description	date
A	A: detail no.	
B	B: location drawing no.	
C	C: drawing no.	

project: ELECTIONS CANADA FITUP

30 Rue Victoria, Gatineau, QC J8X 0A8

drawing: design
PLAN DE DÉMOLITION - 12E ÉTAGE / DEMOLITION PLAN - 12th FLOOR

NOTES PARTICULIÈRES DE DÉMOLITION :

NOTE D-01 : LA PORTE EXISTANTE DOIT ÊTRE RETIRÉE ET RECYCLÉE CONFORMÉMENT AU PLAN DE GESTION DES DÉCHETS APPROUVÉ. ET LA QUINCAILLERIE DOIT ÊTRE CONSERVÉE POUR ÊTRE RÉUTILISÉE SUR LES NOUVELLES PORTES. L'ENTREPRENEUR EST RESPONSABLE DE CONSERVER LE CADRE DE PORTE EXISTANT À SON EMPLACEMENT ACTUEL. PRÊT POUR L'INSTALLATION D'UNE NOUVELLE PORTE.

NOTE D-02 : LA PORTE EXISTANTE, LE CADRE ET TOUTE LA QUINCAILLERIE DOIVENT ÊTRE ENLEVÉS ET ENTREPOSÉS DANS UN ENDROIT DÉSIGNÉ EN VUE D'UNE RÉUTILISATION.

NOTE D-03 : DÉMOLIR LE MUR EXISTANT DU PLANCHER À LA DALLE ET/OU DE LA DALLE À LA DALLE. ET RECYCLER CONFORMÉMENT AU PLAN DE GESTION DES DÉCHETS APPROUVÉ. L'ENTREPRENEUR EST RESPONSABLE DE COLMATER ET REMETTRE EN ÉTAT / REMPLACER TOUTS ÉLÉMENTS OU MATÉRIAUX ADJACENTS ENDOMMAGÉS PENDANT CE PROCESSUS.

NOTE D-04 : LES MURS DÉMONTABLES EXISTANTS DOIVENT ÊTRE SOIGNEUSEMENT RETIRÉS ET STOCKÉS POUR ÊTRE RÉUTILISÉS AILLEURS DANS L'AMÉNAGEMENT. TOUT PANNEAU DE MURS DÉMONTABLE SUR MESURE ET/OU ENDOMMAGÉ, AU-DELÀ DE TOUTE RÉPARATION, DOIT ÊTRE RETIRÉ ET RECYCLÉ CONFORMÉMENT AU PLAN DE GESTION DES DÉCHETS APPROUVÉ.

NOTE D-05 : LES MENUISERIES EXISTANTES DOIVENT ÊTRE RETIRÉES ET RECYCLÉES CONFORMÉMENT AU PLAN DE GESTION DES DÉCHETS APPROUVÉ. L'ENTREPRENEUR EST RESPONSABLE DE COLMATER ET REMETTRE EN ÉTAT LES PLANCHERS ET LES MURS EN CAS DE DOMMAGES SURVENUS PENDANT CE PROCESSUS.

NOTE D-06 : L'APPAREIL EXISTANT ET/OU LE DISPOSITIF PERMANENT DOIVENT ÊTRE RETIRÉS ET RECYCLÉS CONFORMÉMENT AU PLAN DE GESTION DES DÉCHETS APPROUVÉ.

NOTE D-07 : LA PORTE ET LE CADRE EXISTANTS DOIVENT ÊTRE RETIRÉS ET RECYCLÉS CONFORMÉMENT AU PLAN DE GESTION DES DÉCHETS APPROUVÉ. ET LA QUINCAILLERIE DOIT ÊTRE CONSERVÉE POUR ÊTRE RÉUTILISÉE SUR LA NOUVELLE PORTE. L'ENTREPRENEUR DOIT AGRANDIR L'OUVERTURE MURALE EXISTANTE POUR PERMETTRE L'INSTALLATION D'UNE NOUVELLE PORTE DE 965 mm.

NOTE D-08 : LA PORTE, LE CADRE, LE PANNEAU LATÉRAL POUR PORTE ET TOUTS LES ACCESSOIRES DE L'ENTRÉE ET ACTIONNEURS DE PORTE EXISTANTS DOIVENT ÊTRE RETIRÉS ET STOCKÉS DANS UN ENDROIT DÉSIGNÉ EN VUE DE LEUR RÉUTILISATION, À L'EXCEPTION DU DU PANNEAU LATÉRAL QUI DOIT ÊTRE RECYCLÉ HORS SITE CONFORMÉMENT AU PLAN DE GESTION DES DÉCHETS APPROUVÉ. L'ENTREPRENEUR EST RESPONSABLE DE REBOUCHER ET DE RESTAURER OU DE REMPLACER TOUT ÉLÉMENT OU MATÉRIAU ADJACENT ENDOMMAGÉ PENDANT CE PROCESSUS. À LA SUITE DE CETTE OPÉRATION, L'ENTREPRENEUR DOIT AGRANDIR L'OUVERTURE DANS LE MUR POUR PERMETTRE L'INSTALLATION D'UN NOUVEAU PANNEAU DE VERRE LATÉRAL POUR PORTE. VÉRIFIEZ VOUS RÉFÉRER À LA PAGE A800 POUR LE PLANNING DES PORTES IDENTIFIANT LES DIMENSIONS DU PANNEAU LATÉRAL.

NOTE D-09 : L'ENTREPRENEUR DOIT CRÉER UNE OUVERTURE DANS LE MUR AFIN DE RÉALISER LES TRAVAUX DE PLOMBERIE NECESSAIRES DANS LA GAINÉ. SE RÉFÉRER AUX PLANS MÉCANIQUES POUR LES TRAVAUX DE PLOMBERIE REQUIS.

PARTICULAR DEMOLITION NOTES :

NOTE D-01 : THE EXISTING DOOR IS TO BE REMOVED AND RECYCLED ACCORDING TO THE APPROVED WASTE MANAGEMENT PLAN, AND THE HARDWARE IS TO BE RETAINED FOR REUSE ON NEW DOORS. THE CONTRACTOR IS RESPONSIBLE FOR RETAINING THE EXISTING DOOR FRAME IN ITS CURRENT LOCATION, READY FOR THE INSTALLATION OF A NEW DOOR.

NOTE D-02 : EXISTING DOOR, FRAME AND ALL ITS HARDWARE IS TO BE REMOVED, AND STORE IN DESIGNATED LOCATION FOR REUSE.

NOTE D-03 : DEMOLISH EXISTING WALL FROM SLAB TO CEILING AND/OR FROM SLAB TO SLAB AND RECYCLE ACCORDINGLY AS PER APPROVED WASTE MANAGEMENT PLAN. CONTRACTOR IS RESPONSIBLE TO PATCH AND MAKE GOOD / REPLACE ANY ADJACENT ELEMENTS AND/OR MATERIALS DAMAGED DURING THIS PROCESS.

NOTE D-04 : EXISTING DEMOUNTABLE WALLS ARE TO BE METICULOUSLY REMOVED AND STORED AWAY FOR THEIR REUSE ELSE WHERE WITHIN THE FIT-UP. ANY CUSTOM AND/OR DAMAGED DEMOUNTABLE WALL PANEL THAT ARE BEYOND REPAIR ARE TO BE REMOVED AND RECYCLED ACCORDINGLY AS PER APPROVED WASTE MANAGEMENT PLAN.

NOTE D-05 : EXISTING MILLWORK IS TO BE REMOVED AND RECYCLE ACCORDINGLY AS PER APPROVED WASTE MANAGEMENT PLAN. THE CONTRACTOR IS RESPONSIBLE TO PATCH AND MAKE GOOD TO FLOORS AND WALLS, WHERE DAMAGE OCCURING DURING THIS PROCESS.

NOTE D-06 : EXISTING APPLIANCE AND/OR PERMANENT FIXTURE IS TO BE REMOVED AND RECYCLED ACCORDINGLY AS PER APPROVED WASTE MANAGEMENT PLAN.

NOTE D-07 : THE EXISTING DOOR AND FRAME IS TO BE REMOVED AND RECYCLED ACCORDING TO THE APPROVED WASTE MANAGEMENT PLAN, AND THE HARDWARE IS TO BE RETAINED FOR REUSE ON NEW DOOR. THE CONTRACTOR IS TO ENLARGE THE EXISTING WALL OPENING TO ACCOMMODATE THE INSTALLATION OF A NEW 965mm.

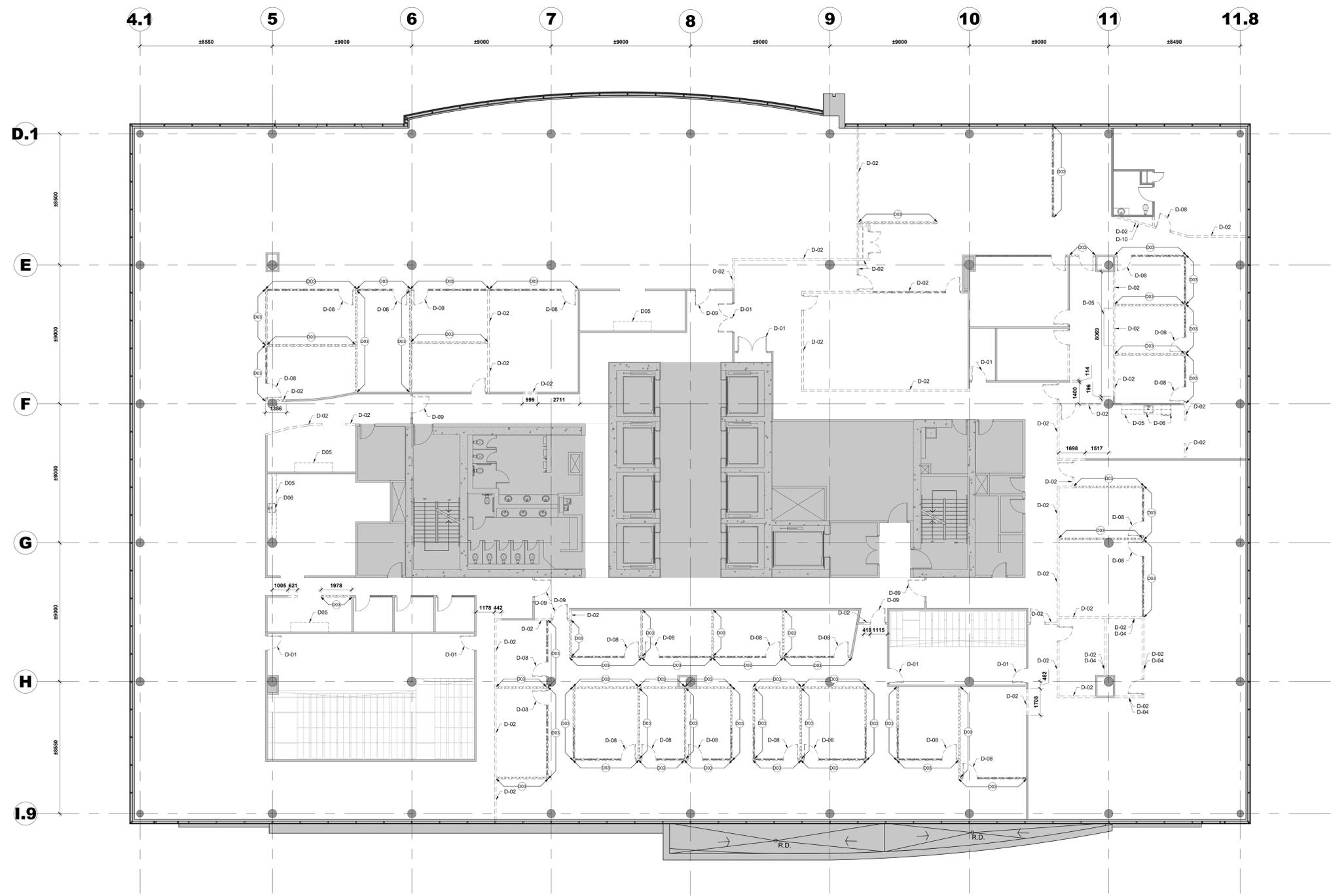
NOTE D-08 : THE EXISTING ENTRANCE SUITE DOOR, FRAME, SIDELIGHT, AND ALL ITS HARDWARE AND ASSOCIATED DOOR SWITCH PLATE ARE TO BE REMOVED AND STORED IN A DESIGNATED LOCATION FOR REUSE. WITH THE EXCEPTION OF THE SIDELIGHT, WHICH IS TO BE RECYCLED OFF-SITE AS PER THE APPROVED WASTE MANAGEMENT PLAN. THE CONTRACTOR IS RESPONSIBLE FOR PATCHING AND MAKING GOOD OR REPLACING ANY ADJACENT ELEMENTS AND/OR MATERIALS DAMAGED DURING THIS PROCESS. FOLLOWING THIS PROCESS, THE CONTRACTOR IS TO ENLARGE THE WALL OPENING TO ACCOMMODATE THE INSTALLATION OF A NEW SIDELIGHT. REFER TO PAGE A800 FOR THE DOOR SCHEDULE IDENTIFYING SIDELIGHT DIMENSIONS.

NOTE D-09 : THE CONTRACTOR IS TO MAKE AN OPENING IN THE WALL IN ORDER TO CONDUCT THE NECESSARY PLUMBING WORK IN THE SHAFT. REFER TO MECHANICAL PLANS FOR THE REQUIRED PLUMBING WORK.

LEGENDE / LEGEND :

- EXISTANT À DEMEURER / EXISTING TO REMAIN
- ÉLÉMENT À ENLEVER / DÉMOLIR / ELEMENT TO BE REMOVED / DEMOLISHED
- MURS DÉMONTABLES À RANGER EN VUE D'UNE RÉUTILISATION / DEMOUNTABLE WALLS TO BE STORED AWAY FOR REUSE
- PORTE EXISTANTE À CONSERVER / EXISTING DOOR TO REMAIN
- PORTE ET CADRE EXISTANT À DÉMOLIR / EXISTING DOOR AND FRAME TO REMOVE
- PORTE EXISTANTE À RÉUTILISER / EXISTING DOOR TO REUSE

Designed By	ROSSMANN ARCHITECTURE INC.	Conçu par	
Date		Date	(2024/01/15)
Drawn By	J. KILLEN	Dessiné par	
Date		Date	(2024/01/15)
Reviewed By	R. BITAR	Examiné par	
Date		Date	(2024/01/15)
Approved By	E. SOULIÈRE	Approuvé par	
Date		Date	(2024/01/15)
Tender	KYLE WILSON	Soumission	
Project Manager		Administrateur de projets	
Project no.		No. du projet	
			GOC5370560 - R-124213
Drawing no.		No. du dessin	
			A103



Contractor to verify all dimensions & conditions on site and immediately notify the BGIS Project Manager of all discrepancies.

no.	description	date
08	Émis pour Tender révision 2 / Issued Tender Rev. 2	2024-09-27
07	Émis pour Tender révisé / Issued Revised Tender	2024-08-30
06	Émis pour Tender / Issued Tender	2024-08-07
05	Émis pour Permis / Issued for Permit	2024-07-10
04	99%	2024-05-31
03	66R1	2024-03-15
02	66R1	2023-12-12
01	33%	2023-10-16

revisions	description	date
A	A: detail no.	
B	B: location drawing no.	
C	C: drawing no.	

project: ELECTIONS CANADA FITUP

30 Rue Victoria, Gatineau, QC J8X 0A8

drawing: dessin

PLAN DE DÉMOLITION - 13E ÉTAGE / DEMOLITION PLAN - 13th FLOOR

Designed By	ROSSMANN ARCHITECTURE INC.	Conçu par	
Date	(2024/01/15)	Dessiné par	
Drawn By	J. KILLEEN	Examiné par	
Reviewed By	R. BITAR	Approuvé par	
Date	(2024/01/15)	Approuvé par	
Approved By	E. SOULIÈRE	Approuvé par	
Date	(2024/01/15)	Approuvé par	
Tender	KYLE WILSON	Approuvé par	
Project Manager	Administrateur de projets	Approuvé par	
Project no.	No. du projet	Approuvé par	
GOC5370560 - R.124213		Approuvé par	
Drawing no.	No. du dessin	Approuvé par	
A104		Approuvé par	

PLAN DE DÉMOLITION - 13E ÉTAGE
DEMOLITION PLAN - 13th FLOOR
1
A104
SCALE / ÉCH: 1:100

NOTES PARTICULIÈRES DE DÉMOLITION :

NOTE D-01 : LA PORTE EXISTANTE DOIT ÊTRE RETIRÉE ET RECYCLÉE CONFORMÉMENT AU PLAN DE GESTION DES DÉCHETS APPROUVÉ, ET LA QUINCAILLERIE DOIT ÊTRE CONSERVÉE POUR ÊTRE RÉUTILISÉE SUR LES NOUVELLES PORTES. L'ENTREPRENEUR EST RESPONSABLE DE CONSERVER LE CADRE DE PORTE EXISTANT À SON EMPLACEMENT ACTUEL, PRÊT POUR L'INSTALLATION D'UNE NOUVELLE PORTE.

NOTE D-02 : DÉMOLIR LE MUR EXISTANT DU PLANCHER À LA DALLE ET/OU DE LA DALLE À LA DALLE, ET RECYCLER CONFORMÉMENT AU PLAN DE GESTION DES DÉCHETS APPROUVÉ. L'ENTREPRENEUR EST RESPONSABLE DE COLMATER ET REMETTRE EN ÉTAT / REMPLACER TOUTS ÉLÉMENTS OU MATÉRIEL ADJACENT ENDOMMAGÉS PENDANT CE PROCESSUS.

NOTE D-03 : DÉMOLIR LE MUR EXISTANT DU PLANCHER À LA DALLE ET/OU DE LA DALLE À LA DALLE, ET RECYCLER CONFORMÉMENT AU PLAN DE GESTION DES DÉCHETS APPROUVÉ. L'ENTREPRENEUR EST RESPONSABLE DE COLMATER ET REMETTRE EN ÉTAT / REMPLACER TOUTS ÉLÉMENTS OU MATÉRIEL ADJACENT ENDOMMAGÉS PENDANT CE PROCESSUS.

NOTE D-04 : L'ENTREPRENEUR EST RESPONSABLE DE RETIRER LA TÔLE D'ACIER AVEC SOUDURES À L'INTÉRIEUR DU MUR EXISTANT ET RECYCLER CONFORMÉMENT AU PLAN DE GESTION DES DÉCHETS APPROUVÉ.

NOTE D-05 : LES MENUISERIE EXISTANTE DOIVENT ÊTRE RETIRÉS ET RECYCLÉS CONFORMÉMENT AU PLAN DE GESTION DES DÉCHETS APPROUVÉ. L'ENTREPRENEUR EST RESPONSABLE DE COLMATER ET REMETTRE EN ÉTAT LES PLANCHERS ET LES MURS EN CAS DE DOMMAGES SURVENUS PENDANT CE PROCESSUS.

NOTE D-06 : LES APPAREILS EXISTANTS ET/OU LE DISPOSITIF PERMANENT DOIVENT ÊTRE RETIRÉS ET RECYCLÉS CONFORMÉMENT AU PLAN DE GESTION DES DÉCHETS APPROUVÉ.

NOTE D-07 : LA PORTE ET LE CADRE EXISTANTS DOIVENT ÊTRE RETIRÉS ET RECYCLÉS CONFORMÉMENT AU PLAN DE GESTION DES DÉCHETS APPROUVÉ, ET LA QUINCAILLERIE DOIT ÊTRE CONSERVÉE POUR ÊTRE RÉUTILISÉE SUR LA NOUVELLE PORTE. L'ENTREPRENEUR DOIT AGRANDIR L'OUVERTURE MURALE EXISTANTE POUR PERMETTRE L'INSTALLATION D'UNE NOUVELLE PORTE DE 965 mm.

NOTE D-08 : L'ENTREPRENEUR DOIT CONSERVER LA QUINCAILLERIE DE LA PORTE APRÈS LE RETRAIT DE LA PORTE ET DU CADRE LA OU APPLICABLE ET L'ENTREPOSE POUR UNE RÉUTILISATION SUR LA NOUVELLE PORTE.

NOTE D-09 : LA PORTE, LE CADRE, LE PANNEAU LATÉRAL POUR PORTE ET TOUTS LES ACCESSOIRES DE L'ENTRÉE EXISTANTE DOIVENT ÊTRE RETIRÉS ET STOCKÉS DANS UN ENDROIT DÉSIGNÉ EN VUE DE LEUR RÉUTILISATION. À L'EXCEPTION DU OU DU PANNEAU LATÉRAL QUI DOIT ÊTRE RECYCLÉ HORS SITE CONFORMÉMENT AU PLAN DE GESTION DES DÉCHETS APPROUVÉ. L'ENTREPRENEUR EST RESPONSABLE DE REBOUCHER ET DE RESTAURER OU DE REMPLACER TOUT ÉLÉMENT OU MATÉRIEL ADJACENT ENDOMMAGÉ PENDANT CE PROCESSUS. À LA SUITE DE CETTE OPÉRATION, L'ENTREPRENEUR DOIT AGRANDIR L'OUVERTURE DANS LE MUR POUR PERMETTRE L'INSTALLATION D'UN NOUVEAU PANNEAU DE VERRE LATÉRAL POUR PORTE. VEUILLEZ VOUS RÉFÉRER À LA PAGE A800 POUR LE PLANNING DES PORTES IDENTIFIANT LES DIMENSIONS DU PANNEAU LATÉRAL.

NOTE D-10 : LE PANNEAU D'ACCÈS EXISTANT ENCASTRÉ DANS LE MUR DOIT ÊTRE RETIRÉ ET ENTREPOSÉ POUR ÇA RÉUTILISATION.

PARTICULAR DEMOLITION NOTES :

NOTE D-01 : THE EXISTING DOOR IS TO BE REMOVED AND RECYCLED ACCORDING TO THE APPROVED WASTE MANAGEMENT PLAN, AND THE HARDWARE IS TO BE RETAINED FOR REUSE ON NEW DOORS. THE CONTRACTOR IS RESPONSIBLE FOR RETAINING THE EXISTING DOOR FRAME IN ITS CURRENT LOCATION, READY FOR THE INSTALLATION OF A NEW DOOR.

NOTE D-02 : DEMOLISH EXISTING WALL FROM SLAB TO CEILING AND/OR FROM SLAB TO SLAB AND RECYCLE ACCORDINGLY AS PER APPROVED WASTE MANAGEMENT PLAN. CONTRACTOR IS RESPONSIBLE TO PATCH AND MAKE GOOD / REPLACE ANY ADJACENT ELEMENTS AND/OR MATERIALS DAMAGED DURING THIS PROCESS.

NOTE D-03 : EXISTING DEMOUNTABLE WALLS ARE TO BE METICULOUSLY REMOVED AND STORED AWAY FOR THEIR REUSE ELSE WHERE WITHIN THE FIT-UP. ANY CUSTOM AND/OR DAMAGED DEMOUNTABLE WALL PANEL THAT ARE BEYOND REPAIR ARE TO BE REMOVED AND RECYCLED ACCORDINGLY AS PER APPROVED WASTE MANAGEMENT PLAN.

NOTE D-04 : CONTRACTOR IS RESPONSIBLE TO REMOVE STEEL SHEET WITH WELDED SEAMS WITHIN EXISTING WALL AND RECYCLE ACCORDINGLY AS PER APPROVED WASTE MANAGEMENT PLAN.

NOTE D-05 : EXISTING MILLWORK IS TO BE REMOVED AND RECYCLE ACCORDINGLY AS PER APPROVED WASTE MANAGEMENT PLAN. THE CONTRACTOR IS RESPONSIBLE TO PATCH AND MAKE GOOD TO FLOORS AND WALLS, WHERE DAMAGE OCCURING DURING THIS PROCESS.

NOTE D-06 : EXISTING APPLIANCE AND/OR PERMANENT FIXTURE IS TO BE REMOVED AND RECYCLE ACCORDINGLY AS PER APPROVED WASTE MANAGEMENT PLAN.

NOTE D-07 : THE EXISTING DOOR AND FRAME IS TO BE REMOVED AND RECYCLED ACCORDING TO THE APPROVED WASTE MANAGEMENT PLAN, AND THE HARDWARE IS TO BE RETAINED FOR REUSE ON NEW DOOR. THE CONTRACTOR IS TO ENLARGE THE EXISTING WALL OPENING TO ACCOMMODATE THE INSTALLATION OF A NEW 965mm.

NOTE D-08 : THE CONTRACTOR IS TO RETAIN THE DOOR HARDWARE AFTER THE REMOVAL OF THE DOOR AND FRAME WHERE APPLICABLE AND STORE IT AWAY FOR REUSE ON THE NEW DOOR.

NOTE D-09 : THE EXISTING ENTRANCE SUITE DOOR, FRAME, SIDELIGHT, AND ALL ITS HARDWARE ARE TO BE REMOVED AND STORED IN A DESIGNATED LOCATION FOR REUSE. WITH THE EXCEPTION OF THE SIDELIGHT, WHICH IS TO BE RECYCLED OFF-SITE AS PER THE APPROVED WASTE MANAGEMENT PLAN. THE CONTRACTOR IS RESPONSIBLE FOR PATCHING AND MAKING GOOD OR REPLACING ANY ADJACENT ELEMENTS AND/OR MATERIALS DAMAGED DURING THIS PROCESS. FOLLOWING THIS PROCESS, THE CONTRACTOR IS TO ENLARGE THE WALL OPENING TO ACCOMMODATE THE INSTALLATION OF A NEW SIDELIGHT. REFER TO PAGE A800 FOR THE DOOR SCHEDULE IDENTIFYING SIDELIGHT DIMENSIONS.

NOTE D-10 : THE EXISTING ACCESS PANEL RECESSED IN THE WALL IS TO BE REMOVED AND STORED FOR REUSE.

LEGENDE / LEGEND :

— EXISTANT À DEMOURER / EXISTING TO REMAIN

--- ÉLÉMENT À ENLEVER / DÉMOLIR / ELEMENT TO BE REMOVED / DEMOLISHED

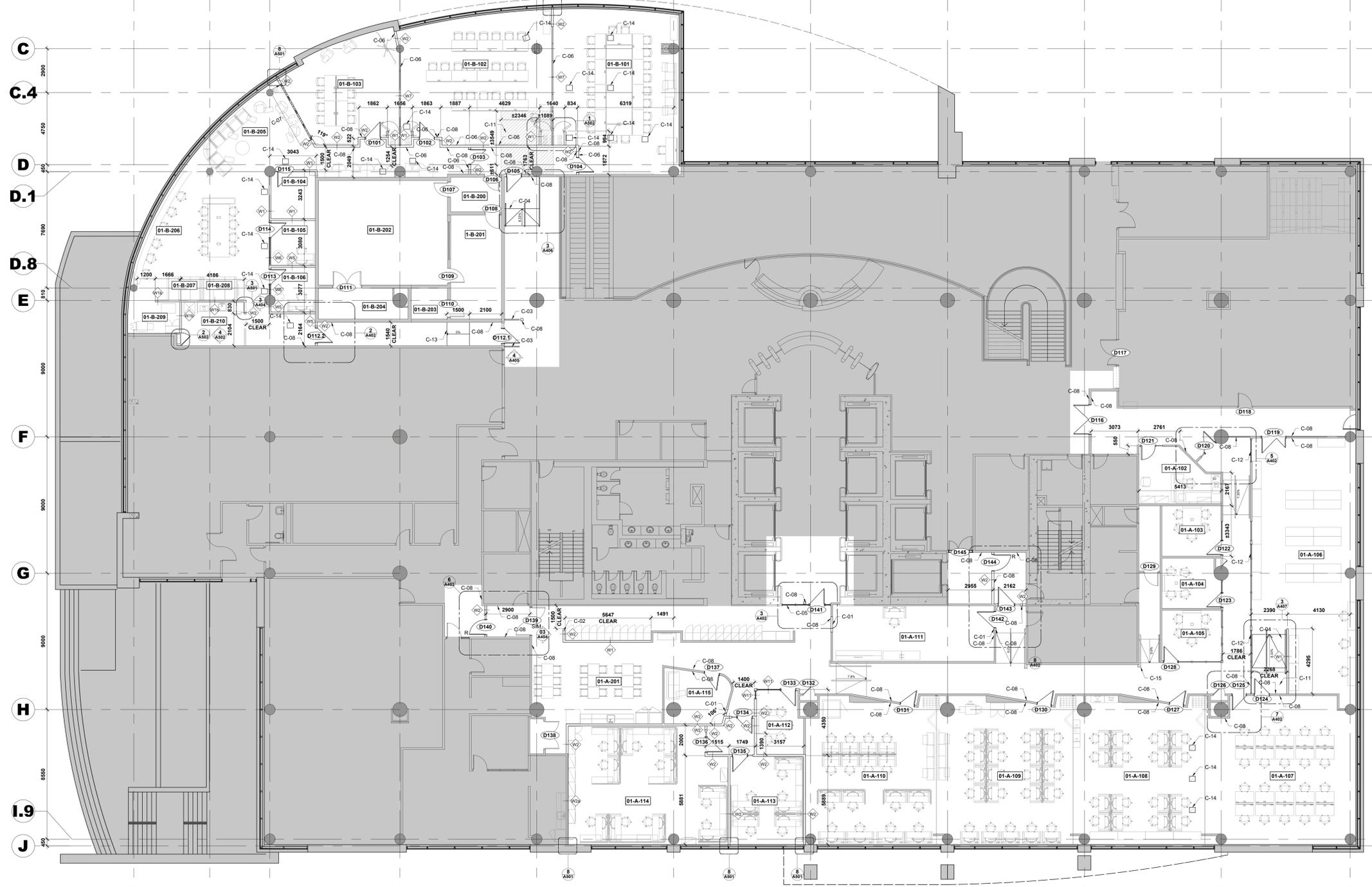
□ MURS DÉMONTABLES À RANGER EN VUE D'UNE RÉUTILISATION / DEMOUNTABLE WALLS TO BE STORED AWAY FOR REUSE

— PORTE EXISTANTE À CONSERVER / EXISTING DOOR TO REMAIN

— PORTE ET CADRE EXISTANT À DÉMOLIR / EXISTING DOOR AND FRAME TO REMOVE



3 3.6 4.1 5 6 7 8 9 10 11 11.8
5000 3950 8550 9000 9000 9000 9000 9000 8490



Contractor to verify all dimensions & conditions on site and immediately notify the BGIS Project Manager of all discrepancies.

no.	description	date
08	Emis pour Tender revision 2 / Issued Tender Rev. 2	2024-09-27
07	Emis pour Tender revise / Issued Revised Tender	2024-08-30
06	Emis pour Tender / Issued Tender	2024-08-07
05	Emis pour Permis / Issued for Permit	2024-07-10
04	99%	2024-05-31
03	66R1	2024-03-15
02	66%	2023-12-12
01	33%	2023-10-16

A	A
C	B

project ELECTIONS CANADA FITUP project

30 Rue Victoria, Gatineau, QC J8X 0A8

drawing PLAN CONSTRUCTION - 1E ÉTAGE / CONSTRUCTION PLAN - 1ST FLOOR
dessin

Designed By	ROSSMANN ARCHITECTURE INC.	Conçu par	
Date		Dessiné par	(2024/01/15)
Drawn By	J. KILLEN	Examiné par	(2024/01/15)
Date		Approuvé par	(2024/01/15)
Reviewed By	R. BITAR	Approuvé par	(2024/01/15)
Date		Approuvé par	(2024/01/15)
Approved By	E. SOULIÈRE	Approuvé par	(2024/01/15)
Date		Approuvé par	(2024/01/15)
Tender	KYLE WILSON	Approuvé par	(2024/01/15)
Project Manager	Administrateur de projets	Approuvé par	(2024/01/15)
Project no.	GOC5370560 - R.124213	No. du projet	
Drawing no.	A105	No. du dessin	

1 PLAN DE CONSTRUCTION - 1E ÉTAGE
CONSTRUCTION PLAN - 1ST FLOOR
SCALE / ÉCHE: 1:100

NOTES PARTICULIÈRES DE CONSTRUCTION :

NOTE C-01 : L'ENTREPRENEUR EST RESPONSABLE DE S'ASSURER QUE LA NOUVELLE CLOISON A UNE COMPOSITION IDENTIQUE À CELLE DU MUR ADJACENT, AFIN DE MAINTENIR L'ÉPAISSEUR APPROPRIÉE.

NOTE C-02 : NOUVELLE CLOISON DOIT AVOIR UN ENFONCEMENT DE 120mm POUR ACCUEILLIR UN DAE ET UNE TROUSSE DE PREMIERS SOINS. LE DAE ET L'ÉQUIPEMENTS DE PREMIERS SOINS DOIVENT ÊTRE INSTALLÉ À UNE HAUTEUR MAXIMALE DE 1200 mm AU-DESSUS DE LA SURFACE DU SOL.

NOTE C-03 : NOUVEAUX GARDE-CORPS DÉTECTABLES AUX CANNELES. LA PREMIÈRE BARRE HORIZONTALE DANS LE GARDE-CORPS DOIT ÊTRE À UNE HAUTEUR MAXIMALE DE 685 mm AU-DESSUS DE LA SURFACE DU SOL.

NOTE C-04 : NOUVELLE RAMPE PERMANENT DOIT ÊTRE INSTALLÉE. LA RAMPE DOIT AVOIR UNE PENTE D'INCLINAISON AVEC UN RAPPORT ENTRE 1:12 (8.33 %).

NOTE C-05 : NOUVEAU SYSTÈME DE VITRAGE À INSTALLER. DALLE À DALLE

NOTE C-06 : NOUVELLE CLOISON AMOVIBLE. CLOISONS MOBILES ET/OU CLOISON EN PLÂTRE PLEIN DOIVENT ÊTRE INSTALLÉES AVEC UNE BAFFLE SOUS LE PLANCHER SURÉLEVÉ EXISTANT. SE RÉFÉRER À LA PAGE A402 POUR LES DÉTAILS DE CLOISON DE PLANCHER SURÉLEVÉ.

NOTE C-07 : L'ENTREPRENEUR EST CHARGÉ DE RÉINSTALLER LES CLOISONS DÉMONTABLES QUI ONT ÉTÉ STOCKÉES POUR LEUR RÉUTILISATION. AU COURS DE CE PROCESSUS, L'ENTREPRENEUR EST RESPONSABLE DE FOURNIR ET D'INSTALLER TOUT MATÉRIEL, ACCESSOIRE ET FAÇADE MANQUANTE(ET/OU ENDOMMAGÉ(E)).

NOTE C-08 : NOUVELLE PLAQUE D'INTERRUPTEUR À INSTALLER. CE RÉFÈRE AU CALENDRIER DES PORTES À LA PAGE A800 ET POUR LES TYPES D'INTERRUPTEURS ET À LA PAGE A402 POUR LES ÉLÉVATIONS.

NOTE C-09 : PLAQUE D'INTERRUPTEUR EXISTANTE DOIT ÊTRE CONSERVÉE À SON EMPLACEMENT ACTUEL ET CONNECTÉE À LA NOUVELLE PORTE. SI APPLICABLE, VEUILLEZ VOUS RÉFÉRER AU CALENDRIER DES PORTES À LA PAGE A800 POUR PLUS D'INFORMATIONS.

NOTE C-10 : PLAQUE D'INTERRUPTEUR DE PORTE EXISTANT DOIT ÊTRE RÉINSTALLÉ À UN NOUVEL EMPLACEMENT CONFORME À LA NORME CSA.

NOTE C-11 : UN NOUVEAU SYSTÈME DE PLANCHER SURÉLEVÉ DOIT ÊTRE INSTALLÉ POUR CORRESPONDRE AU TYPE, À LA FINITION ET AU STYLE DU PLANCHER SURÉLEVÉ EXISTANT DANS LES PIÈCES ADJACENTES.

NOTE C-12 : L'ENTREPRENEUR DOIT INSTALLER DES CLOISONS VITRÉES PLEINE HAUTEUR IDENTIQUES À CELLES EXISTANTES ADJACENTES POUR COMBLER L'EMPLACEMENT PRÉCÉDENT DES PORTES.

NOTE C-13 : NOUVELLE PENTE DE CIRCULATION AVEC UN RATIO DE 1:20 (5%), AVEC UNE BANDE CONTRASTANTE EN HAUT ET EN BAS DE LA PENTE.

NOTE C-14 : NOUVELLE TULE DE PLANCHER SURÉLEVÉ À INSTALLER ET CORRESPONDRE AU TYPE, À LA FINITION ET AU STYLE DES TULES SURÉLEVÉS ADJACENTES EXISTANTS. SE RÉFÉRER AUX PLANS ÉLECTRIQUES POUR L'EMPLACEMENT SPÉCIFIQUE DU MONUMENT DE SOL À RETIRER.

NOTE C-15 : NOUVELLE MAIN COURANTE À UNE HAUTEUR DE 920 mm, DE 38 mm DE DIAMÈTRE, AVEC UN ESPACE MINIMUM DE 35 mm ENTRE LA MAIN COURANTE ET LE MUR. PRÉVOIR UNE EXTENSION DE 300 mm EN HAUT ET EN BAS DE LA RAMPE EXISTANTE.

PARTICULAR CONSTRUCTION NOTES :

NOTE C-01 : THE CONTRACTOR IS RESPONSIBLE FOR ENSURING THAT THE NEW WALL HAS AN IDENTICAL WALL COMPOSITION TO THE ADJACENT WALL IN ORDER TO MAINTAIN THE PROPER THICKNESS.

NOTE C-02 : NEW WALL IS TO HAVE A 120mm INSET TO ACCOMMODATE AN AED AND FIRST-AID EQUIPMENT. AED AND FIRST-AID EQUIPMENT IS TO BE INSTALLED AT A HEIGHT OF NO MORE THAN 1200mm FROM THE FLOOR FINISH.

NOTE C-03 : NEW CANE-DETECTABLE GUARDRAILS. THE FIRST HORIZONTAL BAR IN THE GUARDRAIL IS TO BE AT A MAXIMUM HEIGHT OF 685 mm ABOVE THE FLOOR SURFACE.

NOTE C-04 : NEW PERMANENT RAMP TO BE INSTALLED. RAMP IS TO HAVE A RUNNING SLOPE WITH A RATIO BETWEEN 1:12 (8.33%).

NOTE C-05 : NEW GLAZING SYSTEM TO BE INSTALLED. SLAB TO SLAB

NOTE C-06 : NEW DEMOUNTABLE WALL. MOVABLE WALL AND/OR SOLID GYPSUMBOARD WALL IS TO BE INSTALLED WITH A BAFFLE BELOW EXISTING RAISED FLOOR. REFER TO PAGE A402 FOR RAISED FLOOR PARTITION DETAILS.

NOTE C-07 : THE CONTRACTOR IS TO RE-INSTALL DEMOUNTABLE WALLS THAT WERE STORED AWAY FOR THEIR REUSE DURING THIS PROCESS. THE CONTRACTOR IS RESPONSIBLE TO PROVIDE AND INSTALL ANY MISSING AND/OR DAMAGED HARDWARE, ACCESSORIES, AND FASCIAS.

NOTE C-08 : NEW DOOR SWITCH PLATE TO BE INSTALLED. REFER TO DOOR SCHEDULE ON PAGE A800 FOR SWITCH PLATE TYPES AND PAGE A402 FOR ELEVATIONS.

NOTE C-09 : EXISTING DOOR SWITCH PLATE TO BE RETAINED IN ITS CURRENT LOCATION AND CONNECTED TO THE NEW DOOR, IF APPLICABLE. REFER TO THE DOOR SCHEDULE ON PAGE A800 FOR FURTHER INFORMATION.

NOTE C-10 : EXISTING DOOR OPERATOR TO BE REINSTALLED AT NEW LOCATION COMPLIANT WITH CSA

NOTE C-11 : NEW RAISED FLOOR SYSTEM IS TO BE INSTALLED TO MATCH THE TYPE, FINISH, AND STYLE OF THE EXISTING RAISED FLOOR IN ADJACENT ROOMS.

NOTE C-12 : THE CONTRACTOR IS TO INSTALL IDENTICAL FULL-HEIGHT GLAZED PARTITIONS AS THE EXISTING ADJACENT ONES TO FILL IN THE PREVIOUS LOCATION OF DOORS.

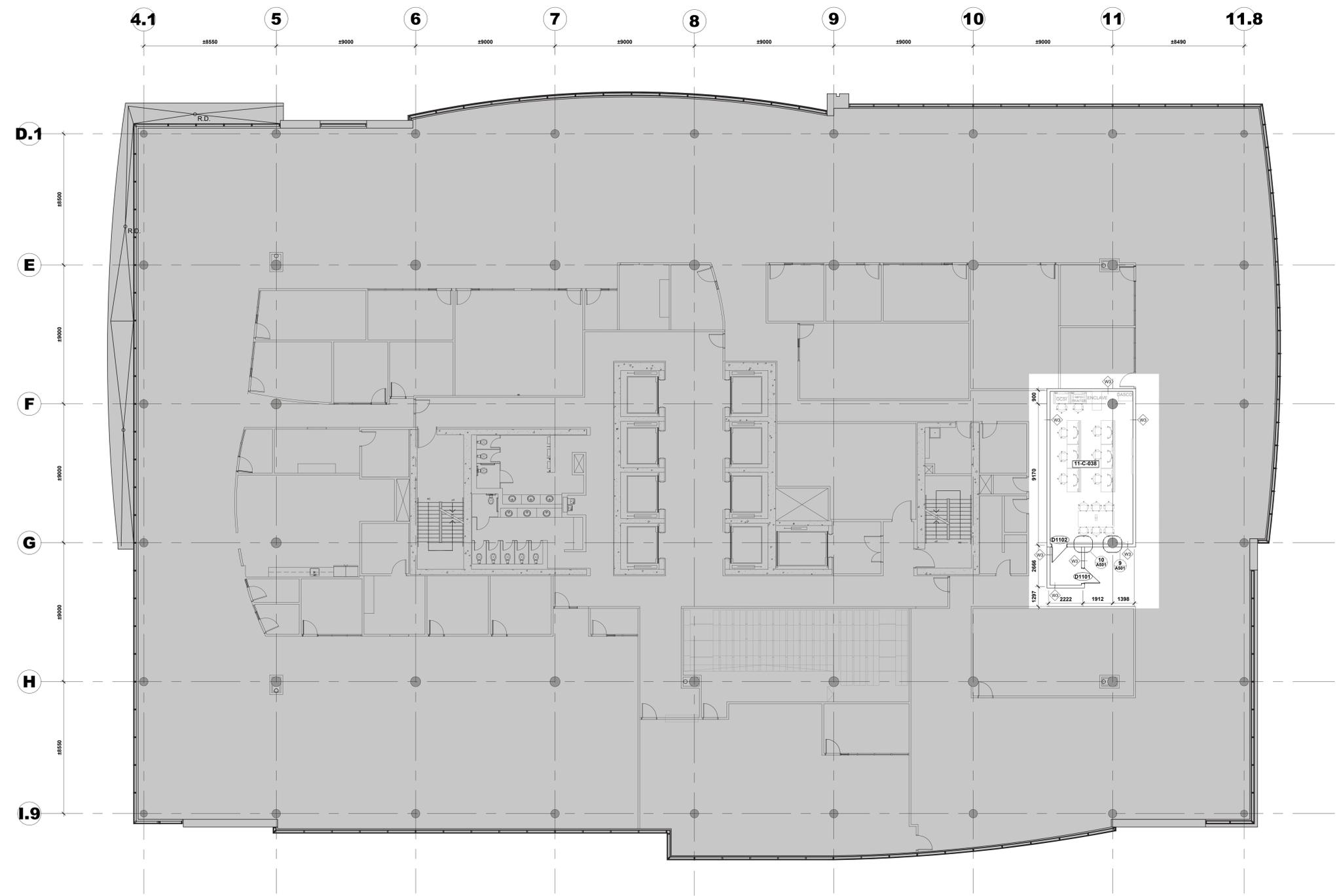
NOTE C-13 : NEW RUNNING SLOPE WITH A RATIO OF 1:20 (5%), HAVING A COLOUR-CONTRASTING STRIP AT THE TOP AND BOTTOM OF THE SLOPE.

NOTE C-14 : NEW RAISED FLOOR TILE TO BE INSTALLED TO MATCH THE TYPE, FINISH, AND STYLE OF ADJACENT EXISTING RAISED TILES. REFER TO ELECTRICAL PLANS FOR THE SPECIFIC LOCATION OF THE FLOOR MONUMENT BEING REMOVED.

NOTE C-15 : NEW HANDRAIL @ 920mm HIGH, 38mm DIA. AND 35mm MIN GAP BETWEEN HANDRAIL AND WALL. PROVIDE 300mm EXTENSION AT TOP AND BOTTOM OF THE EXISTING RAMP.

LEGENDE / LEGEND :

- EXISTANT À DÉMOURER / EXISTING TO REMAIN
- NOUVEAU SYSTÈME DE PLANCHER SURÉLEVÉ ET/OU TULES / NEW RAISED FLOOR SYSTEM AND/OR TILES
- NOUVEAU MUR EN GYPSE ET DÉMONTABLES / NEW GYPSUM BOARD AND DEMOUNTABLE WALL
- RÉUTILISATION DES MURS DÉMONTABLES EXISTANTS / EXISTING DEMOUNTABLE WALLS BEING REUSED
- PORTE EXISTANTE À CONSERVER / EXISTING DOOR TO REMAIN
- RÉINSTALLATION D'UNE PORTE EXISTANTE / EXISTING DOOR BEING REINSTALLED
- NOUVELLE PORTE / NEW DOOR
- TYPE DE MUR / WALL TYPE



Contractor to verify all dimensions & conditions on site and immediately notify the BGIS Project Manager of all discrepancies.

08	Émis pour Tender révision 2 / Issued Tender Rev. 2	2024-09-27
07	Émis pour Tender révisé / Issued Revised Tender	2024-08-30
06	Émis pour Tender / Issued Tender	2024-08-07
05	Émis pour Permis / Issued for Permit	2024-07-10
04	99%	2024-05-31
03	66R1	2024-03-15
02	66%	2023-12-12
01	33%	2023-10-16
revisions	description	date

A	A
C	B C

project ELECTIONS CANADA FITUP project

30 Rue Victoria, Gatineau, QC J8X 0A8

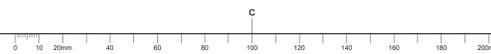
drawing **PLAN DE CONSTRUCTION - 11E ÉTAGE / CONSTRUCTION PLAN - 11th FLOOR** dessin

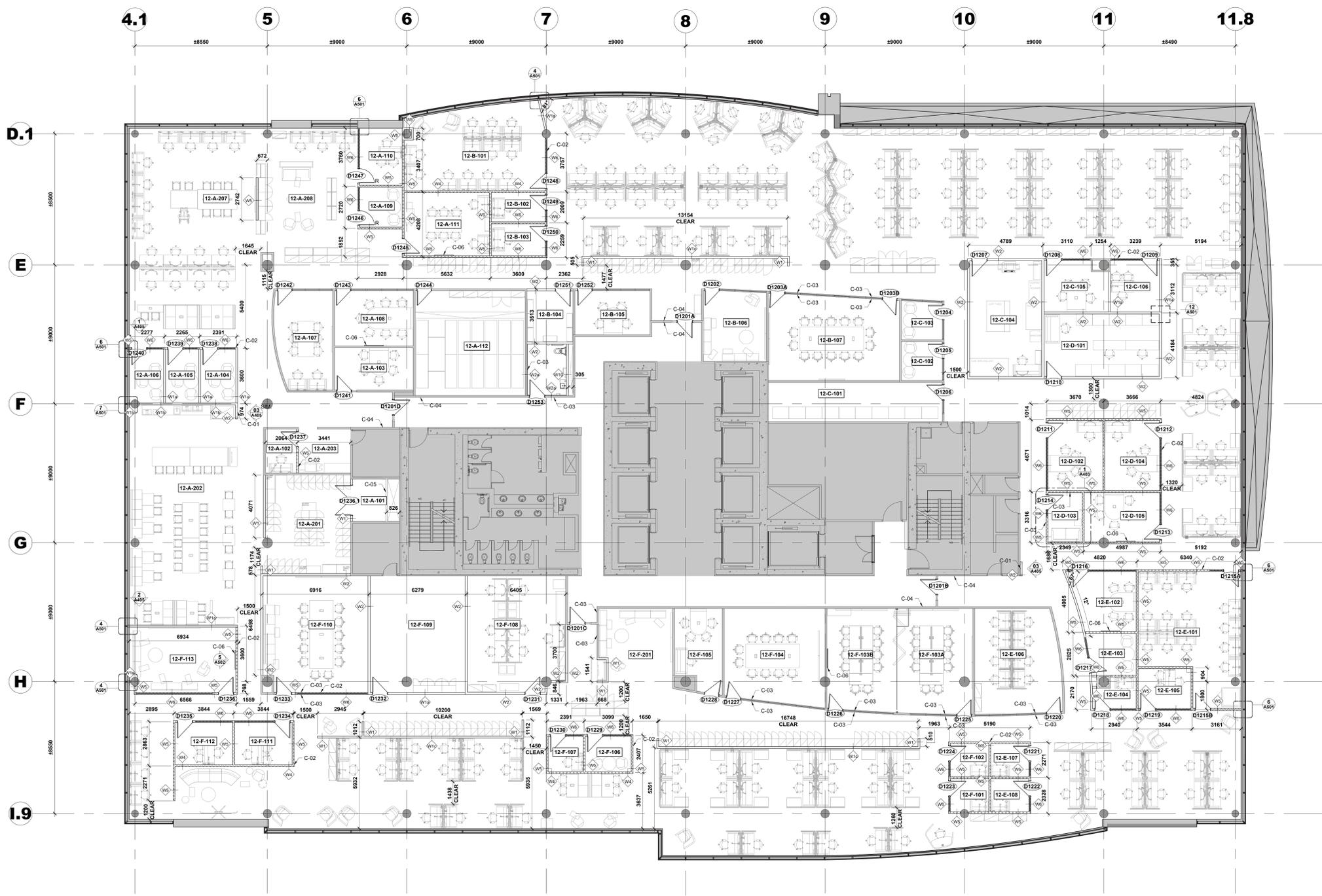
Designed By	ROSSMANN ARCHITECTURE INC.	Conçu par	(2024/01/15)
Date			
Drawn By	J. KILLEEN	Dessiné par	(2024/01/15)
Date			
Reviewed By	R. BITAR	Examiné par	(2024/01/15)
Date			
Approved By	E. SOULIÈRE	Approuvé par	(2024/01/15)
Date			
Tender	KYLE WILSON	Soumission	
Project Manager	Administrateur de projet		
Project no.	GOC5370560 - R.124213	No. du projet	
Drawing no.	A106	No. du dessin	

1
A106
 PLAN DE CONSTRUCTION - 11E ÉTAGE
 CONSTRUCTION PLAN - 11th FLOOR
 SCALE / ÉCH: 1:100

LEGENDE / LEGEND :

- EXISTANT À DEMEURER / EXISTING TO REMAIN
- NOUVEAU MUR EN GYPSE ET DÉMONTABLES / NEW GYPSUM BOARD AND DEMOUNTABLE WALL
- PORTE EXISTANTE À CONSERVER / EXISTING DOOR TO REMAIN
- NOUVELLE PORTE / NEW DOOR
- TYPE DE MUR / WALL TYPE





Contractor to verify all dimensions & conditions on site and immediately notify the BGIS Project Manager of all discrepancies.

no.	description	date
08	Émis pour Révision 2 / Issued Tender Rev. 2	2024-09-27
07	Émis pour Tender revise / Issued Revised Tender	2024-08-30
06	Émis pour Tender / Issued Tender	2024-08-07
05	Émis pour Permis / Issued for Permit	2024-07-10
04	99%	2024-05-31
03	66R1	2024-03-15
02	66%	2023-12-12
01	33%	2023-10-16

revisions	description	date
A	A: detail no. / no. du détail	
B	B: location drawing no. / sur dessin no.	
C	C: drawing no. / dessin no.	

project: ELECTIONS CANADA FITUP

30 Rue Victoria, Gatineau, QC J8X 0A8

PLAN CONSTRUCTION - 12E ÉTAGE / CONSTRUCTION PLAN - 12th FLOOR

Designed By	ROSSMANN ARCHITECTURE INC.	Conçu par	
Date			(2024/01/15)
Drawn By	J. KILLEEN	Dessiné par	
Date			(2024/01/15)
Reviewed By	R. BITAR	Examiné par	
Date			(2024/01/15)
Approved By	E. SOULIÈRE	Approuvé par	
Date			(2024/01/15)
Tender	KYLE WILSON	Soumission	

Project Manager: Administrateur de projets
Project no.: No. du projet
GOC5370560 - R.124213

Drawing no.: No. du dessin
A107

PLAN DE CONSTRUCTION - 12E ÉTAGE
CONSTRUCTION PLAN - 12th FLOOR
SCALE: FECH: 1:100

NOTES PARTICULIÈRES DE CONSTRUCTION :

NOTE C-01 : NOUVELLE CLOISON DOIT AVOIR UN ENFONCEMENT DE 120mm POUR ACCUEILLIR UN DAE ET UNE TROUSSE DE PREMIERS SOINS. LE DAE ET L'ÉQUIPEMENTS DE PREMIERS SOINS DOIVENT ÊTRE INSTALLÉ À UNE HAUTEUR MAXIMALE DE 1200 mm AU-DESSUS DE LA SURFACE DU SOL.

NOTE C-02 : L'ENTREPRENEUR EST CHARGÉ DE RÉINSTALLER LES CLOISONS DÉMONTABLES QUI ONT ÉTÉ STOCKÉES POUR LEUR RÉUTILISATION. AU COURS DE CE PROCESSUS, L'ENTREPRENEUR EST RESPONSABLE DE FOURNIR ET D'INSTALLER TOUT MATÉRIEL, ACCESSOIRE ET FAÇADE MANQUANT(E) ET/OU ENDOMMAGÉ(E).

NOTE C-03 : NOUVELLE PLAQUE D'INTERRUPTEUR À INSTALLER. CE RÉFÈRE AU CALENDRIER DES PORTES À LA PAGE A800 ET POUR LES TYPES D'INTERRUPTEURS ET À LA PAGE A402 POUR LES ÉLEVATIONS.

NOTE C-04 : PLAQUE D'INTERRUPTEUR EXISTANTE DOIT ÊTRE CONSERVÉE À SON EMPLACEMENT ACTUEL ET CONNECTÉE À LA NOUVELLE PORTE. SI APPLICABLE, VEUILLEZ VOUS RÉFÉRER AU CALENDRIER DES PORTES À LA PAGE A800 POUR PLUS D'INFORMATIONS.

NOTE C-05 : L'ENTREPRENEUR DOIT REBOUCHER L'OUVERTURE FAITE POUR LES TRAVAUX DE PLOMBERIE. LA COMPOSITION POUR COMBLER L'OUVERTURE DU MUR DOIT CORRESPONDER À L'ASSEMBLAGE EXISTANT. UNE FOIS CETTE ÉTAPE TERMINÉE, L'ENTREPRENEUR DOIT PRÉPARER LE MUR POUR UNE NOUVELLE FINITION DE PEAINTURE. SE RÉFÉRER AU PLAN DE DESIGN INTÉRIEUR POUR LA FINITION DU MUR.

NOTE C-06 : UN NOUVEAU TABLEAU BLANC DE 1219mm x 914mm DOIT ÊTRE INSTALLÉ SUR LA CLOISON DÉMONTABLE. VEUILLEZ CONSULTER LA PAGE A502 POUR LES DÉTAILS DE MONTAGE.

PARTICULAR CONSTRUCTION NOTES :

NOTE C-01 : NEW WALL IS TO HAVE A 120mm INSET TO ACCOMMODATE AN AED AND FIRST-AID EQUIPMENT. AED AND FIRST-AID EQUIPMENT IS TO BE INSTALLED AT A HEIGHT OF NO MORE THAN 1200mm FROM THE FLOOR FINISH.

NOTE C-02 : THE CONTRACTOR IS TO RE-INSTALL DEMOUNTABLE WALLS THAT WERE STORED AWAY FOR THEIR REUSE. DURING THIS PROCESS, THE CONTRACTOR IS RESPONSIBLE TO PROVIDE AND INSTALL ANY MISSING AND/OR DAMAGED HARDWARE, ACCESSORIES, AND FASCIAS.

NOTE C-03 : NEW DOOR SWITCH PLATE TO BE INSTALLED. REFER TO DOOR SCHEDULE ON PAGE A800 FOR SWITCH PLATE TYPES AND PAGE A402 FOR ELEVATIONS.

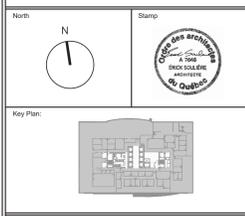
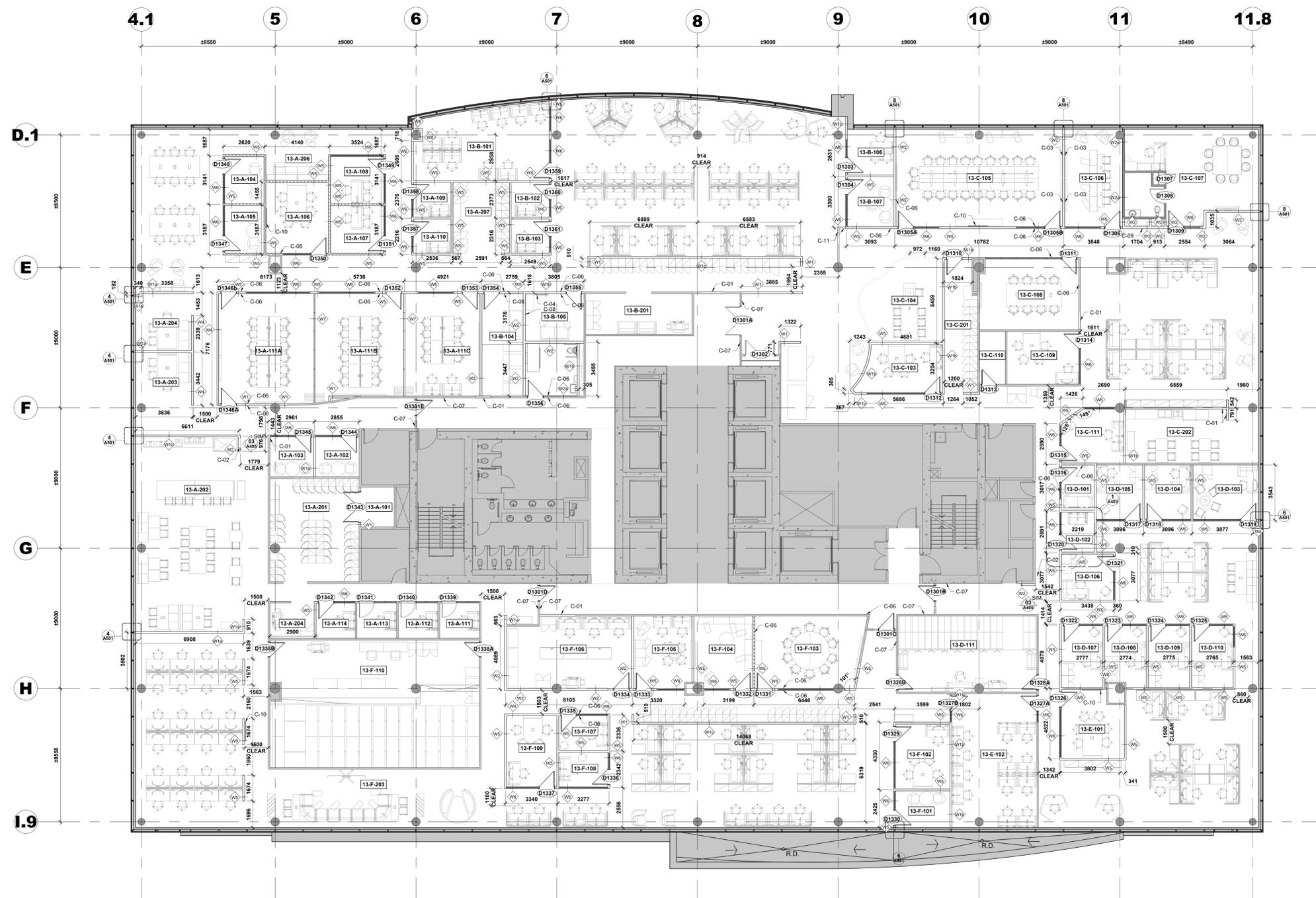
NOTE C-04 : EXISTING DOOR SWITCH PLATE TO BE RETAINED IN ITS CURRENT LOCATION AND CONNECTED TO THE NEW DOOR. IF APPLICABLE, REFER TO THE DOOR SCHEDULE ON PAGE A800 FOR FURTHER INFORMATION.

NOTE C-05 : THE CONTRACTOR IS TO PATCH THE OPENING THAT WAS MADE FOR PLUMBING WORK. THE COMPOSITION TO FILL THE WALL OPENING IS TO MATCH THE EXISTING ASSEMBLY. ONCE THIS STEP IS DONE, THE CONTRACTOR IS REQUIRED TO PREPARE THE WALL FOR A NEW PAINT FINISH. REFER TO INTERIOR DESIGN FOR WALL FINISH.

NOTE C-06 : NEW 1219mm x 914mm MARKERBOARD IS TO BE INSTALLED ON THE DEMOUNTABLE PARTITION. REFER TO PAGE A502 FOR MOUNTING DETAILS.

LEGENDE / LEGEND :

—	EXISTANT À DEMEURER / EXISTING TO REMAIN
—	NOUVEAU MUR EN GYPSE ET DÉMONTABLE / NEW GYPSUM BOARD AND DEMOUNTABLE WALL
—	RÉUTILISATION DES MURS DÉMONTABLES EXISTANTS / EXISTING DEMOUNTABLE WALLS BEING REUSED
—	PORTE EXISTANTE À CONSERVER / EXISTING DOOR TO REMAIN
—	RÉINSTALLATION D'UNE PORTE EXISTANTE / EXISTING DOOR BEING REINSTALLED
—	NOUVELLE PORTE / NEW DOOR
—	TYPE DE MUR / WALL TYPE



Contractor to verify all dimensions & conditions on site and immediately notify the BGIS Project Manager of all discrepancies.

no.	description	date
08	Emis pour Tender revision 2 / Issued Tender Rev. 2	2024-09-27
07	Emis pour Tender revise / Issued Revised Tender	2024-08-30
06	Emis pour Tender / Issued Tender	2024-08-07
05	Emis pour Permis / Issued for Permit	2024-07-10
04	99%	2024-05-31
03	66R1	2024-03-15
02	66%	2023-12-12
01	33%	2023-10-16

revision	description	date
A	A: detail no. no. du détail	
B	B: location drawing no. sur dessin no.	
C	C: drawing no. dessin no.	

project: ELECTIONS CANADA FITUP

30 Rue Victoria, Gatineau, QC J8X 0A8

drawing: PLAN DE CONSTRUCTION - 13E ÉTAGE / CONSTRUCTION PLAN - 13th FLOOR

Designed By	ROSSMANN ARCHITECTURE INC.	Conçu par	
Date		(2024/01/15)	
Drawn By	J. KILLEEN	Dessiné par	
Date		(2024/01/15)	
Reviewed By	R. BITAR	Examiné par	
Date		(2024/01/15)	
Approved By	E. SOULIÈRE	Approuvé par	
Date		(2024/01/15)	
Tender	KYLE WILSON	Soumission	
Project Manager		Administrateur de projets	
Project no.		No. du projet	
		GOC5370560 - R.124213	
Drawing no.		No. du dessin	
		A108	

PLAN DE CONSTRUCTION - 13E ÉTAGE
CONSTRUCTION PLAN - 13th FLOOR
SCALE: FECH: 1:100

NOTES PARTICULIÈRES DE CONSTRUCTION :

NOTE C-01 : L'ENTREPRENEUR EST RESPONSABLE DE S'ASSURER QUE LA NOUVELLE CLOISON A UNE COMPOSITION IDENTIQUE À CELLE DU MUR ADJACENT, AFIN DE MAINTENIR L'ÉPAISSEUR APPROPRIÉE.

NOTE C-02 : NOUVELLE CLOISON DOIT AVOIR UN ENFONCEMENT DE 120mm POUR ACCUEILLIR UN DAE ET UNE TROUSSE DE PREMIERS SOINS. LE DAE ET L'ÉQUIPEMENTS DE PREMIERS SOINS DOIVENT ÊTRE INSTALLÉ À UNE HAUTEUR MAXIMALE DE 1200 mm AU-DESSUS DE LA SURFACE DU SOL.

NOTE C-03 : NOUVEAU SUPPORT À INSTALLER ENTRE LES MONTANTS. SE RÉFÉRER AUX DESSINS DE SÉCURITÉ (AV) POUR LA HAUTEUR DU MONTAGE, LES DIMENSIONS ET LES ÉLÉVATIONS.

NOTE C-04 : UNE NOUVELLE BARRE D'APPUI EN FORME DE L EST À INSTALLER DE MANIÈRE À CE QUE LE COMPOSANT HORIZONTAL SOIT À UNE HAUTEUR DE 750 À 850 mm AU-DESSUS DU REVÈTEMENT DE SOL.

NOTE C-05 : L'ENTREPRENEUR EST CHARGÉ DE RÉINSTALLER LES CLOISONS DÉMONTABLES QUI ONT ÉTÉ STOCKÉES POUR LEUR RÉUTILISATION AU COURS DE CE PROCESSUS. L'ENTREPRENEUR EST RESPONSABLE DE FOURNIR ET D'INSTALLER TOUT MATÉRIEL ACCESSOIRE ET FAÇADE MANQUANT(E) ET/OU ENDOMMAGÉ(E).

NOTE C-06 : NOUVELLE PLAQUE D'INTERRUPTEUR À INSTALLER. CE RÉFÉRÉ AU CALENDRIER DES PORTES À LA PAGE A800 ET POUR LES TYPES D'INTERRUPTEURS ET À LA PAGE A402 POUR LES ÉLÉVATIONS.

NOTE C-07 : PLAQUE D'INTERRUPTEUR EXISTANTE DOIT ÊTRE CONSERVÉE À SON EMPLACEMENT ACTUEL ET CONNECTÉE À LA NOUVELLE PORTE. SI APPLICABLE, VEUILLEZ VOUS RÉFÉRER AU CALENDRIER DES PORTES À LA PAGE A800 POUR PLUS D'INFORMATIONS.

NOTE C-08 : NOUVEAU SÈCHE-MAINS CONFORME À LA NORME CSA 6.2.4.4

NOTE C-09 : LE PANNEAU D'ACCÈS QUI A ÉTÉ ENTREPOSÉ POUR RÉUTILISATION DOIT ÊTRE RÉINSTALLÉ DANS LE NOUVEAU MUR POUR DONNER ACCÈS À LA GAINÉ. L'ENTREPRENEUR EST RESPONSABLE DE RÉPARER ET DE COLMATER TOUT DOMMAGE CAUSÉ AU NOUVEAU MUR PENDANT CE PROCESSUS.

NOTE C-10 : UN NOUVEAU TABLEAU BLANC DE 1219mm x 914mm DOIT ÊTRE INSTALLÉ SUR LA CLOISON DÉMONTABLE. VEUILLEZ CONSULTER LA PAGE A502 POUR LES DÉTAILS DE MONTAGE.

NOTE C-11 : DEMI-MUR EN MENUISERIE AVEC LATTES DE BOIS. VOIR 13 / A501. RÉFÉRER AU DESIGN D'INTÉRIEUR.

PARTICULAR CONSTRUCTION NOTES :

NOTE C-01 : THE CONTRACTOR IS RESPONSIBLE FOR ENSURING THAT THE NEW WALL HAS AN IDENTICAL WALL COMPOSITION TO THE ADJACENT WALL, IN ORDER TO MAINTAIN THE PROPER THICKNESS.

NOTE C-02 : NEW WALL IS TO HAVE A 120mm INSET TO ACCOMMODATE AN AED AND FIRST-AID EQUIPMENT. AED AND FIRST-AID EQUIPMENT IS TO BE INSTALLED AT A HEIGHT OF NO MORE THAN 1200mm FROM THE FLOOR FINISH.

NOTE C-03 : NEW BACKING TO BE INSTALLED BETWEEN STUDS. REFER TO SECURITY (AV) DRAWINGS FOR MOUNTING HEIGHT, SIZE AND ELEVATIONS.

NOTE C-04 : NEW L-SHAPED GRAB BAR IS TO BE INSTALLED SUCH THAT THE HORIZONTAL COMPONENT IS 750 TO 850mm ABOVE THE FLOOR FINISH

NOTE C-05 : THE CONTRACTOR IS TO RE-INSTALL DEMOUNTABLE WALLS THAT WERE STORED AWAY FOR THEIR REUSE. DURING THIS PROCESS, THE CONTRACTOR IS RESPONSIBLE TO PROVIDE AND INSTALL ANY MISSING AND/OR DAMAGED HARDWARE, ACCESSORIES, AND FASCIAS.

NOTE C-06 : NEW DOOR SWITCH PLATE TO BE INSTALLED. REFER TO DOOR SCHEDULE ON PAGE A800 FOR DOOR SWITCH PLATE AND PAGE A402 FOR ELEVATIONS.

NOTE C-07 : EXISTING DOOR SWITCH PLATE TO BE RETAINED IN ITS CURRENT LOCATION AND CONNECTED TO THE NEW DOOR, IF APPLICABLE. REFER TO THE DOOR SCHEDULE ON PAGE A800 FOR FURTHER INFORMATION.

NOTE C-08 : NEW AUTOMATIC PAPER TOWEL DISPENSER TO COMPLY WITH CSA 6.2.6.5

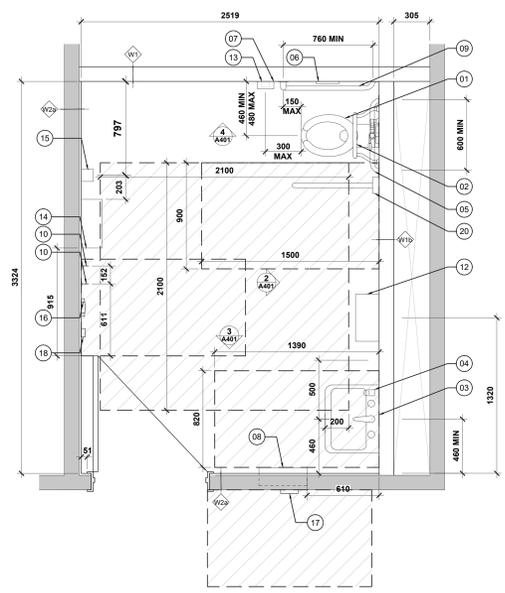
NOTE C-09 : THE ACCESS PANEL THAT WAS STORED FOR REUSE IS TO BE REINSTALLED IN THE NEW WALL TO PROVIDE ACCESS TO THE SHAFT. THE CONTRACTOR IS RESPONSIBLE FOR PATCHING AND REPAIRING ANY DAMAGE TO THE NEW WALL THAT MAY OCCUR DURING THIS PROCESS.

NOTE C-10 : NEW 1219mm x 914mm MARKERBOARD IS TO BE INSTALLED ON THE DEMOUNTABLE PARTITION. REFER TO PAGE A502 FOR MOUNTING DETAILS.

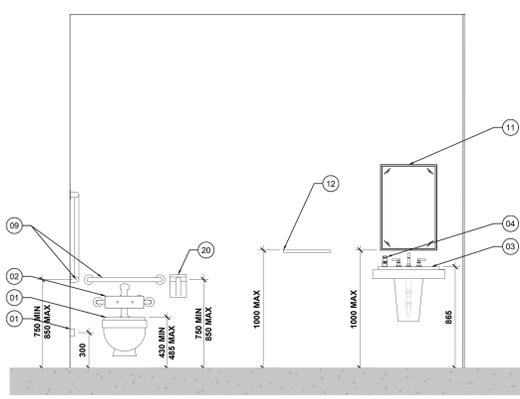
NOTE C-11 : MILLWORK HALF-WALL WITH WOOD SLATS. REFER TO 13 / A501. REFER TO INTERIOR DESIGN.

LEGENDE / LEGEND :

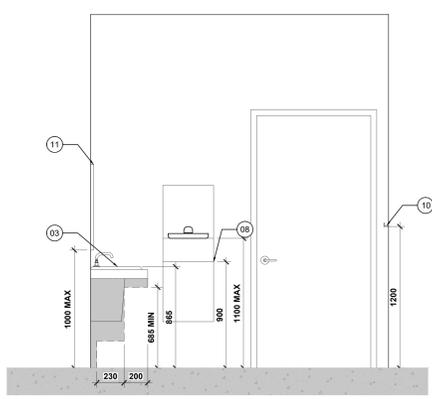
	EXISTANT À DEMEURER / EXISTING TO REMAIN
	NOUVEAU MUR EN GYPSE ET DÉMONTABLES / NEW GYPSUM BOARD AND DEMOUNTABLE WALL
	PORTE EXISTANTE À CONSERVER / EXISTING DOOR TO REMAIN
	NOUVELLE PORTE / NEW DOOR
	TYPE DE MUR / WALL TYPE



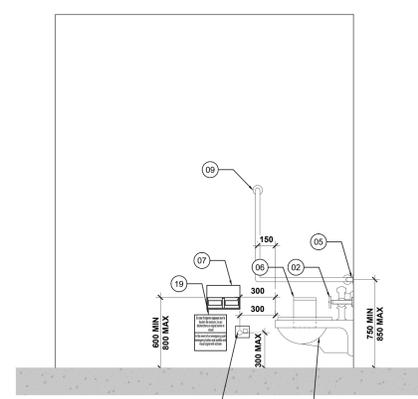
1 PLAN AGRANDI DU SALLE DE BAIN "ALL ACCESS" - 12ÈME ÉTAGE
 ENLARGED ALL ACCESS WASHROOM PLAN - 12TH FLOOR
 A401 SCALE / ECH: 1/20



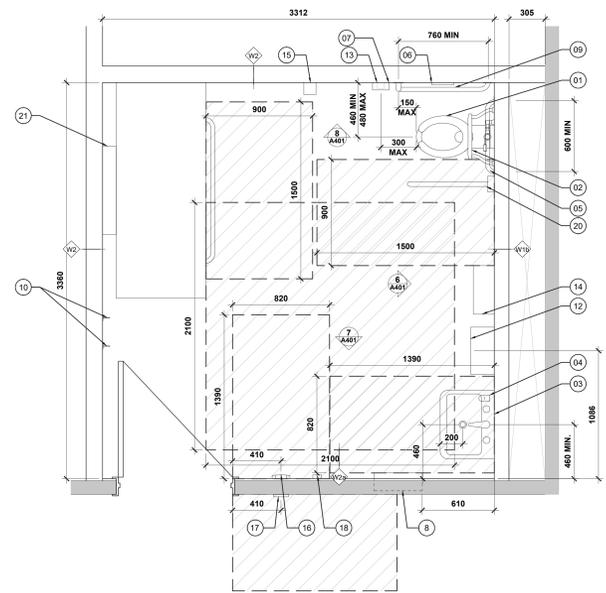
2 ÉLÉVATION EST DU SALLE DE BAIN "ALL ACCESS" - 12ÈME ÉTAGE
 ALL ACCESS WASHROOM EAST ELEVATION - 12TH FLOOR
 A401 SCALE / ECH: 1/20



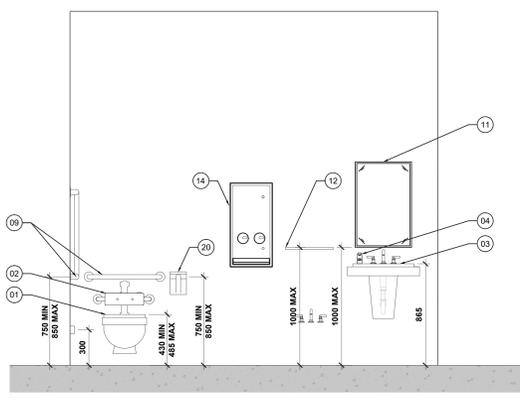
3 ÉLÉVATION SUD DU SALLE DE BAIN "ALL ACCESS" - 12ÈME ÉTAGE
 ALL ACCESS WASHROOM SOUTH ELEVATION - 12TH FLOOR
 A401 SCALE / ECH: 1/20



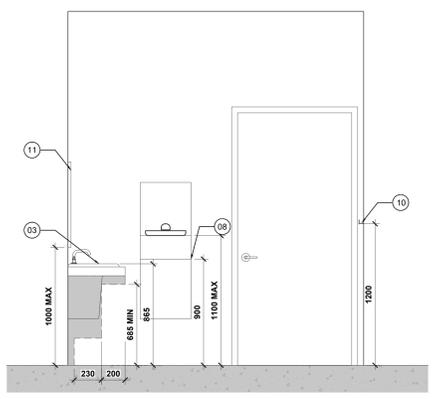
4 ÉLÉVATION NORD DU SALLE DE BAIN "ALL ACCESS" - 12ÈME ÉTAGE
 ALL ACCESS WASHROOM NORTH ELEVATION - 12TH FLOOR
 A401 SCALE / ECH: 1/20



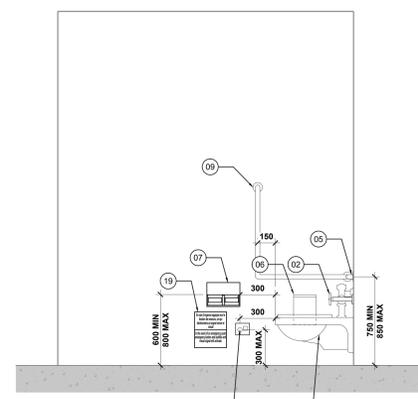
5 PLAN AGRANDI DU SALLE DE BAIN "ALL ACCESS" - 13ÈME ÉTAGE
 ENLARGED ALL ACCESS WASHROOM PLAN - 13TH FLOOR
 A401 SCALE / ECH: 1/20



6 ÉLÉVATION EST DU SALLE DE BAIN "ALL ACCESS" - 13ÈME ÉTAGE
 ALL ACCESS WASHROOM EAST ELEVATION - 13TH FLOOR
 A401 SCALE / ECH: 1/20



7 ÉLÉVATION SUD DU SALLE DE BAIN "ALL ACCESS" - 13ÈME ÉTAGE
 ALL ACCESS WASHROOM SOUTH ELEVATION - 13TH FLOOR
 A401 SCALE / ECH: 1/20



8 ÉLÉVATION NORD DU SALLE DE BAIN "ALL ACCESS" - 13ÈME ÉTAGE
 ALL ACCESS WASHROOM NORTH ELEVATION - 13TH FLOOR
 A401 SCALE / ECH: 1/20

- NOTES DE CONSTRUCTION PARTICULIÈRES :**
- NOTE-01 :** NOUVELLE TOILETTE AVEC CHASSE D'EAU AUTOMATIQUE CONFORME À LA NORME CSA/ASC B651.23 SECTION 6.2.6
 - NOTE-02 :** NOUVEAU SUPPORT DORSAL
 - NOTE-03 :** NOUVEAU LAVABO AVEC ISOLATION DES TUYAUX, CONFORME À LA NORME CSA/ASC B651.23 SECTION 6.2.3
 - NOTE-04 :** NOUVELLE DISTRIBUTEUR DE SAVON AUTOMATIQUE MONTÉ SUR LE LAVABO CONFORME À LA NORME CSA/ASC B651.23 SECTION 6.2.4.3
 - NOTE-05 :** NOUVELLES BARRES D'APPUI À ÊTRE FIXÉES À 100mm AU-DESSUS DU HAUT DU RÉSERVOIR OU DE LA VANNE DE CHASSE ET SERONT CONFORMES À LA NORME CSA/ASC B651.23 SECTION 6.2.6.4
 - NOTE-06 :** NOUVELLE VIDANGE SANITAIRE
 - NOTE-07 :** NOUVEAU DISTRIBUTEUR DE PAPIER TOILETTE, DE TYPE DOUBLE ROULEAU OUVERT, CONFORME À LA NORME CSA/ASC B651.23 SECTION 6.2.6.5
 - NOTE-08 :** NOUVEAU SÈCHE-MAINS CONFORME À LA NORME CSA/ASC B651.23 SECTION 6.2.4.4
 - NOTE-09 :** NOUVELLE BARRE D'APPUI EN FORME DE L MONTÉE SUR LE MUR LATÉRAL LE PLUS PROCHE DES TOILETTES, AVEC DES COMPOSANTS D'AU MOINS 760 mm DE LONG, DE SORTE QUE LE COMPOSANT HORIZONTAL SOIT À 750 À 850 mm AU-DESSUS DU SOL ET QUE LE COMPOSANT VERTICAL SOIT À 150 mm DE L'AVANT DE LA TOILETTE.
 - NOTE-10 :** NOUVEAU CROCHET À MONTER À UNE HAUTEUR MAXIMALE DE 1200mm DU SOL ET DÉPASSANT DE MAXIMUM 40mm DU MUR.
 - NOTE-11 :** NOUVEAU MIROIR FIXE SANS INCLINAISON, INSTALLÉ AVEC SON BORD INFÉRIEUR À UNE HAUTEUR MAXIMALE DE 1000 mm DU SOL ET CONFORME À LA SECTION 6.2.4.2 DE LA NORME CSA/ASC B651.23
 - NOTE-12 :** NOUVELLE ÉTAGÈRE DE 200mm PAR 400mm CONFORME À L'ARTICLE 6.3.3 DE CSA/ASC B651.23
 - NOTE-13 :** NOUVEAU BOUTON D'URGENCE CONFORME À LA NORME CSA/ASC B651.23 SECTION 6.3.1.2
 - NOTE-14 :** NOUVEAU DISTRIBUTEUR MURAL DE TAMPONS MENSTRUELS ET DE PROTECTIONS HYGIÉNIQUES, AVEC UNE HAUTEUR DE DISTRIBUTION MAXIMALE DE 1100mm ET UNE HAUTEUR DE CONTRÔLE MAXIMALE DE 1200mm.
 - NOTE-15 :** NOUVEAU CONTENANT MURALE POUR OBJETS TRANCHANTS DE 1.4 LITRE À INSTALLER À UNE HAUTEUR MAXIMALE DE 1100mm DU SOL
 - NOTE-16 :** NOUVELLE PLAQUE DE COMMUTATION DE STYLE COLONNE AVEC CAPTEUR SANS CONTACT. LA PLAQUE DE COMMUTATION DOIT ÊTRE INSTALLÉE SELON LES SPÉCIFICATIONS DU FABRICANT POUR DÉTERMINER LA HAUTEUR DE L'INSTALLATION INITIALE.
 - NOTE-17 :** NOUVEAU COMMUTATEUR SANS CONTACT AVEC SIGNAL VISUEL ET SONORE. LE COMMUTATEUR SANS CONTACT DOIT ÊTRE INSTALLÉ ENTRE 900mm ET 1100mm AU-DESSUS DE LA SURFACE DU PLANCHER, CONFORMÉMENT AUX EXIGENCES DE CSA/ASC B651.23 SECTION 5.2.9.3.
 - NOTE-18 :** NOUVEAU DISPOSITIF DE VERROUILLAGE PAR PRESSION, SE RÉFÉRER À ÉLECTRIQUE
 - NOTE-19 :** NOUVEAU PANNEAU TACTILE DE 270mm PAR 150mm AVEC DES LETTRES D'AU MOINS 25mm DE HAUTEUR, NON CAPITALISÉES, UTILISANT UNE POLICE NON CONDENSÉE ET CONFORME AUX NORMES FIP.
 - NOTE-20 :** NOUVELLE BARRE D'APPUI RABATTABLE À INSTALLER À LA MÊME HAUTEUR QUE LA BARRE D'APPUI EN L ET À CONFORMER À LA NORME CSA/ASC B651.23 SECTION 6.2.5.
 - NOTE-21 :** TABLE DE CHANGE POUR ADULTES DOIT ÊTRE D'AU MOINS 760mm DE LARGE PAR 1830mm DE LONG ET DOIT ÊTRE CONFORME À LA NORME CSA/ASC B651.23, SECTION 6.3.4.1.

- PARTICULAR CONSTRUCTION NOTES:**
- NOTE-01 :** NEW TOILET WITH AUTOMATIC FLUSH TO COMPLY WITH CSA/ASC B651.23 SECTION 6.2.6
 - NOTE-02 :** NEW BACK SUPPORT
 - NOTE-03 :** NEW LAVATORY WITH SHROUD TO CONCEAL PLUMBING
 - NOTE-04 :** NEW DECK MOUNTED AUTOMATIC SOAP DISPENSER TO COMPLY WITH CSA/ASC B651.23 SECTION 6.2.4.3
 - NOTE-05 :** NEW GRAB BARS TO BE MOUNTED 100 mm ABOVE THE TOP OF THE TANK OR FLUSHMETER VALVE AND TO COMPLY WITH CSA/ASC B651.23 SECTION 6.2.6.4
 - NOTE-06 :** NEW SANITARY DISPOSAL
 - NOTE-07 :** NEW TOILET PAPER DISPENSER, DOUBLE OPEN ROLL TYPE TO COMPLY WITH CSA/ASC B651.23 SECTION 6.2.6.5
 - NOTE-08 :** NEW FULLY RECESSED AUTOMATIC PAPER TOWEL DISPENSER COMBINED WITH A GARBAGE DISPOSAL TO COMPLY WITH CSA/ASC B651.23 SECTION 6.2.6.5 AND SECTION 6.2.4.1.
 - NOTE-09 :** NEW L-SHAPED GRAB BAR MOUNTED ON THE SIDE WALL CLOSEST TO THE TOILET, WITH THE COMPONENTS AT LEAST 760mm LONG, SUCH THAT THE HORIZONTAL COMPONENT IS 750 TO 850mm ABOVE THE FLOOR AND THE VERTICAL COMPONENT IS 150mm FROM THE FRONT OF THE TOILET.
 - NOTE-10 :** NEW COAT HOOK TO BE MOUNTED NOT MORE THAN 1200mm FROM THE FLOOR AND PROTRUDING NOT MORE THAN 40mm FROM THE WALL.
 - NOTE-11 :** NEW MIRROR TO BE OF A NON-TILTED TYPE MOUNTED WITH IT'S BOTTOM EDGE NOT MORE THAN 1000mm FROM THE FLOOR AND TO COMPLY WITH CSA/ASC B651.23 SECTION 6.2.4.2
 - NOTE-12 :** NEW 200mm x 400mm SHELF TO COMPLY WITH CSA/ASC B651.23 SECTION 6.3.3
 - NOTE-13 :** NEW EMERGENCY BUTTON TO COMPLY WITH CSA/ASC B651.23 SECTION 6.3.1.2
 - NOTE-14 :** NEW WALL MOUNTED SANITARY NAPKIN AND PAD DISPENSER TO HAVE THE DISPENSING HEIGHT AT A MAXIMUM OF 1100mm AND CONTROL HEIGHTS AT A MAXIMUM OF 1200mm
 - NOTE-15 :** NEW WALL MOUNTED 1.4 LITRE SHARPS CONTAINER TO BE INSTALLED AT A MAXIMUM HEIGHT OF 1100mm FROM THE FLOOR.
 - NOTE-16 :** NEW COLUMN-STYLE DOOR SWITCH PLATE WITH HANDS-FREE SENSOR. DOOR SWITCH PLATE TO BE INSTALLED PER MANUFACTURER'S SPECIFICATIONS TO DETERMINE ROUGH-IN HEIGHT.
 - NOTE-17 :** NEW HANDS-FREE DOOR SWITCH PLATE WITH VISUAL AND AUDIBLE SIGNAL. HANDS-FREE DOOR SWITCH PLATE IS TO BE MOUNTED BETWEEN 900 AND 1100 mm ABOVE THE WALKING SURFACE AS REQUIRED BY CSA/ASC B651.23 SECTION 6.2.3.
 - NOTE-18 :** NEW PUSH TO LOCK DEVICE, REFER TO ELECTRICAL
 - NOTE-19 :** NEW 270mm x 150mm BILINGUAL TACTILE SIGN HAVING LETTERING AT OF AT LEAST 25mm IN HEIGHT THAT IS NOT CAPITALIZED, HAVE A FONT THAT IS NOT CONDENSED AND IS IN ACCORDANCE WITH FIP STANDARDS.
 - NOTE-20 :** NEW FOLD DOWN GRAB BAR TO BE INSTALLED AT THE SAME HEIGHT AS THE L-SHAPED GRAB BAR AND TO COMPLY WITH CSA/ASC B651.23 SECTION 6.2.5
 - NOTE-21 :** NEW ADULT CHANGING TABLE TO BE AT LEAST 760mm WIDE BY 1830mm LONG AND TO COMPLY WITH CSA/ASC B651.23 SECTION 6.3.4.1

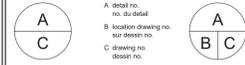
LEGENDE / LEGEND :

- EXISTANT À DEMEURER / EXISTING TO REMAIN
- CLEAR FLOOR AREA / SURFACE LIBRE AU SOL
- NOUVEAU MUR EN GYPSRE / NEW GYPSUM BOARD WALL
- NOUVELLE PORTE / NEW DOOR

Designed by: ROSSMANN ARCHITECTURE INC. Conçu par: [Signature]
 Date: (2024/01/15)
 Drawn By: J. KILLEEN Dessiné par: [Signature]
 Date: (2024/01/15)
 Reviewed By: R. BITAR Examiné par: [Signature]
 Date: (2024/01/15)
 Approved By: E. SOULIERE Approuvé par: [Signature]
 Date: (2024/01/15)
 Tender: KYLE WILSON Soumission: [Signature]
 Project Manager: Administrateur de projets
 Project no.: No. du projet
GOC5370560 - R.124213
 Drawing no.: No. du dessin
A401

Contractor to verify all dimensions & conditions on site and immediately notify the BGIS Project Manager of all discrepancies.

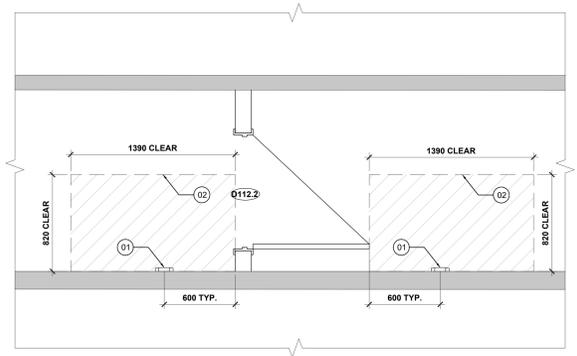
08	Emis pour / Tender revision 2 / Issued Tender Rev. 2	2024-03-27
07	Emis pour / Tender revise / Issued Revised Tender	2024-04-30
06	Emis pour / Tender / Issued Tender	2024-04-07
05	Emis pour / Permis / Issued for Permit	2024-07-10
04	99%	2024-05-31
03	66R1	2024-03-15
02	66%	2023-12-12
01	33%	2023-10-16
revisions	description	date



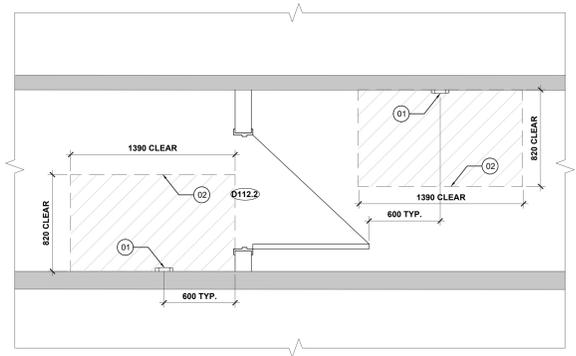
project: ELECTIONS CANADA FITUP

30 Rue Victoria, Gatineau, QC J8X 0A8

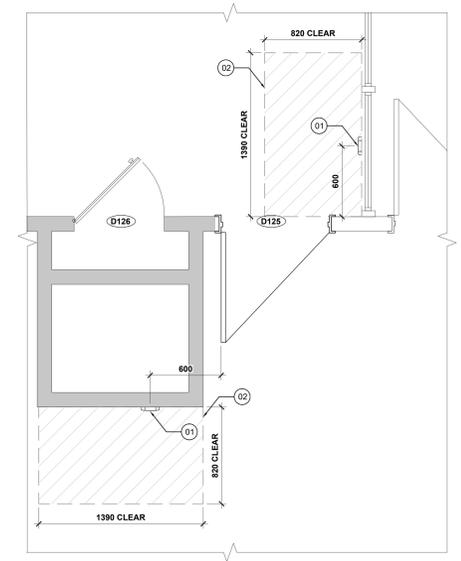
PLANS AGRANDIS ET ÉLÉVATIONS DE LES SALLE DE BAINS ACCESSIBLE À TOUS / ALL ACCESS WASHROOM ENLARGED PLANS AND ELEVATIONS



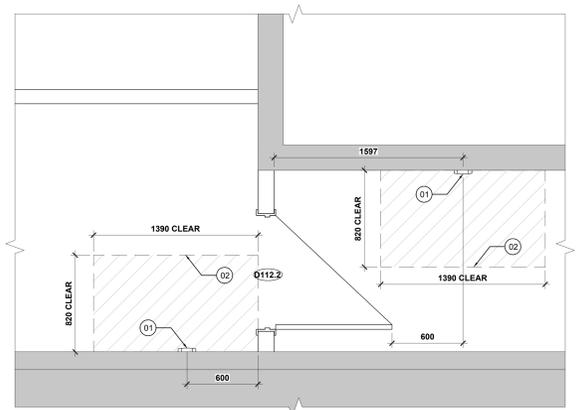
1 VUE EN PLAN TYP. DE L'EMPLACEMENT DE LA PLAQUE D'INTERRUPTEUR DE PORTE - OPTION 1
TYP. PLAN VIEW OF DOOR SWITCH PLATE LOCATION FROM DOORS - OPTION 1
A402 SCALE / ECH: 1:100



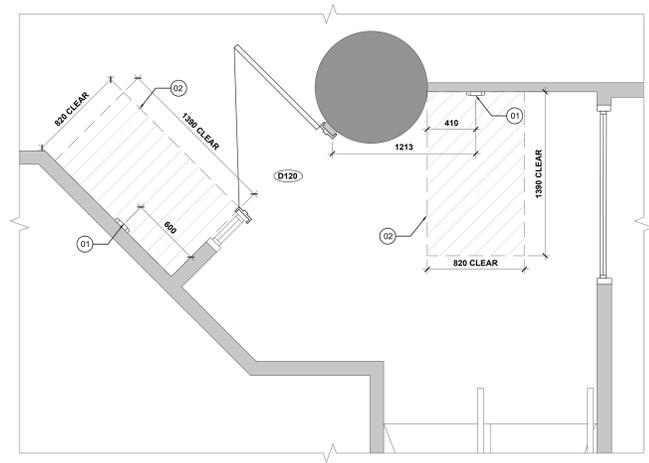
4 VUE EN PLAN TYP. DE L'EMPLACEMENT DE LA PLAQUE D'INTERRUPTEUR DE PORTE - OPTION 2
TYP. PLAN VIEW OF DOOR SWITCH PLATE LOCATION FROM DOORS - OPTION 2
A402 SCALE / ECH: 1:100



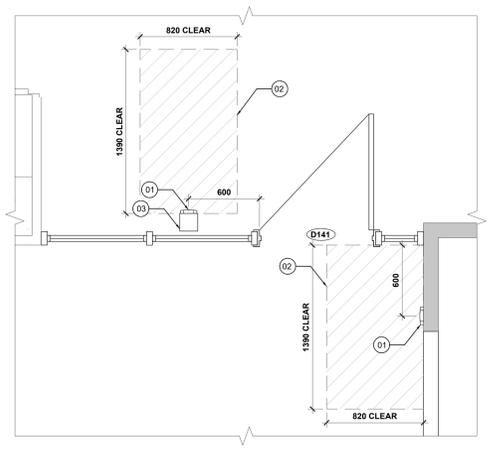
7 VUE EN PLAN SPÉCIFIQUE DE L'EMPLACEMENT DE LA PLAQUE D'INTERRUPTEUR DE PORTE
SPECIFIC PLAN VIEW OF DOOR SWITCH PLATE LOCATION FROM DOORS
A402 SCALE / ECH: 1:100



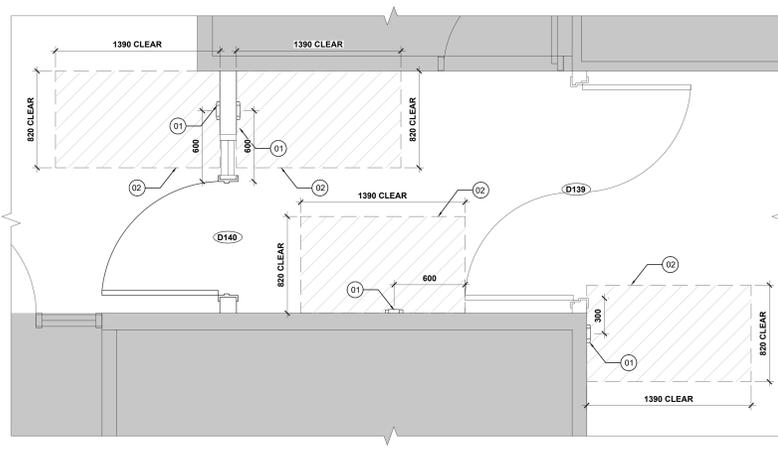
2 VUE EN PLAN SPÉCIFIQUE DE L'EMPLACEMENT DE LA PLAQUE D'INTERRUPTEUR DE PORTE
SPECIFIC PLAN VIEW OF DOOR SWITCH PLATE LOCATION FROM DOORS
A402 SCALE / ECH: 1:100



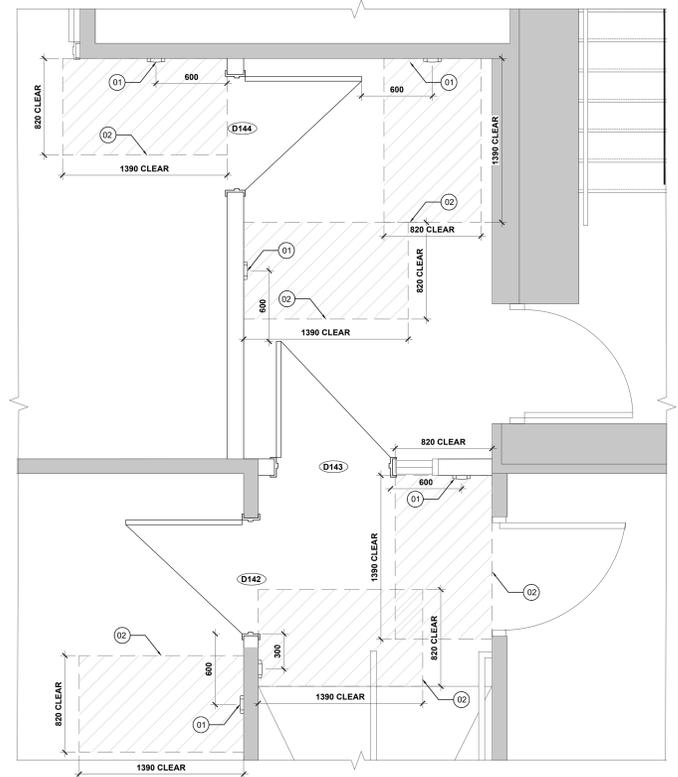
5 VUE EN PLAN SPÉCIFIQUE DE L'EMPLACEMENT DE LA PLAQUE D'INTERRUPTEUR DE PORTE
SPECIFIC PLAN VIEW OF DOOR SWITCH PLATE LOCATION FROM DOORS
A402 SCALE / ECH: 1:100



3 VUE EN PLAN SPÉCIFIQUE DE L'EMPLACEMENT DE LA PLAQUE D'INTERRUPTEUR DE PORTE
SPECIFIC PLAN VIEW OF DOOR SWITCH PLATE LOCATION FROM DOORS
A402 SCALE / ECH: 1:100



6 VUE EN PLAN SPÉCIFIQUE DE L'EMPLACEMENT DE LA PLAQUE D'INTERRUPTEUR DE PORTE
SPECIFIC PLAN VIEW OF DOOR SWITCH PLATE LOCATION FROM DOORS
A402 SCALE / ECH: 1:100



8 VUE EN PLAN SPÉCIFIQUE DE L'EMPLACEMENT DE LA PLAQUE D'INTERRUPTEUR DE PORTE
SPECIFIC PLAN VIEW OF DOOR SWITCH PLATE LOCATION FROM DOORS
A402 SCALE / ECH: 1:100

NOTES PARTICULIÈRES DE CONSTRUCTION :

NOTE 1: CONTOUR D'UNE PLAQUE DE COMMUNICATION STYLE COLONNE AVEC CAPTEUR SANS CONTACT À INSTALLER À CÔTÉ D'UNE ZONE DE SOL DÉGAGÉE ET DE NIVEAU DE 820mm PAR 1390mm. DÉGAGÉE DU MOUVEMENT DE LA PORTE MAIS À UNE DISTANCE NE DÉPASSANT PAS 1500mm DE CELLE-CI. LA PLAQUE DE COMMUNICATION DOIT ÊTRE INSTALLÉE CONFORMÉMENT AUX SPÉCIFICATIONS DU FABRICANT POUR DÉTERMINER LA HAUTEUR DE POSE.

NOTE 2: ESPACE DE DÉGAGEMENT REQUIS SELON CSA-B651-23 (5.2.9.2. EMPLACEMENT DES CONTRÔLES).

NOTE 3: NOUVEAU POTEAU DE MONTAGE DE 1219mm DE HAUTEUR À FIXER À LA DALLE EN BÉTON.

PARTICULAR CONSTRUCTION NOTES :

NOTE 1: OUTLINE OF A COLUMN-STYLE DOOR SWITCH PLATE WITH A HANDS-FREE SENSOR TO BE INSTALLED ADJACENT TO A CLEAR AND LEVEL FLOOR AREA OF 820mm BY 1390mm, WHICH IS CLEAR OF THE DOOR SWING BUT NO FURTHER THAN 1500mm FROM IT. THE DOOR SWITCH PLATE IS TO BE INSTALLED ACCORDING TO THE MANUFACTURER'S SPECIFICATIONS TO DETERMINE THE ROUGH-IN HEIGHT.

NOTE 2: LINE OF CLEAR SPACE AS REQUIRED BY CSA-B651-23 (5.2.9.2. LOCATION OF CONTROLS).

NOTE 3: NEW MOUNTING POST OF 1219mm IN HEIGHT TO BE FASTENED TO THE CONCRETE FLOOR SLAB.

LEGENDE / LEGEND :

EXISTANT À DEMEURER / EXISTING TO REMAIN

CLEAR FLOOR AREA / SURFACE LIBRE AU SOL

Canada
Public Services and Procurement Canada / Services publics et Approvisionnement Canada
Real Property Branch / Direction générale des biens immobiliers

BGIS

ROSSMANN ARCHITECTURE
Tel: (819) 400-1555
Email: info@rossmannarchitecture.ca

This document and all information herein is confidential and the intellectual property of Rossmann Architecture Inc. It is disclosed in confidence on terms that it will not be disclosed to any third party, copied, stored, loaned, or reproduced in whole or in any part in any manner or form for manufacturing, marketing or for any other purposes without the written permission of Rossmann Architecture Inc. The copyright is retained by Rossmann Architecture Inc. © Rossmann Architecture Inc.

North N
Stamp
Key Plan:

Contractor to verify all dimensions & conditions on site and immediately notify the BGIS Project Manager of all discrepancies.

no.	description	date
08	Émis pour Tender revision 2 / Issued Tender Rev. 2	2024-09-27
07	Émis pour Tender Revise / Issued Revised Tender	2024-08-30
06	Émis pour Tender / Issued Tender	2024-08-07
05	Émis pour Permis / Issued for Permit	2024-07-10
04	99%	2024-05-31
03	66R1	2024-03-15
02	66%	2023-12-12
01	33%	2023-10-16

revisions description date

A: detail no. / no. du détail
B: location drawing no. / sur dessin no.
C: drawing no. / dessin no.

project ELECTIONS CANADA FITUP

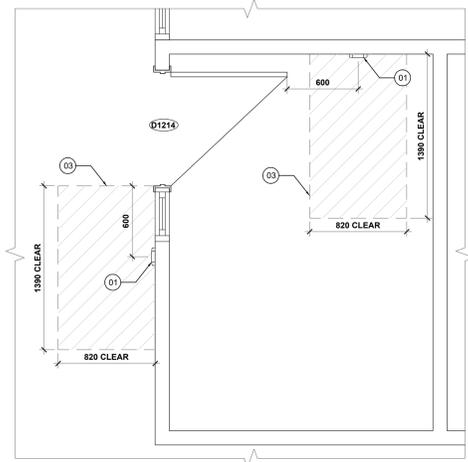
30 Rue Victoria, Gatineau, QC J8X 0A8

drawing PLAN AGRANDIS DES PLAQUES D'INTERRUPTEUR DE PORTE / DOOR SWITCH PLATE ENLARGED PLAN

Designed By ROSSMANN ARCHITECTURE INC. Conçu par
Date (2024/01/15)
Drawn By J. KILLEEN Dessiné par
Date (2024/01/15)
Reviewed By R. BITAR Examiné par
Date (2024/01/15)
Approved By E. SOULIÈRE Approuvé par
Date (2024/01/15)
Tender KYLE WILSON Soumission

Project Manager Administrateur de projets
Project no. No. du projet
GOC5370560 - R.124213
Drawing no. No. du dessin
A402





1 VUE EN PLAN SPÉCIFIQUE DE L'EMPLACEMENT DE LA PLAQUE D'INTERRUPTEUR DE PORTE
 SPECIFIC PLAN VIEW OF DOOR SWITCH PLATE LOCATION FROM DOORS
 A403 SCALE / ÉCH. 1:100

Canada
 Public Services and Procurement Canada / Services publics et Approvisionnement Canada
 Real Property Branch / Direction générale des biens immobiliers

BGIS

ROSSMANN ARCHITECTURE
 Tel: 819-400-1555
 Email: info@rossmannarchitecture.ca

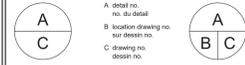
This document and all information herein is confidential and the intellectual property of Rossmann Architecture Inc. It is disclosed in confidence on terms that it will not be disclosed to any third party, used, sold, loaned, licensed, or reproduced in whole or in any part in any manner or form for manufacturing, marketing or for any other purposes without the written permission of Rossmann Architecture Inc. The copyright is retained by Rossmann Architecture Inc.
 © Rossmann Architecture Inc.

North N
 Stamp:

Key Plan:

Contractor to verify all dimensions & conditions on site and immediately notify the BGIS Project Manager of all discrepancies.

no.	description	date
08	Émis pour Tender revision 2 / Issued Tender Rev. 2	2024-09-27
07	Émis pour Tender Revise / Issued Revised Tender	2024-08-30
06	Émis pour Tender / Issued Tender	2024-08-07
05	Émis pour Permis / Issued for Permit	2024-07-10
04	99%	2024-05-31
03	66R1	2024-03-15
02	66%	2023-12-12
01	33%	2023-10-16



project ELECTIONS CANADA FITUP

30 Rue Victoria, Gatineau, QC J8X 0A8

drawing dessin
PLAN SPÉCIFIQUE AGRANDI DE PLAQUES D'INTERRUPTEUR DE PORTE / SPECIFIC ENLARGED PLAN DOOR SWITCH PLATE LOCATION

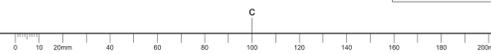
NOTES PARTICULIÈRES DE CONSTRUCTION :
NOTE 1: CONTOUR D'UNE PLAQUE DE COMMUNICATION STYLE COLONNE AVEC CAPTEUR SANS CONTACT À INSTALLER À CÔTÉ D'UNE ZONE DE SOL DÉGAGÉE ET DE NIVEAU DE 820mm PAR 1390mm. DÉGAGÉE DU MOUVEMENT DE LA PORTE MAIS À UNE DISTANCE NE DÉPASSANT PAS 1500mm DE CELLE-CI. LA PLAQUE DE COMMUNICATION DOIT ÊTRE INSTALLÉ CONFORMÉMENT AUX SPÉCIFICATIONS DU FABRICANT POUR DÉTERMINER LA HAUTEUR DE POSE.
NOTE 2: ESPACE DE DÉGAGEMENT REQUIS SELON CSA-B651.23 (S.2.9.2. EMBLACEMENT DES CONTRÔLES).

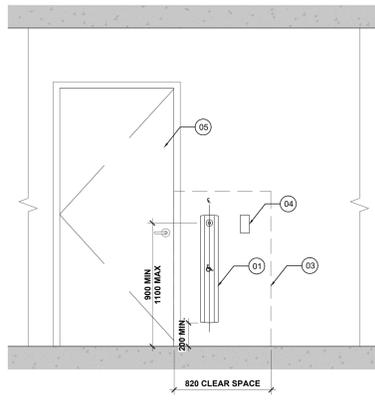
PARTICULAR CONSTRUCTION NOTES :
NOTE 1: OUTLINE OF A COLUMN-STYLE DOOR SWITCH PLATE WITH A HANDS-FREE SENSOR TO BE INSTALLED ADJACENT TO A CLEAR AND LEVEL FLOOR AREA OF 820mm BY 1390mm, WHICH IS CLEAR OF THE DOOR SWING BUT NO FURTHER THAN 1500mm FROM IT. THE DOOR SWITCH PLATE IS TO BE INSTALLED ACCORDING TO THE MANUFACTURER'S SPECIFICATIONS TO DETERMINE THE ROUGH-IN HEIGHT.
NOTE 2: LINE OF CLEAR SPACE AS REQUIRED BY CSA-B651.23 (S.2.9.2. LOCATION OF CONTROLS).

LEGENDE / LEGEND :

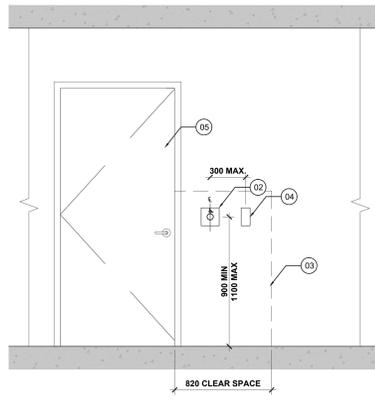
	EXISTANT À DEMEURER / EXISTING TO REMAIN
	CLEAR FLOOR AREA / SURFACE LIBRE AU SOL

Designed By	ROSSMANN ARCHITECTURE INC.	Conçu par	
Date			(2024/01/15)
Drawn By	J. KILLEN	Dessiné par	
Date			(2024/01/15)
Reviewed By	R. BITAR	Examiné par	
Date			(2024/01/15)
Approved By	E. SOULIÈRE	Approuvé par	
Date			(2024/01/15)
Tender	KYLE WILSON	Scellement	
Project Manager	Administrateur de projets		
Project no.		No. du projet	
			GOC5370560 - R.124213
Drawing no.		No. du dessin	A403

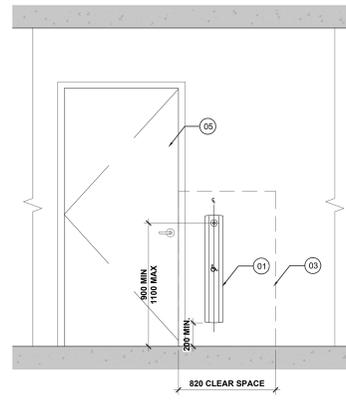




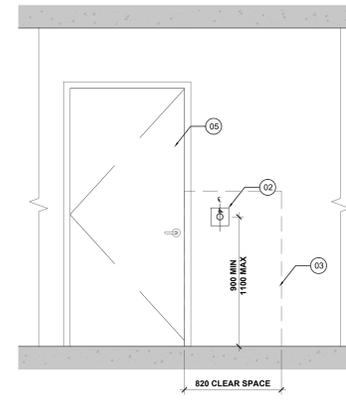
1
A404 ÉLÉVATION TYP. DE L'ORDRE DES DISPOSITIFS - OPTION 1
TYP. ELEVATION OF ORDER OF DEVICES - OPTION 1
SCALE / ECH: 1:100



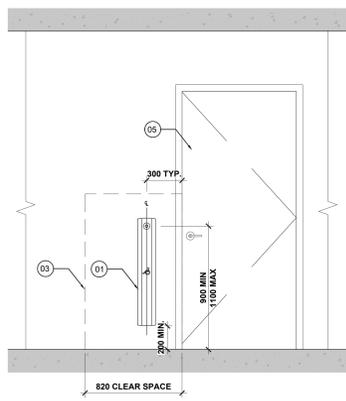
4
A404 ÉLÉVATION TYP. DE L'ORDRE DES DISPOSITIFS - OPTION 2
TYP. ELEVATION OF ORDER OF DEVICES - OPTION 2
SCALE / ECH: 1:100



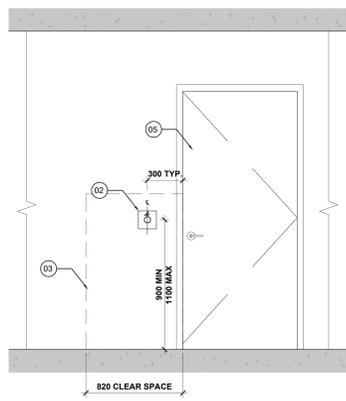
7
A404 EMPLACEMENT TYP. DE LA PLAQUE D'INTERRUPTEUR DE PORTE - OPTION 1
TYP. ELEVATION OF ORDER OF DEVICES - OPTION 1
SCALE / ECH: 1:100



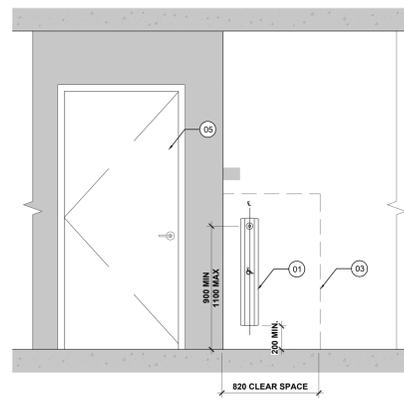
10
A404 EMPLACEMENT TYP. DE LA PLAQUE D'INTERRUPTEUR DE PORTE - OPTION 2
TYP. ELEVATION OF ORDER OF DEVICES - OPTION 2
SCALE / ECH: 1:100



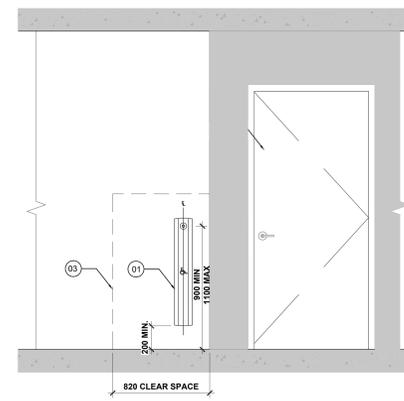
2
A404 EMPLACEMENT TYP. DE LA PLAQUE D'INTERRUPTEUR DE PORTE - OPTION 3
TYP. ELEVATION OF ORDER OF DEVICES - OPTION 3
SCALE / ECH: 1:100



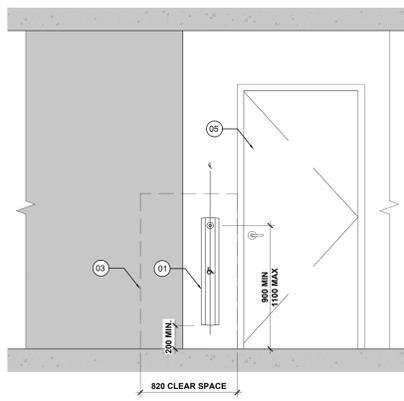
5
A404 EMPLACEMENT TYP. DE LA PLAQUE D'INTERRUPTEUR DE PORTE - OPTION 4
TYP. ELEVATION OF ORDER OF DEVICES - OPTION 4
SCALE / ECH: 1:100



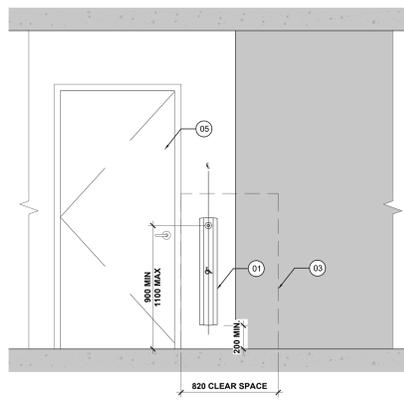
8
A404 EMPLACEMENT TYP. DE LA PLAQUE D'INTERRUPTEUR DE PORTE - OPTION 5
TYP. ELEVATION OF ORDER OF DEVICES - OPTION 5
SCALE / ECH: 1:100



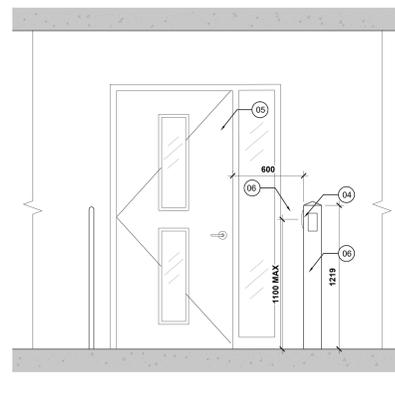
11
A404 EMPLACEMENT TYP. DE LA PLAQUE D'INTERRUPTEUR DE PORTE - OPTION 6
TYP. ELEVATION OF ORDER OF DEVICES - OPTION 6
SCALE / ECH: 1:100



3
A404 EMPLACEMENT TYP. DE LA PLAQUE D'INTERRUPTEUR DE PORTE - OPTION 7
TYP. ELEVATION OF ORDER OF DEVICES - OPTION 7
SCALE / ECH: 1:100



6
A404 EMPLACEMENT TYP. DE LA PLAQUE D'INTERRUPTEUR DE PORTE - OPTION 8
TYP. ELEVATION OF ORDER OF DEVICES - OPTION 8
SCALE / ECH: 1:100



9
A404 EMPLACEMENT TYP. DE LA PLAQUE D'INTERRUPTEUR DE PORTE - OPTION 9
TYP. ELEVATION OF ORDER OF DEVICES - OPTION 9
SCALE / ECH: 1:100

NOTES PARTICULIÈRES DE CONSTRUCTION :

NOTE 1: CONTOUR D'UNE PLAQUE DE COMMUNICATION STYLE COLONNE AVEC CAPTEUR SANS CONTACT À INSTALLER À CÔTÉ D'UNE ZONE DE SOL DÉGAGÉE ET DE NIVEAU DE 820mm PAR 1390mm. DÉGAGÉE DU MOUVEMENT DE LA PORTE MAIS À UNE DISTANCE NE DÉPASSANT PAS 1500mm DE CELLE-CI. LA PLAQUE DE COMMUNICATION DOIT ÊTRE INSTALLÉE CONFORMÉMENT AUX SPÉCIFICATIONS DU FABRICANT POUR DÉTERMINER LA HAUTEUR DE POSE.

NOTE 2: CONTOUR D'UN COMMUTATEUR SANS CONTACT AVEC SIGNAL VISUEL ET SONORE À INSTALLER À CÔTÉ D'UNE ZONE DE SOL DÉGAGÉE ET DE NIVEAU DE 820mm PAR 1390mm. DÉGAGÉE DU MOUVEMENT DE LA PORTE MAIS À UNE DISTANCE NE DÉPASSANT PAS 1500mm DE CELLE-CI. LE COMMUTATEUR SANS CONTACT DOIT ÊTRE INSTALLÉ ENTRE 900 ET 1100 mm AU-DESSUS DE LA SURFACE DU PLANCHER, CONFORMÉMENT AUX EXIGENCES DE CSA-B651-23 (5.2.9.3. CONTRÔLES).

NOTE 3: ESPACE DE DÉGAGEMENT REQUIS SELON CSA-B651-23 (5.2.9.2. EMPLACEMENT DES CONTRÔLES).

NOTE 4: NOUVEAU DISPOSITIF. SE RÉFÉRER AUX PLANS DE SÉCURITÉ POUR LA HAUTEUR ET DES INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES.

NOTE 5: PORTE ACCESSIBLE TYPIQUE, EXISTANTE ET/OU NOUVELLE.

NOTE 6: PLAQUE DE COMMUTATION RONDE RELOCALISÉE EXISTANT DOIT ÊTRE INSTALLÉE À 1100mm DU SOL ET MONTÉE EN SURFACE SUR UNE NOUVELLE BORN.

NOTE 7: NOUVEAU POTEAU DE MONTAGE DE 1219mm DE HAUTEUR À FIXER À LA DALLE EN BÉTON.

PARTICULAR CONSTRUCTION NOTES :

NOTE 1: OUTLINE OF COLUMN-STYLE DOOR SWITCH PLATE WITH A HANDS-FREE SENSOR TO BE INSTALLED ADJACENT TO A CLEAR AND LEVEL FLOOR AREA OF 820mm BY 1390mm, WHICH IS CLEAR OF THE DOOR SWING BUT NO FURTHER THAN 1500mm FROM IT. THE DOOR SWITCH PLATE IS TO BE INSTALLED ACCORDING TO THE MANUFACTURER'S SPECIFICATIONS TO DETERMINE THE ROUGH-IN HEIGHT.

NOTE 2: OUTLINE OF HANDS-FREE DOOR SWITCH PLATE WITH VISUAL AND AUDIBLE SIGNAL TO BE INSTALLED ADJACENT TO A CLEAR AND LEVEL FLOOR AREA OF 820mm BY 1390mm, WHICH IS CLEAR OF THE DOOR SWING BUT NO FURTHER THAN 1500mm FROM IT. HANDS-FREE DOOR SWITCH PLATE IS TO BE MOUNTED BETWEEN 900 AND 1100 mm ABOVE THE WALKING SURFACE AS REQUIRED BY CSA-B651-23 (5.2.9.3. CONTROLS).

NOTE 3: LINE OF CLEAR SPACE AS REQUIRED BY CSA-B651-23 (5.2.9.2. LOCATION OF CONTROLS).

NOTE 4: NEW DEVICE, REFER TO SECURITY PLANS FOR HEIGHT AND FURTHER INFORMATION

NOTE 5: TYPICAL ACCESSIBLE DOOR, EXISTING AND/OR NEW.

NOTE 6: NEW MOUNTING POST OF 1219mm IN HEIGHT TO BE FASTENED TO THE CONCRETE FLOOR SLAB.

LEGENDE / LEGEND :

EXISTANT À DEMEURER / EXISTING TO REMAIN
CLEAR FLOOR AREA / SURFACE LIBRE AU SOL

Canada
Public Services and Procurement Canada / Services publics et Approvisionnement Canada
Real Property Branch / Direction générale des biens immobiliers
BGIS
ROSSMANN ARCHITECTURE
Tel: 819-400-1555
Email: info@rossmannarchitecture.ca
This document and all information herein is confidential and the intellectual property of Rossmann Architecture Inc. It is disclosed in confidence on terms that it will not be disclosed to any third party, used, sold, copied, loaned, or reproduced in whole or in any part in any manner or form for manufacturing, marketing or for any other purposes without the written permission of Rossmann Architecture Inc. The copyright is retained by Rossmann Architecture Inc.
© Rossmann Architecture Inc.

North
Stamp
Key Plan:

revisions	description	date
08	Émis pour Tender révision 2 / Issued Tender Rev. 2	2024-09-27
07	Émis pour Tender Révisé / Issued Revised Tender	2024-08-30
06	Émis pour Tender / Issued Tender	2024-08-07
05	Émis pour Permis / Issued for Permit	2024-07-10
04	99%	2024-05-31
03	66R1	2024-03-15
02	66%	2023-12-12
01	33%	2023-10-16

Contractor to verify all dimensions & conditions on site and immediately notify the BGIS Project Manager of all discrepancies.

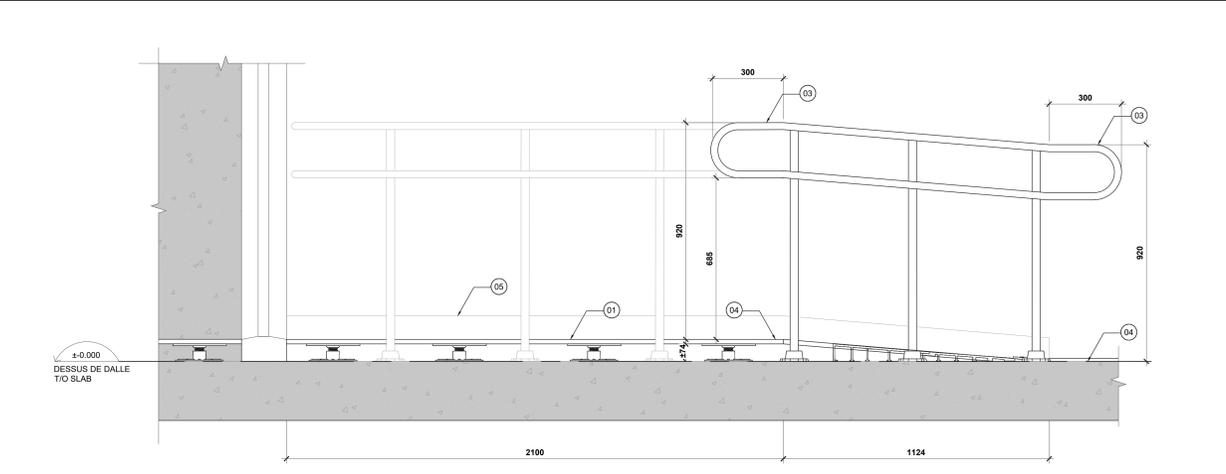
project	project
ELECTIONS CANADA FITUP	ELECTIONS CANADA FITUP

30 Rue Victoria, Gatineau, QC J8X 0A8

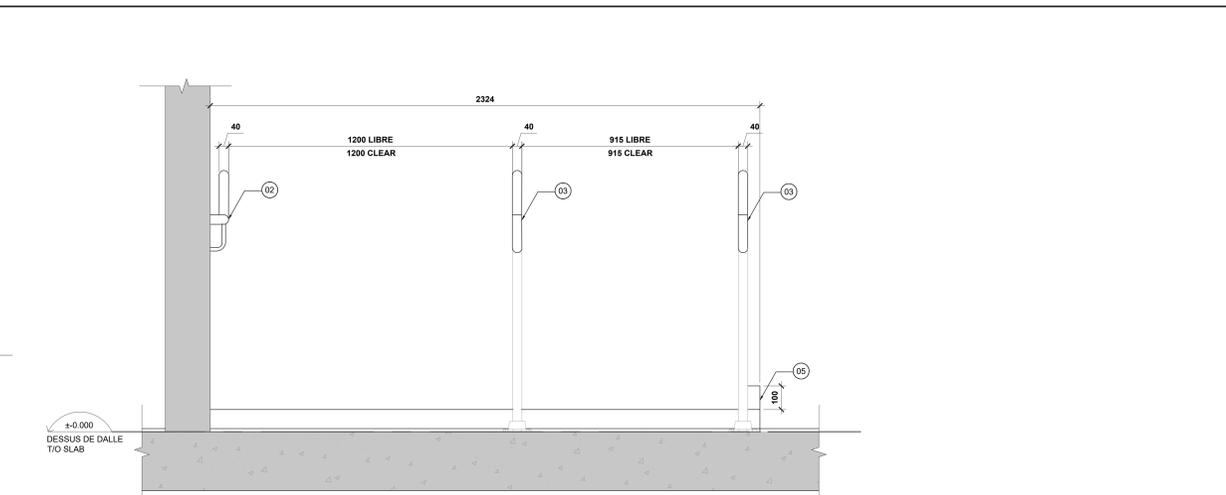
EMPLACEMENT DE PLAQUE D'INTERRUPTEUR DE PORTE / DOOR SWITCH PLATE LOCATIONS FROM DOOR

Designed By	ROSSMANN ARCHITECTURE INC.	Conçu par	
Date	(2024/01/15)	Date	(2024/01/15)
Drawn By	J. KILLEEN	Dessiné par	
Date	(2024/01/15)	Date	(2024/01/15)
Reviewed By	R. BITAR	Examiné par	
Date	(2024/01/15)	Date	(2024/01/15)
Approved By	E. SOULIÈRE	Approuvé par	
Date	(2024/01/15)	Date	(2024/01/15)
Tender	KYLE WILSON	Soumission	
Project Manager	Administrateur de projets	Project no.	No. du projet
		GOC5370560 - R.124213	
Drawing no.	No. du dessin		
		A404	

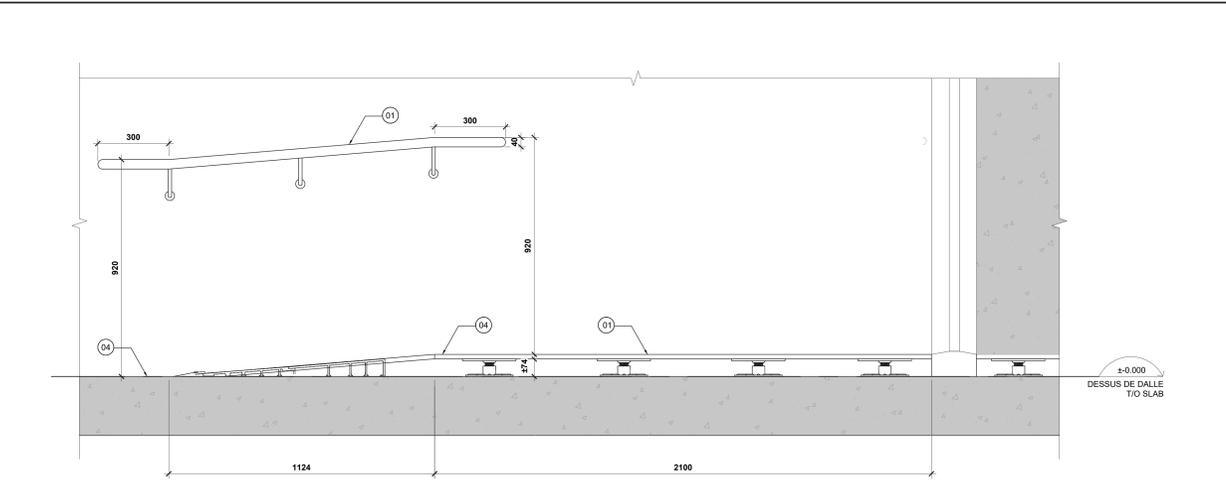




1 SECTIONS DE LA NOUVELLE RAMPE D'ACCÈS AU 1ER ÉTAGE À LA PORTE D105
SECTIONS OF THE NEW FLOOR RAMP ON 1ST FLOOR AT DOOR D105
SCALE / ECH: 1:10



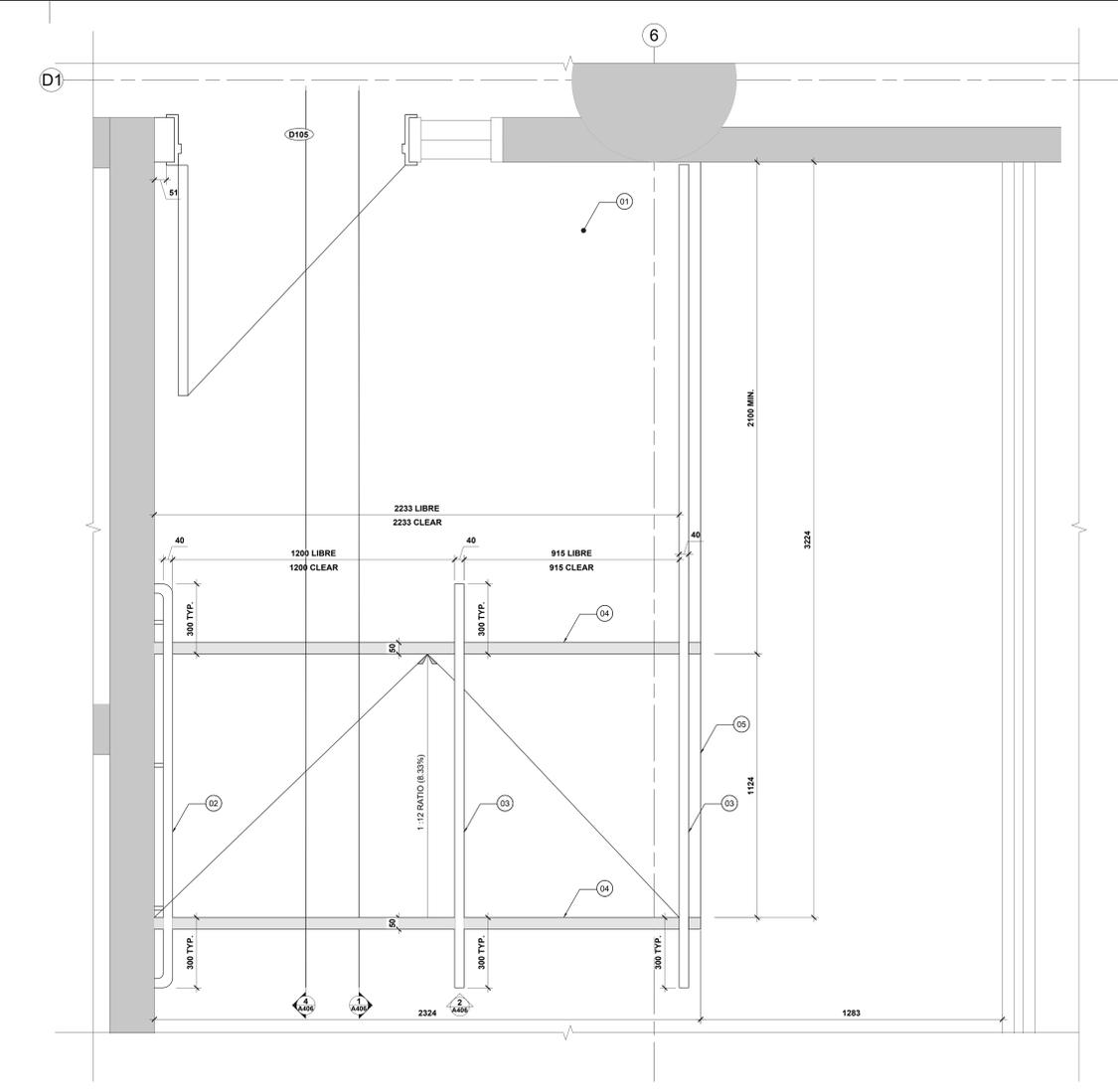
2 ÉLÉVATION DE LA NOUVELLE RAMPE D'ACCÈS AU 1ER ÉTAGE À LA PORTE D105
ELEVATION OF THE NEW FLOOR RAMP ON 1ST FLOOR AT DOOR D105
SCALE / ECH: 1:10



4 ÉLÉVATION DE LA NOUVELLE RAMPE D'ACCÈS AU 1ER ÉTAGE À LA PORTE D105
ELEVATION OF THE NEW FLOOR RAMP ON 1ST FLOOR AT DOOR D105
SCALE / ECH: 1:10

NOTES DE CONSTRUCTION SPÉCIFIQUES :
NOTE-01 : ZONE LIBRE DE 2100 X 2100 POUR RÉPONDRE AUX EXIGENCES EN MATIÈRE D'ACCESSIBILITÉ AUX PORTES.
NOTE-02 : NOUVELLE MAIN COURANTE À UNE HAUTEUR DE 920 mm. DE 38 mm DE DIAMÈTRE, AVEC UN ESPACE MINIMUM DE 35 mm ENTRE LA MAIN COURANTE ET LE MUR. PRÉVOIR UNE EXTENSION DE 300 mm EN HAUT ET EN BAS DE LA NOUVELLE RAMPE.
NOTE-03 : NOUVEAU GARDE-CORP DOIT AVOIR UNE HAUTEUR COMPRISE ENTRE 860 ET 920 mm, MESURÉE DE LA SURFACE DE LA RAMPE ET/OU DU PLANCHER AU SOMMET DU GARDE-CORP. LE GARDE-CORP DOIT ÊTRE FIXÉE À LA DALLE DE BÉTON EXISTANTE.
NOTE-04 : NOUVELLE BANDE CONTRASTANTE DE 50 ± 10 mm LARGE DOIT ÊTRE INSTALLÉE SUR LES SURFACES PLANES AVANT ET APRÈS LE DÉBUT DU CHANGEMENT DE NIVEAU.
NOTE-05 : NOUVELLE PROTECTION DE BORDURE DE 100 mm DE HAUTEUR À INSTALLER SUR TOUTE LA LONGUEUR DE LA RAMPE ET DU PALIER.

SPECIFIC CONSTRUCTION NOTES :
NOTE-01 : 2100 x 2100 CLEAR AREA FOR ACCESSIBILITY REQUIREMENTS AT DOORWAYS.
NOTE-02 : NEW HANDRAIL @ 920mm HIGH, 38mm DIA. AND 35mm MIN GAP BETWEEN HANDRAIL AND WALL. PROVIDE 300mm EXTENSION AT TOP AND BOTTOM OF THE NEW RAMP.
NOTE-03 : NEW GUARDRAIL IS TO HAVE A HEIGHT BETWEEN 860 AND 920 mm, MEASURED FROM THE RAMP SURFACE AND/OR FLOOR TO THE TOP OF THE RAIL. GUARDRAIL IS TO BE MOUNTED TO THE EXISTING CONCRETE FLOOR SLAB.
NOTE-04 : NEW CONTRASTING AND SLIP-RESISTANT STRIP 50 ± 10 mm WIDE TO BE INSTALLED AT FLAT SURFACES BEFORE AND AFTER THE LEVEL CHANGE BEGINS.
NOTE-05 : NEW CURB STYLE EDGE PROTECTION OF 100mm IN HEIGHT TO BE INSTALLED ON THE FULL LENGTH OF THE RAMP AND THE LANDING.



3 PLAN AGRANDIS DE LA NOUVELLE RAMPE D'ACCÈS AU 1ER ÉTAGE À LA PORTE D105
ENLARGED PLAN OF THE NEW FLOOR RAMP ON 1ST FLOOR AT DOOR D105
SCALE / ECH: 1:10

Contractor to verify all dimensions & conditions on site and immediately notify the BGIS Project Manager of all discrepancies.

no.	description	date
08	Émis pour Tender revision 2 / Issued Tender Rev. 2	2024-09-27
07	Émis pour Tender Révisé / Issued Revised Tender	2024-08-30
06	Émis pour Tender / Issued Tender	2024-08-07
05	Émis pour Permis / Issued for Permit	2024-07-10
04	99%	2024-05-31
03	66R1	2024-03-15
02	66%	2023-12-12
01	33%	2023-10-16

revisions	description	date
A	A: detail no. no. du détail	A
B	B: location drawing no. sur dessin no.	B
C	C: drawing no. dessin no.	C

project ELECTIONS CANADA FITUP

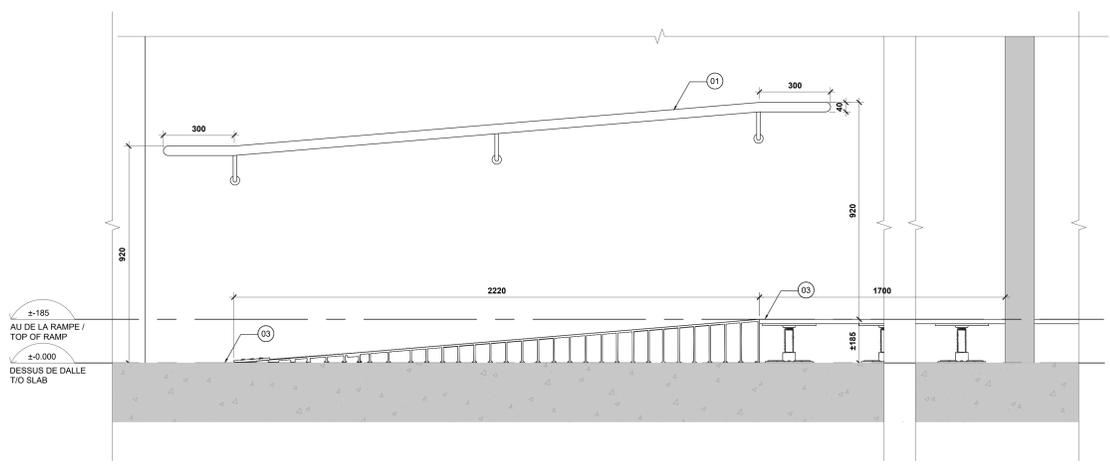
30 Rue Victoria, Gatineau, QC J8X 0A8

drawing DÉTAIL DE RAMPES / RAMP DETAILS

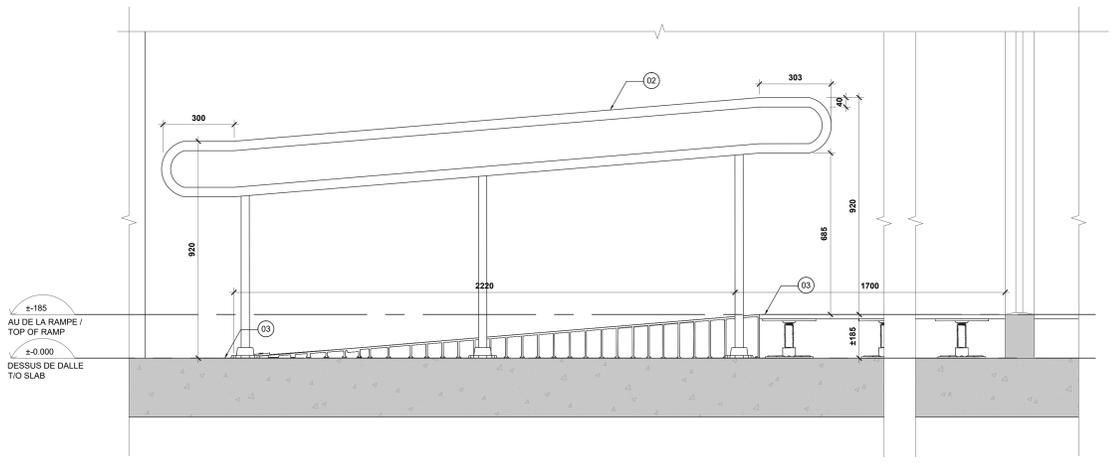
Designed By ROSSMANN ARCHITECTURE INC. Conçu par
 Date (2024/01/15)
 Drawn By J. KILLEEN Dessiné par
 Date (2024/01/15)
 Reviewed By R. BITAR Examiné par
 Date (2024/01/15)
 Approved By E. SOULIÈRE Approuvé par
 Date (2024/01/15)
 Tender KYLE WILSON Soumission
 Project Manager Administrateur de projets
 Project no. No. du projet
 GOC5370560 - R.124213
 Drawing no. No. du dessin
 A406

LEGENDE / LEGEND :

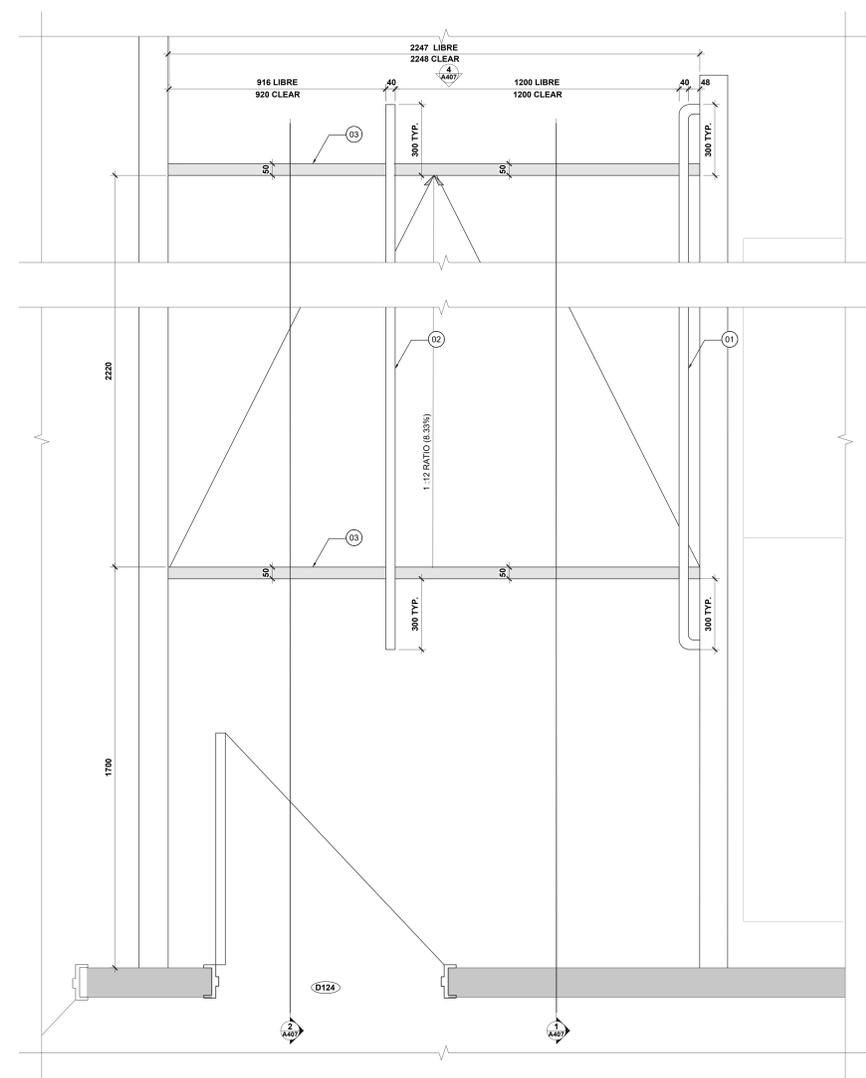
	MUR EXISTANT / EXISTING WALL
	IDENT. DE PORTE / DOOR TAG
	NIVEAU DE PLANCHER / FLOOR LEVEL



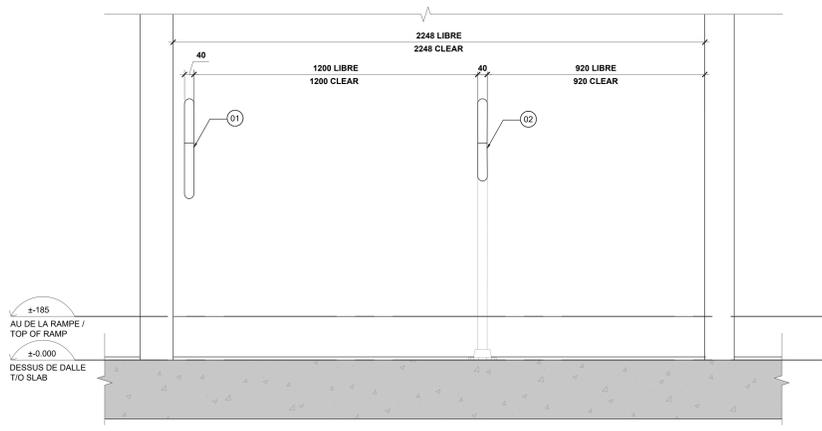
1 SECTIONS DE LA NOUVELLE RAMPE D'ACCÈS AU 1ER ÉTAGE À LA PORTE D124
SECTIONS OF THE NEW FLOOR RAMP ON 1ST FLOOR AT DOOR D112
SCALE / ECH: 1:10



2 ÉLÉVATION DE LA NOUVELLE RAMPE D'ACCÈS AU 1ER ÉTAGE À LA PORTE D112
ELEVATION OF THE NEW FLOOR RAMP ON 1ST FLOOR AT DOOR D112
SCALE / ECH: 1:10



3 PLAN AGRANDIS DE LA NOUVELLE RAMPE D'ACCÈS AU 1ER ÉTAGE À LA PORTE D112
ENLARGED PLAN OF THE NEW FLOOR RAMP ON 1ST FLOOR AT DOOR D112
SCALE / ECH: 1:10



4 ÉLÉVATION DE LA NOUVELLE RAMPE D'ACCÈS AU 1ER ÉTAGE À LA PORTE D112
ELEVATION OF THE NEW FLOOR RAMP ON 1ST FLOOR AT DOOR D112
SCALE / ECH: 1:10

Contractor to verify all dimensions & conditions on site and immediately notify the BGIS Project Manager of all discrepancies.

no.	description	date
08	Émis pour Tender revision 2 / Issued Tender Rev. 2	2024-03-27
07	Émis pour Tender Révisé / Issued Revised Tender	2024-04-30
06	Émis pour Tender / Issued Tender	2024-08-07
05	Émis pour Permis / Issued for Permit	2024-07-10
04	99%	2024-05-31
03	66R1	2024-03-15
02	66%	2023-12-12
01	33%	2023-10-16

revisions	description	date
A	A: detail no. / no. du détail	
B	B: location drawing no. / sur dessin no.	
C	C: drawing no. / dessin no.	

project: ELECTIONS CANADA FITUP

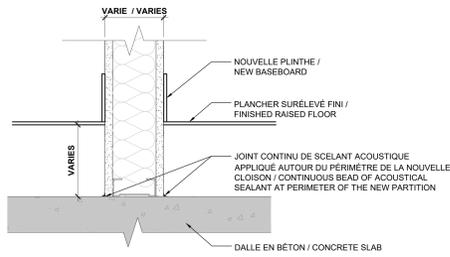
30 Rue Victoria, Gatineau, QC J8X 0A8

drawing: DÉTAIL DE RAMPES / RAMP DETAILS

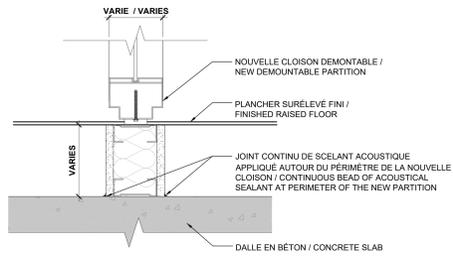
Designed By	ROSSMANN ARCHITECTURE INC.	Conçu par	
Date	(2024/01/15)	Date	(2024/01/15)
Drawn By	J. KILLEEN	Dessiné par	
Reviewed By	R. BITAR	Examiné par	
Date	(2024/01/15)	Date	(2024/01/15)
Approved By	E. SOULIÈRE	Approuvé par	
Date	(2024/01/15)	Date	(2024/01/15)
Tender	KYLE WILSON	Submission	
Project Manager	Administrateur de projets	Project no.	No. du projet
		GOC5370560 - R.124213	
Drawing no.	No. du dessin		
		A407	

NOTES DE CONSTRUCTION SPÉCIFIQUES :	SPECIFIC CONSTRUCTION NOTES :
NOTE-01 : NOUVELLE MAIN COURANTE À UNE HAUTEUR DE 920 mm, DE 38 mm DE DIAMÈTRE, AVEC UN ESPACE MINIMUM DE 35 mm ENTRE LA MAIN COURANTE ET LE MUR. PRÉVOIR UNE EXTENSION DE 300 mm EN HAUT ET EN BAS DE LA NOUVELLE RAMPE.	NOTE-01 : NEW HANDRAIL @ 920mm HIGH, 38mm DIA. AND 35mm MIN GAP BETWEEN HANDRAIL AND WALL. PROVIDE 300mm EXTENSION AT TOP AND BOTTOM OF THE NEW RAMP.
NOTE-02 : NOUVEAU GARDE-CORP DOIT AVOIR UNE HAUTEUR COMPRISE ENTRE 860 ET 920 mm, MESURÉE DE LA SURFACE DE LA RAMPE ET/OU DU PLANCHER AU SOMMET DU GARDE-CORP. LE GARDE-CORP DOIT ÊTRE FIXÉE À LA DALLE DE BÉTON EXISTANTE.	NOTE-02 : NEW GUARDRAIL IS TO HAVE A HEIGHT BETWEEN 860 AND 920 mm, MEASURED FROM THE RAMP SURFACE AND/OR FLOOR TO THE TOP OF THE RAIL. GUARDRAIL IS TO BE MOUNTED TO THE EXISTING CONCRETE FLOOR SLAB.
NOTE-03 : NOUVELLE BANDE CONTRASTÉE ET ANTI-DÉRAPANTE D'UNE LARGEUR TOTALE ÉQUIVALENTE À CELLE DE LA RAMPE À INSTALLER SUR LA SURFACE PLATE AVANT LE DÉBUT DU CHANGEMENT DE NIVEAU DE LA RAMPE.	NOTE-03 : NEW CONTRASTING AND SLIP-RESISTANT STRIP EQUAL TO THE TOTAL WIDTH OF THE RAMP TO BE INSTALLED ON THE FLAT SURFACE BEFORE THE LEVEL CHANGE BEGINS.

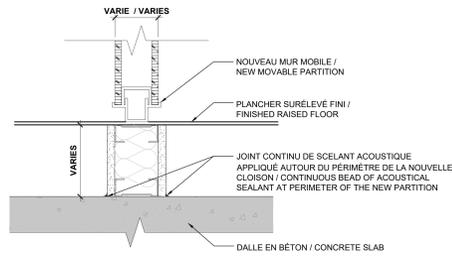
LEGENDE / LEGEND :
MUR EXISTANT / EXISTING WALL
IDENT. DE PORTE / DOOR TAG
NIVEAU DE PLANCHER / FLOOR LEVEL



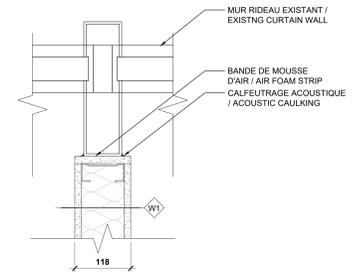
1 DÉTAILS TYP. DES CLOISONS DE PLANCHER SURÉLEVÉ (DALLE À DALLE)
TYP. RAISED FLOOR PARTITION DETAILS (SLAB TO SLAB)
A501 SCALE / ECH: 1:5



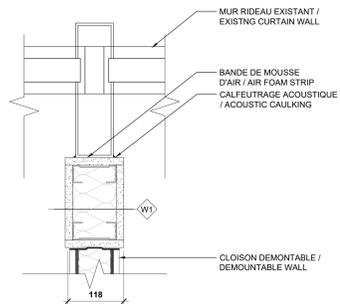
2 DÉTAILS TYP. DE CLOISONS DEM. ET DE PLANCHER SURÉLEVÉ (DALLE À DALLE)
TYP. RAISED FLOOR DEMOUNTABLE PARTITION DETAILS (SLAB TO SLAB)
A501 SCALE / ECH: 1:5



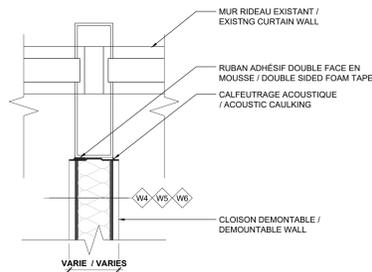
3 DÉTAILS TYP. DE CLOISONS MOBILE. ET DE PLANCHER SURÉLEVÉ (DALLE À DALLE)
TYP. RAISED FLOOR MOVABLE PARTITION DETAILS (SLAB TO SLAB)
A501 SCALE / ECH: 1:5



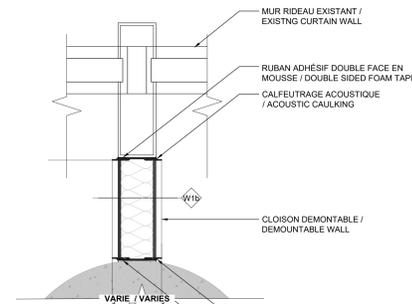
4 CONNEXION TYP. DE CLOISON EN GYPSE AU MENEAU DU MUR RIDEAU
TYP. GYPSUM BOARD PARTITION CONNECTION TO CURTAIN WALL MULLION
A501 SCALE / ECH: 1:5



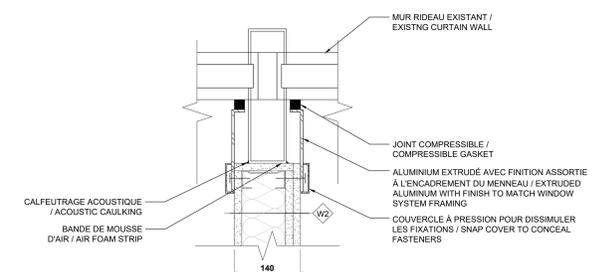
5 CONNEXION TYP. DE CLOISON EN GYPSE & DEM. AU MENEAU
TYP. GYPSUM BOARD PART. & DEM. WALL CONNECTION TO MULLION
A501 SCALE / ECH: 1:5



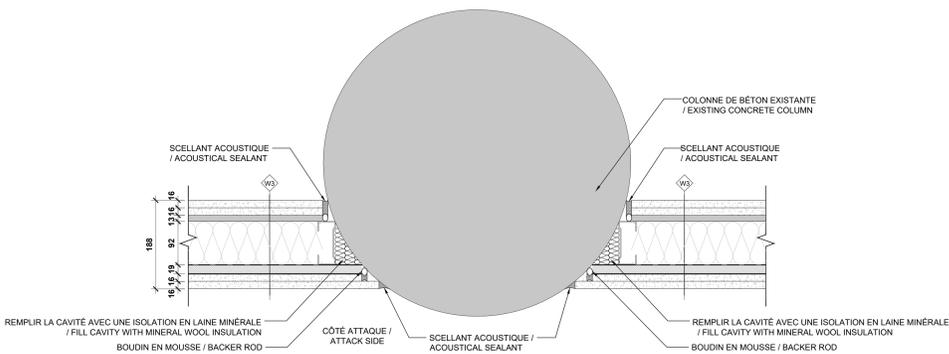
6 CONNEXION TYP. DE LA CLOISON DEMONTABLE AU MENEAU DU MUR RIDEAU
TYP. DEMOUNTABLE PARTITION CONNECTION TO CURTAIN WALL MULLION
A501 SCALE / ECH: 1:5



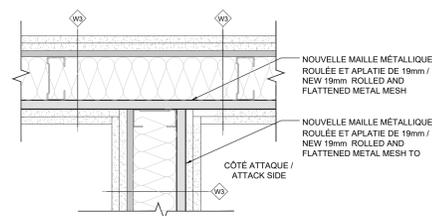
7 CONNEXION TYP. DE LA CLOISON DEMONTABLE AU MENEAU DU MUR RIDEAU
TYP. DEMOUNTABLE PARTITION CONNECTION TO CURTAIN WALL MULLION
A501 SCALE / ECH: 1:5



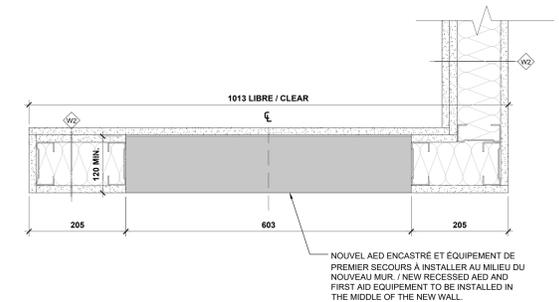
8 CONNEXION TYP. DE CLOISON EN GYPSE AU MENEAU DU MUR RIDEAU
TYP. GYPSUM BOARD PARTITION CONNECTION TO CURTAIN WALL MULLION
A501 SCALE / ECH: 1:5



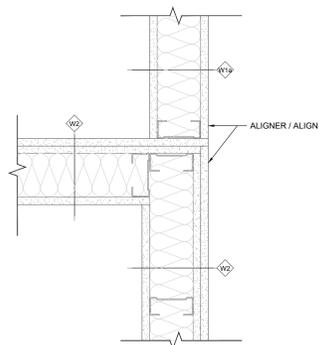
9 DÉTAIL EN PLAN DE LA CONNEXION DU MUR W3 À UNE COLONNE
PLAN DETAIL OF W3 WALL CONNECTION TO COLUMN
A501 SCALE / ECH: 1:5



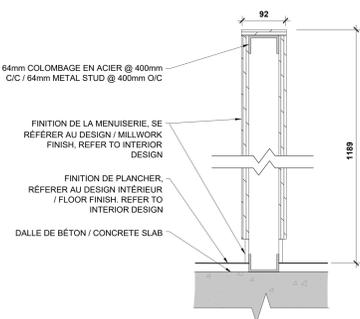
10 DÉTAIL EN PLAN D'UNE JONCTION EN "T" DU TYPE DE MUR W3
PLAN DETAIL "T" JUNCTION OF W3 WALL TYPE
A501 SCALE / ECH: 1:5



11 DÉTAIL EN PLAN DE L'EQUIPEMENT D'AED ET DE PREMIERS SECOURS
PLAN DETAIL OF AED AND FIRST AID EQUIPMENT
A501 SCALE / ECH: 1:5



12 DÉTAIL EN PLAN DE L'EQUIPEMENT D'AED ET DE PREMIERS SECOURS
PLAN DETAIL OF AED AND FIRST AID EQUIPMENT
A501 SCALE / ECH: 1:5



13 DÉTAIL DU DEMI-MUR DE LA MENUISERIE
SECTION DETAIL AT MILLWORK HALF WALL
A501 SCALE / ECH: 1:5

Canada
Public Services and Procurement Canada / Services publics et Approvisionnement Canada
Real Property Branch / Direction générale des biens immobiliers
BGIS
ROSSMANN ARCHITECTURE
Tel: 819-400-1555
Email: info@rossmannarchitecture.ca
This document and all information herein is confidential and the intellectual property of Rossmann Architecture Inc. It is disclosed in confidence on terms that it will not be disclosed to any third party, used, copied, loaned, or reproduced in whole or in any part in any manner or form for manufacturing, marketing or for any other purposes without the written permission of Rossmann Architecture Inc. The copyright is retained by Rossmann Architecture Inc.
North Stamp
Key Plan:

revision	description	date
08	Emis pour Tender revision 2 / Issued Tender Rev. 2	2024-03-27
07	Emis pour Tender Revise / Issued Revised Tender	2024-04-30
06	Emis pour Tender / Issued Tender	2024-04-07
05	Emis pour Permis / Issued for Permit	2024-07-10
04	99%	2024-05-31
03	66R1	2024-03-15
02	66%	2023-12-12
01	33%	2023-10-16

Contractor to verify all dimensions & conditions on site and immediately notify the BGIS Project Manager of all discrepancies.

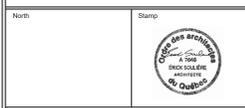
revision	description	date
08	Emis pour Tender revision 2 / Issued Tender Rev. 2	2024-03-27
07	Emis pour Tender Revise / Issued Revised Tender	2024-04-30
06	Emis pour Tender / Issued Tender	2024-04-07
05	Emis pour Permis / Issued for Permit	2024-07-10
04	99%	2024-05-31
03	66R1	2024-03-15
02	66%	2023-12-12
01	33%	2023-10-16

NOUVEL AED ENCASTRÉ ET EQUIPEMENT DE PREMIER SECOURS A INSTALLER AU MIEU DU NOUVEAU MUR / NEW RECESSED AED AND FIRST AID EQUIPMENT TO BE INSTALLED IN THE MIDDLE OF THE NEW WALL.

revision	description	date
08	Emis pour Tender revision 2 / Issued Tender Rev. 2	2024-03-27
07	Emis pour Tender Revise / Issued Revised Tender	2024-04-30
06	Emis pour Tender / Issued Tender	2024-04-07
05	Emis pour Permis / Issued for Permit	2024-07-10
04	99%	2024-05-31
03	66R1	2024-03-15
02	66%	2023-12-12
01	33%	2023-10-16

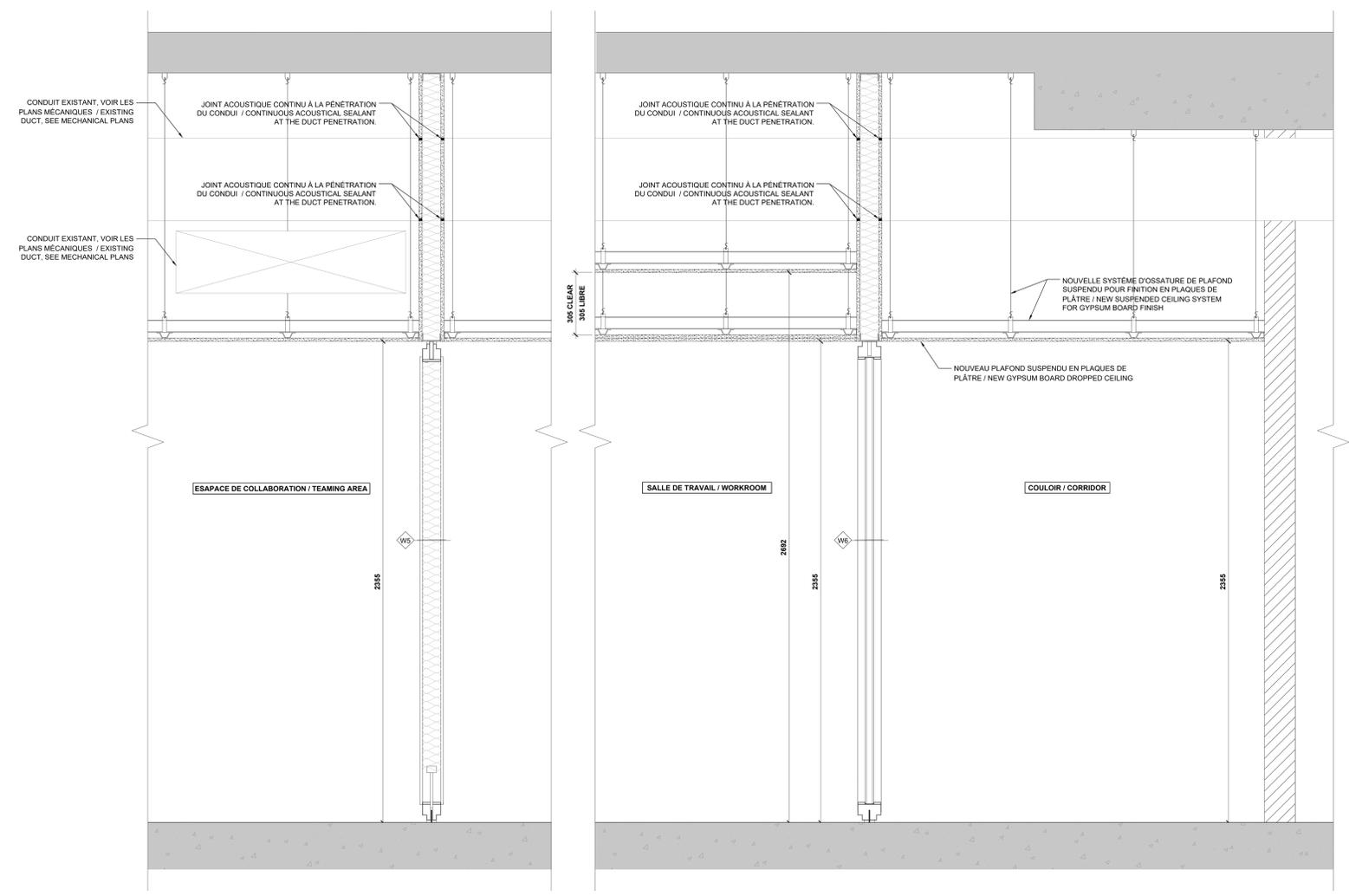
NOUVEL AED ENCASTRÉ ET EQUIPEMENT DE PREMIER SECOURS A INSTALLER AU MIEU DU NOUVEAU MUR / NEW RECESSED AED AND FIRST AID EQUIPMENT TO BE INSTALLED IN THE MIDDLE OF THE NEW WALL.

project project
ELECTIONS CANADA FITUP
30 Rue Victoria, Gatineau, QC J8X 0A8
drawing dessin
DÉTAIL DE MURS TYPIQUE / TYPICAL WALL DETAILS
Designed By ROSSMANN ARCHITECTURE INC. Conçu par
Date (2024/01/15)
Drawn By J. KILLEEN Dessiné par
Date (2024/01/15)
Reviewed By R. BITAR Examiné par
Date (2024/01/15)
Approved By E. SOULIERE Approuvé par
Date (2024/01/15)
Tender KYLE WILSON Soumission
Project Manager Administrateur de projets
Project no. No. du projet
GOC5370560 - R.124213
Drawing no. No. du dessin
A501



North
 Stamp

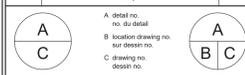
Key Plan:



1
 A503
 DOUBLE GYPSUM BOARD CEILING SECTION
 SECTION DE PLAFOND DOUBLE EN PLAQUES DE PLÂTRE
 SCALE / ECH: 1:10

Contractor to verify all dimensions & conditions on site and immediately notify the BGIS Project Manager of all discrepancies.

no.	description	date
08	Émis pour Tender révisé 2 / Issued Tender Rev. 2	2024-09-27
07	Émis pour Tender Révisé / Issued Revised Tender	2024-08-30
06	Émis pour Tender / Issued Tender	2024-08-07
05	Émis pour Permis / Issued for Permit	2024-07-10
04	99%	2024-05-31
03	66R1	2024-03-15
02	66%	2023-12-12
01	33%	2023-10-16



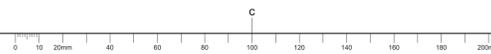
project
ELECTIONS CANADA FITUP
 project

30 Rue Victoria, Gatineau, QC J8X 0A8

drawing
 dessin
COUPE DE PLAFOND / CEILING SECTION

Designed By	ROSSMANN ARCHITECTURE INC.	Conçu par	
Date	(2024/01/15)		
Drawn By	J. KILLEEN	Dessiné par	
Date	(2024/01/15)		
Reviewed By	R. BITAR	Examiné par	
Date	(2024/01/15)		
Approved By	E. SOULIÈRE	Approuvé par	
Date	(2024/01/15)		
Tender	KYLE WILSON	Soumission	

Project Manager
 Administrateur de projets
 Project no.
GOC5370560 - R.124213
 Drawing no.
A503



Contractor to verify all dimensions & conditions on site and immediately notify the BGIS Project Manager of all discrepancies.

no.	description	date
08	Émis pour Tender / revision 2 / Issued Tender Rev. 2	2024-09-27
07	Émis pour Tender / révisé / Issued Revised Tender	2024-08-30
06	Émis pour Tender / Issued Tender	2024-08-07
05	Émis pour Permis / Issued for Permit	2024-07-10
04	99%	2024-05-31
03	68R1	2024-03-15
02	66%	2023-12-12
01	33%	2023-10-16

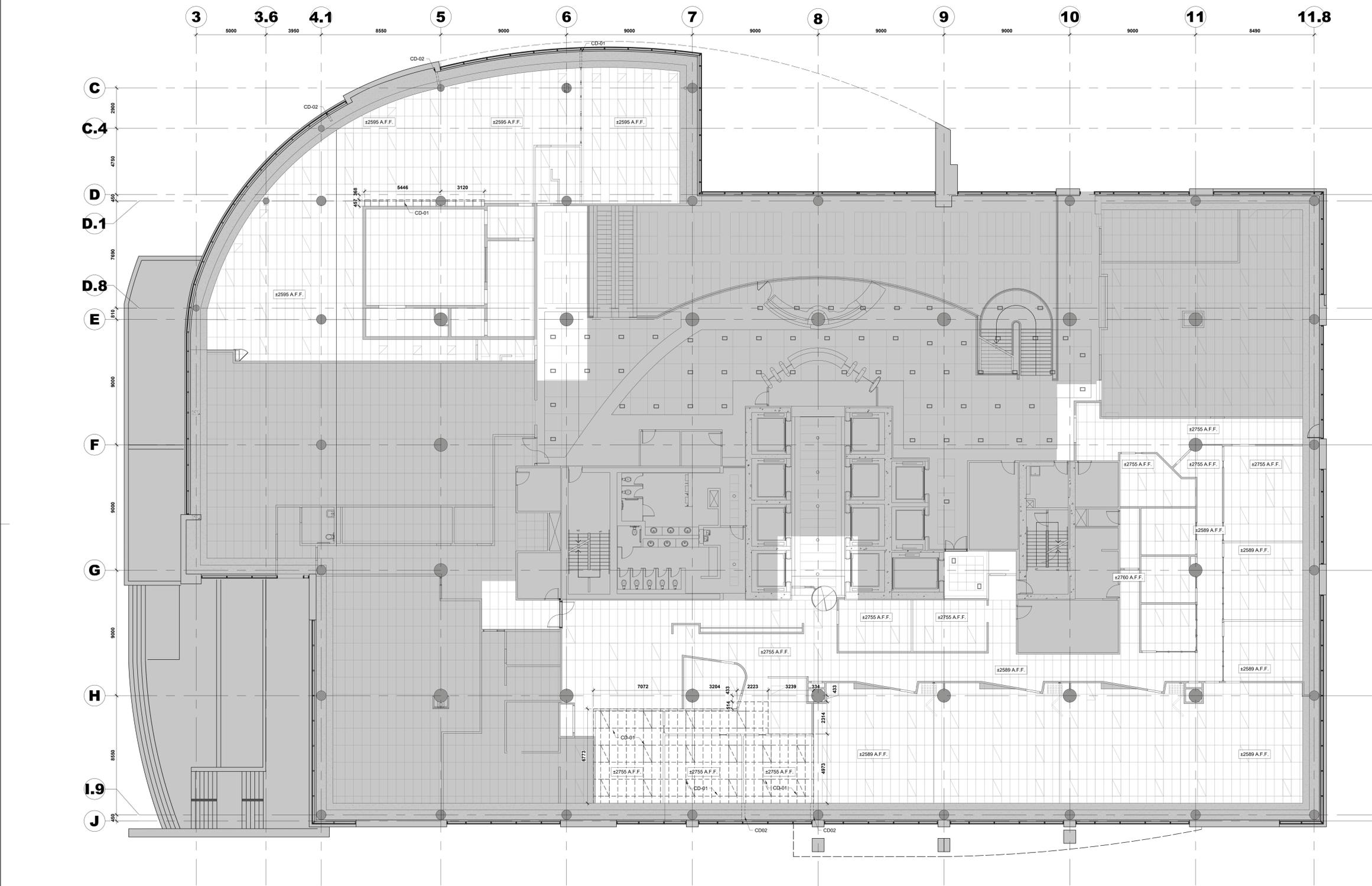
revisions	description	date
A	A detail no. / no. du détail	
B	B location drawing no. / sur dessin no.	
C	C drawing no. / dessin no.	

project: **ELECTIONS CANADA FITUP**

30 Rue Victoria, Gatineau, QC J8X 0A8

PLAN DE PLAFOND RÉFLÉCHI - DÉMOLITION 1E ÉTAGE / REFLECTED CEILING PLAN - 1ST FLOOR DEMOLITION

Designed By	ROSSMANN ARCHITECTURE INC.	Conçu par	ROSSMANN ARCHITECTURE INC.
Date	(2024/01/15)	Date	(2024/01/15)
Drawn By	J. KILLEEN	Dessiné par	J. KILLEEN
Date	(2024/01/15)	Date	(2024/01/15)
Reviewed By	R. BITAR	Examiné par	R. BITAR
Date	(2024/01/15)	Date	(2024/01/15)
Approved By	E. SOULIÈRE	Approuvé par	E. SOULIÈRE
Date	(2024/01/15)	Date	(2024/01/15)
Tender	KYLE WILSON	Soumission	KYLE WILSON
Project Manager	Administrateur de projets	Project Manager	Administrateur de projets
Project no.	No. du projet	Project no.	No. du projet
GOC5370560 - R.124213		GOC5370560 - R.124213	
Drawing no.	No. du dessin	Drawing no.	No. du dessin
A601		A601	



1
 PLAN DE PLAFOND RÉFLÉCHI - DÉMOLITION 1E ÉTAGE
 REFLECTED CEILING PLAN - 1ST FLOOR DEMOLITION
 SCALE / ECH: 1:100

NOTES PARTICULIÈRES DE DÉMOLITION DE PLAFOND :

NOTE CD-01 : RETIRER LES TILES DE PLAFOND SUSPENDU EXISTANT AINSI QUE LE SYSTÈME DE RAILS SUSPENDUS, LES FILS DE SUSPENSION, LES VIS, LES GRILLES OU TOUT AUTRE ÉLÉMENT LIÉ AU SYSTÈME DE PLAFOND SUSPENDU, ET RECYCLER CONFORMÉMENT AU PLAN DE GESTION DES DÉCHETS APPROUVÉ. L'ENTREPRENEUR EST RESPONSABLE DE COLMATER ET REMETTRE EN ÉTAT / REMPLACER TOUT ÉLÉMENT OU MATÉRIAU ADJACENT ENDOMMAGÉ PENDANT CE PROCESSUS.

NOTE CD-02 : LA RETOMBÉE DE PLAFOND EXISTANT DOIT ÊTRE COUPÉE ET/OU AJUSTÉE POUR PERMETTRE AUX NOUVEAUX MURS APPLICABLES D'ALLER JUSQU'AU-DESSOUS DE LA DALLE DE PLAFOND EN BÉTON. LA MODIFICATION DE LA RETOMBÉE DE PLAFOND EXISTANT COMPREND DES PANNELS DE GYPSE, DES MONTANTS, DE L'ISOLATION ET TOUT AUTRE COMPOSANT LIÉ À LA RETOMBÉE.

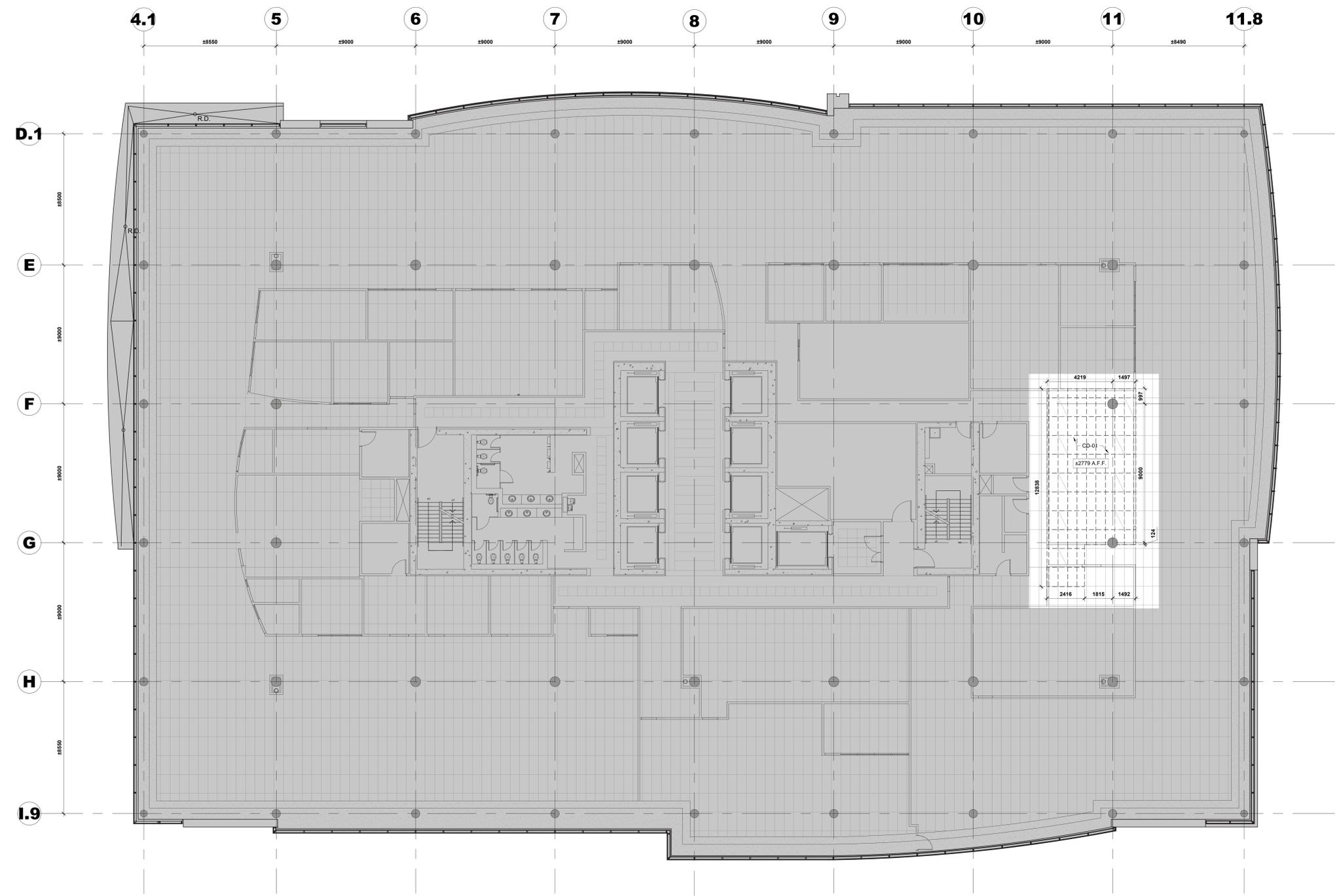
PARTICULAR CEILING DEMOLITION NOTES :

NOTE CD-01 : REMOVE EXISTING SUSPENDED CEILING TILES AND SUSPENDED RAIL SYSTEM, HANGER WIRES, SCREWS, GRIDS OR ANY OTHER COMPONENTS RELATED TO THE SUSPENDED CEILING SYSTEM AND RECYCLE ACCORDINGLY AS PER APPROVED WASTE MANAGEMENT PLAN. CONTRACTOR IS RESPONSIBLE TO PATCH AND MAKE GOOD TO ANY DAMAGE DONE WHEN REMOVING EXISTING SUSPENDED CEILING SYSTEM.

NOTE CD-02 : EXISTING CEILING BULKHEAD IS TO BE CUT AND/OR TRIMMED TO ALLOW THE NEW APPLICABLE WALLS TO EXTEND UP TO THE UNDERSIDE OF THE CONCRETE CEILING SLAB. THE MODIFICATION TO THE EXISTING CEILING BULKHEAD INCLUDES GYPSUM BOARDS, STUDS, INSULATION, AND ANY OTHER COMPONENTS RELATED TO THE BULKHEAD.

LEGENDE / LEGEND :

	EXISTANT À DEMEURER / EXISTING TO REMAIN
	RETOMBÉE DE PLAFOND EN GYPSE EXISTANTE À DEMEURER / EXISTING GYPSUM BOARD BULKHEAD TO REMAIN
	TILES DE PLAFOND SUSPENDU EXISTANTES À NE PAS TOUCHER / EXISTING SUSPENDED CEILING TILES TO REMAIN UNTOUCHED



Contractor to verify all dimensions & conditions on site and immediately notify the BGIS Project Manager of all discrepancies.

no.	description	date
08	Émis pour Tender révision 2 / Issued Tender Rev. 2	2024-09-27
07	Émis pour Tender révisé / Issued Revised Tender	2024-08-30
06	Émis pour Tender / Issued Tender	2024-08-07
05	Émis pour Permis / Issued for Permit	2024-07-10
04	99%	2024-05-31
03	66R1	2024-03-15
02	66%	2023-12-12
01	33%	2023-10-16

revisions	description	date
A	A: detail no. / no. du détail	
B	B: location drawing no. / sur dessin no.	
C	C: drawing no. / dessin no.	

project: ELECTIONS CANADA FITUP

30 Rue Victoria, Gatineau, QC J8X 0A8

PLAN DE PLAFOND RÉFLÉCHI - DÉMOLITION 11E ÉTAGE / REFLECTED CEILING PLAN - 11TH FLOOR DEMOLITION

Designed By	ROSSMANN ARCHITECTURE INC.	Conçu par	(2024/01/15)
Date			
Drawn By	J. KILLEEN	Dessiné par	(2024/01/15)
Date			
Reviewed By	R. BITAR	Examiné par	(2024/01/15)
Date			
Approved By	E. SOULIÈRE	Approuvé par	(2024/01/15)
Date			
Tender	KYLE WILSON	Soumission	
Project Manager	Administrateur de projets		
Project no.	GOC5370560 - R.124213	No. du projet	
Drawing no.	A602	No. du dessin	

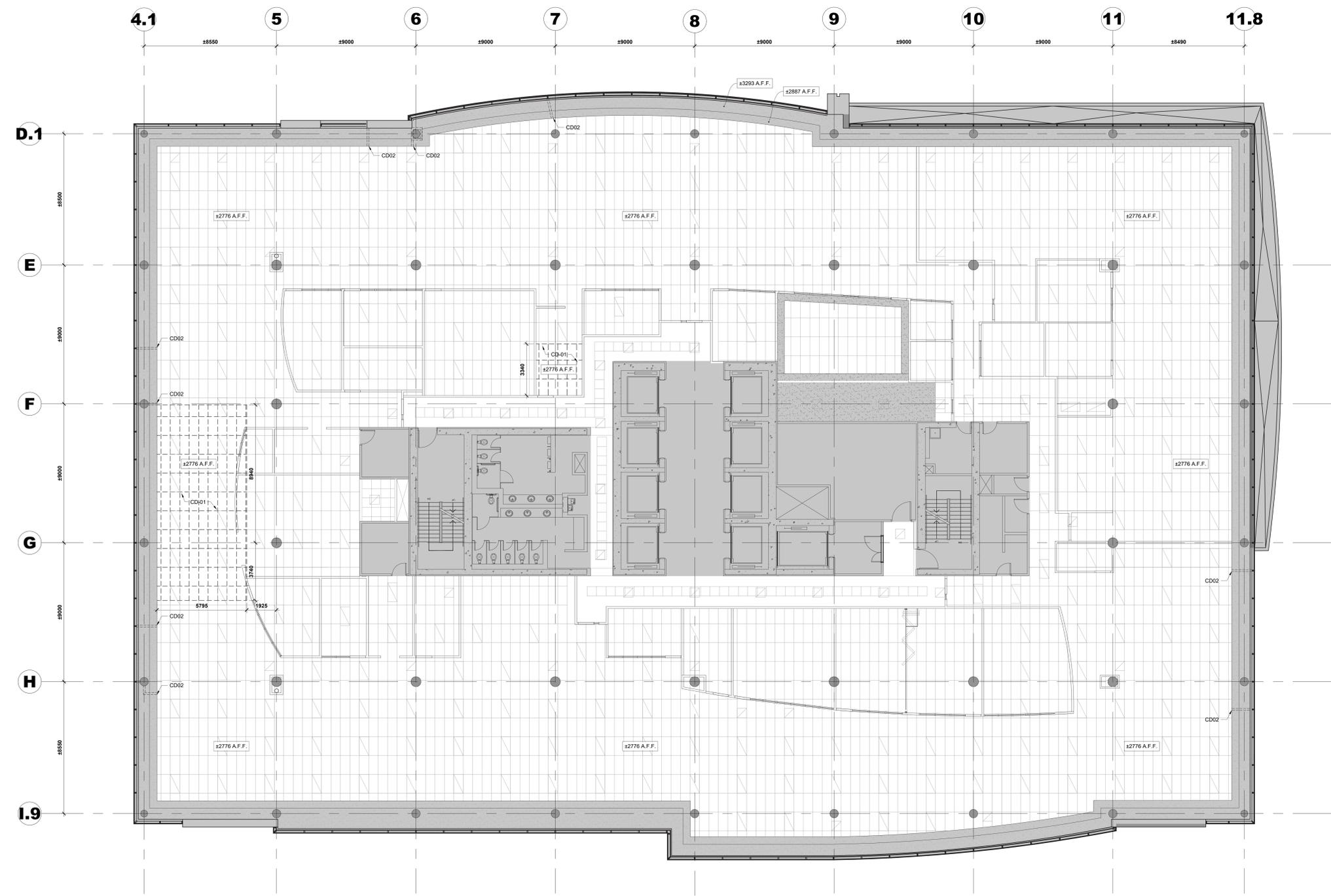
1 PLAN DE PLAFOND RÉFLÉCHI - DÉMOLITION 11E ÉTAGE
REFLECTED CEILING PLAN - 11TH FLOOR DEMOLITION
SCALE / ÉCH.: 1:100

NOTES PARTICULIÈRES DE DÉMOLITION DE PLAFOND :
NOTE CD-01 : RETIRER LES TILES DE PLAFOND SUSPENDU EXISTANT AINSI QUE LE SYSTÈME DE RAILS SUSPENDUS, LES FILS DE SUSPENSION, LES VIS, LES GRILLES OU TOUT AUTRE ÉLÉMENT LIÉ AU SYSTÈME DE PLAFOND SUSPENDU, ET RECYCLER CONFORMÈMENT AU PLAN DE GESTION DES DÉCHETS APPROUVÉ. L'ENTREPRENEUR EST RESPONSABLE DE COLMATER ET REMETTRE EN ÉTAT / REMPLACER TOUT ÉLÉMENT OU MATÉRIAU ADJACENT EN DOMMAGE PENDANT CE PROCESSUS.

PARTICULAR CEILING DEMOLITION NOTES :
NOTE CD-01 : REMOVE EXISTING SUSPENDED CEILING TILES AND SUSPENDED RAIL SYSTEM, HANGER WIRES, SCREWS, GRIDS OR ANY OTHER COMPONENTS RELATED TO THE SUSPENDED CEILING SYSTEM AND RECYCLE ACCORDINGLY AS PER APPROVED WASTE MANAGEMENT PLAN. CONTRACTOR IS RESPONSIBLE TO PATCH AND MAKE GOOD TO ANY DAMAGE DONE WHEN REMOVING EXISTING SUSPENDED CEILING SYSTEM.

LEGENDE / LEGEND :

- EXISTANT À DEMEURER / EXISTING TO REMAIN
- RETOMBÉ DE PLAFOND EN GYPSE EXISTANTE À DEMEURER / EXISTING GYPSUM BOARD BULKHEAD TO REMAIN
- TILES DE PLAFOND SUSPENDU EXISTANTES À NE PAS TOUCHER / EXISTING SUSPENDED CEILING TILES TO REMAIN UNTOUCHED
- ⊕ TILES DE PLAFOND SUSPENDUES EXISTANTES À ENLEVER / EXISTING SUSPENDED CEILING TILES TO BE REMOVED



Contractor to verify all dimensions & conditions on site and immediately notify the BGIS Project Manager of all discrepancies.

no.	description	date
08	Émis pour Tender révision 2 / Issued Tender Rev. 2	2024-09-27
07	Émis pour Tender révisé / Issued Revised Tender	2024-08-30
06	Émis pour Tender / Issued Tender	2024-08-07
05	Émis pour Permis / Issued for Permit	2024-07-10
04	99%	2024-05-31
03	66R1	2024-03-15
02	66%	2023-12-12
01	33%	2023-10-16

revisions description date

A detail no. / no. du détail
B location drawing no. / sur dessin no.
C drawing no. / dessin no.

project: ELECTIONS CANADA FITUP

30 Rue Victoria, Gatineau, QC J8X 0A8

1 PLAN DE PLAFOND RÉFLÉCHI - DÉMOLITION 12E ÉTAGE
REFLECTED CEILING PLAN - 12TH FLOOR DEMOLITION
SCALE FECH: 1:100
A603

NOTES PARTICULIÈRES DE DÉMOLITION DE PLAFOND :

NOTE CD-01 : RETIRER LES TUILES DE PLAFOND SUSPENDU EXISTANT AINSI QUE LE SYSTÈME DE RAILS SUSPENDUS, LES FILS DE SUSPENSION, LES VIS, LES GRILLES OU TOUT AUTRE ÉLÉMENT LIÉ AU SYSTÈME DE PLAFOND SUSPENDU, ET RECYCLER CONFORMÉMENT AU PLAN DE GESTION DES DÉCHETS APPROUVÉ. L'ENTREPRENEUR EST RESPONSABLE DE COLMATER ET REMETTRE EN ÉTAT / REMPLACER TOUT ÉLÉMENT OU MATÉRIAU ADJACENT ENDOMMAGÉ PENDANT CE PROCESSUS.

NOTE CD-02 : LA RETOMBE DE PLAFOND EXISTANT DOIT ÊTRE COUPÉ ET/OU AJUSTÉ POUR PERMETTRE AUX NOUVEAUX MURS APPLICABLES D'ALLER JUSQU'AU-DESSOUS DE LA DALLE DE PLAFOND EN BÉTON. LA MODIFICATION DE LA RETOMBE DE PLAFOND EXISTANT COMPREND DES PANNEAUX DE GYPSE, DES MONTANTS, DE L'ISOLATION ET TOUT AUTRE COMPOSANT LIÉ À LA RETOMBE.

PARTICULAR CEILING DEMOLITION NOTES :

NOTE CD-01 : REMOVE EXISTING SUSPENDED CEILING TILES AND SUSPENDED RAIL SYSTEM, HANGER WIRES, SCREWS, GRIDS OR ANY OTHER COMPONENTS RELATED TO THE SUSPENDED CEILING SYSTEM AND RECYCLE ACCORDINGLY AS PER APPROVED WASTE MANAGEMENT PLAN. CONTRACTOR IS RESPONSIBLE TO PATCH AND MAKE GOOD TO ANY DAMAGE DONE WHEN REMOVING EXISTING SUSPENDED CEILING SYSTEM.

NOTE CD-02 : EXISTING CEILING BULKHEAD IS TO BE CUT AND/OR TRIMMED TO ALLOW THE NEW APPLICABLE WALLS TO EXTEND UP TO THE UNDERSIDE OF THE CONCRETE CEILING SLAB. THE MODIFICATION TO THE EXISTING CEILING BULKHEAD INCLUDES GYPSUM BOARDS, STUDS, INSULATION, AND ANY OTHER COMPONENTS RELATED TO THE BULKHEAD.

LEGENDE / LEGEND :

- EXISTANT À DÉMOURER / EXISTING TO REMAIN
- ▒ RETOMBE DE PLAFOND EN GYPSE EXISTANTE À DÉMOURER / EXISTING GYPSUM BOARD BULKHEAD TO REMAIN
- TUILES DE PLAFOND SUSPENDU EXISTANTES À NE PAS TOUCHER / EXISTING SUSPENDED CEILING TILES TO REMAIN UNTOUCHED
- ⊕ TUILES DE PLAFOND SUSPENDUES EXISTANTES À ENLEVER / EXISTING SUSPENDED CEILING TILES TO BE REMOVED

drawing: PLAN DE PLAFOND RÉFLÉCHI - DÉMOLITION 12E ÉTAGE / REFLECTED CEILING PLAN - 12TH FLOOR DEMOLITION

Designed By: ROSSMANN ARCHITECTURE INC. / Conçu par: (2024/01/15)

Date: (2024/01/15)

Drawn By: J. KILLEEN / Dessiné par: (2024/01/15)

Date: (2024/01/15)

Reviewed By: R. BITAR / Examiné par: (2024/01/15)

Date: (2024/01/15)

Approved By: E. SOULIÈRE / Approuvé par: (2024/01/15)

Date: (2024/01/15)

Tender: KYLE WILSON / Soumission

Project Manager: Administrateur de projets

Project no.: No. du projet: GOC5370560 - R.124213

Drawing no.: No. du dessin: A603

Contractor to verify all dimensions & conditions on site and immediately notify the BGIS Project Manager of all discrepancies.

no.	description	date
08	Émis pour Tender révision 2 / Issued Tender Rev. 2	2024-09-27
07	Émis pour Tender révisé / Issued Revised Tender	2024-08-30
06	Émis pour Tender / Issued Tender	2024-08-07
05	Émis pour Permis / Issued for Permit	2024-07-10
04	99%	2024-05-31
03	66R1	2024-03-15
02	66%	2023-12-12
01	33%	2023-10-16

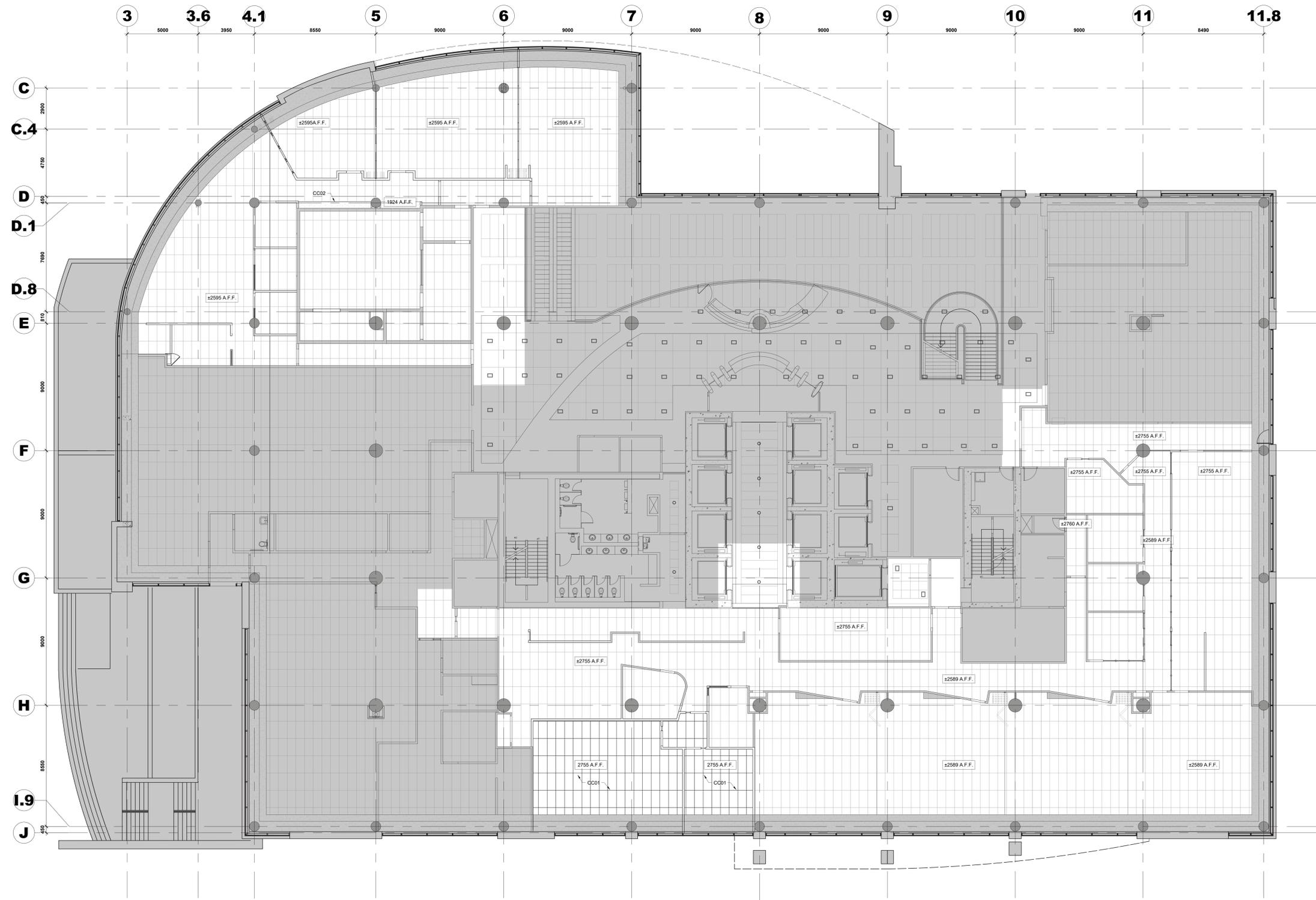
revisions	description	date
A	A detail no. / no. du détail	
B	B location drawing no. / sur dessin no.	
C	C drawing no. / dessin no.	

project: **ELECTIONS CANADA FITUP**

30 Rue Victoria, Gatineau, QC J8X 0A8

PLAN DE PLAFOND RÉFLÉCHI - CONSTRUCTION 1E ÉTAGE / REFLECTED CEILING PLAN - 1ST FLOOR CONSTRUCTION

Designed By	ROSSMANN ARCHITECTURE INC.	Conçu par	
Date		Dessiné par	J.KILLEEN (2024/01/15)
Drawn By	J.KILLEEN	Examiné par	R.BITAR (2024/01/15)
Reviewed By	R.BITAR	Approuvé par	E.SOULIÈRE (2024/01/15)
Date		Approuvé par	E.SOULIÈRE (2024/01/15)
Approved By	E.SOULIÈRE	Soumission	KYLE WILSON
Date		Administrateur de projets	
Tender	KYLE WILSON	No. du projet	GOC5370560 - R.124213
Project Manager		No. du dessin	A605
Project no.			
Drawing no.			



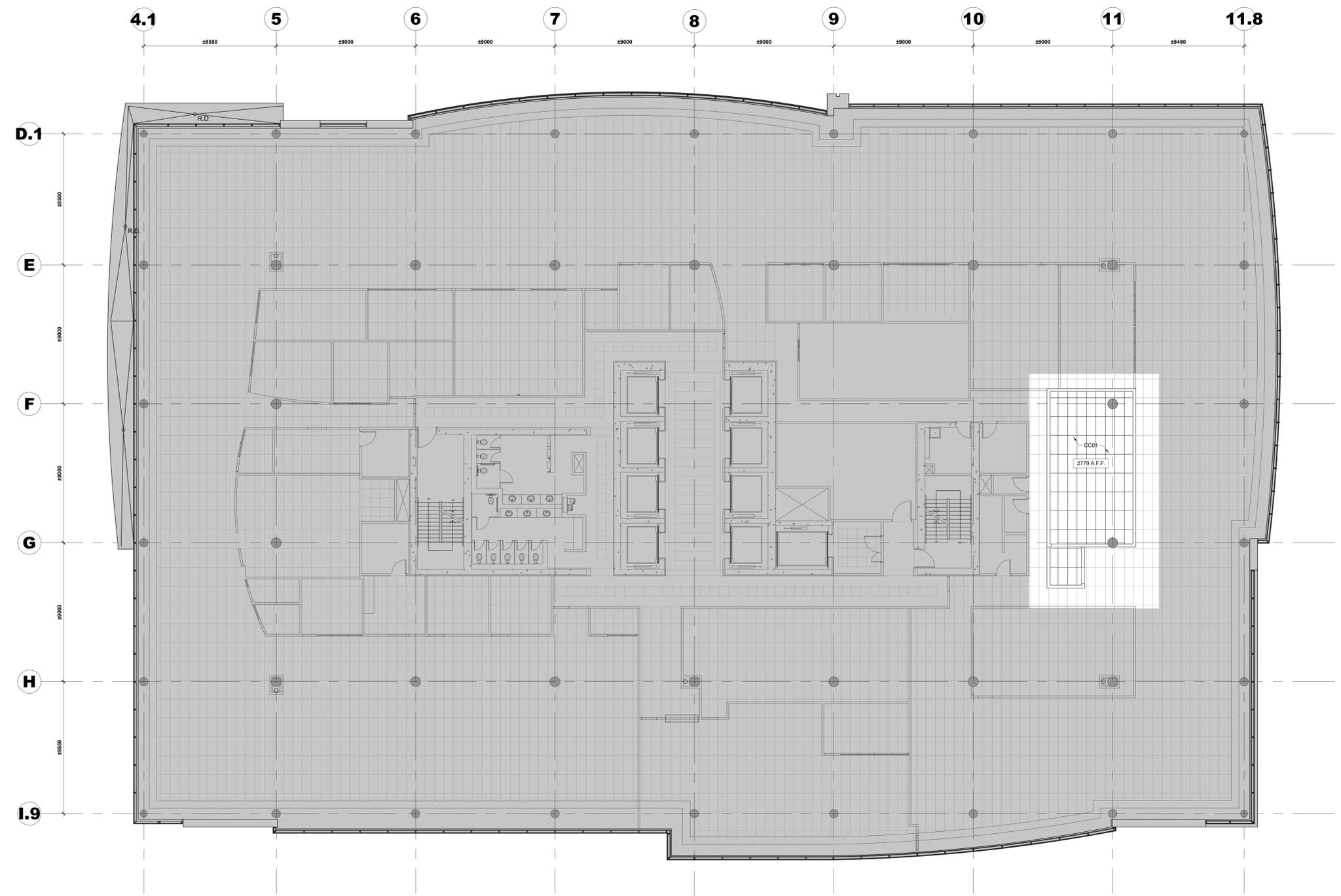
1 PLAN DE PLAFOND RÉFLÉCHI - CONSTRUCTION 1E ÉTAGE / REFLECTED CEILING PLAN - 1ST FLOOR CONSTRUCTION
 SCALE / ÉCH: 1:100

NOTES PARTICULIÈRES DE CONSTRUCTION DE PLAFOND :
NOTE CC-01 : INSTALLER DE NOUVELLES TUILES DE PLAFOND ACOUSTIQUE SUSPENDU ET UN SYSTÈME DE RAILS SUSPENDUS CONFORMÈMENT AUX SPÉCIFICATIONS. L'ENTREPRENEUR EST RESPONSABLE DE RÉPARER TOUS LES DOMMAGES CAUSÉS AUX MATÉRIEL ADJACENTS PENDANT L'INSTALLATION DU NOUVEAU SYSTÈME DE RAILS SUSPENDUS. L'ENTREPRENEUR EST ÉGALEMENT RESPONSABLE DE REMPLACER TOUTE ÂME DE T-BAR ENDOMMAGÉE ET TOUT COMPOSANT SUSPENDU CONFORMÈMENT AUX BESOINS DES TUILES DE PLAFOND SUSPENDU EXISTANTS.
NOTE CC-02 : INSTALLER UNE NOUVELLE RETOMBÉ DE PLAFOND EN GYPSE DE 16mm

PARTICULAR CEILING CONSTRUCTION NOTES :
NOTE CC-01 : INSTALL NEW ACOUSTIC SUSPENDED CEILING TILES AND SUSPENDED RAIL SYSTEM AS PER SPECIFICATIONS. THE CONTRACTOR IS RESPONSIBLE FOR REPAIRING ANY DAMAGE CAUSED TO ADJACENT MATERIAL DURING THE INSTALLATION OF THE NEW SUSPENDED RAIL SYSTEM. THE CONTRACTOR IS ALSO RESPONSIBLE FOR REPLACING ANY DAMAGED T-BAR AND ANY SUSPENDED COMPONENT AS REQUIRED ON EXISTING SUSPENDED CEILING TILES.
NOTE CC-02 : INSTALL NEW 16mm GYPSUM BOARD DROPPED CEILING

LEGENDE / LEGEND :

- EXISTANT À DEMEURER / EXISTING TO REMAIN
- RETOMBÉ DE PLAFOND EXISTANTE EN GYPSE / EXISTING GYPSUM BOARD BULKHEAD
- TUILES DE PLAFOND SUSPENDU EXISTANTES À NE PAS TOUCHER / EXISTING SUSPENDED CEILING TILES TO REMAIN UNTOUCHED
- NOUVELLE RETOMBÉ DE PLAFOND EN GYPSE / NEW GYPSUM BOARD BULKHEAD



Contractor to verify all dimensions & conditions on site and immediately notify the BGIS Project Manager of all discrepancies.

no.	description	date
08	Émis pour Tender révision 2 / Issued Tender Rev. 2	2024-09-27
07	Émis pour Tender révisé / Issued Revised Tender	2024-08-30
06	Émis pour Tender / Issued Tender	2024-08-07
05	Émis pour Permis / Issued for Permit	2024-07-10
04	99%	2024-05-31
03	66R1	2024-03-15
02	66%	2023-12-12
01	33%	2023-10-16

revisions description date

A detail no. / no. du détail
B location drawing no. / sur dessin no.
C drawing no. / dessin no.

project **ELECTIONS CANADA FITUP**

30 Rue Victoria, Gatineau, QC J8X 0A8

drawing **PLAN DE PLAFOND RÉFLÉCHI - CONSTRUCTION 11E ÉTAGE / REFLECTED CEILING PLAN - 11TH FLOOR CONSTRUCTION** dessin

1
A606
SCALE / ÉCH. 1:100

PLAN DE PLAFOND RÉFLÉCHI - CONSTRUCTION 11E ÉTAGE
REFLECTED CEILING PLAN - 11TH FLOOR CONSTRUCTION

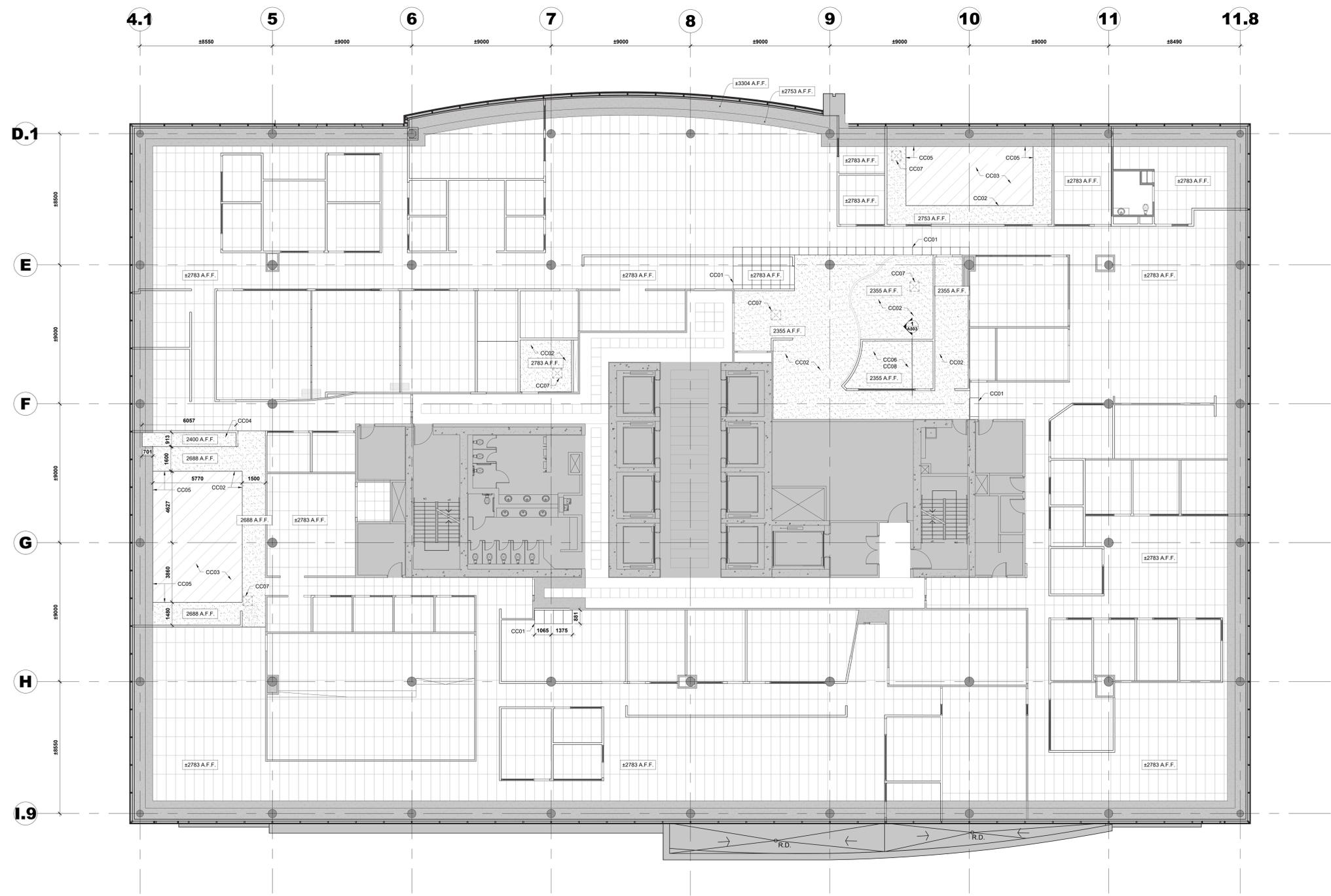
NOTES PARTICULIÈRES DE CONSTRUCTION DE PLAFOND :
NOTE CC-01 : INSTALLER DE NOUVELLES TUILES DE PLAFOND ACOUSTIQUE SUSPENDU ET UN SYSTÈME DE RAILS SUSPENDU CONFORMÈMENT AUX SPÉCIFICATIONS. L'ENTREPRENEUR EST RESPONSABLE DE RÉPARER TOUS LES DOMMAGES CAUSÉS AUX MATÉRIEL ADJACENTS PENDANT L'INSTALLATION DU NOUVEAU SYSTÈME DE RAILS SUSPENDU. L'ENTREPRENEUR EST ÉGALEMENT RESPONSABLE DE REMPLACER TOUTE ÂME DE T-BAR ENDOMMAGÉE ET TOUT COMPOSANT SUSPENDU CONFORMÈMENT AUX BESOINS DES TUILES DE PLAFOND SUSPENDU EXISTANTS.

PARTICULAR CEILING CONSTRUCTION NOTES :
NOTE CC-01 : INSTALL NEW ACOUSTIC SUSPENDED CEILING TILES AND SUSPENDED RAIL SYSTEM AS PER SPECIFICATIONS. THE CONTRACTOR IS RESPONSIBLE FOR REPAIRING ANY DAMAGE CAUSED TO ADJACENT MATERIAL DURING THE INSTALLATION OF THE NEW SUSPENDED RAIL SYSTEM. THE CONTRACTOR IS ALSO RESPONSIBLE FOR REPLACING ANY DAMAGED T-BAR AND ANY SUSPENDED COMPONENT AS REQUIRED ON EXISTING SUSPENDED CEILING TILES.

LEGENDE / LEGEND :

	EXISTANT À DEMEURER / EXISTING TO REMAIN
	RETOUMBER DE PLAFOND EXISTANTE EN GYPSE / EXISTING GYPSUM BOARD BUSHHEAD
	TUILES DE PLAFOND SUSPENDU EXISTANTES À NE PAS TOUCHER / EXISTING SUSPENDED CEILING TILES TO REMAIN UNTOUCHED
	NOUVELLES TUILES DE PLAFOND ACOUSTIQUE SUSPENDU / NEW ACOUSTIC SUSPENDED CEILING TILES

Designed By	ROSSMANN ARCHITECTURE INC.	Conçu par	
Date		Date	(2024/01/15)
Drawn By	J. KILLEEN	Dessiné par	
Date		Date	(2024/01/15)
Reviewed By	R. BITAR	Examiné par	
Date		Date	(2024/01/15)
Approved By	E. SOULIÈRE	Approuvé par	
Date		Date	(2024/01/15)
Tender	KYLE WILSON	Soumission	
Project Manager	Administrateur de projets		
Project no.		No. du projet	
			GOC5370560 - R.124213
Drawing no.		No. du dessin	A606



Contractor to verify all dimensions & conditions on site and immediately notify the BGIS Project Manager of all discrepancies.

no.	description	date
08	Émis pour Tender revision 2 / Issued Tender Rev. 2	2024-09-27
07	Émis pour Tender revise / Issued Revised Tender	2024-08-30
06	Émis pour Tender / Issued Tender	2024-08-07
05	Émis pour Permis / Issued for Permit	2024-07-10
04	99%	2024-05-31
03	66R1	2024-03-15
02	66%	2023-12-12
01	33%	2023-10-16

revisions	description	date
A	A: detail no.	
B	B: location drawing no. sur dessin no.	
C	C: drawing no. dessin no.	

project: ELECTIONS CANADA FITUP

30 Rue Victoria, Gatineau, QC J8X 0A8

drawing: PLAN DE PLAFOND RÉFLÉCHI - CONSTRUCTION 13E ÉTAGE / REFLECTED CEILING PLAN - 13TH FLOOR CONSTRUCTION

Designed By	ROSSMANN ARCHITECTURE INC.	Conçu par	(2024/01/15)
Date			
Drawn By	J. KILLEEN	Dessiné par	(2024/01/15)
Date			
Reviewed By	R. BITAR	Examiné par	(2024/01/15)
Date			
Approved By	E. SOULIÈRE	Approuvé par	(2024/01/15)
Date			
Tender	KYLE WILSON	Soumission	
Project Manager	Administrateur de projets		
Project no.	No. du projet		
GOC5370560 - R.124213			
Drawing no.	No. du dessin		
A608			

1 PLAN DE PLAFOND RÉFLÉCHI - CONSTRUCTION 13E ÉTAGE
A608 REFLECTED CEILING PLAN - 13TH FLOOR CONSTRUCTION
SCALE: FECH: 1:100

NOTES PARTICULIÈRES DE CONSTRUCTION DE PLAFOND :

NOTE CC-01 : INSTALLER DE NOUVELLES TILES DE PLAFOND ACOUSTIQUE SUSPENDU ET UN SYSTÈME DE RAILS SUSPENDUS CONFORMÈMENT AUX SPÉCIFICATIONS. L'ENTREPRENEUR EST RESPONSABLE DE RÉPARER TOUS LES DOMMAGES CAUSÉS AUX MATÉRIAUX ADJACENTS PENDANT L'INSTALLATION DU NOUVEAU SYSTÈME DE RAILS SUSPENDUS. L'ENTREPRENEUR EST ÉGALEMENT RESPONSABLE DE REMPLACER TOUTE ÂME DE T-BAR ENDOMMAGÉE ET TOUT COMPOSANT SUSPENDU CONFORMÈMENT AUX BESOINS DES TILES DE PLAFOND SUSPENDU EXISTANTS.

NOTE CC-02 : INSTALLER UNE NOUVELLE RETOMBÉE DE PLAFOND EN GYPSE DE 16mm.

NOTE CC-03 : L'ENTREPRENEUR EST TENU RESPONSABLE DE COLMATER ET REMETTRE EN ÉTAT LA DALLE DE PLAFOND EXPOSÉE, PRÊTE À RECEVOIR UNE COUCHE DE PEINTURE. VEUILLEZ CONSULTER LES PLANS DE DESIGN INTÉRIEUR POUR LES FINITIONS DE FINITURE DE PLAFOND.

NOTE CC-04 : LA LONGUEUR DE LA NOUVELLE RETOMBÉE EN GYPSE DOIT S'ALIGNER AVEC LA LONGUEUR TOTALE DU MOBILIER DE CUISINE.

NOTE CC-05 : LA NOUVELLE RETOMBÉE EN GYPSE DOIT AVOIR LA MÊME HAUTEUR QUE LA RETOMBÉE EN GYPSE EXISTANTE ADJACENTE.

NOTE CC-06 : INSTALLER UN NOUVEAU PLAFOND DOUBLE EN RETOMBÉE DE GYPSE POUR ÉVITER LA TRANSMISSION DU SON PAR LE SYSTÈME DE REPRISE D'AIR EXISTANT. VEUILLEZ VOUS RÉFÉRER AU DETAIL AXXX À LA PAGE AXXX POUR PLUS DE DÉTAILS ET DÉCLARISSEMENTS.

NOTE CC-07 : NOUVELLE TRAPPE D'ACCÈS DE 610mm PAR 610mm À INSTALLER AU PLAFOND

NOTE CC-08 : UN NOUVEAU PLAFOND DOUBLE DOIT ÊTRE INSTALLÉ DANS LA PIÈCE INDIQUÉE. VEUILLEZ CONSULTER LA PAGE A503 POUR PLUS D'INFORMATIONS

PARTICULAR CEILING CONSTRUCTION NOTES :

NOTE CC-01 : INSTALL NEW ACOUSTIC SUSPENDED CEILING TILES AND SUSPENDED RAIL SYSTEM AS PER SPECIFICATIONS. THE CONTRACTOR IS RESPONSIBLE FOR REPAIRING ANY DAMAGE CAUSED TO ADJACENT MATERIAL DURING THE INSTALLATION OF THE NEW SUSPENDED RAIL SYSTEM. THE CONTRACTOR IS ALSO RESPONSIBLE FOR REPLACING ANY DAMAGED T-BAR AND ANY SUSPENDED COMPONENT AS REQUIRED ON EXISTING SUSPENDED CEILING TILES.

NOTE CC-02 : INSTALL NEW 16mm GYPSUM BOARD DROPPED CEILING.

NOTE CC-03 : THE CONTRACTOR IS RESPONSIBLE TO PATCH AND MAKE GOOD THE EXPOSED CEILING SLAB, READY TO RECEIVE A COAT OF PAINT. PLEASE REFER TO INTERIOR DESIGN PLANS FOR CEILING PAINT FINISHES.

NOTE CC-04 : THE LENGTH OF THE NEW GYPSUM BOARD DROPPED CEILING IS TO ALIGN WITH THE TOTAL LENGTH OF THE KITCHEN MILLWORK.

NOTE CC-05 : THE NEW GYPSUM BOARD DROPPED CEILING IS TO HAVE THE SAME HEIGHT AS THE ADJACENT EXISTING GYPSUM BOARD DROPPED CEILING.

NOTE CC-06 : INSTALL NEW DOUBLE GYPSUM BOARD DROPPED CEILING TO AVOID SOUND TRANSMISSION FROM THE EXISTING RETURN AIR SYSTEM. PLEASE REFER TO DETAIL AXXX ON PAGE AXXX FOR FURTHER DETAILS AND CLARIFICATION.

NOTE CC-07 : NEW 610mm x 610mm ACCESS PANEL TO BE INSTALLED IN THE CEILING.

NOTE CC-08 : NEW DOUBLE CEILING TO BE INSTALLED IN SHOWN ROOM. PLEASE REFER TO PAGE A503 FOR MORE INFORMATION

LEGENDE / LEGEND :

- EXISTANT À DEMEURER / EXISTING TO REMAIN
- RETOMBÉE DE PLAFOND EXISTANTE EN GYPSE / EXISTING GYPSUM BOARD BULKHEAD
- TILES DE PLAFOND SUSPENDU EXISTANTES À NE PAS TOUCHER / EXISTING SUSPENDED CEILING TILES TO REMAIN UNTOUCHED
- NOUVELLES TILES DE PLAFOND ACOUSTIQUE SUSPENDU / NEW ACOUSTIC SUSPENDED CEILING TILES
- DALLE DE PLAFOND APPARENTE EN BÉTON / EXPOSED CONCRETE CEILING SLAB
- NOUVELLE RETOMBÉE DE PLAFOND EN GYPSE / NEW GYPSUM BOARD BULKHEAD

1E ÉTAGE / FIRST FLOOR															
NUMÉRO DE PORTE / DOOR NUMBER	SENS / DIRECTION	PORTE / DOOR				CADRE / FRAME				MENUISERIE / HARDWARE	ACCESSOIRES / ACCESSORIES	COMMENT / COMMENTS			
		LARGEUR / WIDTH	HAUTEUR / HEIGHT	PROFONDEUR / DEPTH	TYPE / FINISH	LARGEUR / WIDTH	HAUTEUR / HEIGHT	TYPE / FINISH	ACOUSTIQUE / ACOUSTICAL						
DH101	RH	965	2140	44	D3	N/A	-	50	2190	F1	N/A	-	H6	-	-
DH102	LH	965	2140	44	D3	N/A	-	50	2190	F1	N/A	-	H6	-	-
DH103	LH	965	2140	44	D3	N/A	-	50	2190	F1	N/A	-	H6	-	-
D101	RH	965	2140	57	D3	MD	52	50	2190	F1	MF2	Y	H2	DO.2, SS, CR	-
D102	LH	965	2140	57	D3	MD	52	50	2190	F1	MF2	Y	H2	DO.2, SS, CR	-
D103	RHR	965	2140	57	D1	MD/GD.1	52	50	2190	F1	MF2	Y	H5	DO.2, RCR, REX, SS	-
D104	RH	965	2140	57	D3	MD	52	50	2190	F1	MF2	Y	H2	DO.2, RCR, REX, SS	-
D105	LHR	965	2140	44	D1	MD/GD.1	45	50	2190	F1	MF2	Y	H1.1	EDO, CR, SS, KP	-
D106	-	EXISTANT À DEMEURER / EXISTING TO REMAIN	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	ECR, SS	-
D107	-	EXISTANT À DEMEURER / EXISTING TO REMAIN	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	SS	-
D108	-	EXISTANT À DEMEURER / EXISTING TO REMAIN	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	SS	-
D109	-	EXISTANT À RÉUTILISER / EXISTING TO REUSE	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	SS	-
D110	-	EXISTANT À RÉUTILISER / EXISTING TO REUSE	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	SS	-
D111	-	EXISTANT À DEMEURER / EXISTING TO REMAIN	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	SS	-
D112.1	LHR	965	2140	44	D1	MD/GD.1	45	50	2190	F3	MF2	Y	H5	EDO, RCR, SS, KP	-
D112.2	LHR	965	2140	44	D1	MD/GD.1	45	50	2190	F1	MF2	Y	H5	EDO, RCR, REX, SS, KP	-
D113	LH	965	2140	44	D2	MD/GD	-	50	2190	F1	MF1	-	H2	-	-
D114	LH	965	2140	44	D2	MD/GD	-	50	2190	F1	MF1	-	H2	-	-
D115	LH	965	2140	44	D3	MD	-	50	2190	F1	MF2	-	H2	-	-
D116	RHR / LHR	1930	2140	44	D6	GD	45	50	2190	F2	MF1	Y	H3	DO.1, ECR, A, REX, SS	-
D117	-	ENLEVER DE L'ÉTENDUE DES TRAVAUX / REMOVED FROM SCOPE	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
D118	-	ENLEVER DE L'ÉTENDUE DES TRAVAUX / REMOVED FROM SCOPE	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
D119	RH / LH	1575	2140	57	D7	MD	52	50	2190	F2	MF2	Y	H3	DO.2, RCR, A, REX, SS	-
D120	LHR	965	2140	44	D1	MD/GD.1	45	50	2190	F3	MF2	Y	H5	EDO, ECR, REX, SS	-
D121	-	EXISTANT À DEMEURER / EXISTING TO REMAIN	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
D122	LH	915	±2589	44	D3	MD	-	-	-	-	-	-	-	01, 02	-
D123	LH	915	±2589	44	D3	MD	-	-	-	-	-	-	-	01, 02	-
D124	RHR	965	2140	57	D3	MD	52	50	2190	F1	MF2	Y	H2	DO.2, RCR, SS	-
D125	RH	915	±2589	44	D3	MD	52	50	2190	F1	MF2	Y	H5	DO.2, ECR, SS	01, 02
D126	-	EXISTANT À DEMEURER / EXISTING TO REMAIN	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
D127	LHR	915	±2589	57	D2	MD/GD	52	-	-	-	-	-	-	DO.2, ECR, SS	01, 02
D128	LH	915	±2589	44	D3	MD	-	-	-	-	-	-	-	01, 02	-
D129	-	EXISTANT À DEMEURER / EXISTING TO REMAIN	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	ECR	-
D130	LHR	915	±2589	44	D2	MD/GD	-	-	-	-	-	-	-	DO.1, ECR	01, 02
D131	LHR	915	±2589	44	D2	MD/GD	-	-	-	-	-	-	-	DO.1, ECR	01, 02
D132	-	EXISTANT À DEMEURER / EXISTING TO REMAIN	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
D133	LH	965	2140	44	D2	MD/GD	-	50	2190	F1	MF1	-	H2	-	-
D134	LH	965	2140	44	D2	MD/GD	45	50	2190	F3	MF1	Y	H2	RCR, SS	-
D135	RH	965	2140	57	D3	MD	52	50	2190	F3	MF2	Y	H2	RCR, SS	-
D136	LHR	965	2140	57	D3	MD	52	50	2190	F3	MF2	Y	H2	RCR, SS	-
D137	LH	965	2140	44	D2	MD/GD	-	50	2190	F1	MF2	-	H2	DO.3	-
D138	-	EXISTANT À DEMEURER / EXISTING TO REMAIN	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
D139	-	EXISTANT À DEMEURER / EXISTING TO REMAIN	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	DO.2, ECR, REX, SS, KP	-
D140	RHR	965	2140	57	D3	MD	52	50	2190	F3	MF2	Y	H1	DO.1, CR, REX, SS, KP	01, 02
D141	LHR	965	2140	44	D4	GD	45	50	2190	F1	MF1	Y	H1	DO.1, RCR, SS	-
D142	RH	1060	2140	57	D3	MD	52	50	2190	F1	MF2	Y	H2	DO.2, CR, SS, KP	-
D143	RHR	1060	2140	44	D1	MD/GD.1	45	50	2190	F3	MF2	Y	H1.1	DO.1, CR, SS, KP	-
D144	LH	EXISTANT À RÉUTILISER / EXISTING TO BE REUSED	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	DO.1, RCR, SS, KP	03
D145	-	EXISTANT À DEMEURER / EXISTING TO REMAIN	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	KP	-

11TH FLOOR / NIVEAU 11															
NUMÉRO DE PORTE / DOOR NUMBER	SENS / DIRECTION	PORTE / DOOR				CADRE / FRAME				MENUISERIE / HARDWARE	ACCESSOIRES / ACCESSORIES	COMMENT / COMMENTS			
		LARGEUR / WIDTH	HAUTEUR / HEIGHT	PROFONDEUR / DEPTH	TYPE / FINISH	LARGEUR / WIDTH	HAUTEUR / HEIGHT	TYPE / FINISH	ACOUSTIQUE / ACOUSTICAL						
DH1101	RH	965	2140	44	D3	N/A	-	50	2190	F1	N/A	-	H6	-	-
DH1102	LH	965	2140	44	D3	N/A	-	50	2190	F1	N/A	-	H6	-	-
DH1103	RH	965	2140	44	D3	N/A	-	50	2190	F1	N/A	-	H6	-	-
D1101	LHR	965	2140	57	D3	MD	51	50	2190	F1	MF2	Y	H5	RCR, REX, SS, KP	-
D1102	LHR	965	2140	57	D3	MD	51	50	2190	F1	MF2	Y	H5	CR, REX, SS, KP	-

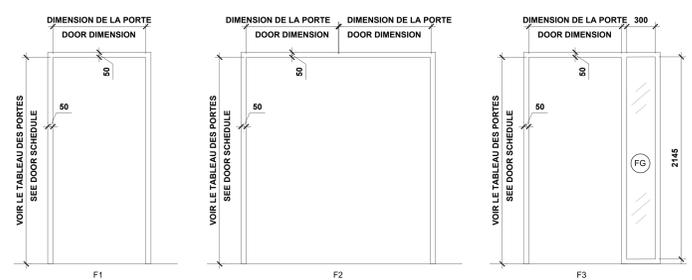
12TH FLOOR / NIVEAU 12															
NUMÉRO DE PORTE / DOOR NUMBER	SENS / DIRECTION	PORTE / DOOR				CADRE / FRAME				MENUISERIE / HARDWARE	ACCESSOIRES / ACCESSORIES	COMMENT / COMMENTS			
		LARGEUR / WIDTH	HAUTEUR / HEIGHT	PROFONDEUR / DEPTH	TYPE / FINISH	LARGEUR / WIDTH	HAUTEUR / HEIGHT	TYPE / FINISH	ACOUSTIQUE / ACOUSTICAL						
DH1201	RH	965	2140	44	D3	N/A	-	50	2190	F1	N/A	-	H6	-	-
D1201A	RHR	965	2140	44	D1	MD/GD.1	45	50	2190	F3	MF2	Y	H5	EDO, ECR, REX, SS, KP	01
D1201B	LHR	965	2140	44	D1	MD/GD.1	45	50	2190	F3	MF2	Y	H5	EDO, ECR, REX, SS, KP	01
D1201C	RHR	965	2140	44	D1	MD/GD.1	45	50	2190	F3	MF2	Y	H5	EDO, ECR, REX, SS, KP	01
D1201D	RHR	965	2140	44	D1	MD/GD.1	45	50	2190	F3	MF2	Y	H5	EDO, ECR, REX, SS, KP	01
D1202	RH	915	2140	44	D2	MD/GD	-	-	-	-	-	-	-	-	01, 02
D1203A	RH	915	2140	44	D2	MD/GD	45	50	2190	F1	MF1	Y	H2	DO.5, SS	01, 02
D1203B	LH	915	2140	44	D2	MD/GD	45	50	2190	F1	MF1	Y	H2	DO.5, SS	01, 02
D1204	-	EXISTANT À DEMEURER / EXISTING TO REMAIN	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
D1205	-	EXISTANT À DEMEURER / EXISTING TO REMAIN	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
D1206	RH	915	2140	44	D3	MD	45	-	-	-	-	-	-	ECR, SS	01, 02
D1207	RH	965	2140	57	D3	MD	52	50	2190	F1	MF2	Y	H2	CR, SS	-
D1208	RH	965	2140	44	D2	MD/GD	-	50	2190	F1	MF1	-	H2	-	-
D1209	LH	965	2140	44	D2	MD/GD	45	50	2190	F1	MF1	Y	H2	SS	-
D1210	LH	965	2140	57	D3	MD	52	50	2190	F1	MF2	Y	H2	RCR, SS	-
D1211	LH	965	2140	44	D2	MD/GD	45	50	2190	F1	MF1	Y	H2	SS	-
D1212	RH	965	2140	44	D2	MD/GD	45	50	2190	F1	MF1	Y	H2	SS	-
D1213	LH	965	2140	44	D2	MD/GD	-	50	2190	F1	MF1	-	H2	-	-
D1214	LH	965	2140	44	D3	MD	45	50	2190	F1	MF2	Y	H2	DO.3	-
D1215A	LH	965	2140	44	D2	MD/GD	45	50	2190	F1	MF1	Y	H2	CR, SS	-
D1215B	LH	965	2140	44	D2	MD/GD	45	50	2190	F1	MF1	Y	H2	CR, SS	-
D1216	RH	965	2140	44	D2	MD/GD	-	50	2190	F1	MF1	-	H2	-	-
D1217	RH	965	2140	44	D2	MD/GD	-	50	2190	F1	MF1	-	H2	-	-
D1218	LH	965	2140	44	D2	MD/GD	-	50	2190	F1	MF1	-	H2	-	-
D1219	LH	965	2140	44	D2	MD/GD	45	50	2190	F1	MF1	Y	H2	SS	-
D1220	RH	915	2140	44	D2	MD/GD	45	50	2190	F1	MF1	Y	H2	DO.5, CR, SS	01, 02
D1221	RH	965	2140	44	D2	MD/GD	-	50	2190	F1	MF1	-	H2	-	-
D1222	RH	965	2140	44	D2	MD/GD	-	50	2190	F1	MF1	-	H2	-	-
D1223	LH	965	2140	44	D2	MD/GD	-	50	2190	F1	MF1	-	H2	-	-
D1224	LH	965	2140	44	D2	MD/GD	-	50	2190	F1	MF1	-	H2	-	-
D1225	RH	915	2140	44	D2	MD/GD	45	50	2190	F1	MF1	Y	H2	DO.5, SS	01, 02
D1226	LH	915	2140	44	D2	MD/GD	45	50	2190	F1	MF1	Y	H2	DO.5, SS	01, 02
D1227	LH	915	2140	44	D2	MD/GD	45	50	2190	F1	MF1	Y	H2	DO.5, CR, SS	01, 02
D1228	RH	915	2140	44	D2	MD/GD	45	50	2190	F1	MF1	Y	H2	SS	01, 02
D1229	RH	965	2140	44	D2	MD/GD	-	50	2190	F1	MF1	-	H2	-	-
D1230	RH	965	2140	44	D2	MD/GD	-	50	2190	F1	MF1	-	H2	-	-
D1231	RH	965	2140	57	D3	MD	52	50	2190	F1	MF2	Y	H2	RCR, SS	-
D1232	LH	965	2140	44	D3	MD	-	50	2190	F1	MF2	-	H2	CR	-
D1233	LH	965	2140	44	D2	MD/GD	45	50	2190	F1	MF1	Y	H2	DO.1, SS	-
D1234	LH	965	2140	44	D2	MD/GD	45	50	2190	F1	MF1	Y	H2	SS	-
D1235	RH	965	2140	44	D2	MD/GD	-	50	2190	F1	MF1	-	H2	-	-
D1236	RH	965	2140	44	D2	MD/GD	-	50	2190	F1	MF1	-	H2	-	-
D1236.1	RHR / LHR	1930	2140	57	D5	MD	52	50	2190	F2	MF1	Y	H3	CR	-
D1237	RH	965	2140	44	D2	MD/GD	-	50	2190	F1	MF1	-	H2	-	-
D1238	RH	965	2140	44	D2	MD/GD	-	50	2190	F1	MF1	-	H2	-	-
D1239	RH	965	2140												

QUINCAILLERIE DE PORTE	
EXISTANT À DEMEURER / RÉUTILISER	
H1.1	<p>PORTES SIMPLES (ENTRÉE DE LA SUITE)</p> <ul style="list-style-type: none"> SYSTÈME DE POIGNÉE DE PASSAGE (3) CHARNIÈRES AVEC TIGES AMOVIBLES SERRURE À MORTAISER AVEC CYLINDRE SÉCURISÉ BUITOIR DE PORTE : BUITOIR DE PORTE MONTÉ AU SOL
H1.2	<p>PORTES DOUBLE (ENTRÉE DE LA SUITE)</p> <ul style="list-style-type: none"> SYSTÈME DE POIGNÉE DE PASSAGE (6) CHARNIÈRES AVEC TIGES AMOVIBLES SERRURE À MORTAISER AVEC CYLINDRE SÉCURISÉ ASTRAGAL BUITOIR DE PORTE : BUITOIR DE PORTE MONTÉ AU SOL
H2	<p>PORTES SIMPLES (PORTES DE BUREAU ET SALLÉ DE CONFÉRENCE)</p> <ul style="list-style-type: none"> SYSTÈME DE LEVIER À CLÉ (FONCTION DE BUREAU) (3) CHARNIÈRES ARRÊT DE PORTE : ARRÊT DE PORTE MONTÉ AU SOL
H3	<p>PORTES DOUBLES / D'UNE ET DEMI (SÉCURÉ)</p> <ul style="list-style-type: none"> SYSTÈME DE POIGNÉE DE PASSAGE (6) CHARNIÈRES AVEC TIGES AMOVIBLES SERRURE À MORTAISER AVEC CYLINDRE SÉCURISÉ ARRÊT DE PORTE : ARRÊT DE PORTE MONTÉ AU SOL CONTACT DE PORTE POUR ALARME ANTI-INTRUSION
H4	<p>PORTES DOUBLES (TYPIQUE / ENTREPOSAJE)</p> <ul style="list-style-type: none"> SERRURE À CLÉ EN ENSEMBLE DE POIGNÉE (6) CHARNIÈRES ASTRAGAL ARRÊT DE PORTE : ARRÊT DE PORTE MONTÉ AU SOL
H5	<p>PORTES SÉCURÉES</p> <ul style="list-style-type: none"> ENSEMBLE DE POIGNÉE (3) CHARNIÈRES AVEC TIGES AMOVIBLES SERRURE À MORTAISER AVEC CYLINDRE SÉCURISÉ CONTACT DE PORTE POUR ALARME ANTI-INTRUSION
H6	<p>PORTES AU MURS PALISSADES</p> <ul style="list-style-type: none"> SERRURE À CLÉ EN ENSEMBLE DE POIGNÉE (3) CHARNIÈRES

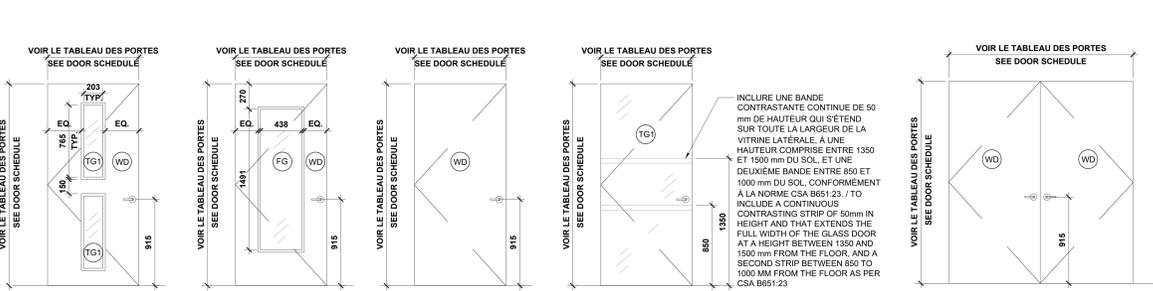
DOOR HARDWARE	
ER EXISTING TO REMAIN / TO BE REUSED	
H1.1	<p>SINGLE DOORS (SUITE ENTRY)</p> <ul style="list-style-type: none"> PASSAGE LEVER-STYLE DOOR HANDLE (3) HINGES WITH NONREMOVABLE PINS MORTISE LOCKSET WITH SECURE CYLINDER DOOR STOP: FLOOR MOUNTED DOOR STOP
H1.2	<p>DOUBLE DOORS (SUITE ENTRY)</p> <ul style="list-style-type: none"> PASSAGE LEVER-STYLE DOOR HANDLE (6) HINGES WITH NONREMOVABLE PINS MORTISE LOCKSET WITH SECURE CYLINDER ASTRAGAL DOOR STOP: FLOOR MOUNTED DOOR STOP
H2	<p>SINGLE DOORS (OFFICES AND MEETING ROOMS)</p> <ul style="list-style-type: none"> KEY IN LEVER LOCKSET (OFFICE FUNCTION) (3) HINGES DOOR STOP: FLOOR MOUNTED DOOR STOP
H3	<p>DOUBLE DOORS / ONE AND A HALF DOORS (SECURE)</p> <ul style="list-style-type: none"> PASSAGE LEVER SE (6) HINGES WITH NONREMOVABLE PINS MORTISE LOCKSET WITH SECURE CYLINDER ASTRAGAL DOOR STOP: FLOOR MOUNTED DOOR STOP
H4	<p>DOUBLE DOORS (TYPICAL / CLOSET)</p> <ul style="list-style-type: none"> KEY IN LEVER LOCKSET (6) HINGES ASTRAGAL DOOR STOP: FLOOR MOUNTED DOOR STOP
H5	<p>SECURE DOORS</p> <ul style="list-style-type: none"> LEVER HANDLE (3) HINGES WITH NONREMOVABLE PINS MORTISE LOCKSET WITH SECURE CYLINDER DOOR STOP: FLOOR MOUNTED DOOR STOP
H6	<p>HOARDING WALL DOORS</p> <ul style="list-style-type: none"> KEY IN LEVER LOCKSET (3) HINGES

ACCESSOIRES	
CR NOUVEAU ACCÈS PAR CARTE	
ECR	<p>ASSURER QUE LA PORTE EST CONNECTÉE À UN LECTEUR DE CARTES MAGNÉTIQUE INSTALLÉ ENTRE 800 ET 1200 mm DE LA FINITION DU PLANCHER</p> <p>NOTE: SE RÉFÉRER AUX PLANS ÉLECTRIQUES POUR LES LOCALISATIONS.</p>
RCR	<p>ACCÈS PAR CARTE RÉUTILISÉ</p> <p>L'ENTREPRENEUR EST RESPONSABLE DE S'ASSURER QUE LE LECTEUR DE CARTE EXISTANT EST CONNECTÉ À LA NOUVELLE PORTE, LE CAS ÉCHÉANT, ET QUE LE FONCTIONNE CORRECTEMENT.</p> <p>NOTE: SE RÉFÉRER AUX PLANS ÉLECTRIQUES POUR LES LOCALISATIONS.</p>
SS	<p>SYSTÈME D'ÉTANCHÉITÉ ACOUSTIQUE</p> <ul style="list-style-type: none"> JOINT D'ARRÊT AUTOMATIQUE AVEC SEUL À VERRILLAGE JOINTS D'ÉTANCHÉITÉ DE PORTE SUR LES TROIS CÔTÉS DU CADRE DE PORTE JOINT D'EMBRASURE DE PORTE
REX	<p>DÉTECTEUR DE DEMANDE DE SORTIE</p> <ul style="list-style-type: none"> CAPTEUR INFRAROUGE PASSIF: MAINS LIBRES SUR CÔTÉ OPÉRATIF
DO.1	<p>NOUVEAU SYSTÈME D'OUVREMENT DE PORTE SANS CONTACT (COLONNE)</p> <p>PORTES TYPIQUES</p> <ul style="list-style-type: none"> GÂCHE ÉLECTRIQUE OPÉRATEUR DE PORTE AUTOMATIQUE (NOUVEAU OU RÉUTILISÉ) ACTIONNEUR DE TYPE COLONNE. VOIR A402 POUR LES EMPLACEMENTS ET HAUTEURS DE MONTAGE CAPTEUR SANS CONTACT, ÉLEVÉ À 13 mm DE LA SURFACE DE LA COLONNE <p>NOTE: LORSQUE LE LECTEUR DE CARTE EST UTILISÉ SUR LA PORTE, L'OPÉRATEUR DE PORTE AUTOMATIQUE NE DOIT S'ACTIVER QUE LORSQUE LA GÂCHE ÉLECTRIQUE A D'ABORD ÉTÉ ACTIVÉE.</p>
DO.2	<p>NOUVEAU SYSTÈME D'OUVREMENT DE PORTE SANS CONTACT (COLONNE, USAGE INTENSIF)</p> <p>PORTES ACOUSTIQUES TYPIQUES</p> <ul style="list-style-type: none"> GÂCHE ÉLECTRIQUE OUVEL OPÉRATEUR DE PORTE USAGE INTENSIF AUTOMATIQUE AU PORTES ACOUSTIQUES ACTIONNEUR DE TYPE COLONNE. SE RÉFÉRER À A402 POUR LES EMPLACEMENTS ET HAUTEURS DE MONTAGE CAPTEUR SANS CONTACT, ÉLEVÉ À 3 mm MIN DE LA SURFACE FINIE DE LA COLONNE <p>NOTE: OÙ UN LECTEUR DE CARTE EST UTILISÉ SUR UNE PORTE, L'OPÉRATEUR DE PORTE AUTOMATIQUE NE DOIT ÊTRE ACTIVÉ QU'APRÈS QUE LA GÂCHE ÉLECTRIQUE AIT ÉTÉ ACTIVÉE.</p>
DO.3	<p>NOUVEAU SYSTÈME D'OUVREMENT DE PORTE SANS CONTACT (CARRÉ)</p> <p>SALLÉS DE REPOS TYPIQUES</p> <ul style="list-style-type: none"> GÂCHE ÉLECTRIQUE NOUVEL OPÉRATEUR DE PORTE AUTOMATIQUE RECTANGULAIRE 150mm X 150mm ACTIONNEUR SANS FIL MAINS LIBRES AVEC SIGNAL AUDIBLE ET INDICATEUR D'OCCUPATION ROUGE/VERT, SANS FONCTION DE VERRILLAGE SYSTÈME D'INDICATEUR D'OCCUPATION SANS CONTACT, COMPRENANT UN CAPTEUR MONTÉ AU PLANCHER À L'INTÉRIEUR ET RELIÉ À L'ACTIONNEUR
DO.4	<p>NOUVEAU SYSTÈME D'OUVREMENT DE PORTE (CARRÉE, LOURDE)</p> <p>SALLÉS DE BAINS TYPIQUES</p> <ul style="list-style-type: none"> GÂCHE ÉLECTRIQUE NOUVEL OPÉRATEUR DE PORTE USAGE INTENSIF AUTOMATIQUE AU PORTES ACOUSTIQUES ACTIONNEUR RECTANGULAIRE SANS FIL MAINS LIBRES 150 mm X 150 mm AVEC SIGNAL AUDIBLE, AVEC MOYANT D'OCCUPATION VERT/ROUGE INTERRUPTEUR DE VERRILLAGE SANS-CONTACT DU CÔTÉ INTÉRIEUR AVEC INSTRUCTIONS EN ANGLAIS ET EN FRANÇAIS, RECTANGULAIRE, 158 mm x 158 mm, MONTÉ À LA MÊME HAUTEUR QUE L'ACTIONNEUR DE LA PORTE
DO.5	<p>NOUVEAU SYSTÈME D'OUVREMENT DE PORTE SANS CONTACT (COLONNE)</p> <p>PORTES DANS LES SYSTÈMES DE VITRAGE</p> <ul style="list-style-type: none"> GÂCHE ÉLECTRIQUE OPÉRATEUR DE PORTE AUTOMATIQUE (NOUVEAU OU RÉUTILISÉ) ACTIONNEUR DE TYPE COLONNE, PAR BATTERIE ET DOTÉ D'UN PANNEAU ARRIÈRE POUR FACILITER LE MONTAGE SUR VITRAGE. VOIR A402 POUR LES EMPLACEMENTS ET HAUTEURS DE MONTAGE CAPTEUR SANS CONTACT, ÉLEVÉ À 3 mm DE LA SURFACE DE LA COLONNE <p>NOTE: LORSQUE LE LECTEUR DE CARTE EST UTILISÉ SUR LA PORTE, L'OPÉRATEUR DE PORTE AUTOMATIQUE NE DOIT S'ACTIVER QUE LORSQUE LA GÂCHE ÉLECTRIQUE A D'ABORD ÉTÉ ACTIVÉE.</p>
DO.6	<p>NOUVEAU SYSTÈME D'OUVREMENT DE PORTE SANS CONTACT (COLONNE, USAGE INTENSIF)</p> <p>PORTES DANS LES SYSTÈMES DE VITRAGE ACOUSTIQUES</p> <ul style="list-style-type: none"> GÂCHE ÉLECTRIQUE NOUVEL OPÉRATEUR DE PORTE USAGE INTENSIF AUTOMATIQUE AU PORTES ACOUSTIQUES ACTIONNEUR DE TYPE COLONNE, PAR BATTERIE ET DOTÉ D'UN PANNEAU ARRIÈRE POUR FACILITER LE MONTAGE SUR VITRAGE. VOIR A402 POUR LES EMPLACEMENTS ET HAUTEURS DE MONTAGE CAPTEUR SANS CONTACT, ÉLEVÉ À 3 mm DE LA SURFACE DE LA COLONNE <p>NOTE: LORSQUE LE LECTEUR DE CARTE EST UTILISÉ SUR LA PORTE, L'OPÉRATEUR DE PORTE AUTOMATIQUE NE DOIT S'ACTIVER QUE LORSQUE LA GÂCHE ÉLECTRIQUE A D'ABORD ÉTÉ ACTIVÉE.</p>
EDO	<p>SYSTÈME D'OUVREMENT DE PORTE EXISTANT AVEC NOUVEL ACTIONNEUR SANS CONTACT (COLONNE)</p> <ul style="list-style-type: none"> GÂCHE ÉLECTRIQUE OPÉRATEUR DE PORTE AUTOMATIQUE EXISTANT ACTIONNEUR DE TYPE COLONNE. VOIR A402 POUR LES EMPLACEMENTS ET HAUTEURS DE MONTAGE CAPTEUR SANS CONTACT, ÉLEVÉ À 3 mm MIN DE LA SURFACE FINIE DE LA COLONNE L'ENTREPRENEUR DOIT S'ASSURER QUE LES NOUVEAUX ACTIONNEURS SONT CONNECTÉS À LA NOUVELLE PORTE ET QU'ILS FONCTIONNENT CORRECTEMENT. <p>NOTE: OÙ UN LECTEUR DE CARTE EST UTILISÉ SUR UNE PORTE, L'OPÉRATEUR DE PORTE AUTOMATIQUE NE DOIT ÊTRE ACTIVÉ QU'APRÈS QUE LA GÂCHE ÉLECTRIQUE AIT ÉTÉ ACTIVÉE.</p>
KP	<p>PLAQUE D'APPUI</p> <ul style="list-style-type: none"> NOUVEAU PLAQUE D'APPUI DE 200mm SUR LE CÔTÉ "POUSSE" DU PORTE, FINITION CHOISI PAR CLIENT

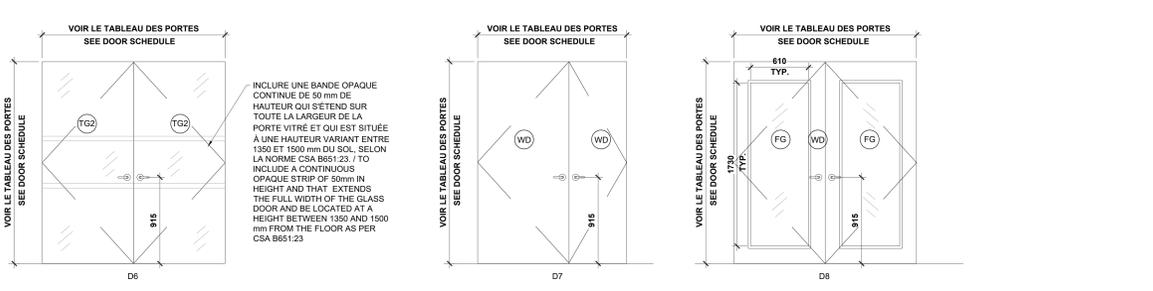
ACCESSOIRES	
CR NEW SWIPE CARD ACCESS	
ECR	<p>ENSURER QUE LA PORTE EST CONNECTÉE À UN SWIPE CARD ACCESS INSTALLÉ ENTRE 800 AND 1200mm FROM THE FLOOR FINISH</p> <p>NOTE: REFER TO ELECTRICAL DRAWINGS FOR LOCATIONS.</p>
RCR	<p>REUSED SWIPE CARD ACCESS</p> <p>THE CONTRACTOR IS RESPONSIBLE FOR INSTALLING A REUSED SWIPE CARD ACCESS BETWEEN 800 AND 1200mm FROM THE FLOOR FINISH AND ENSURING THAT IT IS CONNECTED TO THE NEW DOOR AND FUNCTIONS PROPERLY.</p> <p>NOTE: REFER TO ELECTRICAL DRAWINGS FOR LOCATIONS.</p>
SS	<p>ACOUSTIC SEAL SYSTEM</p> <ul style="list-style-type: none"> AUTOMATIC DROP SEAL C/W INTERLOCKING THRESHOLD DOOR GASKETS ON ALL (3) SIDES OF THE DOOR FRAME DOOR JAMB SEAL
REX	<p>REQUEST TO EXIT SENSOR</p> <ul style="list-style-type: none"> PASSIVE HANDS-FREE INFRARED SENSOR ON OPERATIONS SIDE
DO.1	<p>NEW TOUCHLESS DOOR OPENING SYSTEM (COLUMN)</p> <p>TYPICAL DOORS</p> <ul style="list-style-type: none"> ELECTRIC STRIKE AUTOMATIC DOOR OPERATOR (NEW OR REUSED) COLUMN STYLE DOOR SWITCH PLATE, REFER TO A402 FOR MOUNTING LOCATIONS/HEIGHTS TOUCHLESS SENSOR, RAISED 13mm FROM COLUMN FINISHED SURFACE <p>NOTE: WHERE CARD READER IS USED ON DOOR, AUTOMATIC DOOR OPERATOR IS TO ONLY ACTIVATE WHEN ELECTRIC STRIKE HAS FIRST BEEN ACTIVATED.</p>
DO.2	<p>NEW TOUCHLESS DOOR OPENING SYSTEM (COLUMN, HEAVY DUTY)</p> <p>TYPICAL ACOUSTIC DOORS</p> <ul style="list-style-type: none"> ELECTRIC STRIKE NEW HEAVY DUTY AUTOMATIC DOOR OPERATOR AT ACOUSTIC RATED DOORS COLUMN STYLE DOOR SWITCH PLATE, REFER TO A402 FOR MOUNTING LOCATIONS/HEIGHTS TOUCHLESS SENSOR, RAISED 3mm FROM COLUMN FINISHED SURFACE <p>NOTE: WHERE CARD READER IS USED ON DOOR, AUTOMATIC DOOR OPERATOR IS TO ONLY ACTIVATE WHEN ELECTRIC STRIKE HAS FIRST BEEN ACTIVATED.</p>
DO.3	<p>NEW TOUCHLESS DOOR OPENING SYSTEM (SQUARE)</p> <p>TYPICAL WELLNESS ROOMS</p> <ul style="list-style-type: none"> ELECTRIC STRIKE NEW AUTOMATIC DOOR OPERATOR NEW HEAVY DUTY AUTOMATIC DOOR OPERATOR AT ACOUSTIC RATED DOORS RECTANGULAR 150mm X 150mm HANDS-FREE WIRELESS DOOR SWITCH PLATE WITH AUDIBLE SIGNAL AND RED/GREEN OCCUPIED INDICATOR, WITHOUT LOCKING FUNCTION TOUCHLESS OCCUPANCY INDICATOR SYSTEM, INCLUDING CEILING-MOUNTED SENSOR ON INTERIOR RELAYED TO ACTUATOR
DO.4	<p>NEW DOOR OPENING SYSTEM (SQUARE, HEAVY DUTY)</p> <p>TYPICAL WASHROOMS</p> <ul style="list-style-type: none"> ELECTRIC STRIKE NEW HEAVY DUTY AUTOMATIC DOOR OPERATOR AT ACOUSTIC RATED DOORS RECTANGULAR 150mm X 150mm HANDS-FREE WIRELESS DOOR SWITCH PLATE WITH AUDIBLE SIGNAL, FEATURING GREEN/RED OCCUPANCY LIGHT WAVE-TO-LOCK SWITCH ON INTERIOR SIDE WITH INSTRUCTIONS IN ENGLISH AND FRENCH RECTANGULAR, 158mm x 158mm, MOUNTED AT SAME HEIGHT AS DOOR ACTUATOR
DO.5	<p>NEW BATTERY-OPERATED TOUCHLESS DOOR OPENING SYSTEM (COLUMN)</p> <p>DOORS IN GLAZING SYSTEMS</p> <ul style="list-style-type: none"> ELECTRIC STRIKE AUTOMATIC DOOR OPERATOR (NEW OR REUSED) COLUMN STYLE DOOR SWITCH PLATE BATTERY-OPERATED WITH BACK-PANELLING TO FACILITATE GLAZING MOUNTING. REFER TO A402 FOR MOUNTING LOCATIONS/HEIGHTS TOUCHLESS SENSOR, RAISED 3mm FROM COLUMN SURFACE <p>NOTE: WHERE CARD READER IS USED ON DOOR, AUTOMATIC DOOR OPERATOR IS TO ONLY ACTIVATE WHEN ELECTRIC STRIKE HAS FIRST BEEN ACTIVATED.</p>
DO.6	<p>NEW BATTERY-OPERATED TOUCHLESS DOOR OPENING SYSTEM (COLUMN, HEAVY DUTY)</p> <p>DOORS IN ACOUSTIC GLAZING SYSTEMS</p> <ul style="list-style-type: none"> ELECTRIC STRIKE NEW HEAVY DUTY AUTOMATIC DOOR OPERATOR AT ACOUSTIC RATED DOORS COLUMN STYLE DOOR SWITCH PLATE BATTERY-OPERATED WITH BACK-PANELLING TO FACILITATE GLAZING MOUNTING. REFER TO A402 FOR MOUNTING LOCATIONS/HEIGHTS TOUCHLESS SENSOR, RAISED 3mm FROM COLUMN SURFACE <p>NOTE: WHERE CARD READER IS USED ON DOOR, AUTOMATIC DOOR OPERATOR IS TO ONLY ACTIVATE WHEN ELECTRIC STRIKE HAS FIRST BEEN ACTIVATED.</p>
EDO	<p>EXISTING DOOR OPENING SYSTEM WITH NEW TOUCHLESS DOOR SWITCH PLATE (COLUMN)</p> <ul style="list-style-type: none"> ELECTRIC STRIKE EXISTING AUTOMATIC DOOR OPERATOR COLUMN STYLE DOOR SWITCH PLATE, REFER TO A402 FOR MOUNTING LOCATIONS/HEIGHTS TOUCHLESS SENSOR, RAISED 3mm FROM COLUMN FINISHED SURFACE <p>CONTRACTOR IS RESPONSIBLE FOR ENSURING THE NEW DOOR SWITCH PLATE ARE CONNECTED TO THE NEW DOOR, AND FUNCTION PROPERLY.</p> <p>NOTE: WHERE CARD READER IS USED ON DOOR, AUTOMATIC DOOR OPERATOR IS TO ONLY ACTIVATE WHEN ELECTRIC STRIKE HAS FIRST BEEN ACTIVATED.</p>
KP	<p>KICK PLATE</p> <ul style="list-style-type: none"> NEW 200mm HIGH KICK PLATE ON "PUSH" SIDE OF DOOR, FINISH TO BE SELECTED BY CLIENT



5 ELEVATIONS DES CADRES DE PORTES
DOOR FRAME ELEVATIONS
SCALE: ECH: N/A



6 ELEVATIONS DES PANNEAUX DE PORTES
DOOR PANEL ELEVATIONS
SCALE: ECH: N/A



7 LÉGENDE
LEGEND
SCALE: ECH: N/A

LÉGENDE		LEGEND	
SYMBOL	DESCRIPTION	SYMBOL	DESCRIPTION
TG1	VERRE TREMPÉ CLAIR	TG1	CLEAR TEMPERED GLASS
TG2	VERRE TREMPÉ CLAIR AVEC FILM DE SÉCURITÉ ET DE PROTECTION DE 6 MILS OU SIMILAIRE	TG2	CLEAR TEMPERED GLASS WITH 6MIL OR SIMILAR SAFETY AND SECURITY GLASS FILM
FG	VERRE TREMPÉ DÉPOLI	FG	FROSTED TEMPERED GLASS
WD	FINITION EN PLACAGE DE BOIS, VOIR LE TABLEAU POUR LA COULEUR	WD	WOOD VENEER FINISH. SEE SCHEDULE FOR COLOUR
EQ	ÉGAL	EQ	EQUAL

1 QUINCAILLERIE DES PORTES
DOOR HARDWARES
SCALE: ECH: N/A

COMMENTAIRES	
01	COMMENTAIRE 01:
01	<p>LA NOUVELLE PORTE DOIT UTILISER LES QUINCAILLERIES DES PORTES QUI ÉTAIENT PRÉCÉDEMMENT SITUÉES AU MÊME EMPLACEMENT QUE LA NOUVELLE PORTE. LES QUINCAILLERIES RÉUTILISÉES INCLURONT LES BUIÈRES DE PORTE, LES POIGNÉES À LEVIER, LES CHARNIÈRES DE PORTE, AINSI QUE TOUTE AUTRE QUINCAILLERIE EN BON ÉTAT ADAPTÉE À LA RÉUTILISATION.</p>
02	<p>LA NOUVELLE PORTE DOIT ÊTRE ÉQUIPÉE DE NOUVELLES CHARNIÈRES DÉCALÉES AFIN DE PERMETTRE UN DÉGAGEMENT LIBRE DE PORTE DE 865 mm.</p>
03	<p>PORTE PRÉCÉDEMMENT EXISTANTE/UTILISÉE, DÉSORMAIS INSTALLÉE DANS UN NOUVEAU CADRE DE PORTE SITUÉ AILLEURS DANS L'AMÉNAGEMENT POUR IDENTIFIER L'EMPLACEMENT PRÉCÉDENT DE CETTE PORTE, VEUILLEZ VOUS RÉFÉRER À SON NUMÉRO DE PORTE SUR LES PLANS DE DÉMOLITION, PUIS LOCALISER SA NOUVELLE POSITION SUR LES PLANS DE CONSTRUCTION EN UTILISANT LE MÊME NUMÉRO DE PORTE.</p>
04	<p>LA GÂCHE ÉLECTRIQUE DOIT ÊTRE AUTOMATIQUÉMENT LIBÉRÉE LORSQUE LE BOUTON D'ALARME EST ENFONCÉ AFIN DE FOURNIR UNE ASSISTANCE.</p>
05	<p>PORTE EXISTANTE PLEINE HAUTEUR DOIT ÊTRE REPLACÉE. L'ENTREPRENEUR DOIT CONFIRMER DIMENSIONS SUR PLACE AVANT DE COMMANDER.</p>

COMMENTS	
01	COMMENT 01:
01	<p>NEW DOOR IS TO UTILIZE DOOR HARDWARE FROM DOORS THAT WERE PREVIOUSLY LOCATED IN THE SAME PLACE AS THE NEW DOOR. HARDWARE TO BE REUSED INCLUDES DOOR STOPPERS, LEVER HANDLES, DOOR HINGES, AND ANY OTHER HARDWARE IN GOOD CONDITION SUITABLE FOR REUSE.</p>
02	<p>NEW DOOR TO HAVE NEW OFFSET HINGES TO ALLOW FOR A DOOR CLEARANCE OF 865 mm.</p>
03	<p>PREVIOUSLY EXISTING/USED DOOR, NOW INSTALLED IN A NEW DOOR FRAME LOCATED ELSEWHERE WITHIN THE FIT-UP, TO IDENTIFY THE PREVIOUS LOCATION OF THIS DOOR, PLEASE REFER TO ITS DOOR NUMBER ON THE DEMOLITION PLANS, AND THEN LOCATE ITS NEW POSITION ON THE CONSTRUCTION PLANS USING THE SAME DOOR NUMBER.</p>
04	<p>ELECTRIC STRIKE IS TO BE AUTOMATICALLY RELEASED WHEN THE ALARM BUTTON IS PRESSED SO THAT ASSISTANCE CAN BE PROVIDED.</p>
05	<p>EXISTING FULL-HEIGHT DOOR TO BE REPLACED. CONTRACTOR TO CONFIRM DIMENSIONS ON SITE BEFORE ORDERING.</p>

2 COMMENTAIRES
COMMENTS
SCALE: ECH: N/A

TYPE DE FINITION DE CADRE / PORTE	
MF1	CADRE EN MÉTAL. COULEUR IDENTIQUE À CELLE DU SYSTÈME DE CADRE DE MUR DÉMONTABLE VITRÉ
MF2	CADRE EN MÉTAL. COULEUR IDENTIQUE À CELLE DE LA PORTE
MD	PORTE EN MÉTAL AVEC FINITION EN PLACAGE DE BOIS, COULEUR BRUN PÂLE
GD	PORTE EN VITRE
GD.1	VERRE DE SÉCURITÉ TREMPÉ

FRAME / DOOR FINISH TYPE	
MF1	METAL FRAME, COLOUR TO MATCH GLAZED DEMOUNTABLE WALL FRAME SYSTEM
MF2	METAL FRAME, COLOUR TO MATCH DOOR FINISH
MD	METAL DOOR WITH WOOD VENEER FINISH, COLOUR LIGHT BROWN
GD	GLASS DOOR
GD.1	TEMPERED SAFETY GLASS

3 FINITIONS DES CADRES ET PORTES
DOOR AND FRAME FINISHES
SCALE: ECH: N/A

4 ACCESSOIRES DE PORTE
DOOR ACCESSORIES
SCALE: ECH: N/A

ACCESSOIRES DE PORTE	
DOOR ACCESSORIES	
ED	<p>EXISTING DOOR OPENING SYSTEM WITH NEW TOUCHLESS DOOR SWITCH PLATE (COLUMN)</p> <ul style="list-style-type: none"> ELECTRIC STRIKE EXISTING AUTOMATIC DOOR OPERATOR COLUMN STYLE DOOR SWITCH PLATE, REFER TO A402 FOR MOUNTING LOCATIONS/HEIGHTS TOUCHLESS SENSOR, RAISED 3mm FROM COLUMN FINISHED SURFACE <p>CONTRACTOR IS RESPONSIBLE FOR ENSURING THE NEW DOOR SWITCH PLATE ARE CONNECTED TO THE NEW DOOR, AND FUNCTION PROPERLY.</p> <p>NOTE: WHERE CARD READER IS USED ON DOOR, AUTOMATIC DOOR OPERATOR IS TO ONLY ACTIVATE WHEN ELECTRIC STRIKE HAS FIRST BEEN ACTIVATED.</p>
KP	<p>KICK PLATE</p> <ul style="list-style-type: none"> NEW 200mm HIGH KICK PLATE ON "PUSH" SIDE OF DOOR, FINISH TO BE SELECTED BY CLIENT

Canada
Public Services and Procurement Canada / Services publics et Approvisionnement Canada
Real Property Branch / Direction générale des biens immobiliers

BGIS

ROSSMANN ARCHITECTURE
Tel: 819-800-1505
Email: info@rossmannarchitecture.ca

This document and all information herein is confidential and the intellectual property of Rossmann Architecture Inc. It is disclosed in confidence on terms that it is not to be disclosed to any third party, stored, transmitted, reproduced in whole or in any part in any manner or form for manufacturing, marketing or for any other purposes without the written permission of Rossmann Architecture Inc. The copyright is retained by Rossmann Architecture Inc.
© Rossmann Architecture Inc.

North: _____ Stamp: _____

Key Plan: _____

Contractor to verify all dimensions & conditions on site and immediately notify the BGIS Project Manager of all discrepancies.

07	Émis pour / Issued Tender Rev. 2	2024-09-27
08	Émis pour / Issued Revised Tender	2024-09-30
09	Émis pour / Issued Tender	2024-09-07
05	Émis pour Permis / Issued for Permit	2024-07-10
04	99%	2024-05-31
03	66R1	2024-03-15
02	66%	2023-12-12
01	33%	2023-10-16

revisions: description date

A: detail no. du détail
B: location drawing no. sur dessin
C: drawing no. dessin no.

project: _____ project: _____

ELECTIONS CANADA FITUP

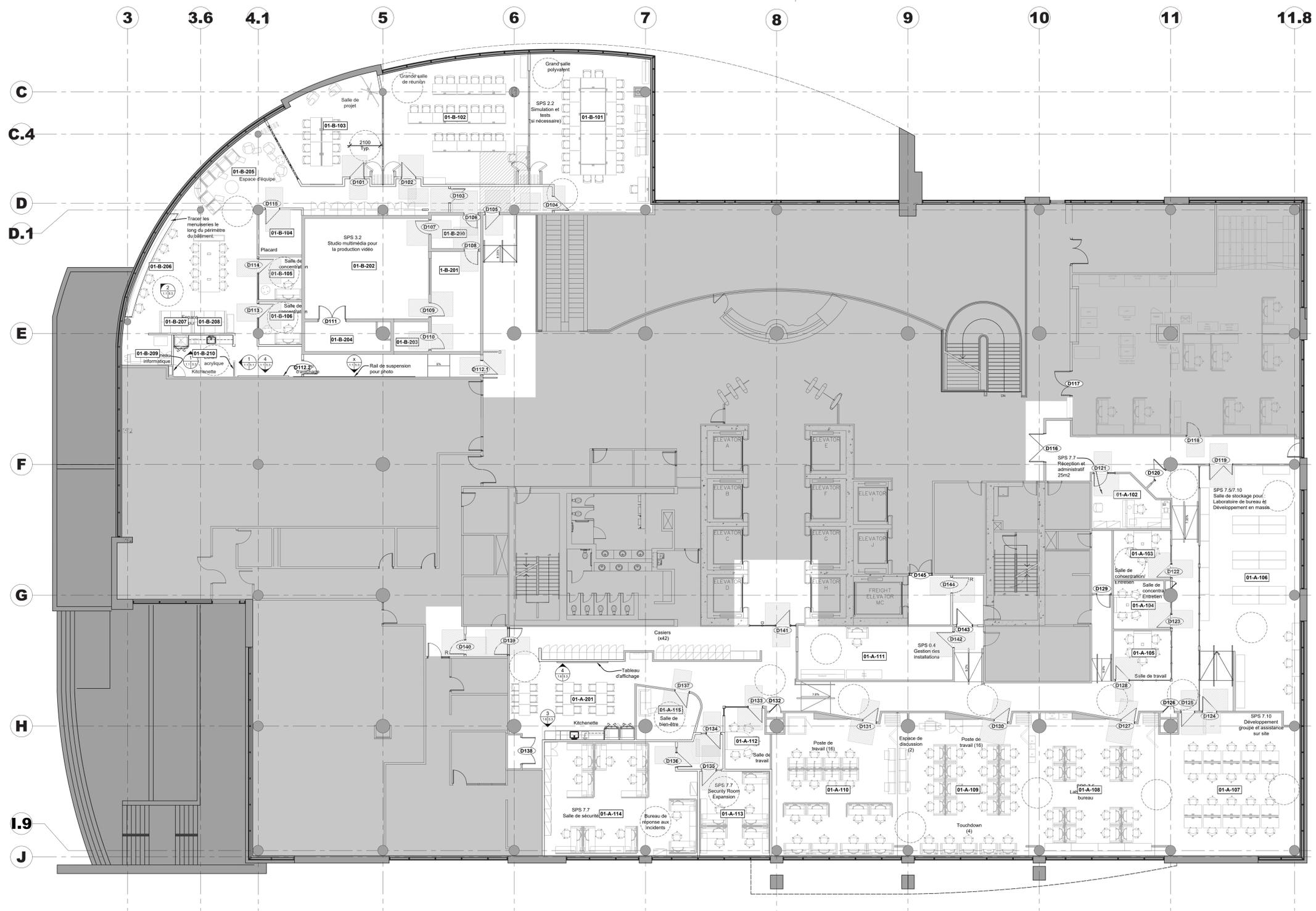
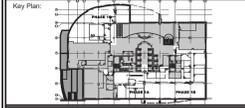
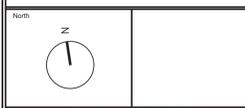
30 Rue Victoria, Gatineau, QC J8X 0A8

drawing: _____ dessin: _____

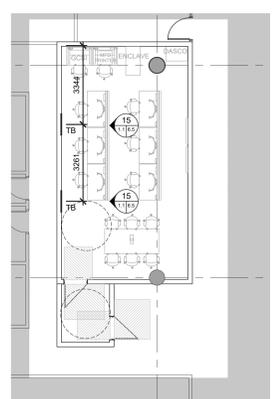
TABLEAU DES PORTES / DOOR SCHEDULE

Designed By	ROSSMANN ARCHITECTURE INC.	Conçu par	
Date	(2024/01/15)	Dessiné par	
Drawn By	J. KILLEEN	Examiné par	
Date	(2024/01/15)	Approuvé par	
Reviewed By	R. BITAR	Approuvé par	
Date	(2024/01/15)	Approuvé par	
Approved By	E. SOULIÈRE	Approuvé par	
Date	(2024/01/15)	Approuvé par	
Tender	KYLE WILSON	Soumission	
Project Manager	Administrateur de projets	No. du projet	
Project no.	GOC5370560 - R. 124213	No. du dessin	
Drawing no.	A801		

This document and all information herein is confidential and the intellectual property of Rossmann Architecture Inc. It is disclosed in confidence on terms that it will not be disclosed to any third party, copied, sold, loaned, loaned, or reproduced in whole or in any part in any manner or form for manufacturing, marketing or for any other purposes without the written permission of Rossmann Architecture Inc. The copyright is retained by Rossmann Architecture Inc. © Rossmann Architecture Inc.



1 Plan de mobilier - Rez-de-chaussée
Scale: 1:100



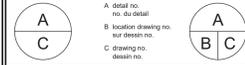
2 Plan de mobilier - 11e étage
Scale: 1:100

Notes générales mobilier – Entrepreneur général :

1. Meubles présentés pour coordination uniquement. Tous les meubles doivent être fournis et installés par autres.

Contractor to verify all dimensions & conditions on site and immediately notify the departmental representative of all discrepancies.

revisions	description	date
06	Tender	2024-07-29
05	Permit	2024-07-09
04	99%	2024-05-10
03	66%NR	2024-03-13
02	66%	2023-12-12
01	33%	2023-10-16



project ELECTIONS CANADA FITUP

30 Rue Victoria, Gatineau, QC J8X 0A8

drawing KYLE WILSON

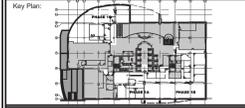
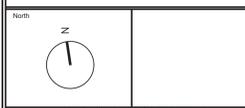
Furniture Plan
Ground and
11th Floor

Designed By Conçu par
Date
Drawn By OC Dessiné par
Date 2024-03-01
Reviewed By Examiné par
Date 2024-03-11
Approved By Approuvé par
Date
Tender Soumission

Project Manager Administrateur de projets
Project no. No. du projet
GOC5370560 - R. 124213

Drawing no. No. du dessin
ID1.1

This document and all information herein is confidential and the intellectual property of Rossmann Architecture Inc. It is disclosed in confidence on terms that it will not be disclosed to any third party, used, sold, loaned, licensed, or reproduced in whole or in any part in any manner or form for manufacturing, marketing or for any other purposes without the written permission of Rossmann Architecture Inc. The copyright is retained by Rossmann Architecture Inc.
© Rossmann Architecture Inc.



Contractor to verify all dimensions & conditions on site and immediately notify the departmental representative of all discrepancies.

06	Tender	2024-07-25
05	Permit	2024-07-09
04	99%	2024-05-10
03	66%LR	2024-03-13
02	66%	2023-12-12
01	33%	2023-10-16
revisions	description	date

A	A: detail no.	A
C	B: location drawing no. sur dessin no.	B
	C: drawing no. dessin no.	C

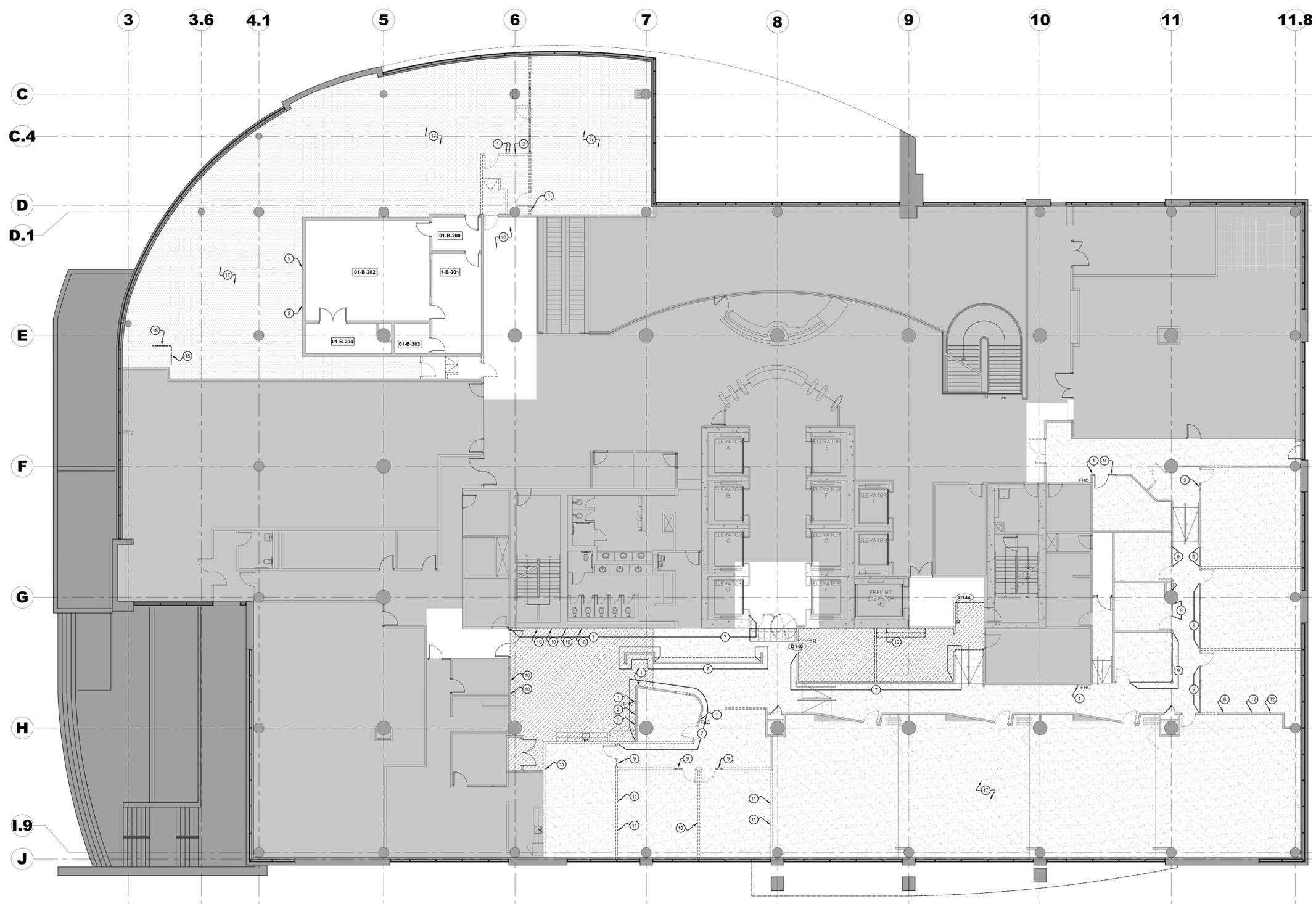
project ELECTIONS CANADA FITUP

30 Rue Victoria, Gatineau, QC J8X 0A8

drawing OC

Plan de démolition des finitions - Rez-de-chaussée

Designed By	Conçu par
Date	
Drawn By	Dessiné par
Date	2024-03-01
Reviewed By	Examiné par
Date	2024-03-11
Approved By	Approuvé par
Date	
Tender	Scoumission
Project Manager	Administrateur de projets
Project no.	No. du projet
GOC5370560 - R.124213	
Drawing no.	No. du dessin
ID.1.2	



1 Plan de démolition des finitions - Rez-de-chaussée
1.2 Scale: 1:100

Légende de démolition des finitions :

- Claison existante, périmètre, noyau, colonne à conserver.
- Finis de plancher existant à conserver. Finitions de revêtement de sol: type varie. Protéger le revêtement de sol avec POLY 6 mil minimum pendant la durée de la construction.
- Les dalles de moquette existantes, la base de moquette et les composants associés doivent être retirés et jetés. L'entrepreneur doit réparer, réparer et préparer le sol pour recevoir un nouveau fini de sol conformément aux plans de finition de sol.
- Les dalles de moquette existantes, la base en vinyle et les composants associés installés sur le plancher surélevé existant doivent être retirés et jetés. L'entrepreneur doit réparer et préparer le sol pour recevoir un nouveau fini de sol conformément aux plans de finition de sol.
- Le LVT existant, la base en vinyle et les composants associés doivent être retirés et jetés. L'entrepreneur doit réparer et préparer le sol pour recevoir un nouveau fini de sol conformément aux plans de finition de sol.
- Les carreaux de porcelaine, la base de carrelage et les composants associés existants doivent être retirés et jetés. L'entrepreneur doit réparer et préparer le sol pour recevoir un nouveau fini de sol conformément aux plans de finition de sol.
- Le VCT existant, la base en vinyle et les composants associés doivent être retirés et jetés. L'entrepreneur doit réparer et préparer le sol pour recevoir un nouveau fini de sol conformément aux plans de finition de sol.
- Le marmoleum existant, la base de vinyle et les composants associés doivent être retirés et jetés. L'entrepreneur doit réparer et préparer le sol pour recevoir un nouveau fini de sol conformément aux plans de finition de sol.
- Les carreaux ESD, la base en vinyle et les composants associés existants doivent être retirés et jetés. L'entrepreneur doit réparer et préparer le sol pour recevoir un nouveau fini de sol conformément aux plans de finition de sol.

Notes de dessins de démolition des finitions :

- La signalisation murale existante relative à l'équipement d'urgence et tous les composants connexes doivent être retirés et recyclés. L'entrepreneur doit préparer la surface à recevoir la nouvelle finition murale indiquée sur les plans de finition murale.
- La signalisation murale existante sur l'équipement d'urgence et tous les composants connexes doivent être retirés et conservés pour la réinstallation. Reportez-vous aux plans de finition des murs pour les nouveaux emplacements.
- La trousse de premiers soins existante et tous les composants associés doivent être retirés et remis au représentant du Ministère.
- Le kit DEA existant et tous les composants associés doivent être retirés et remis au représentant du Ministère.
- La trappe d'accès métallique existante de 457 mm x 457 mm doit rester.
- Le rail métallique mural existant et tous les composants associés doivent être retirés et recyclés. L'entrepreneur doit préparer la surface prête à recevoir la nouvelle finition murale indiquée sur les plans de finition murale.
- Le revêtement mural en vinyle existant doit être retiré et jeté. L'entrepreneur doit enduire la cloison jusqu'au niveau 4, prête à recevoir la nouvelle finition murale indiquée sur les plans de finition murale.
- Le dossier de carrelage existant installé au-dessus des menuiseries doit être enlevé et recyclé. Se référer aux dessins du Représentant du Ministère pour connaître la portée des plaques de plâtre.

Démolition des finitions notes générales :

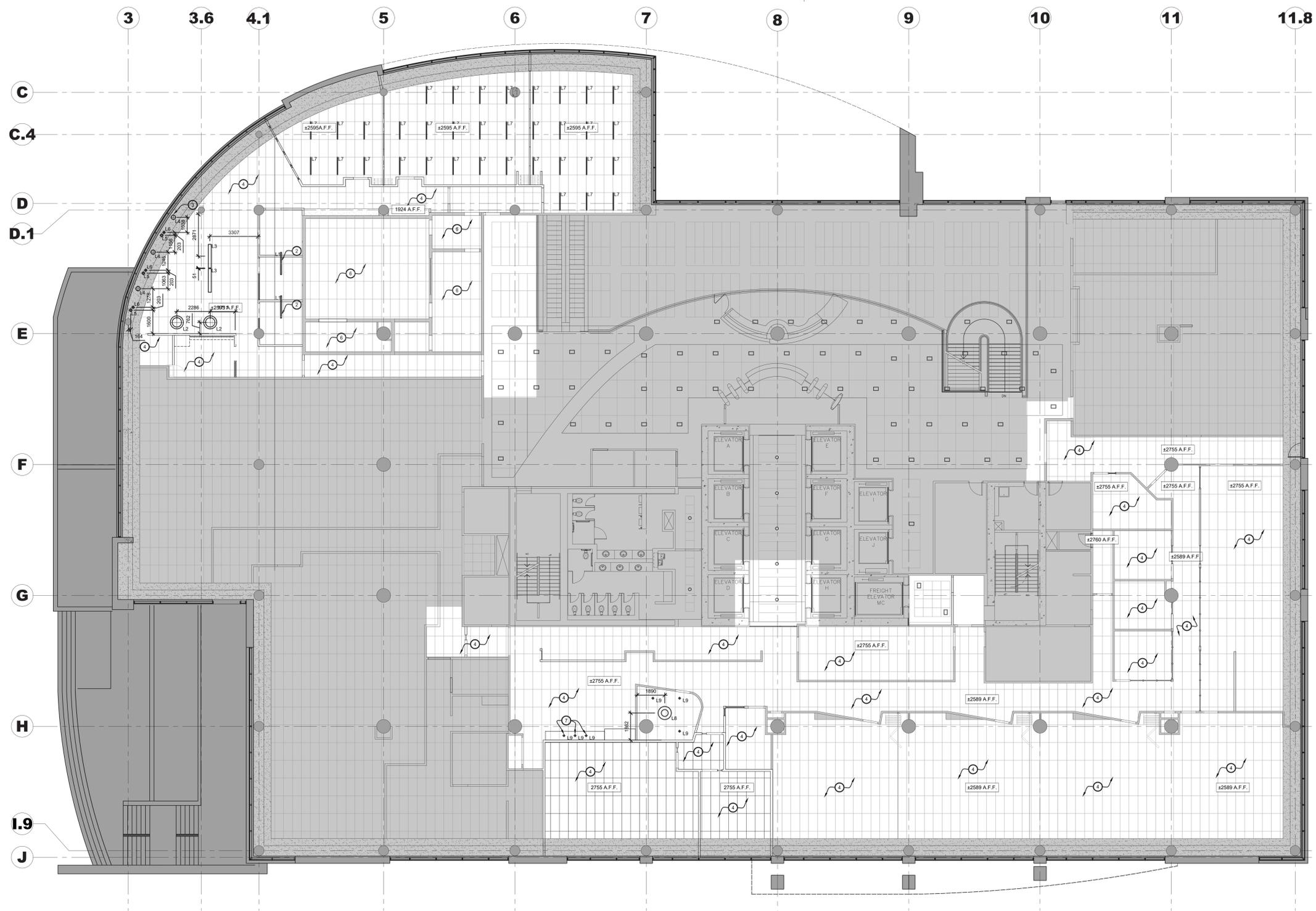
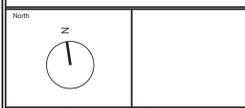
- Le film de vinyle pour fenêtre existant doit être retiré et jeté. Reportez-vous au plan de finition des murs pour un nouveau film pour fenêtre.
- Les panneaux d'affichage existants montés en surface et tous les composants associés doivent être retirés en bon état et conservés pour la réinstallation. Reportez-vous aux plans de finition des murs pour les nouveaux emplacements.
- Le tableau blanc existant monté en surface et tous les composants associés doivent être retirés en bon état et conservés pour la réinstallation. Reportez-vous aux plans de finition des murs pour les nouveaux emplacements.
- Le tableau blanc existant monté en surface et prêt au dos et tous les composants associés doivent être retirés en bon état et conservés pour la réinstallation. Reportez-vous aux plans de finition des murs pour les nouveaux emplacements.
- La surface du tableau blanc existante intégrée au système de cloisons démontables doit rester.
- Le chemin de câbles électrique existant monté en surface avec tous les composants associés doit être retiré et recyclé. Se référer aux dessins du Représentant du Ministère.
- Les panneaux de feutre suspendus au plafond existant avec toute la quincaillerie associée doivent être retirés et remis au Représentant du Ministère.
- Se référer aux dessins des Représentants du Ministère pour la nouvelle rampe à installer à cet endroit. L'entrepreneur doit protéger/préparer le carrelage existant selon les besoins pour s'adapter à la nouvelle portée.
- La signalisation existante montée au plafond et tous les composants associés doivent être retirés et recyclés. L'entrepreneur doit prévoir 100 unités par étage de démantèlement.

Démolition des finitions notes générales :

- Il est de la responsabilité de l'entrepreneur de se référer à toutes les informations contenues dans le document de spécification NMS.
- Il est de la responsabilité de l'entrepreneur de lire ce dessin conjointement avec tous les autres dessins inclus dans cette soumission. Toute divergence entre les dessins sera signalée au Représentant du Ministère pour clarification pendant le processus d'appel d'offres et avant la construction.
- L'entrepreneur sera tenu responsable de réparer et/ou de remplacer les surfaces existantes ou les composants endommagés pendant la construction. Les surfaces ou composants existants comprennent sans s'y limiter: les cloisons, les plafonds, les luminaires, les finitions, etc. Les réparations et/ou remplacements doivent être effectués à la satisfaction du Représentant du Ministère.
- Sauf indication contraire, toutes les cloisons existantes, l'ensemble porte/fenêtre latérale, la finition du plancher, etc. doivent rester.
- Sauf indication contraire, l'entrepreneur doit enlever et remettre au représentant du Ministère tous les éléments qui ne sont pas utilisés pour la nouvelle construction. Tous les articles doivent être déplacés et entreposés au 30, rue Victoria, Gatineau.
- L'entrepreneur doit enlever et jeter tous les revêtements de sol et plinthes comme indiqué.
- Toute signalisation existante du bâtiment de base retirée lors de la démolition doit être remise au Représentant du Ministère et réinstallée pendant la construction par l'entrepreneur.



This document and all information herein is confidential and the intellectual property of Rossmann Architecture Inc. It is disclosed in confidence on terms that it will not be disclosed to any third party, used, copied, reprinted, or reproduced in whole or in any part in any manner or form for manufacturing, marketing or for any other purposes without the written permission of Rossmann Architecture Inc. The copyright is retained by Rossmann Architecture Inc.
© Rossmann Architecture Inc.



1 Plan de plafond réfléchi - Rez-de-chaussée
Scale: 1:100

Légende du plafond réfléchi :

- Nouvelle cloison suspendue en plaques de plâtre. Se référer aux dessins du Représentant Ministériel.
- Nouveau plafond suspendu à lattes de bois sur système unistrut suspendu. Reportez-vous à l'élévation et coupez pour plus d'informations. Reportez-vous au document de spécification NMS.
- Nouveaux déflecteurs suspendus en feuillure avec éclairage suspendu. Se référer au document de spécification NMS et aux plans des Représentants du Ministère.
- Nouveau luminaire suspendu DEL linéaire acoustique direct/indirect. Se référer aux dessins des Représentants du Ministère.
Longueur : 1524 mm
Largeur : 76 mm
Hauteur : 76 mm
Température de couleur : 3 500 K
Remarques :
- La finition du cadre doit être noire.
- Le matériel acoustique sera disponible en bleu, beige et jaune.
- Coordination sur place avec le Représentant du Ministère pour la hauteur de montage finale requise.
- Nouveau luminaire suspendu acoustique rond à DEL. Se référer aux dessins des Représentants du Ministère.
Diamètre : 596 mm
Hauteur : 76 mm
Température de couleur : 3 500 K
Notes :
- La finition du cadre doit être noire.
- Le matériel acoustique sera disponible en bleu, beige et jaune.
- Coordination sur place avec le Représentant du Ministère pour la hauteur de montage finale.
- Nouveau luminaire suspendu DEL linéaire acoustique direct/indirect. Se référer aux dessins des Représentants du Ministère.
Longueur : 1524 mm
Largeur : 76 mm
Hauteur : 76 mm
Température de couleur : 3 500 K
Notes :
- La finition du cadre doit être noire.
- Le matériel acoustique sera disponible en bleu, beige et jaune.
- Coordination sur place avec le Représentant du Ministère pour la hauteur de montage finale requise.
- Nouveau luminaire suspendu. Se référer aux dessins du Représentant du Ministère.
Diamètre : 150mm
Hauteur de montage : reportez-vous à la section Élévations.
Notes :
- Finition disponible en bleu, blanc et or.
- Coordination sur place avec le Représentant du Ministère pour la hauteur de montage finale.
- Nouveau luminaire suspendu. Se référer aux dessins du Représentants du Ministère.
Diamètre : 150mm
Hauteur de montage : reportez-vous à la section Élévations.
Notes :
- Finition disponible en bleu, blanc et or.
- Coordination sur place avec le Représentant du Ministère pour la hauteur de montage finale.
- Nouveau luminaire monté sur barre en T. Se référer aux dessins des Représentants du Ministère.
Longueur : 1220 mm
Largeur : 51 mm
- Nouveau luminaire DEL indirect monté en surface. Se référer aux dessins des Représentants du Ministère.
Diamètre : 900mm
Fini : Blanc
- Nouveau luminaire en pot à DEL. Se référer aux dessins des Représentants du Ministère.
Diamètre : 76mm
Fini : Blanc
- Nouveau luminaire cylindrique suspendu à LED. Se référer aux dessins du Représentants du Ministère.
Diamètre : 190mm
Hauteur de montage : reportez-vous aux plans de Finition des Murs pour connaître l'emplacement et les spécifications - le type varie.

Notes de dessin du plafond réfléchi :

1. L'entrepreneur doit fournir et installer suffisamment de blocages dans le plénum pour soutenir les nouveaux panneaux de feutre suspendus. Reportez-vous aux plans de Finition des Murs pour connaître l'emplacement et les spécifications - le type varie.
2. L'entrepreneur doit centrer le luminaire dans la largeur et la longueur de la pièce.
3. Coordination requise avec le Représentant du Ministère pour la hauteur de montage finale et l'emplacement du luminaire. Cloison chanfreinée au-dessus.
4. Se référer aux dessins des Représentants du Ministère pour l'éclairage général tout au long de la portée du projet.
5. Le plafond secondaire existant au-dessus devrait être construit avec du contreplaqué résistant au feu de 19 mm et des plaques de plâtre de 15 mm doivent rester. Les détails du plafond principalement soutenus par des cloisons de dalle à dalle doivent être fixés à nouveau à la dalle si nécessaire. Coordination critique requise avec les conduits mécaniques ci-dessus.
6. L'éclairage existant doit être conservé.
7. L'éclairage doit être situé dans la menuiserie. Coordination requise. Se référer aux dessins du Représentant du Ministère.

Notes générales du plafond réfléchi :

1. Il est de la responsabilité de l'Entrepreneur de se référer à toutes les informations contenues dans le document de spécification.
2. Il est de la responsabilité de l'Entrepreneur de lire ce dessin conjointement avec tous les autres dessins, y compris les dessins d'autres Représentants du Ministère. Toute divergence entre les dessins sera signalée au Représentant du Ministère pour clarification pendant le processus d'appel d'offres et avant la construction.
3. L'Entrepreneur sera tenu responsable de tout dommage causé aux cloisons, plafonds, frisons et tous les autres composants existants ainsi qu'aux espaces adjacents.
4. Composants architecturaux/structurels :
4.1. Renforts structurels : Tous les dispositifs de retenue sismique des composants non structurels doivent être conçus et détaillés par l'ingénieur de l'entrepreneur conformément à la classe 4.1.8.18 du Code du bâtiment. Les dessins d'atelier doivent être soumis au Représentant du Ministère pour examen. Les dessins d'atelier doivent être scellés par un ingénieur professionnel. Tous les supports doivent être inspectés pendant la construction par l'ingénieur chargé de la conception des supports et les rapports doivent être transmis au Représentant du Ministère.
5. Les symboles servent uniquement à la quantité et à l'emplacement. Se référer aux dessins du Représentant du Ministère pour plus d'informations.
6. Tous les luminaires doivent être centrés dans les dalles de plafond acoustiques, sauf indication contraire.
7. Toutes les dimensions des luminaires sont O.C., sauf indication contraire.
8. L'Entrepreneur doit s'assurer que l'emplacement des plafonniers s'intègre pas avec les composants structurels ou mécaniques. Informer le représentant du ministère de tout conflit avant de commander des luminaires et de commencer les travaux. L'Entrepreneur sera responsable du coût de déplacement de toute nouvelle construction de bâtiment s'il avertit de signaler les conflits avant l'installation.
9. L'Entrepreneur doit marquer l'emplacement des luminaires muraux, encastrés et suspendus pour approbation par le Représentant du Ministère avant l'installation. Les dalles de plafond acoustiques et les plaques de plâtre coupées sans autorisation seront remplacées ou réparées par l'Entrepreneur à ses frais.
10. L'Entrepreneur doit retirer et remettre en place la grille de plafond suspendue à barres en T, comme requis pour la démolition mécanique. Se référer aux dessins du Représentant du Ministère. L'Entrepreneur doit éviter de couper les « T » de la suspension principale dans la mesure du possible.
11. Tous les luminaires équivalents proposés doivent être approuvés par le(s) Représentant(s) du Ministère avant la clôture des soumissions.
12. Réparer, poncer, réparer et remettre au niveau 4 tous les plafonds et cloisons en plaques de plâtre, prêts à recevoir une nouvelle finition de peinture comme indiqué.
13. Tous les plafonds et cloisons en plaques de plâtre, nouveaux et existants, doivent être peints P1, sauf indication contraire.
14. L'Entrepreneur doit remplacer tous les carreaux de plafond acoustiques endommagés, souillés et brisés. Style et couleur assortis à l'existant.

Contractor to verify all dimensions & conditions on site and immediately notify the departmental representative of all discrepancies.

revisions	description	date
06	Tender	2024-07-25
05	Permit	2024-07-09
04	99%	2024-05-10
03	66%NR	2024-03-13
02	66%	2023-12-12
01	33%	2023-10-16

A	A
C	B
C	C

project ELECTIONS CANADA FITUP

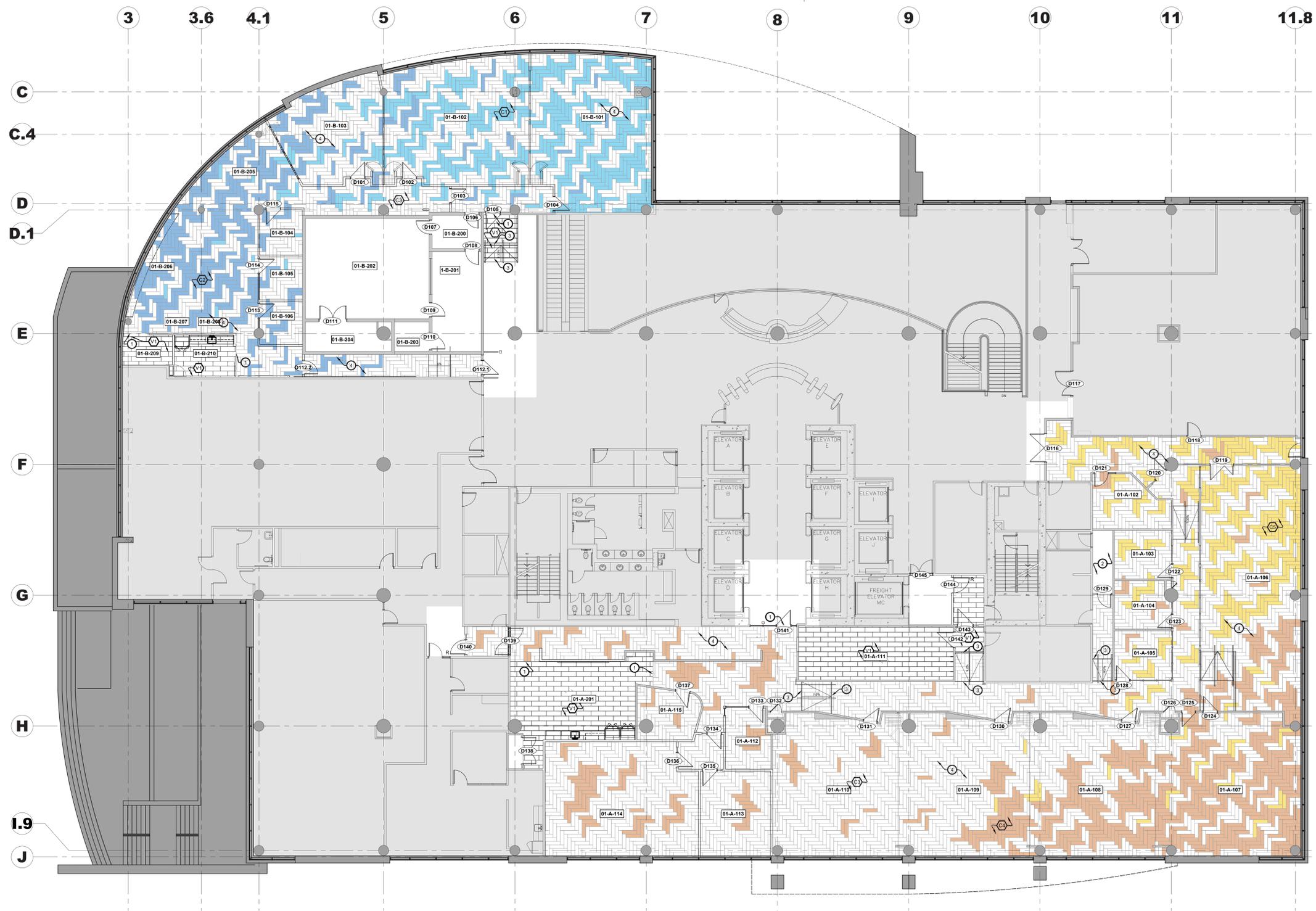
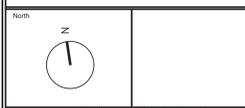
30 Rue Victoria, Gatineau, QC J8X 0A8

drawing design

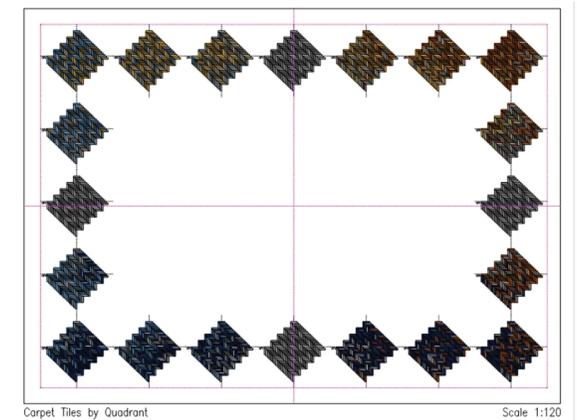
Plan de plafond réfléchi - Rez-de-chaussée

Designed By	Conçu par
Date	
Drawn By	OC Dessiné par
Date	2024-03-01
Reviewed By	Examiné par
Date	2024-03-11
Approved By	Approuvé par
Date	
Tender	Soumission
Project Manager	Administrateur de projets
Project no.	No. du projet
GOC5370560 - R.124213	
Drawing no.	No. du dessin
ID.1.3	

This document and all information herein is confidential and the intellectual property of Rossmann Architecture Inc. It is disclosed in confidence on terms that it will not be disclosed to any third party, copied, stored, loaned, or reproduced in whole or in any part in any manner or form for manufacturing, marketing or for any other purposes without the written permission of Rossmann Architecture Inc. The copyright is retained by Rossmann Architecture Inc.
© Rossmann Architecture Inc.



1 Plan finition de plancher - Rez-de-chaussée
Scale: 1:100



2 Image de référence - Intention de conception du fini de sol
Scale: 1:120

- Légende de finition de plancher :**
- Tapis existant à conserver.
 - Dalle de moquette associée au P4
Modèle : organique diffusé
Couleur : sous-tons gris moyen/bleu - flanelle (4 nuances)
Installation : chevrons
 - Dalle de moquette associée au P5
Modèle : organique diffusé
Couleur : sous-tons gris moyen/bleu - brume (4 nuances)
Installation : chevrons
 - Dalle de moquette associée au P1
Modèle : organique diffusé
Couleur : gris moyen - avoine
Installation : chevrons
 - Dalle de moquette associée au P3
Modèle : organique diffusé
Couleur : nuances gris moyen/beige - naturel
Installation : chevrons
 - Dalle de moquette associée au P2
Modèle : organique diffusé
Couleur : sous-tons marron moyen/jaune - ambre
Installation : chevrons
 - Dalle de vinyle de luxe (LVT)
Modèle : béton
Taille : 305 mm x 610 mm
Couleur : gris moyen
 - Carreau de porcelaine
Modèle : effet béton
Couleur : gris foncé
Taille : 610 x 610
Installation : Monolithique
- Indique la direction du motif du revêtement de sol.

- Notes de dessin de finition du sol :**
1. Il est de la responsabilité de l'Entrepreneur de se référer à toutes les informations contenues dans le document de spécifications.
 2. Il est de la responsabilité de l'Entrepreneur de lire ce dessin conjointement avec tous les autres dessins, y compris les dessins d'autres Représentants du Ministère. Toute divergence entre les dessins sera signalée au Représentant du Ministère pour clarification pendant le processus d'appel d'offres et avant la construction.
 3. L'Entrepreneur sera tenu responsable de tout dommage causé aux cloisons, plafonds, finitions et tous les autres composants existants ainsi qu'aux espaces adjacents, pendant la construction.
 4. L'Entrepreneur doit fournir des échafaudages de tous les fins pour approbation par le Représentant du Ministère avant de commencer tout matériau.
 5. La dalle existante doit être préparée, les trous réparés et préparés pour recevoir une nouvelle finition de sol conformément aux instructions appropriées du fabricant. Reportez-vous aux plans de démolition pour plus d'informations.
 6. Tous les fins de plancher doivent être installés conformément aux instructions du fabricant, y compris les adhésifs, nettoyeurs et fins recommandés. L'Entrepreneur doit obtenir une certification écrite du Représentant du Ministère attestant que le substrat de sol est dans des conditions appropriées pour maintenir les garanties du fabricant.
 7. Lorsque deux revêtements de sol se rejoignent au niveau d'une porte, le joint doit être recouvert lorsque la porte est en position fermée.
 8. Fournir et installer une plinthe en vinyle de 102 mm de hauteur. Plinthe en vinyle à installer sur toutes les cloisons existantes/nouvelles, murs périphériques, murs centraux, colonnes, etc. Le représentant ministériel doit choisir parmi la gamme de couleurs standard.
 9. Là où le LVT rencontre la plinthe, fournir et installer une bande de transition métallique. Le représentant du ministre devra choisir parmi la gamme de couleurs standard.
 10. Là où le revêtement de sol LVT est installé, fournir et installer une plinthe en vinyle de 102 mm de hauteur. Le représentant du ministre devra choisir parmi la gamme de couleurs standard.
 11. Là où les carreaux de sol en porcelaine rencontrent la moquette, fournir et installer une bande de transition métallique. Le représentant du ministre devra choisir parmi la gamme de couleurs standard.
 12. Là où des carreaux de sol en porcelaine sont installés, fournir et installer une plinthe en porcelaine de 102 mm de hauteur. Le représentant du ministre devra choisir parmi la gamme de couleurs standard. Prévoir une garniture en aluminium le long du bord supérieur de toutes les plinthes en carrelage.
 13. Entrepreneur responsable de vérifier tous les matériaux utilisés dans la construction contre les défauts et/ou défauts. Seuls des matériaux neufs doivent être utilisés.
 14. L'Entrepreneur doit informer immédiatement le Représentant du Ministère de tout matériau fini qui n'est pas disponible comme spécifié. Les substitutions non autorisées ne seront pas acceptées.
 15. Le sol doit être nivelé et lissé avec du laticrete ou un équivalent approuvé, pour accepter les matériaux de finition de sol.
 16. Étalage-vous sur une pente douce avec du laticrete ou approuvé pour égaliser la différence de hauteur de la porte.
 17. Tous les travaux doivent être effectués par une main-d'œuvre bien expérimentée et compétente dans ce domaine de travail.
 18. Le nouveau tapis et la base doivent être soigneusement nettoyés de toute poussière, saleté et adhésif à la satisfaction du Représentant du Ministère.
 19. L'Entrepreneur doit protéger toutes les zones de plancher fines nouvelles et existantes avec du polyéthylène de 6 mil. Le polyéthylène doit être retiré à la fin des travaux par l'Entrepreneur. Collez les joints avec du ruban adhésif. Maintenir la protection du sol et réparer les trous pendant toute la durée de la construction.
 20. Les accents de moquette et/ou les motifs de revêtement de sol doivent être calculés. Communiquer avec le représentant du ministre pour examiner et approuver les emplacements calculés avant de commencer les travaux.
 21. L'Entrepreneur sera responsable de fournir au Représentant du Ministère une confirmation écrite lors de l'acceptation de la livraison du tapis, que tous les tapis ont été inspectés et ne sont pas endommagés ou défectueux. L'Entrepreneur sera responsable du remplacement de tous les matériaux endommagés s'ils ne signalent pas les marchandises endommagées ou défectueuses avant l'installation.
 22. Nouveau revêtement de sol pour continuer mur à mur, sous les menuiseries, les cassiers, les éviers et autres équipements.
 23. Prévoyez 5 % de stock de grenier pour tous les revêtements de sol.
 24. Le tapis doit être collé directement au sol à l'aide d'un adhésif à dégagement rapide, conforme aux normes SIMDUT.
 25. Retirez la moquette existante et préparez le sol pour qu'il accepte le nouveau revêtement de sol. Référez-vous au plan de démolition.

- Notes générales du finition du sol :**

Contractor to verify all dimensions & conditions on site and immediately notify the departmental representative of all discrepancies.

no. du détail	description	date
06	Tender	2024-07-25
05	Permit	2024-07-09
04	99%	2024-05-10
03	66%NR	2024-03-13
02	66%	2023-12-12
01	33%	2023-10-16

revisions	description	date
A	A - detail no.	
B	B - location drawing no. sur dessin no.	
C	C - drawing no. dessin no.	

project ELECTIONS CANADA FITUP

30 Rue Victoria, Gatineau, QC J8X 0A8

drawing design

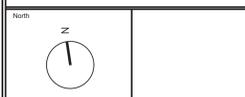
Plan finition de plancher - Rez-de-chaussée

Designed By	Conçu par
Date	
Drawn By	OC Dessiné par
Date	2024-03-01
Reviewed By	Examiné par
Date	2024-03-11
Approved By	Approuvé par
Date	
Tender	Scoumission
Project Manager	KYLE WILSON Administrateur de projet

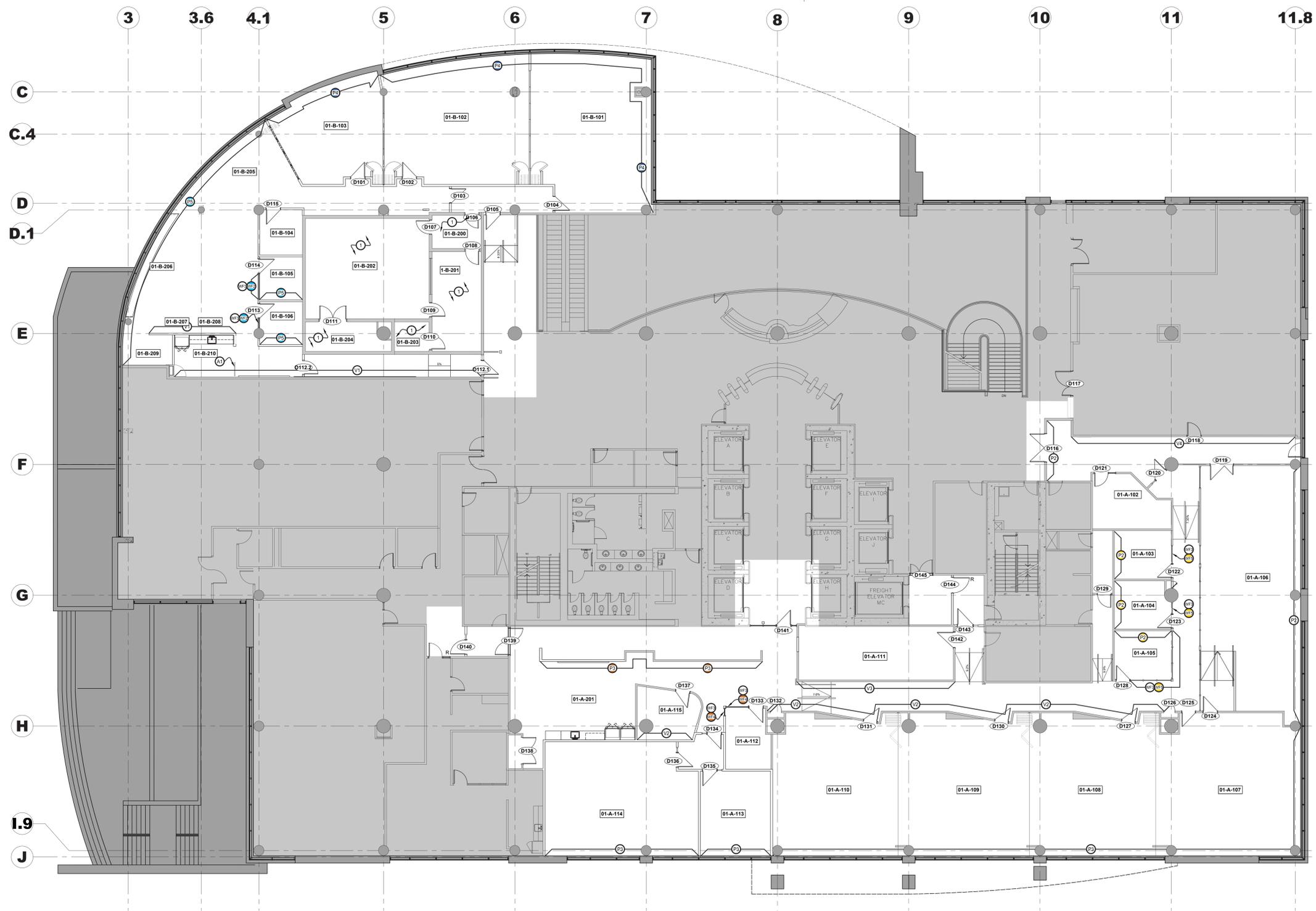
Project no. No. du projet
GOC5370560 - R.124213

Drawing no. No. du dessin
ID1.4

This document and all information herein is confidential and the intellectual property of Rossmann Architecture Inc. It is disclosed in confidence on terms that it will not be disclosed to any third party, copied, stored, loaned, or reproduced in whole or in any part in any manner or form for manufacturing, marketing or for any other purposes without the written permission of Rossmann Architecture Inc. The copyright is retained by Rossmann Architecture Inc.
© Rossmann Architecture Inc.



2 Plan de finition des murs
Scale: 1:100
11ème



1 Plan de finition de mur - Rez-de-chaussée
Scale: 1:100

Légende de finition de mur :

- | | | | |
|--|---|---|---|
| <p>1 Peinture - général (blanc)
Couleur: Blanc</p> <p>2 Peinture - général (jaune)
Couleur: jaune clair</p> <p>3 Peinture - général (rose)
Couleur: Rose clair avec des nuances roses</p> <p>4 Peinture - général (bleu moyen)
Couleur: Bleu moyen</p> <p>5 Peinture - général (bleu clair)
Couleur: Bleu clair avec des nuances vertes</p> <p>6 Revêtement mural en vinyle
Style : placage radial "sunburst" avec placage assorti
Couleur: gris clair
Largeur : 52"
Note : Installer selon les instructions du fabricant.</p> <p>7 Revêtement mural en vinyle
Style : placage radial "sunburst" avec placage assorti
Couleur: Blanc avec des nuances crème
Largeur : 52"
Note : Installer selon les instructions du fabricant.</p> <p>8 Lattes de bois
Essence : Chêne blanc
Note : Bois massif
Classe anti-feu de classe A</p> | <p>9 Carreau de porcelaine
Couleur: Blanc
Taille: 78 mm x 305 mm
Installation : Brique
Couleur: Désigné à sélectionner dans la gamme standard.
Largeur du joint : 5 mm
Note : - Installer selon les instructions du fabricant.</p> <p>10 Panneau mural 3D
Taille: 1200 mm x 2438 mm x 19 mm
Style : panneau organique 3D
Couleur : blanc cristallin</p> <p>11 Diviseur d'espace en acrylique
Style : panneau acrylique avec motif linéaire en matériau naturel. Grande échelle.
Taille: 1200 mm x 2438 mm
Couleur: blanc</p> <p>12 Diviseur d'espace en acrylique
Style : panneau acrylique avec motif linéaire en matériau naturel. Petite échelle.
Taille: 1200 mm x 2438 mm
Couleur: blanc</p> <p>13 Diviseur d'espace en vinyle
Couleur: Le Représentant du Ministère doit choisir parmi la gamme standard de couleurs.
Note: Découpez : le représentant du ministère devra choisir parmi une gamme standard de motifs.
Taille : Varie - Se référer aux élévations
Quincaillerie : Quincaillerie de suspension supérieure et inférieure et rail de boîtier.</p> <p>14 Panneaux acoustiques muraux
Couleur: Le Représentant du Ministère doit choisir parmi la gamme standard de couleurs.
Note : Reportez-vous à l'élévation pour le motif.</p> <p>15 Panneaux acoustiques muraux
Couleur: Le Représentant du Ministère doit choisir parmi la gamme standard de couleurs.
Note : Reportez-vous à l'élévation pour le motif.</p> | <p>16 Murale fournie par le client (images de couleurs canadiennes)
Style : Vinyle moulé de qualité supérieure avec couverture stratifiée compatible
Note : - L'entrepreneur doit terminer la cloison au niveau 5
- Le client doit fournir une image haute résolution
- L'entrepreneur doit fournir et installer des graphiques en vinyle
- Installation à coordonner avec le Représentant du Ministère sur place
- Un échantillon doit être fourni pour examen par le Représentant du Ministère.
- Le graphique en vinyle doit être classe A à coupe-feu.</p> <p>17 Murale fournie par client (image de murale)
Style : Vinyle moulé de qualité supérieure avec couverture stratifiée compatible
Note : - L'entrepreneur doit terminer la cloison jusqu'au niveau 5
- Le client doit fournir une image haute résolution
- L'entrepreneur doit fournir et installer des graphiques en vinyle
- Installation à coordonner avec le Représentant du Ministère sur place
- Un échantillon doit être fourni pour examen par le Représentant du Ministère.
- Le graphique en vinyle doit être classe A à coupe-feu.</p> | <p>CG F Fourir et installer une nouvelle protection d'angle en acier inoxydable montée en surface, à l'endroit indiqué.
Dimension : 1220mm
Note : - Installer selon les instructions du fabricant.
- Assurez-vous que tous les bords sont bien fixés à la cloison. Assurez-vous qu'aucun bord ne dépasse pour éviter de blesser quelqu'un ou quelque chose. Si les bords supérieurs ne peuvent pas adhérer à la cloison, appliquez un calfeutrage clair et assurez-vous que les bords sont lisses.</p> <p>18 Film de fenêtre
Opacité : translucide - gris
Couleur: bleu profond</p> <p>19 Film de fenêtre
Opacité : translucide - gris
Couleur: sarcelle</p> <p>20 Film de fenêtre
Opacité : translucide - gris
Couleur: gris moyen avec des nuances vertes</p> <p>21 Film de fenêtre
Opacité : translucide - gris/vert
Couleur: marron clair avec des nuances jaunies</p> <p>22 Film de fenêtre
Opacité : translucide - gris/vert
Couleur : safran</p> |
|--|---|---|---|

Notes de dessin de finition murale :

- 1 Toutes les finitions dans cette zone doivent rester. Ne peindre PAS les cloisons existantes.

Notes de finition murale :

- Il est de la responsabilité de l'Entrepreneur de se référer à toutes les informations contenues dans le document NMS.
- Il est de la responsabilité de l'Entrepreneur de lire ou de dessiner conjointement avec tous les autres dessins, y compris les dessins d'autres Représentants du Ministère. Toute divergence entre les dessins sera signalée au Représentant du Ministère pour clarification pendant le processus d'appel d'offres et avant la construction.
- L'Entrepreneur sera tenu responsable de tout dommage causé aux cloisons, plafonds, finitions et tous les autres composants existants ainsi qu'aux espaces adjacents, pendant la construction.
- L'Entrepreneur doit fournir des échantillons de tous les finis pour approbation par le Représentant du Ministère avant de commander des matériaux.
- Réparez, ponchez, réparez et rendez au niveau 4, prêt à recevoir une nouvelle finition de cloison sur toutes les cloisons en plaques de plâtre existantes, y compris les murs centraux, les murs d'échancrure et les surfaces en plâtre dans tout l'espace avant de peindre. L'entrepreneur doit s'assurer que la cloison fine est lisse, droite et uniforme.
- Toutes les finitions murales doivent être appliquées et installées selon les instructions du fabricant.
- Pour toutes les cloisons en plaques de plâtre, l'entrepreneur doit s'assurer d'encadrer dans la portée des travaux, une couche d'appât et au moins deux couches de peinture. Certaines couleurs claires peuvent nécessiter une ou plusieurs couches supplémentaires pour assurer une couverture uniforme. Toutes les couleurs foncées doivent recevoir une couche d'appât et un minimum de trois couches de peinture. Fournir une couverture et une finition lisses et uniformes. Couvrez toutes les cloisons, portes, cadres, etc.
- Sauf indication contraire, toutes les cloisons de gypse existantes, les murs centraux, les murs périmétriques et les nouvelles cloisons de gypse doivent être peints P1, NE Peignez PAS les cloisons décolorées existantes ou nouvelles.
- Retirez la quincaillerie de porte et la signalisation avant de peindre les portes et cadres existants. Réinstallez une fois que la couche de peinture finale a complètement séché.
- Tous les matériaux de peinture doivent être appliqués sous un éclairage adéquat, étalés uniformément et en douceur pour éviter les coulures, les affaissements, les marques de pinceau, les bulles d'air et les pontilles excessives au rouleau.
- Couverture et cachette complètes. Lorsque la couleur, la texture, la saleté ou les sous-couches apparaissent à travers la couche finale de peinture, les surfaces doivent être recouvertes de couches supplémentaires jusqu'à ce que le fin de peinture ait un fini, une couleur, une apparence et une couverture uniformes, sans frais supplémentaires pour le Représentant du Ministère.
- Les portes intérieures doivent être scellées sur le dessus et le bas avec une couche d'appât uniformes. Les bords latéraux des portes intérieures doivent être finis comme les faces de ces portes.
- Sauf indication contraire, tous les intérieurs de placards doivent être finis de la même manière que les pièces adjacentes.
- Tous les matériaux de peinture pour chaque formule de revêtement doivent être des produits d'un seul fabricant.
- Tous les matériaux de peinture doivent être livrés dans des contenants d'origine avec les sceaux intacts et l'étiquette intacte et avec les instructions du fabricant imprimées dessus.
- Tous les matériaux de peinture doivent être de la meilleure qualité et doivent être approuvés par le Représentant du Ministère. Ils doivent porter des étiquettes d'identification sur les contenants.
- La peinture ne doit pas être mal déposée, agglomérée ou épaisse dans le récipient, doit être facilement dispersée avec une palette pour obtenir une consistance lisse et avoir d'excellentes propriétés d'application.
- Peinture à arriver sur chantier couleur mélangée sauf pour la teinte des sous-couches.
- Toute dilution ou teinture doit être effectuée selon les recommandations du fabricant.
- L'opérateur doit assumer la responsabilité de s'assurer que toutes les couleurs mélangées correspondent à la sélection de couleurs fournie par le Représentant du Ministère avant l'application du revêtement.
- Pendant la peinture/construction, l'entrepreneur doit assurer une protection adéquate de tous les revêtements de sol, en utilisant des plaques de 6 mm (minimum).
- L'entrepreneur doit informer immédiatement le Représentant du Ministère de tout matériau fini qui n'est pas disponible comme spécifié. Les substitutions non autorisées ne seront pas acceptées.
- Lorsque la peinture est sèche, tous les composants doivent être placés à leur emplacement d'origine.
- Tous les finitions doivent être installées strictement selon les instructions écrites du fabricant en utilisant les adhésifs, nettoyeurs et finitions recommandés par le fabricant.
- Ne pas appliquer de peinture de finition dans les zones où de la poussière est générée.
- Lorsque la peinture est sèche, tous les composants doivent être placés à leur emplacement d'origine.
- Sauf indication contraire, la peinture de finition des murs doit être une finition au latex avec un lustre de 25 % à 30 %.
- Sauf indication contraire, toutes les surfaces existantes là où indiqué et les nouvelles cloisons peintes doivent être finies comme suit :
- Agréger avec une couche de scellant au latex, ponchez toutes les surfaces, réparez les dépressions, etc. avec un composé pour cloisons sèches.
- Appliquez une couche d'appât ponché sur toutes les zones réparées.
- Ponchez, appliquez une couche de peinture de finition comme spécifié.
- Une fois la couche sèche, ponchez à nouveau et terminez avec une ou plusieurs couches de peinture spécifiées, selon les besoins, pour une couverture complète.
- Reportez-vous aux élévations sur le dessin pour connaître le motif des carreaux muraux.
- L'entrepreneur doit fournir des échantillons de bois massif pour approbation par le Représentant du Ministère avant la fabrication.
- Prévoir 10 % de stock de grenier pour les revêtements muraux en vinyle.
- Les surfaces à teindre doivent présenter des nuances uniformes avec des variations de couleur causées uniquement par le grain naturel du bois.
- Réparez et réparez tous les murs de gypse, y compris les murs centraux, les murs périmétriques et, pour accepter la peinture. Préparez toutes les surfaces pour recevoir une nouvelle finition.
- Pour tous les plafonds en plaques de plâtre, utiliser une couche d'appât et deux couches de peinture mate selon les spécifications du fabricant.
- Sauf indication contraire, pour les boîtes naturelles, utiliser une couche de scellant, deux couches de texture et deux couches de finition de polyuréthane mat.
- Utilisez les rouleaux de revêtement mural dans l'ordre numérique collectif du fabricant.
- Dimensionner et traiter les surfaces murales devant recevoir le revêtement mural avant l'installation.
- Placez les panneaux de revêtement mural consécutivement dans l'ordre exact dans lequel ils sont coupés du rouleau, y compris les espaces au-dessus et au-dessous des fenêtres, des portes et des pénétrations similaires.
- Inversez les bandes de revêtement mural alternées, sauf sur les motifs assortis.
- Coupez les lignes supplémentaires du revêtement mural là où cela est nécessaire pour obtenir une correspondance de couleur au niveau des coutures.
- Accrochez des motifs de revêtement mural non assortis en faisant chevaucher les bords et en coupant deux fois dans les deux épaisseurs avec une bande de zinc ou d'aluminium de 5 mm d'épaisseur pour éviter de couper le substrat.
- Enroulez le tissu de revêtement mural sur 152 mm au-delà des coins intérieurs et extérieurs. Aucune découpe dans les coins n'est autorisée, à moins que le motif ou la couleur ne change.
- Aucun joint horizontal de revêtement mural n'est autorisé.
- Utilisez une brosse dure et cassante ou un rouleau large pour éliminer les poches d'air du revêtement mural et fixer le papier peint au substrat.
- Retirez l'excédent d'adhésif pour revêtement mural avec une éponge humide des joints au fur et à mesure de l'avancement du travail, puis essuyez et séchez avec une serviette en tissu.
- Laissez les travaux de revêtement mural terminés lisses, propres, sans plis, interstices, chevauchements ou poches d'air.
- Toutes les colonnes doivent être en béton apparent, sauf indication contraire.

Contractor to verify all dimensions & conditions on site and immediately notify the departmental representative of all discrepancies.

revisions	description	date
06	Tender	2024-07-25
05	Permit	2024-07-09
04	90%	2024-05-10
03	60%R2	2024-03-13
02	60%	2023-12-12
01	33%	2023-10-16

A	A - detail no.
B	B - location drawing no. sur dessin no.
C	C - drawing no. dessin no.

project ELECTIONS CANADA FITUP

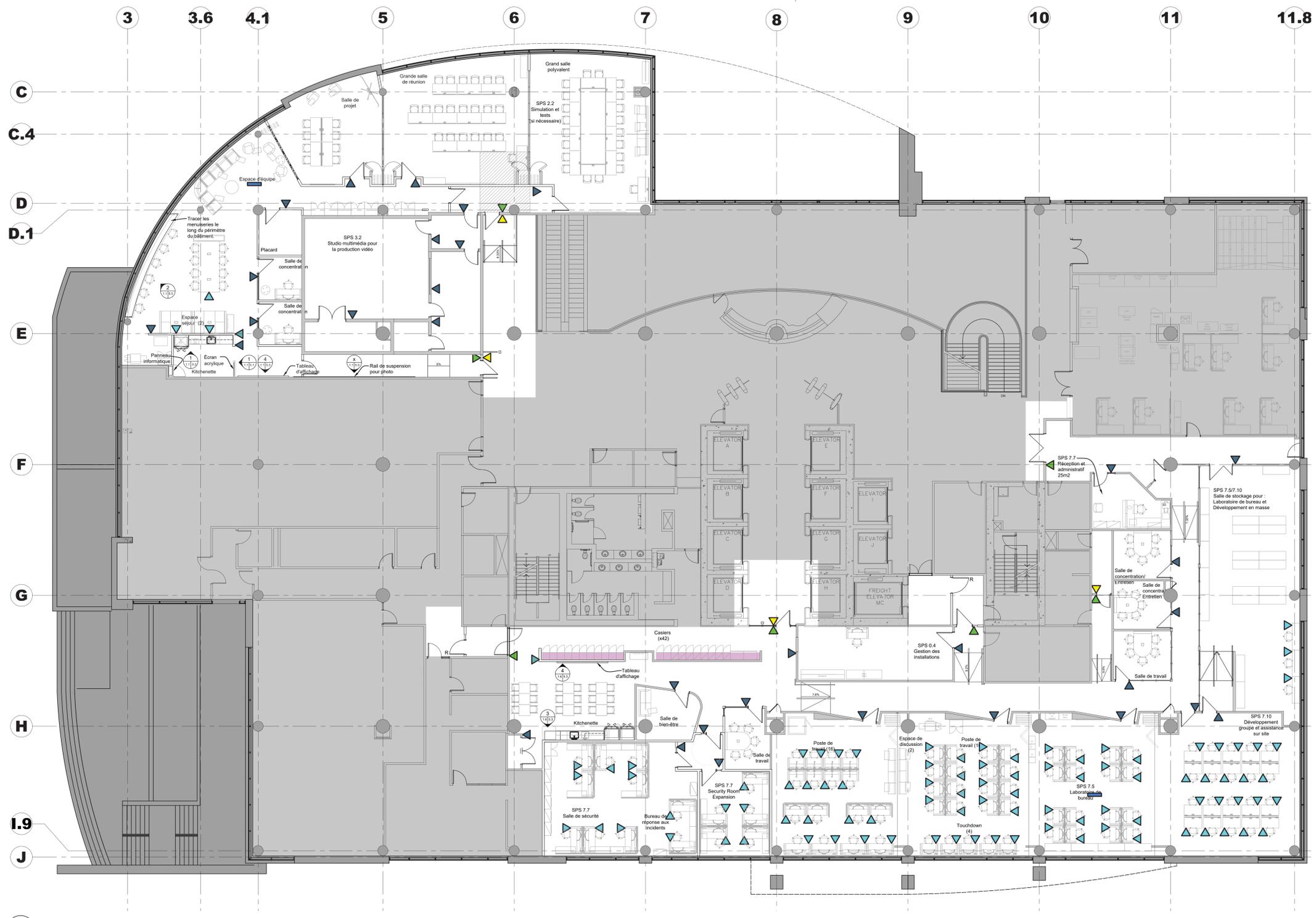
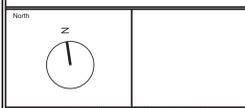
30 Rue Victoria, Gatineau, QC J8X 0A8

drawing design

Plan de finition de mur - Rez-de-chaussée

Designed By	Conçu par
Date	
Drawn By	OC
Date	2024-03-01
Reviewed By	Examiné par
Date	2024-03-11
Approved By	Approuvé par
Date	
Tender	Submission
Project Manager	Administrateur de projets
	No. du projet
	GOC5370560 - R.124213
Drawing no.	No. du dessin
	ID.15

This document and all information herein is confidential and the intellectual property of Rossmann Architecture Inc. It is disclosed in confidence on terms that it will not be disclosed to any third party, copied, stored, indexed, or reproduced in whole or in any part in any manner or form for manufacturing, marketing or for any other purposes without the written permission of Rossmann Architecture Inc. The copyright is retained by Rossmann Architecture Inc. © Rossmann Architecture Inc.



1 Plan de signe- Rez-de-chaussée
1.6 Scale: 1:100

- Légende de la signe :**
- (A1) Signe d'identification de pièce en PVC
Reportez-vous au plan pour connaître l'emplacement, le nom et le numéro de la chambre.
 - (A2) Signe à pictogrammes en relief en PVC
Reportez-vous au plan pour connaître l'emplacement, le nom et le numéro de la chambre.
 - (A3) Signe à pictogrammes non surélevés en PVC
Reportez-vous au plan pour connaître l'emplacement, le nom et le numéro de la chambre.
 - (A4) Signe d'identification de pièce en PVC - Numéro uniquement
Reportez-vous au plan pour connaître l'emplacement et le numéro de chambre.
 - (B) Signe par décalcomanie
Surface de travail ou meuble monté.
Reportez-vous au plan pour connaître l'emplacement et le numéro du poste de travail.
 - (C) Signe des casiers
Prévoir un par casier.
Reportez-vous au plan pour connaître l'emplacement et le numéro de casier.
 - (D) Signe d'identification de la zone suspendue
Reportez-vous au plan pour connaître l'emplacement, le nom et le numéro de la zone.
 - (E) Signe Vous êtes ici
Le panneau « Vous êtes ici » doit être situé du côté de la suite intérieure, à côté des portes d'entrée. Panneaux comprenant le plan d'étage correspondant en blanc monté sur une plaque acrylique noire avec des coins de rayon de 4 mm. Le panneau doit inclure un symbole coloré à l'endroit où le panneau est monté sur le plan. Enseigne à monter 1500mm A.F.F. sur le mur. Le panneau doit avoir des bordures claires de 30 mm et être dimensionné pour s'adapter au plan d'étage à une échelle de 1:200. Reportez-vous au plan pour connaître l'emplacement.
 - (F) Signe des suites
Pour correspondre aux normes de construction de base.
Reportez-vous au plan pour connaître l'emplacement.

Contractor to verify all dimensions & conditions on site and immediately notify the departmental representative of all discrepancies.

revisions	description	date
06	Tender	2024-07-25
05	Permit	2024-07-09
04	99%	2024-05-10
03	66%NR	2024-03-13
02	66%	2023-12-12
01	33%	2023-10-16

A	A: detail no. no. du détail	A
C	B: location drawing no. sur dessin no.	B
	C: drawing no. dessin no.	C

project ELECTIONS CANADA FITUP

30 Rue Victoria, Gatineau, QC J8X 0A8

drawing dessin

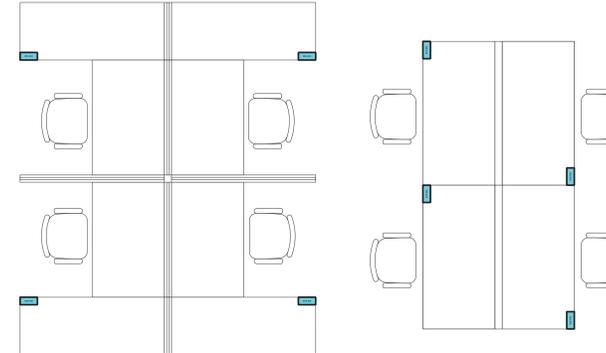
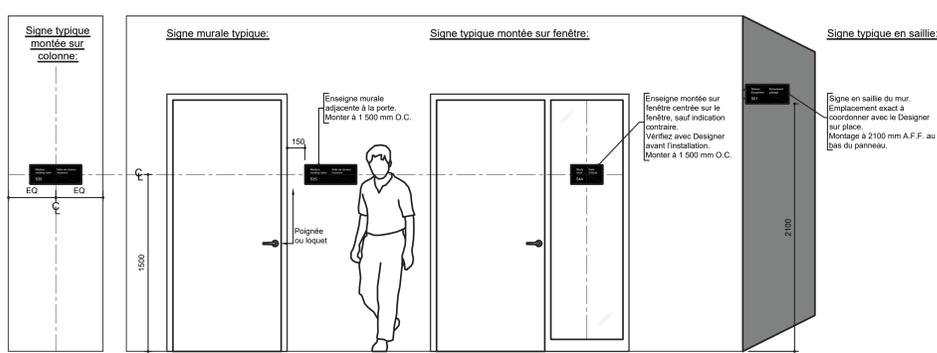
Plan de signe- Rez-de-chaussée

Designed By	Conçu par
Date	
Drawn By	Dessiné par
Date	2024-03-01
Reviewed By	Examiné par
Date	2024-03-11
Approved By	Approuvé par
Date	
Tender	Scoumission
Project Manager	Administrateur de projets
Project no.	No. du projet
GOC5370560 - R. 124213	
Drawing no.	No. du dessin
ID1.6	

Signe D suspendue d'identification de la zone Numéros de pièce, traductions, montage et quantité				
#Salle	Nom de salle - Anglais	Nom de salle - Français	Montage	Quantité
01-B-205	Equipment zone	Zone d'équipe	Suspended	1

1234567890
 ABCDEFGHIJKLMNOPQRSTUVWXYZ
 abcdefghijklmnopqrstuvwxyz

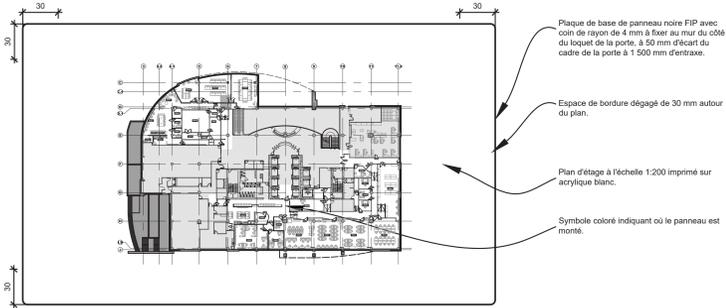
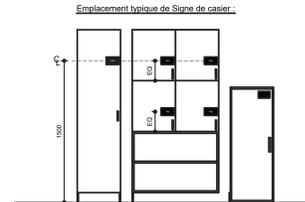
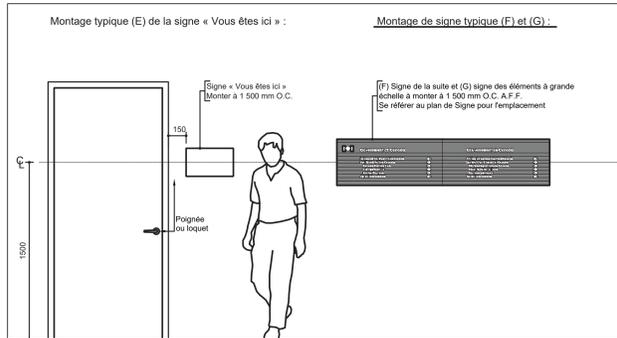
1 Caractère - Helvetica
 1.7 1.7 Scale: NTS



2 Application de Signe en PVC A1 et A2 - Typique
 1.7 1.7 Scale: 1:20

3 Signe par décalcomanie B
 1.7 1.7 Scale: 1:25 Application d'identification du poste de travail

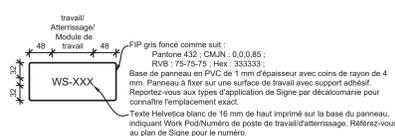
4 Application de Signe par décalcomanie B pour l'identification de l'atterrissage
 1.7 1.7 Scale: 1:25



5 Montage de signe typique (E), (F) et (G)
 1.7 1.7 Scale: 1:20

6 Application de signe de casier C Typique
 1.7 1.7 Scale: 1:20

7 Signe E « Vous êtes ici » - Typique
 1.7 1.7 Scale: 1:2

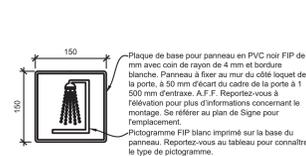
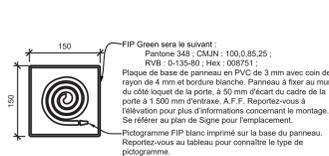
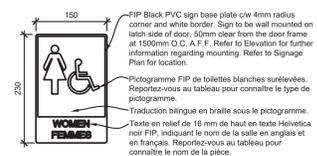


8b Signe d'identification de pièce en PVC A5 Typique
 1.7 1.7 Scale: 1:5

9 Signe B avec décalcomanie - Typique
 1.7 1.7 Scale: 1:5

10 Signe C de casier - Typique
 1.7 1.7 Scale: 1:5

11 Signe pictogrammes A2 - Escaliers de sortie
 1.7 1.7 Scale: 1:5



12 Signe pictogramme A2 - Typique
 1.7 1.7 Scale: 1:5

13 Signe pictogramme A3 - Vert
 1.7 1.7 Scale: 1:5

14 Signe pictogramme A3 - Vert
 1.7 1.7 Scale: 1:5

Signe d'identification de pièce en PVC A5 notes générales:

1. Signe PVC pour l'identification des pièces. Signe typique illustré ci-dessous.
2. Signe sur du PVC FIP gris foncé de 3 mm avec un texte blanc imprimé numériquement.
3. Le contenu du texte varie en fonction du type de chambre.
4. Sauf indication contraire, l'enseigne doit être fixée au mur.
5. L'enseigne doit être installée centrée sur le panneau latéral en verre, le cas échéant. Forme un panneau vierge à coller au verso pour empêcher la visibilité du bari adhésif double face. Vérifiez avec Designer avant l'installation.
6. Reportez-vous au plan de signe pour connaître l'emplacement. Reportez-vous au tableau pour connaître les numéros de chambre.
7. La ligne du bâtiment de base ne doit pas inclure les numéros de pièce, mais uniquement les noms des pièces.
8. Reportez-vous à Élévation pour plus d'informations sur le montage.
9. Lorsque deux panneaux sont requis sur une porte, installez-les côte à côte en laissant un espacement de 13 mm entre eux.

Signe à pictogrammes surélevés en PVC A2 notes générales:

1. Signe en PVC pour l'identification des toilettes, des sorties de secours et des cages d'escalier.
2. Signe sur PVC 3 mm avec lettres en relief et/ou pictogramme. Se référer au plan de signe pour l'emplacement. Reportez-vous au tableau pour connaître le type de pictogramme, le montage et la quantité. Le texte et le pictogramme varient selon le type de chambre.
3. Lorsque deux panneaux sont requis sur une porte, installez-les côte à côte en laissant un espacement de 13 mm entre eux.
4. Reportez-vous à Élévation pour plus d'informations sur le montage.
5. Vérifiez avec Designer avant l'installation.

Signe à pictogrammes non surélevés en PVC A3 notes générales:

1. Signe PVC pour l'identification des pièces.
2. Signe sur PVC 3 mm avec lettres et/ou pictogramme non en relief. Se référer au plan de signe pour l'emplacement. Reportez-vous au tableau pour connaître le type de pictogramme, le montage et la quantité. Le texte et le pictogramme varient selon le type de chambre.
3. Lorsque deux panneaux sont requis sur une porte, installez-les côte à côte en laissant un espacement de 13 mm entre eux.
4. Reportez-vous à Élévation pour plus d'informations sur le montage.
5. Vérifiez avec Designer avant l'installation.

Notes générales sur la Signe du casier C:

1. L'entrepreneur doit fournir et installer le signe.
2. Signe en PVC pour l'identification des casiers. Prévoyez une pancarte à chaque casier.
3. Signe sur une base en PVC de 1 mm d'épaisseur avec des lettres imprimées numériquement.
4. Panneau à installer sur les casiers comme illustré.
5. Reportez-vous au plan de signe pour connaître le numéro de casier.
6. La numérotation des casiers doit être coordonnée lors de la soumission des dessins d'atelier.

Signe D suspendue d'identification de la zone notes générales:

1. Signe en PVC double face pour identifier la zone.
2. Signe des deux côtés en PVC FIP gris foncé de 3 mm avec texte imprimé en blanc.
3. Le contenu du texte varie selon le type de zone.
4. Reportez-vous au plan de Signe pour connaître l'emplacement. Reportez-vous au tableau pour connaître le nom de la zone.

Signe « Vous êtes ici » E notes générales:

1. La Signe « Vous êtes ici » doit généralement être installée sur les murs adjacents aux portes d'entrée des salles, à 50 mm du cadre de porte du côté du loquet, à 1 500 mm d'entraxe, A.F.F.
2. Les panneaux doivent inclure le plan d'étage correspondant en blanc monté sur une plaque acrylique noire avec des coins de rayon de 4 mm.
3. Inscrivez-vous pour inclure un point rouge là où le panneau est monté sur le plan.
4. Le panneau doit avoir des bordures claires de 30 mm et être dimensionné pour s'adapter au plan d'étage à une échelle de 1:200.
5. Reportez-vous au plan de Signe pour connaître l'emplacement.

Canada
 Public Services and Procurement Canada / Services publics et Approvisionnement Canada
 Real Property Branch / Direction générale des biens immobiliers

BGIS

This document and all information herein is confidential and the intellectual property of Rossmann Architecture Inc. It is disclosed in confidence on terms that it will not be disclosed to any third party, used, sold, loaned, rented, or reproduced in whole or in any part in any manner or form for manufacturing, marketing or for any other purposes without the written permission of Rossmann Architecture Inc. The copyright is retained by Rossmann Architecture Inc. © Rossmann Architecture Inc.

North

Key Plan:

Contractor to verify all dimensions & conditions on site and immediately notify the departmental representative of all discrepancies.

Revisions	Description	Date
06	Tender	2024-07-29
05	Permit	2024-07-09
04	99%	2024-05-10
03	66%NR	2024-03-13
02	66%	2023-12-12
01	33%	2023-10-16

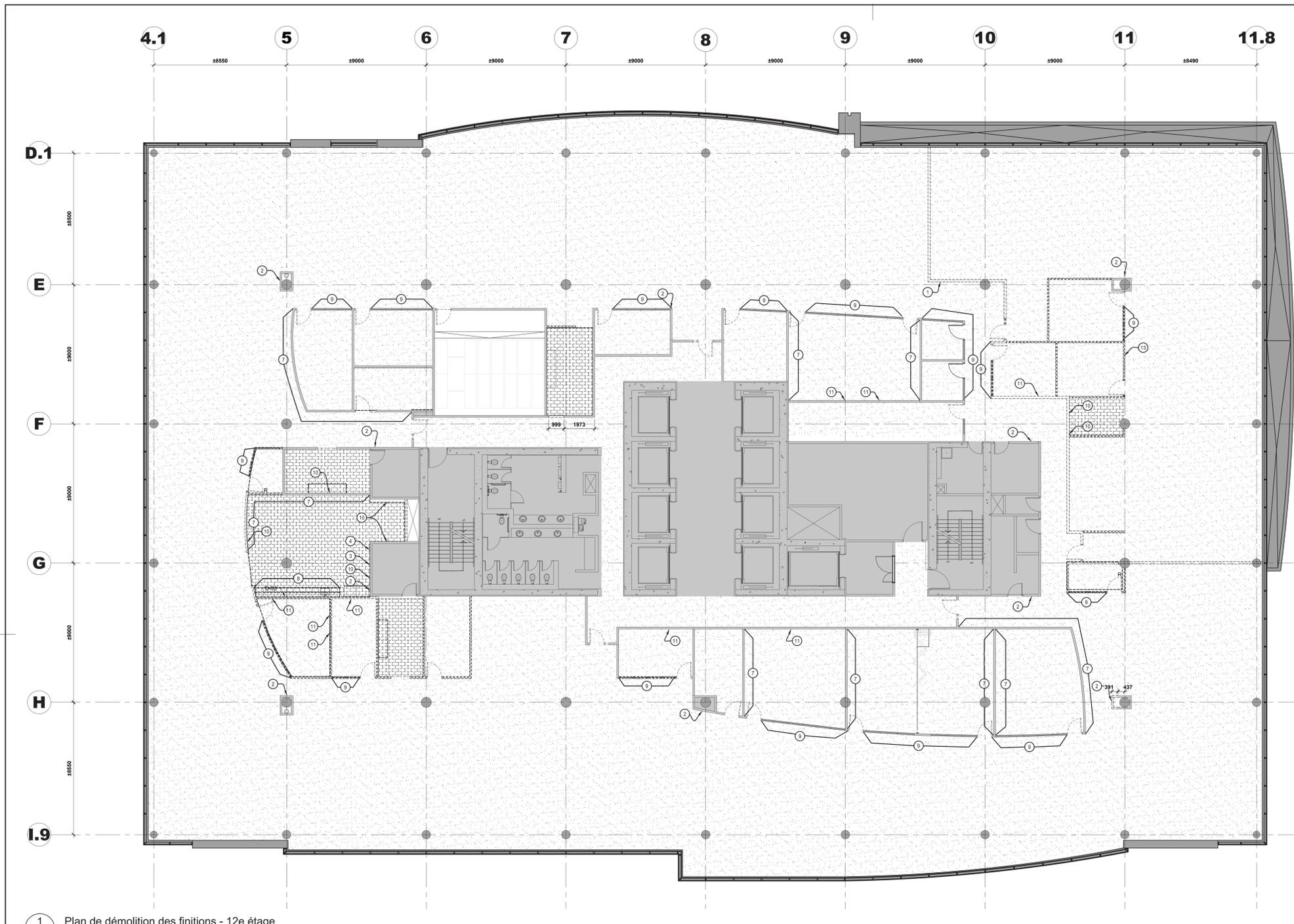
ELECTIONS CANADA FITUP

30 Rue Victoria, Gatineau, QC J8X 0A8

Élévations et détails de la signalisation

Designed By: Conçu par
 Date:
 Drawn By: OC Dessiné par
 Date: 2024-03-01
 Reviewed By: Examiné par
 Date: 2024-03-11
 Approved By: Approuvé par
 Date:
 Tender: Soumission
 Project Manager: KYLE WILSON Administrateur de projets
 Project no.: No. du projet
GOC5370560 - R.124213
 Drawing no.: No. du dessin
ID.1.7





1 Plan de démolition des finitions - 12e étage
3.2 Scale: 1:100

Légende de démolition des finitions :

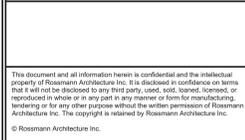
- Cloison existante, périmètre, noyau, colonne à conserver.
- Fini de plancher existant à conserver. Finitions de revêtement de sol, type varia. Protéger le revêtement de sol avec PCLY 6 mil minimum pendant la durée de la construction.
- Les dalles de moquette existantes, la base de moquette et les composants associés doivent être retirés et jetés. L'entrepreneur doit réparer, réparer et préparer le sol pour recevoir un nouveau fini de sol conformément aux plans de finition de sol.
- Les dalles de moquette existantes, la base en vinyle et les composants associés installés sur le plancher surélevé existant doivent être retirés et jetés. L'entrepreneur doit réparer et préparer le plancher surélevé pour recevoir un nouveau fini de sol conformément aux plans de finition de sol. Plancher surélevé existant à conserver.
- Le LVT existant, la base en vinyle et les composants associés doivent être retirés et jetés. L'entrepreneur doit réparer et préparer le sol pour recevoir un nouveau fini de sol conformément aux plans de finition de sol.
- Les carreaux de porcelaine, la base de carrelage et les composants associés existants doivent être retirés et jetés. L'entrepreneur doit réparer et préparer le sol pour recevoir un nouveau fini de sol conformément aux plans de finition de sol.
- Le VCT existant, la base en vinyle et les composants associés doivent être retirés et jetés. L'entrepreneur doit réparer et préparer le sol pour recevoir un nouveau fini de sol conformément aux plans de finition de sol.
- Le marbre existant, la base en vinyle et les composants associés doivent être retirés et jetés. L'entrepreneur doit réparer et préparer le sol pour recevoir un nouveau fini de sol conformément aux plans de finition de sol.
- Les carreaux ESD, la base en vinyle et les composants associés existants doivent être retirés et jetés. L'entrepreneur doit réparer et préparer le sol pour recevoir un nouveau fini de sol conformément aux plans de finition de sol.

Notes de dessins de démolition des finitions :

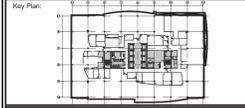
- 1 La signalisation murale existante relative à l'équipement d'urgence et tous les composants connexes doivent être retirés et recyclés. L'entrepreneur doit préparer la surface à recevoir la nouvelle finition murale indiquée sur les plans de finition murale.
- 2 La signalisation murale existante sur l'équipement d'urgence et tous les composants connexes doivent être retirés et conservés pour la réinstallation. L'entrepreneur doit retirer tous les composants et les stocker ensemble, en indiquant leur emplacement pour faciliter la réinstallation.
- 3 La trousses de premiers soins existante et tous les composants associés doivent être retirés et remis au représentant du Ministère.
- 4 Le kit DEA existant et tous les composants associés doivent être retirés et remis au représentant du Ministère.
- 5 La trappe d'accès métallique existante de 457 mm x 457 mm doit rester.
- 6 Le rail métallique mural existant et tous les composants associés doivent être retirés et recyclés. L'entrepreneur doit préparer la surface prête à recevoir la nouvelle finition murale indiquée sur les plans de finition murale.
- 7 Le revêtement mural en vinyle existant doit être retiré et jeté. L'entrepreneur doit enduire la cloison jusqu'au niveau 4, prête à recevoir la nouvelle finition murale indiquée sur les plans de finition murale.
- 8 Le dossier de carrelage existant installé au-dessus des menuiseries doit être enlevé et recyclé. Se référer aux dessins du Représentant du Ministère pour connaître la portée des plaques de plâtre.
- 9 Le film de vinyle pour fenêtre existant doit être retiré et jeté. Reportez-vous au plan de finition des murs pour un nouveau film pour fenêtre.
- 10 Les panneaux d'affichage existants montés en surface et tous les composants associés doivent être retirés en bon état et conservés pour la réinstallation. Reportez-vous aux plans de finition des murs pour les nouveaux emplacements.
- 11 Le tableau blanc existant monté en surface et tous les composants associés doivent être retirés en bon état et conservés pour la réinstallation. Reportez-vous aux plans de finition des murs pour les nouveaux emplacements.
- 12 Le tableau blanc existant monté en surface et peint au dos et tous les composants associés doivent être retirés en bon état et conservés pour la réinstallation. Reportez-vous aux plans de finition des murs pour les nouveaux emplacements.
- 13 La surface du tableau blanc existante intégrée au système de cloisons démontables doit rester.
- 14 Le chemin de câbles électrique existant monté en surface avec tous les composants associés doit être retiré et recyclé. Se référer aux dessins du Représentant du Ministère.
- 15 Les panneaux de feutre suspendus au plafond existant avec toute la quincaillerie associée doivent être retirés et remis au Représentant du Ministère.
- 16 Se référer aux dessins des Représentants du Ministère pour la nouvelle rampe à installer à cet endroit. L'entrepreneur doit protéger/préparer le carrelage existant selon les besoins pour s'adapter à la nouvelle porte.
- 17 La signalisation existante montée au plafond et tous les composants associés doivent être retirés et recyclés. L'entrepreneur doit prévoir 100 unités par étage de démantèlement.

Démolition des finitions notes générales :

1. Il est de la responsabilité de l'entrepreneur de se référer à toutes les informations contenues dans le document de spécification NRS.
2. Il est de la responsabilité de l'entrepreneur de lire ce dessin conjointement avec tous les autres dessins inclus dans cette soumission. Toute divergence entre les dessins sera signalée au Représentant du Ministère pour clarification pendant le processus d'appel d'offres et avant la construction.
3. L'entrepreneur sera tenu responsable de réparer et/ou de remplacer les surfaces existantes ou les composants endommagés pendant la construction. Les surfaces ou composants existants comprennent, sans s'y limiter, les cloisons, les plafonds, les menuiseries, les finitions, etc. Les réparations et/ou remplacements doivent être effectués à la satisfaction du Représentant du Ministère.
4. Sauf indication contraire, toutes les cloisons existantes, l'ensemble porte/fenêtre latérale, la finition du plancher, etc. doivent rester.
5. Sauf indication contraire, l'entrepreneur doit enlever et remettre au représentant du Ministère tous les éléments qui ne sont pas utilisés pour la nouvelle construction. Tous les articles doivent être déplacés et entreposés au 30, rue Victoria, Gatineau.



This document and all information herein is confidential and the intellectual property of Rossmann Architecture Inc. It is disclosed in confidence on terms that it will not be disclosed to any third party, copied, stored, scanned, or reproduced in whole or in any part in any manner or form for manufacturing, marketing or for any other purposes without the written permission of Rossmann Architecture Inc. The copyright is retained by Rossmann Architecture Inc.
© Rossmann Architecture Inc.



revisions	description	date
06	Tender	2024-07-25
05	Permit	2024-07-09
04	90%	2024-05-10
03	66%R2	2024-03-13
02	66%	2023-12-12
01	33%	2023-10-16

Contractor to verify all dimensions & conditions on site and immediately notify the departmental representative of all discrepancies.

A	no. du détail	A
B	location drawing no. sur dessin no.	B
C	drawing no. dessin no.	C

project **ELECTIONS CANADA FITUP** project

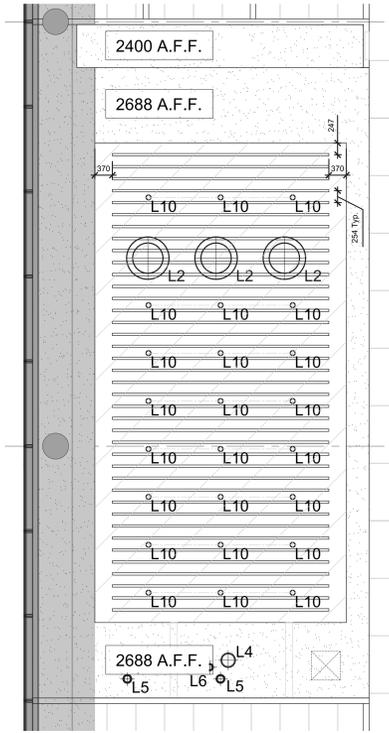
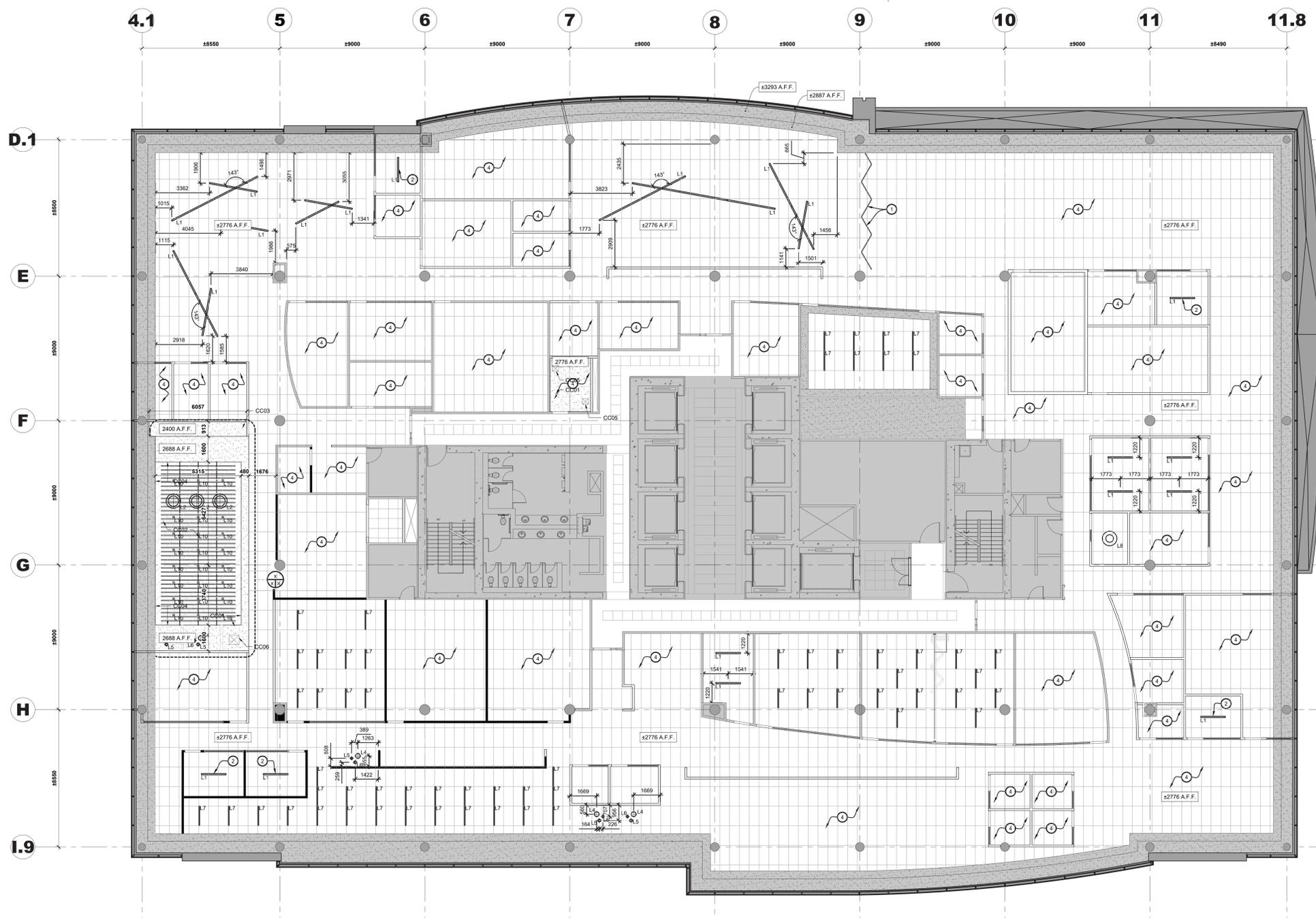
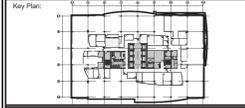
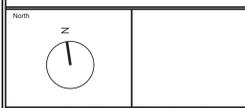
30 Rue Victoria, Gatineau, QC J8X 0A8

drawing **Plan de démolition des finitions - 12e étage** dessin

Designed By **Conçu par**
Date
Drawn By **Dessiné par**
Date
Reviewed By **Examiné par**
Date
Approved By **Approuvé par**
Date
Tender **KYLE WILSON** Soumission
Project Manager **Administrateur de projets**
Project no. **GOC5370560 - R.124213** No. du projet
Drawing no. **ID 3.2** No. du dessin



This document and all information herein is confidential and the intellectual property of Rossmann Architecture Inc. It is disclosed in confidence on terms that it will not be disclosed to any third party, copied, stored, transmitted, reproduced in whole or in any part in any manner or form for manufacturing, marketing or for any other purposes without the written permission of Rossmann Architecture Inc. The copyright is retained by Rossmann Architecture Inc. © Rossmann Architecture Inc.



1 Plan de plafond réfléchissant - 12e étage
Scale: 1:100

2 Plan de plafond réfléchissant - 12e étage
Scale: 1:100

Légende du plafond réfléchissant :

- 1 Nouvelle cloison suspendue en plaques de plâtre. Se référer aux dessins du Représentant du Ministère.
2 Nouveau plafond suspendu à lattes de bois sur système unistrut suspendu.
3 Nouveaux déflecteurs suspendus en feutre avec éclairage suspendu.
4 Nouveau luminaire suspendu DEL linéaire acoustique direct/indirect.
5 Nouveau luminaire suspendu DEL linéaire acoustique direct/indirect.
6 Nouveau luminaire suspendu DEL linéaire acoustique rond à DEL.
7 Nouveau luminaire suspendu DEL linéaire acoustique direct/indirect.
8 Nouveau luminaire suspendu DEL indirect monté en surface.
9 Nouveau luminaire en pot à DEL.
10 Nouveau luminaire cylindrique suspendu à LED.
XXXX A.F.F. Indique la hauteur du plafond/cloison A.F.F.

Notes de dessin du plafond réfléchissant :

- 1 L'entrepreneur doit fournir et installer suffisamment de blocages dans le plénum pour soutenir les nouveaux panneaux de feutre suspendus.
2 L'entrepreneur doit centrer le luminaire dans la largeur et la longueur de la plaque.
3 Coordination requise avec le Représentant du Ministère pour la hauteur de montage finale et l'emplacement du luminaire.
4 Se référer aux dessins des Représentants du Ministère pour l'éclairage général tout au long de la portée du projet.
5 Le plafond secondaire existant au-dessus devrait être construit avec du contreplaqué résistant au feu de 19 mm et des plaques de plâtre de 19 mm doivent rester.
6 L'éclairage existant doit être conservé.
7 L'éclairage doit être situé dans la menuiserie. Coordination requise.
8 L'éclairage existant doit être conservé.

Notes générales du plafond réfléchissant :

- 1. Il est de la responsabilité de l'Entrepreneur de se référer à toutes les informations contenues dans le document de spécification.
2. Il est de la responsabilité de l'Entrepreneur de lire ce dessin conjointement avec tous les autres dessins, y compris les dessins d'autres Représentants du Ministère.
3. L'Entrepreneur sera tenu responsable de tout dommage causé aux cloisons, plafonds, finitions et tous les autres composants existants ainsi qu'aux espaces adjacents.
4. Composants architecturaux structurels.
4.1. Renforts sismiques : Tous les dispositifs de retenue sismique des composants non structurels doivent être conçus et détaillés par l'ingénieur de l'Entrepreneur conformément à la clause 4.1.8.18 du Code de bâtiment.
5. Les symboles servent uniquement à l'emplacement.
6. Tous les luminaires doivent être centrés dans les dalles de plafond acoustiques, sauf indication contraire.
7. Toutes les dimensions des luminaires sont O.C., sauf indication contraire.
8. L'Entrepreneur doit s'assurer que l'emplacement des plafonniers n'interfère pas avec les composants structurels ou mécaniques.
9. L'Entrepreneur doit marquer l'emplacement des luminaires muraux, encastrés et suspendus pour approbation par le Représentant du Ministère avant l'installation.
10. L'Entrepreneur doit retirer et remettre en place la grille de plafond suspendue à barres en T, comme requis pour la démolition mécanique.
11. Tous les luminaires équivalents proposés doivent être approuvés par le(s) Représentant(s) du Ministère avant la clôture des soumissions.
12. Réparer, poncer, réparer et remettre au niveau à tous les plafonds et cloisons en plaques de plâtre, prêts à recevoir une nouvelle finition de peinture comme indiqué.
13. Tous les plafonds et cloisons en plaques de plâtre, nouveaux et existants, doivent être peints P1, sauf indication contraire.
14. L'Entrepreneur doit remplacer tous les carreaux de plafond acoustiques endommagés, souillés et brisés. Style et couleur assortis à l'existant.

Contractor to verify all dimensions & conditions on site and immediately notify the departmental representative of all discrepancies.

Table with 3 columns: Date, Description, and Date. Rows include Tender, Permit, 99%, 66%R2, 66%, 33%, and 2023-10-16.

Table with 3 columns: A, B, C. Rows include A detail no., B location drawing no., and C drawing no.

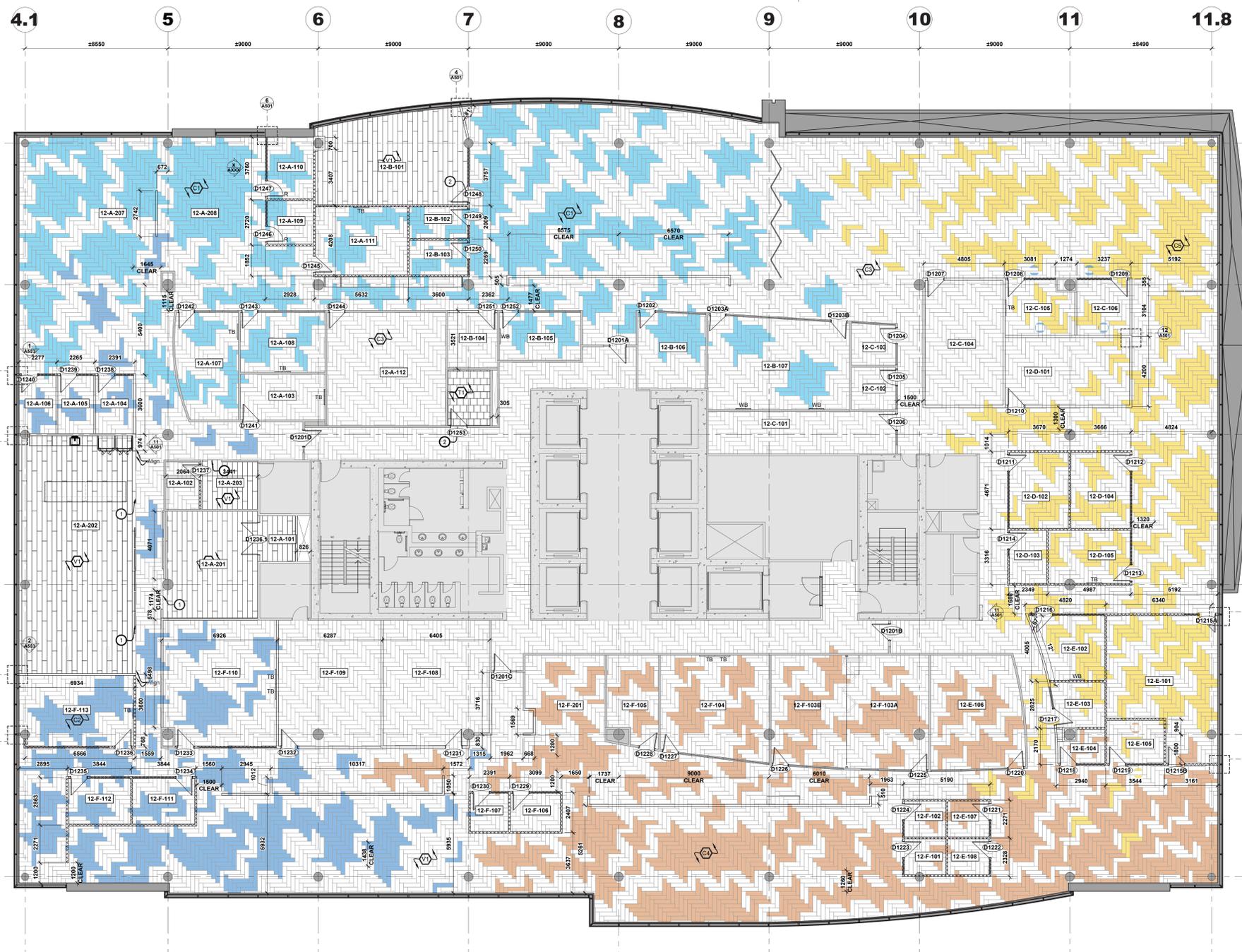
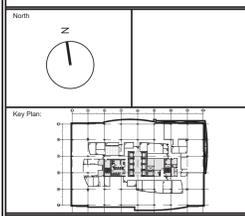
project ELECTIONS CANADA FITUP

30 Rue Victoria, Gatineau, QC J8X 0A8

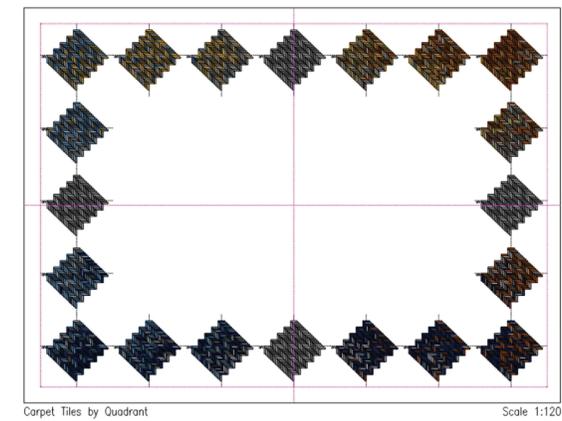
Plan de plafond réfléchissant - 12e étage

Table with 2 columns: Role and Name. Roles include Designed By, Date, Drawn By, Date, Reviewed By, Date, Approved By, Date, Tender, Project Manager, Project no., Drawing no., and ID 3.3.

This document and all information herein is confidential and the intellectual property of Rossmann Architecture Inc. It is disclosed in confidence on terms that it will not be disclosed to any third party, copied, stored, loaned, or reproduced in whole or in any part in any manner or form for manufacturing, marketing or for any other purposes without the written permission of Rossmann Architecture Inc. The copyright is retained by Rossmann Architecture Inc.
© Rossmann Architecture Inc.



1 Plan finition de plancher - 12e étage
Scale: 1:100



2 Image de référence - Intention de conception du fini de sol
NTS

Légende de finition de plancher :

- Tapis existant à conserver.
- Dalle de moquette - associée au P4
Modèle : organique diffus
Couleur : sous-tors gris moyenbleu - flanelle (4 nuances)
Installation : chevrons
- Dalle de moquette - associée au P5
Modèle : organique diffus
Couleur : sous-tors gris moyenbleu - brume (4 nuances)
Installation : chevrons
- Dalle de moquette - associée à P1
Modèle : organique diffus
Couleur : gris moyen -ivoire
Installation : chevrons
- Dalle de moquette - associée au P1
Modèle : organique diffus
Couleur : nuances gris moyenbeige - naturel
Installation : chevrons
- Dalle de moquette - associée à P2
Modèle : organique diffus
Couleur : sous-tors marron moyenjaune - ambre
Installation : chevrons
- Dalle de vinyle de luxe (LVT)
Modèle : ballon
Taille : 305 mm x 610 mm
Couleur : gris moyen
- Carreau de porcelaine
Modèle : aspect béton
Couleur : gris foncé
Taille : 610 x 610
Installation : Monotriatique

Indique la direction du motif du revêtement de sol.

Notes de dessin de finition du sol :

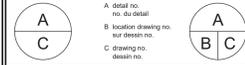
1. Bande de transition en métal à profil bas à installer le long de la transition complète entre les finitions de sol. Finition chromée.
2. Les finitions de plancher et les plinthes de murs à cet endroit resteront.
3. L'entrepreneur doit fournir et installer une bande de finition de sol contrastée sur toute la longueur de la rampe à cet endroit. La largeur doit être de 51 mm et la finition du sol doit être contrastée d'au moins 70 %. Soumettre les échantillons au Représentant du Ministère.
4. Reportez-vous à la référence de l'image sur le plan de finition du sol pour connaître l'intention de conception de l'installation du tapis. L'entrepreneur doit permettre un (1) examen par le client ou l'installation du revêtement de sol pendant l'installation par étage. L'entrepreneur doit permettre un ajustement de 5 % à l'installation lors de l'examen du client. Tapis pour passer intentionnellement d'une couleur de carrelage à l'autre. L'entrepreneur doit fournir une (1) zone de marquage par étage pour examen par le client avant de procéder à l'installation complète du tapis. Assurez-vous que la marquette couvre une zone de transition de. Des hauteurs colorées sur le plan de finition du sol sont indiquées pour les zones de type tapis uniquement. Reportez-vous à l'image de référence pour la répartition des carreaux.

Notes générales du finition du sol :

1. Il est de la responsabilité de l'Entrepreneur de se référer à toutes les informations contenues dans le document de spécifications.
2. Il est de la responsabilité de l'Entrepreneur de lire ce dessin conjointement avec tous les autres dessins, y compris les dessins d'autres Représentants du Ministère. Toute divergence entre les dessins sera signalée au Représentant du Ministère pour clarification pendant le processus d'appel d'offres et avant la construction.
3. L'Entrepreneur sera tenu responsable de tout dommage causé aux cloisons, plafonds, finitions et tous les autres composants existants ainsi qu'aux espaces adjacents, pendant la construction.
4. L'Entrepreneur doit fournir des échantillons de tous les finis pour approbation par le Représentant du Ministère avant de commander tout matériau.
5. La dalle existante doit être préparée, les trous réparés et préparés pour recevoir une nouvelle finition de sol conformément aux instructions appropriées du fabricant. Reportez-vous aux plans de démolition pour plus d'informations.
6. Tous les finis de plancher doivent être installés conformément aux instructions du fabricant, y compris les adhésifs, nettoyeurs et finis recommandés. L'Entrepreneur doit obtenir une certification écrite du Représentant du Ministère attestant que le substrat de sol est dans des conditions appropriées pour maintenir les garanties du fabricant.
7. Lorsque deux revêtements de sol se rejoignent au niveau d'une porte, le joint doit être recouvert lorsque la porte est en position fermée.
8. Fournir et installer une plinthe en vinyle de 102 mm de hauteur. Plinthe en vinyle à installer sur toutes les cloisons existantes/nouvelles, murs périphériques, murs centraux, colonnes, etc. Le représentant ministériel doit choisir parmi la gamme de couleurs standard.
9. Là où le LVT rencontre la moquette, fournir et installer une bande de transition métallique. Le représentant du ministère devra choisir parmi la gamme de couleurs standard.
10. Là où le revêtement de sol LVT est installé, fournir et installer une plinthe en vinyle de 102 mm de hauteur. Le représentant du ministère devra choisir parmi la gamme de couleurs standard.
11. Là où les carreaux de sol en porcelaine rencontrent la moquette, fournir et installer une bande de transition métallique. Le représentant du ministère devra choisir parmi la gamme de couleurs standard.
12. Là où des carreaux de sol en porcelaine sont installés, fournir et installer une plinthe en porcelaine de 102 mm de hauteur. Le représentant du ministère devra choisir parmi la gamme de couleurs standard. Prévoir une garniture en aluminium le long du bord supérieur de toutes les plinthes en carrelage.
13. L'entrepreneur responsable de vérifier tous les matériaux utilisés dans la construction contre les défauts et/ou défauts. Seuls des matériaux neufs doivent être utilisés.
14. L'Entrepreneur doit informer immédiatement le Représentant du Ministère de tout matériau fini qui n'est pas disponible comme spécifié. Les substitutions non autorisées ne seront pas acceptées.
15. Le sol doit être nivelé et lissé avec du laitcrete ou un équivalent approuvé, pour accepter les matériaux de finition du sol.
16. Établir sur une pente douce avec du laitcrete ou approuvé pour égaliser la différence de hauteur de la porte.
17. Tous les travaux doivent être effectués par une main-d'œuvre très expérimentée et compétente dans ce domaine de travail.
18. Le nouveau tapis et la base doivent être soigneusement nettoyés de toute poussière, saleté et adhésif à la satisfaction du Représentant du Ministère.
19. L'entrepreneur doit protéger toutes les zones de plancher fines nouvelles et existantes avec du polyéthylène de 6 mil. Le polyéthylène doit être retiré à la fin des travaux par l'entrepreneur. Collez les joints avec du ruban adhésif. Maintenez la protection du sol et réparez les trous pendant toute la durée de la construction.
20. Les accents de moquette et/ou les motifs de revêtement de sol doivent être cauférisés. Communiquer avec le représentant du ministère pour examiner et approuver les emplacements cauférisés avant de commencer les travaux.
21. L'Entrepreneur sera responsable de fournir au Représentant du Ministère une confirmation écrite lors de l'acceptation de la finition du tapis, que tous les tapis ont été inspectés et ne sont pas endommagés ou défectueux. L'Entrepreneur sera responsable du remplacement de tous les matériaux endommagés s'il ne signale pas les marchandises endommagées ou défectueuses avant l'installation.
22. Nouveau revêtement de sol pour continuer mur à mur, sous les menuiseries, les cailliers, les éviers et autres équipements.
23. Prévoyez 5 % du stock de grenier pour tous les revêtements de sol.
24. Le tapis doit être collé directement au sol à l'aide d'un adhésif à dégagement rapide, conforme aux normes SIMDUT.
25. Retirez la moquette existante et préparez le sol pour qu'il accepte le nouveau revêtement de sol. Référez-vous au plan de démolition.

Contractor to verify all dimensions & conditions on site and immediately notify the departmental representative of all discrepancies.

revisions	description	date
06	Tender	2024-07-29
05	Permit	2024-07-09
04	99%	2024-05-10
03	66%LR	2024-03-13
02	66%	2023-12-12
01	33%	2023-10-16



project ELECTIONS CANADA FITUP

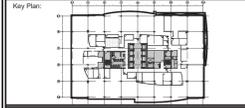
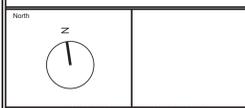
30 Rue Victoria, Gatineau, QC J8X 0A8

drawing dessin

Plan finition de plancher - 12e étage

Designed By	Conçu par
Date	
Drawn By	Dessiné par
Date	
Reviewed By	Examiné par
Date	
Approved By	Approuvé par
Date	
Tender	Scoumission
Project Manager	Administrateur de projets
Project no.	No. du projet
GOC5370560 - R.124213	
Drawing no.	No. du dessin
ID 3.4	

This document and all information herein is confidential and the intellectual property of Rossmann Architecture Inc. It is disclosed in confidence on terms that it will not be disclosed to any third party, used, copied, reprinted, or reproduced in whole or in any part in any manner or form for manufacturing, marketing or for any other purposes without the written permission of Rossmann Architecture Inc. The copyright is retained by Rossmann Architecture Inc.
© Rossmann Architecture Inc.



Contractor to verify all dimensions & conditions on site and immediately notify the departmental representative of all discrepancies.

no.	description	date
06	Tender	2024-07-29
05	Permit	2024-07-09
04	99%	2024-05-10
03	66%R2	2024-03-13
02	66%	2023-12-12
01	33%	2023-10-16

revisions	description	date
A	Detail no.	
B	Location drawing no.	
C	Drawing no.	

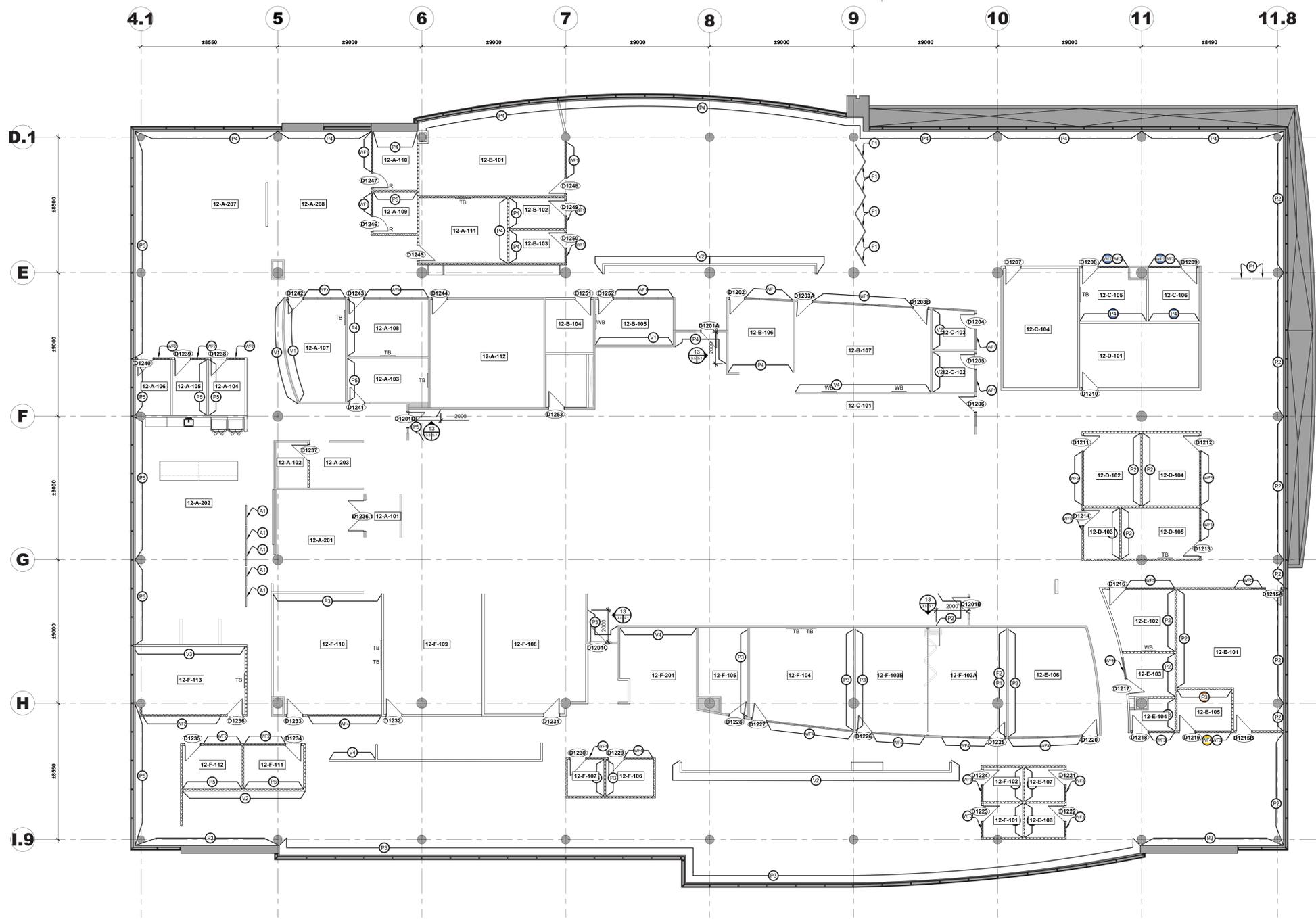
project ELECTIONS CANADA FITUP

30 Rue Victoria, Gatineau, QC J8X 0A8

drawing dessin

Plan de finition de mur - 12e étage

Designed By Conçu par
Date
Drawn By Dessiné par
Date
Reviewed By Examiné par
Date
Approved By Approuvé par
Date
Tender Soumission
Project Manager Administrateur de projets
Project no. No. du projet
GOC5370560 - R.124213
Drawing no. No. du dessin
ID 3.5



1 Plan de finition de mur - 12e étage
Scale: 1:100

Légende de finition de mur :

- 1 Peinture - général (blanc)
Couleur: Blanc
- 2 Peinture - général (jaune)
Couleur: jaune clair
- 3 Peinture - général (beige)
Couleur: Beige clair avec des nuances roses
- 4 Peinture - général (bleu moyen)
Couleur: Bleu moyen
- 5 Peinture - général (bleu clair)
Couleur: Bleu clair avec des nuances vertes
- 6 Revêtement mural en vinyle
Style: placage rasé "barbus" avec placage assorti
Couleur: gris clair
Largeur: 52"
Note: Installer selon les instructions du fabricant.
- 7 Revêtement mural en vinyle
Style: placage rasé "barbus" avec placage assorti
Couleur: Blanc avec des nuances crème
Largeur: 52"
Note: Installer selon les instructions du fabricant.
- 8 Lattes de bois
Espacement: Chêne blanc
Note: Bois massif
Classe anti-feu de classe A
- 9 Carreau de porcelaine
Couleur: blanche
Taille: 76 mm x 305 mm
Installation: Brique
Coulis: Designé et sélectionné dans la gamme standard.
Note: L'entrepreneur doit terminer la cloison au niveau 5
-Le client doit fournir une image haute résolution
-L'entrepreneur doit fournir et installer des graphiques en vinyle
-Installation à coordonner avec le Représentant du Ministère sur place
-Un échafaudage doit être fourni pour examen par le Représentant du Ministère.
-Le graphique en vinyle doit être classe A coupe-feu.
- 10 Murale fournie par le client (image de référence)
Style: Vinyle moulé de qualité supérieure avec couverture stratifiée compatible
Note: L'entrepreneur doit terminer la cloison au niveau 5
-Le client doit fournir une image haute résolution
-L'entrepreneur doit fournir et installer des graphiques en vinyle
-Installation à coordonner avec le Représentant du Ministère sur place
-Un échafaudage doit être fourni pour examen par le Représentant du Ministère.
-Le graphique en vinyle doit être classe A coupe-feu.
- 11 Murale fournie par le client (image de référence)
Style: Vinyle moulé de qualité supérieure avec couverture stratifiée compatible
Note: L'entrepreneur doit terminer la cloison au niveau 5
-Le client doit fournir une image haute résolution
-L'entrepreneur doit fournir et installer des graphiques en vinyle
-Installation à coordonner avec le Représentant du Ministère sur place
-Un échafaudage doit être fourni pour examen par le Représentant du Ministère.
-Le graphique en vinyle doit être classe A coupe-feu.
- 12 Murale fournie par le client (image de référence)
Style: Vinyle moulé de qualité supérieure avec couverture stratifiée compatible
Note: L'entrepreneur doit terminer la cloison au niveau 5
-Le client doit fournir une image haute résolution
-L'entrepreneur doit fournir et installer des graphiques en vinyle
-Installation à coordonner avec le Représentant du Ministère sur place
-Un échafaudage doit être fourni pour examen par le Représentant du Ministère.
-Le graphique en vinyle doit être classe A coupe-feu.
- 13 Murale fournie par le client (image de référence)
Style: Vinyle moulé de qualité supérieure avec couverture stratifiée compatible
Note: L'entrepreneur doit terminer la cloison au niveau 5
-Le client doit fournir une image haute résolution
-L'entrepreneur doit fournir et installer des graphiques en vinyle
-Installation à coordonner avec le Représentant du Ministère sur place
-Un échafaudage doit être fourni pour examen par le Représentant du Ministère.
-Le graphique en vinyle doit être classe A coupe-feu.
- 14 Murale fournie par le client (image de référence)
Style: Vinyle moulé de qualité supérieure avec couverture stratifiée compatible
Note: L'entrepreneur doit terminer la cloison au niveau 5
-Le client doit fournir une image haute résolution
-L'entrepreneur doit fournir et installer des graphiques en vinyle
-Installation à coordonner avec le Représentant du Ministère sur place
-Un échafaudage doit être fourni pour examen par le Représentant du Ministère.
-Le graphique en vinyle doit être classe A coupe-feu.
- 15 Murale fournie par le client (image de référence)
Style: Vinyle moulé de qualité supérieure avec couverture stratifiée compatible
Note: L'entrepreneur doit terminer la cloison au niveau 5
-Le client doit fournir une image haute résolution
-L'entrepreneur doit fournir et installer des graphiques en vinyle
-Installation à coordonner avec le Représentant du Ministère sur place
-Un échafaudage doit être fourni pour examen par le Représentant du Ministère.
-Le graphique en vinyle doit être classe A coupe-feu.
- 16 Murale fournie par le client (image de référence)
Style: Vinyle moulé de qualité supérieure avec couverture stratifiée compatible
Note: L'entrepreneur doit terminer la cloison au niveau 5
-Le client doit fournir une image haute résolution
-L'entrepreneur doit fournir et installer des graphiques en vinyle
-Installation à coordonner avec le Représentant du Ministère sur place
-Un échafaudage doit être fourni pour examen par le Représentant du Ministère.
-Le graphique en vinyle doit être classe A coupe-feu.
- 17 Murale fournie par le client (image de référence)
Style: Vinyle moulé de qualité supérieure avec couverture stratifiée compatible
Note: L'entrepreneur doit terminer la cloison au niveau 5
-Le client doit fournir une image haute résolution
-L'entrepreneur doit fournir et installer des graphiques en vinyle
-Installation à coordonner avec le Représentant du Ministère sur place
-Un échafaudage doit être fourni pour examen par le Représentant du Ministère.
-Le graphique en vinyle doit être classe A coupe-feu.
- 18 Murale fournie par le client (image de référence)
Style: Vinyle moulé de qualité supérieure avec couverture stratifiée compatible
Note: L'entrepreneur doit terminer la cloison au niveau 5
-Le client doit fournir une image haute résolution
-L'entrepreneur doit fournir et installer des graphiques en vinyle
-Installation à coordonner avec le Représentant du Ministère sur place
-Un échafaudage doit être fourni pour examen par le Représentant du Ministère.
-Le graphique en vinyle doit être classe A coupe-feu.
- 19 Murale fournie par le client (image de référence)
Style: Vinyle moulé de qualité supérieure avec couverture stratifiée compatible
Note: L'entrepreneur doit terminer la cloison au niveau 5
-Le client doit fournir une image haute résolution
-L'entrepreneur doit fournir et installer des graphiques en vinyle
-Installation à coordonner avec le Représentant du Ministère sur place
-Un échafaudage doit être fourni pour examen par le Représentant du Ministère.
-Le graphique en vinyle doit être classe A coupe-feu.
- 20 Murale fournie par le client (image de référence)
Style: Vinyle moulé de qualité supérieure avec couverture stratifiée compatible
Note: L'entrepreneur doit terminer la cloison au niveau 5
-Le client doit fournir une image haute résolution
-L'entrepreneur doit fournir et installer des graphiques en vinyle
-Installation à coordonner avec le Représentant du Ministère sur place
-Un échafaudage doit être fourni pour examen par le Représentant du Ministère.
-Le graphique en vinyle doit être classe A coupe-feu.
- 21 Murale fournie par le client (image de référence)
Style: Vinyle moulé de qualité supérieure avec couverture stratifiée compatible
Note: L'entrepreneur doit terminer la cloison au niveau 5
-Le client doit fournir une image haute résolution
-L'entrepreneur doit fournir et installer des graphiques en vinyle
-Installation à coordonner avec le Représentant du Ministère sur place
-Un échafaudage doit être fourni pour examen par le Représentant du Ministère.
-Le graphique en vinyle doit être classe A coupe-feu.
- 22 Murale fournie par le client (image de référence)
Style: Vinyle moulé de qualité supérieure avec couverture stratifiée compatible
Note: L'entrepreneur doit terminer la cloison au niveau 5
-Le client doit fournir une image haute résolution
-L'entrepreneur doit fournir et installer des graphiques en vinyle
-Installation à coordonner avec le Représentant du Ministère sur place
-Un échafaudage doit être fourni pour examen par le Représentant du Ministère.
-Le graphique en vinyle doit être classe A coupe-feu.
- 23 Murale fournie par le client (image de référence)
Style: Vinyle moulé de qualité supérieure avec couverture stratifiée compatible
Note: L'entrepreneur doit terminer la cloison au niveau 5
-Le client doit fournir une image haute résolution
-L'entrepreneur doit fournir et installer des graphiques en vinyle
-Installation à coordonner avec le Représentant du Ministère sur place
-Un échafaudage doit être fourni pour examen par le Représentant du Ministère.
-Le graphique en vinyle doit être classe A coupe-feu.
- 24 Murale fournie par le client (image de référence)
Style: Vinyle moulé de qualité supérieure avec couverture stratifiée compatible
Note: L'entrepreneur doit terminer la cloison au niveau 5
-Le client doit fournir une image haute résolution
-L'entrepreneur doit fournir et installer des graphiques en vinyle
-Installation à coordonner avec le Représentant du Ministère sur place
-Un échafaudage doit être fourni pour examen par le Représentant du Ministère.
-Le graphique en vinyle doit être classe A coupe-feu.
- 25 Murale fournie par le client (image de référence)
Style: Vinyle moulé de qualité supérieure avec couverture stratifiée compatible
Note: L'entrepreneur doit terminer la cloison au niveau 5
-Le client doit fournir une image haute résolution
-L'entrepreneur doit fournir et installer des graphiques en vinyle
-Installation à coordonner avec le Représentant du Ministère sur place
-Un échafaudage doit être fourni pour examen par le Représentant du Ministère.
-Le graphique en vinyle doit être classe A coupe-feu.
- 26 Murale fournie par le client (image de référence)
Style: Vinyle moulé de qualité supérieure avec couverture stratifiée compatible
Note: L'entrepreneur doit terminer la cloison au niveau 5
-Le client doit fournir une image haute résolution
-L'entrepreneur doit fournir et installer des graphiques en vinyle
-Installation à coordonner avec le Représentant du Ministère sur place
-Un échafaudage doit être fourni pour examen par le Représentant du Ministère.
-Le graphique en vinyle doit être classe A coupe-feu.
- 27 Murale fournie par le client (image de référence)
Style: Vinyle moulé de qualité supérieure avec couverture stratifiée compatible
Note: L'entrepreneur doit terminer la cloison au niveau 5
-Le client doit fournir une image haute résolution
-L'entrepreneur doit fournir et installer des graphiques en vinyle
-Installation à coordonner avec le Représentant du Ministère sur place
-Un échafaudage doit être fourni pour examen par le Représentant du Ministère.
-Le graphique en vinyle doit être classe A coupe-feu.
- 28 Murale fournie par le client (image de référence)
Style: Vinyle moulé de qualité supérieure avec couverture stratifiée compatible
Note: L'entrepreneur doit terminer la cloison au niveau 5
-Le client doit fournir une image haute résolution
-L'entrepreneur doit fournir et installer des graphiques en vinyle
-Installation à coordonner avec le Représentant du Ministère sur place
-Un échafaudage doit être fourni pour examen par le Représentant du Ministère.
-Le graphique en vinyle doit être classe A coupe-feu.
- 29 Murale fournie par le client (image de référence)
Style: Vinyle moulé de qualité supérieure avec couverture stratifiée compatible
Note: L'entrepreneur doit terminer la cloison au niveau 5
-Le client doit fournir une image haute résolution
-L'entrepreneur doit fournir et installer des graphiques en vinyle
-Installation à coordonner avec le Représentant du Ministère sur place
-Un échafaudage doit être fourni pour examen par le Représentant du Ministère.
-Le graphique en vinyle doit être classe A coupe-feu.
- 30 Murale fournie par le client (image de référence)
Style: Vinyle moulé de qualité supérieure avec couverture stratifiée compatible
Note: L'entrepreneur doit terminer la cloison au niveau 5
-Le client doit fournir une image haute résolution
-L'entrepreneur doit fournir et installer des graphiques en vinyle
-Installation à coordonner avec le Représentant du Ministère sur place
-Un échafaudage doit être fourni pour examen par le Représentant du Ministère.
-Le graphique en vinyle doit être classe A coupe-feu.
- 31 Murale fournie par le client (image de référence)
Style: Vinyle moulé de qualité supérieure avec couverture stratifiée compatible
Note: L'entrepreneur doit terminer la cloison au niveau 5
-Le client doit fournir une image haute résolution
-L'entrepreneur doit fournir et installer des graphiques en vinyle
-Installation à coordonner avec le Représentant du Ministère sur place
-Un échafaudage doit être fourni pour examen par le Représentant du Ministère.
-Le graphique en vinyle doit être classe A coupe-feu.
- 32 Murale fournie par le client (image de référence)
Style: Vinyle moulé de qualité supérieure avec couverture stratifiée compatible
Note: L'entrepreneur doit terminer la cloison au niveau 5
-Le client doit fournir une image haute résolution
-L'entrepreneur doit fournir et installer des graphiques en vinyle
-Installation à coordonner avec le Représentant du Ministère sur place
-Un échafaudage doit être fourni pour examen par le Représentant du Ministère.
-Le graphique en vinyle doit être classe A coupe-feu.
- 33 Murale fournie par le client (image de référence)
Style: Vinyle moulé de qualité supérieure avec couverture stratifiée compatible
Note: L'entrepreneur doit terminer la cloison au niveau 5
-Le client doit fournir une image haute résolution
-L'entrepreneur doit fournir et installer des graphiques en vinyle
-Installation à coordonner avec le Représentant du Ministère sur place
-Un échafaudage doit être fourni pour examen par le Représentant du Ministère.
-Le graphique en vinyle doit être classe A coupe-feu.
- 34 Murale fournie par le client (image de référence)
Style: Vinyle moulé de qualité supérieure avec couverture stratifiée compatible
Note: L'entrepreneur doit terminer la cloison au niveau 5
-Le client doit fournir une image haute résolution
-L'entrepreneur doit fournir et installer des graphiques en vinyle
-Installation à coordonner avec le Représentant du Ministère sur place
-Un échafaudage doit être fourni pour examen par le Représentant du Ministère.
-Le graphique en vinyle doit être classe A coupe-feu.
- 35 Murale fournie par le client (image de référence)
Style: Vinyle moulé de qualité supérieure avec couverture stratifiée compatible
Note: L'entrepreneur doit terminer la cloison au niveau 5
-Le client doit fournir une image haute résolution
-L'entrepreneur doit fournir et installer des graphiques en vinyle
-Installation à coordonner avec le Représentant du Ministère sur place
-Un échafaudage doit être fourni pour examen par le Représentant du Ministère.
-Le graphique en vinyle doit être classe A coupe-feu.
- 36 Murale fournie par le client (image de référence)
Style: Vinyle moulé de qualité supérieure avec couverture stratifiée compatible
Note: L'entrepreneur doit terminer la cloison au niveau 5
-Le client doit fournir une image haute résolution
-L'entrepreneur doit fournir et installer des graphiques en vinyle
-Installation à coordonner avec le Représentant du Ministère sur place
-Un échafaudage doit être fourni pour examen par le Représentant du Ministère.
-Le graphique en vinyle doit être classe A coupe-feu.
- 37 Murale fournie par le client (image de référence)
Style: Vinyle moulé de qualité supérieure avec couverture stratifiée compatible
Note: L'entrepreneur doit terminer la cloison au niveau 5
-Le client doit fournir une image haute résolution
-L'entrepreneur doit fournir et installer des graphiques en vinyle
-Installation à coordonner avec le Représentant du Ministère sur place
-Un échafaudage doit être fourni pour examen par le Représentant du Ministère.
-Le graphique en vinyle doit être classe A coupe-feu.
- 38 Murale fournie par le client (image de référence)
Style: Vinyle moulé de qualité supérieure avec couverture stratifiée compatible
Note: L'entrepreneur doit terminer la cloison au niveau 5
-Le client doit fournir une image haute résolution
-L'entrepreneur doit fournir et installer des graphiques en vinyle
-Installation à coordonner avec le Représentant du Ministère sur place
-Un échafaudage doit être fourni pour examen par le Représentant du Ministère.
-Le graphique en vinyle doit être classe A coupe-feu.
- 39 Murale fournie par le client (image de référence)
Style: Vinyle moulé de qualité supérieure avec couverture stratifiée compatible
Note: L'entrepreneur doit terminer la cloison au niveau 5
-Le client doit fournir une image haute résolution
-L'entrepreneur doit fournir et installer des graphiques en vinyle
-Installation à coordonner avec le Représentant du Ministère sur place
-Un échafaudage doit être fourni pour examen par le Représentant du Ministère.
-Le graphique en vinyle doit être classe A coupe-feu.
- 40 Murale fournie par le client (image de référence)
Style: Vinyle moulé de qualité supérieure avec couverture stratifiée compatible
Note: L'entrepreneur doit terminer la cloison au niveau 5
-Le client doit fournir une image haute résolution
-L'entrepreneur doit fournir et installer des graphiques en vinyle
-Installation à coordonner avec le Représentant du Ministère sur place
-Un échafaudage doit être fourni pour examen par le Représentant du Ministère.
-Le graphique en vinyle doit être classe A coupe-feu.
- 41 Murale fournie par le client (image de référence)
Style: Vinyle moulé de qualité supérieure avec couverture stratifiée compatible
Note: L'entrepreneur doit terminer la cloison au niveau 5
-Le client doit fournir une image haute résolution
-L'entrepreneur doit fournir et installer des graphiques en vinyle
-Installation à coordonner avec le Représentant du Ministère sur place
-Un échafaudage doit être fourni pour examen par le Représentant du Ministère.
-Le graphique en vinyle doit être classe A coupe-feu.
- 42 Murale fournie par le client (image de référence)
Style: Vinyle moulé de qualité supérieure avec couverture stratifiée compatible
Note: L'entrepreneur doit terminer la cloison au niveau 5
-Le client doit fournir une image haute résolution
-L'entrepreneur doit fournir et installer des graphiques en vinyle
-Installation à coordonner avec le Représentant du Ministère sur place
-Un échafaudage doit être fourni pour examen par le Représentant du Ministère.
-Le graphique en vinyle doit être classe A coupe-feu.
- 43 Murale fournie par le client (image de référence)
Style: Vinyle moulé de qualité supérieure avec couverture stratifiée compatible
Note: L'entrepreneur doit terminer la cloison au niveau 5
-Le client doit fournir une image haute résolution
-L'entrepreneur doit fournir et installer des graphiques en vinyle
-Installation à coordonner avec le Représentant du Ministère sur place
-Un échafaudage doit être fourni pour examen par le Représentant du Ministère.
-Le graphique en vinyle doit être classe A coupe-feu.
- 44 Murale fournie par le client (image de référence)
Style: Vinyle moulé de qualité supérieure avec couverture stratifiée compatible
Note: L'entrepreneur doit terminer la cloison au niveau 5
-Le client doit fournir une image haute résolution
-L'entrepreneur doit fournir et installer des graphiques en vinyle
-Installation à coordonner avec le Représentant du Ministère sur place
-Un échafaudage doit être fourni pour examen par le Représentant du Ministère.
-Le graphique en vinyle doit être classe A coupe-feu.
- 45 Murale fournie par le client (image de référence)
Style: Vinyle moulé de qualité supérieure avec couverture stratifiée compatible
Note: L'entrepreneur doit terminer la cloison au niveau 5
-Le client doit fournir une image haute résolution
-L'entrepreneur doit fournir et installer des graphiques en vinyle
-Installation à coordonner avec le Représentant du Ministère sur place
-Un échafaudage doit être fourni pour examen par le Représentant du Ministère.
-Le graphique en vinyle doit être classe A coupe-feu.
- 46 Murale fournie par le client (image de référence)
Style: Vinyle moulé de qualité supérieure avec couverture stratifiée compatible
Note: L'entrepreneur doit terminer la cloison au niveau 5
-Le client doit fournir une image haute résolution
-L'entrepreneur doit fournir et installer des graphiques en vinyle
-Installation à coordonner avec le Représentant du Ministère sur place
-Un échafaudage doit être fourni pour examen par le Représentant du Ministère.
-Le graphique en vinyle doit être classe A coupe-feu.
- 47 Murale fournie par le client (image de référence)
Style: Vinyle moulé de qualité supérieure avec couverture stratifiée compatible
Note: L'entrepreneur doit terminer la cloison au niveau 5
-Le client doit fournir une image haute résolution
-L'entrepreneur doit fournir et installer des graphiques en vinyle
-Installation à coordonner avec le Représentant du Ministère sur place
-Un échafaudage doit être fourni pour examen par le Représentant du Ministère.
-Le graphique en vinyle doit être classe A coupe-feu.

Notes de finition murale :

1. Il est de la responsabilité de l'Entrepreneur de se référer à toutes les informations contenues dans le document NMS.
2. Il est de la responsabilité de l'Entrepreneur de lire ce dessin conjointement avec tous les autres dessins, y compris les dessins d'autres Représentants du Ministère. Toute divergence entre les dessins sera signalée au Représentant du Ministère pour clarification pendant le processus d'appel d'offres et avant la construction.
3. L'Entrepreneur sera tenu responsable de tout dommage causé aux cloisons, plafonds, finitions et tous les autres composants existants ainsi qu'aux espaces adjacents, pendant la construction.
4. L'Entrepreneur doit fournir des échantillons de tous les finis pour approbation par le Représentant du Ministère avant de commander des matériaux.
5. Réparer, poncer, réparer et rendre au niveau 4, prêt à recevoir une nouvelle finition de cloison sur toutes les cloisons en plaques de plâtre existantes, y compris les murs centraux, les murs d'encoche et les surfaces en plâtre dans tout l'espace avant de peindre. L'entrepreneur doit s'assurer que la cloison finie est lisse, droite et uniforme.
6. Toutes les finitions murales doivent être appliquées et installées selon les instructions du fabricant.
7. Pour toutes les cloisons en plaques de plâtre, l'entrepreneur doit s'assurer d'inciser dans la portée des travaux, une couche d'apprêt et si moins deux couches de peinture. Certaines couleurs claires peuvent nécessiter une ou plusieurs couches supplémentaires pour assurer une couverture uniforme. Toutes les couleurs foncées doivent recevoir une couche d'apprêt et un minimum de trois couches de peinture. Fournir une couverture et une finition lisses et uniformes. Ceci s'applique à toutes les cloisons, portes, cadres, etc.
8. Sauf indication contraire, toutes les cloisons de gypse existantes, les murs centraux, les murs périphériques et les nouvelles cloisons de gypse doivent être peintes P1, NE Peindre PAS les cloisons démontables existantes ou nouvelles.
9. Retirez la quincaillerie de porte et la signalisation avant de peindre les portes et cadres existants. Remontez une fois que la peinture finale a complètement séché.
10. Tous les matériaux doivent être appliqués sous un éclairage adéquat, étalés uniformément et en douceur pour éviter les coulures, les affaissements, les manques de joints, les bulles d'air et les pontils excessifs au rouleau.
11. Couverture et cachette complètes. Lorsque la couleur, la teinte, la saleté ou les sous-couches apparaissent à travers la couche finale de peinture, les surfaces doivent être recouvertes de couches supplémentaires jusqu'à ce que le film de peinture ait un fini, une couleur, une apparence et une couverture uniformes, sans frais supplémentaires pour le Représentant du Ministère.
12. Les portes intérieures doivent être scellées sur le dessus et le bas avec une couche d'apprêt uniquement. Les bords latéraux des portes intérieures doivent être finis comme les faces de ces portes.
13. Sauf indication contraire, tous les intérieurs de placards doivent être finis de la même manière que les pièces adjacentes.
14. Les matériaux de peinture pour chaque formule de revêtement doivent être des produits d'un seul fabricant.
15. Tous les matériaux de peinture doivent être livrés dans des contenants d'origine avec les seaux intacts et l'étiquette intacte et avec les instructions du fabricant imprimées dessus.
16. Tous les matériaux de peinture doivent être de la meilleure qualité et doivent être approuvés par le Représentant du Ministère. Ils doivent porter des étiquettes d'identification sur les contenants.
17. La peinture ne doit pas être mal déposée, agglomérée ou épaissie dans le récipient, doit être soigneusement dispersée avec une palette pour obtenir une consistance lisse et avoir d'excellentes propriétés d'application.
18. Peintre à arriver sur chantier couleur mélangée sauf pour la teinte des sous-couches.
19. Toute dilution ou teinture doit être effectuée selon les recommandations du fabricant.
20. L'applicateur doit assumer la responsabilité de s'assurer que toutes les couleurs mélangées correspondent à la sélection de couleurs fournie par le Représentant du Ministère avant l'application du revêtement.
21. Pendant la peinture/construction, l'entrepreneur doit assurer une protection adéquate de tous les revêtements de sol, en utilisant des fils de 6 mil (minimum).
22. L'entrepreneur doit informer immédiatement le Représentant du Ministère de tout matériau fini qui n'est pas disponible comme spécifié. Les substitutions non autorisées ne seront pas acceptées.
23. Les finitions doivent être commandées immédiatement après l'examen des dessins d'atelier.
24. Toutes les finitions doivent être installées strictement selon les instructions écrites du fabricant en utilisant les adhésifs, nettoyeurs et finitions recommandés par le fabricant.
25. Ne pas appliquer de peinture de finition dans les zones où de la poussière est générée.
26. Lorsque la peinture est sèche, tous les composants doivent être placés à leur emplacement d'origine.
27. Sauf indication contraire, la peinture de finition des murs doit être une finition au latex avec un lustre de 25 % à 35 %.
28. Sauf indication contraire, toutes les surfaces existantes là où indiqué et les nouvelles cloisons peintes doivent être finies comme suit :
- Apprêter avec une couche de scellant au latex, poncer toutes les surfaces, réparer les dépressions, etc. avec un composé pour cloisons sèches.
- Appliquer une couche d'apprêt ponçable sur toutes les zones réparées.
- Poncer, appliquer une couche de peinture de finition comme spécifié.
- Une fois la couche sèche, poncer à nouveau et terminer avec une ou plusieurs couches de peinture supplémentaire, selon les besoins, pour une couverture complète.
29. Répétez-vous aux élévations sur le dessin pour connaître le motif des carreaux muraux.
30. L'entrepreneur doit fournir des échantillons de bois massif pour approbation par le Représentant du Ministère avant la fabrication.
31. Prévoir 10 % du ml de stock de grenier pour les revêtements muraux en vinyle.
32. Les surfaces à tendre doivent présenter des nuances uniformes avec des variations de couleur causées uniquement par le grain naturel du bois.
33. Réparer et réparer tous les murs de gypse, y compris les murs centraux, les murs périphériques et, pour accepter la peinture. Préparer toutes les surfaces pour recevoir une nouvelle finition.
34. Pour tous les plafonds en plaques de plâtre, utiliser une couche d'apprêt et deux couches de peinture mais selon les spécifications du fabricant.
35. Sauf indication contraire, pour les boiseries naturelles, utiliser une couche de scellant, deux couches de teinture et deux couches de finition de polyéthylène mat.
36. Dimensionner et traiter les surfaces murales devant recevoir le revêtement mural avant l'installation.
37. Utilisez les rouleaux de revêtement mural dans l'ordre numérique collectif du fabricant.
38. Placez le panneau de revêtement mural consécutivement dans l'ordre exact dans lequel ils sont coupés du rouleau, y compris les espaces au-dessus et au-dessous des fenêtres, des portes et des pénétrations similaires.
39. Inversez les bandes de revêtement mural alternées, sauf sur les motifs assortis.
40. Coupez les lésures supplémentaires du revêtement mural là où cela est nécessaire pour obtenir une correspondance de couleur au niveau des coutures.
41. Accrochez des motifs de revêtement mural non assortis en faisant chevaucher les bords et en couvrant deux fois dans les deux épaisseurs avec une bande de zinc ou d'aluminium de 5 mm d'épaisseur pour éviter de couper le substrat.
42. Enroulez le tissu de revêtement mural sur 152 mm au-delà des coins intérieurs et extérieurs. Aucune découpe dans les coins n'est autorisée, à moins que le motif ou la couleur ne change.
43. Aucun joint horizontal de revêtement mural n'est autorisé.
44. Utilisez une brosse dure et cassante ou un rouleau large pour éliminer les poches d'air du revêtement mural et éliminer le papier peint au substrat.
45. Retirez l'excédent d'adhésif pour revêtement mural avec une éponge humide des joints au fur et à mesure de l'avancement du travail, puis essuyez et séchez avec une serviette en tissu.
46. Laissez les travaux de revêtement mural terminés lisses, propres, sans pils, interstices, chevauchements ou poches d'air.
47. Toutes les colonnes doivent être en béton apparent, sauf indication contraire.

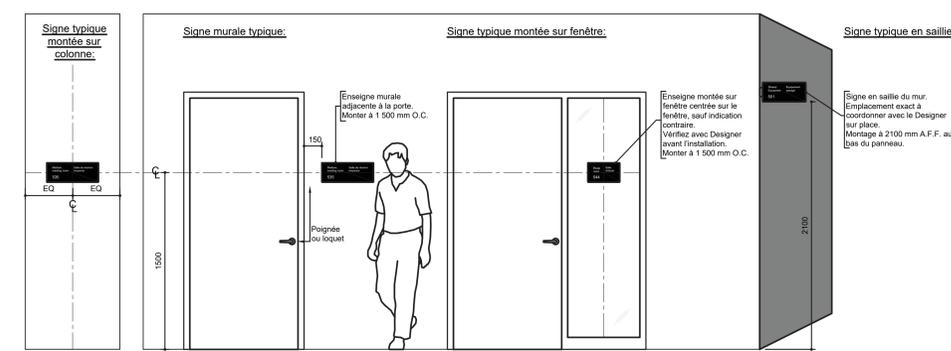
#Salle	Nom de salle - Anglais	Nom de salle - Français	Montage	Quantité
12-B-104	Secure storage room	Salle de stockage sécurisée	Wall Mounted	1
12-B-101	Study	Étude	Wall Mounted	1
12-B-102	Phone Booth	Cabine téléphonique	Wall Mounted	1
12-B-103	Focus Room	Salle de concentration	Wall Mounted	1
12-A-111	Project Room	Salle de projet	Wall Mounted	1
12-A-112	Secure Storage	Stockage sécurisé	Wall Mounted	1
12-A-109	Focus Room	Salle de concentration	Wall Mounted	1
12-A-110	Focus Room	Salle de concentration	Wall Mounted	1
12-A-103	Work Room	Salle de travail	Wall Mounted	1
12-A-104	Focus Room	Salle de concentration	Wall Mounted	1
12-A-105	Focus Room	Salle de concentration	Wall Mounted	1
12-A-106	Focus Room	Salle de concentration	Wall Mounted	1
12-A-203	Equipment Room	Salle d'équipement	Wall Mounted	2
12-A-102	Phone Room	Salle de téléphone	Wall Mounted	1
12-A-101			Wall Mounted	1
12-A-201	Lockers	Casiers	Wall Mounted	1
12-F-113	Project Room	Salle de projet	Wall Mounted	1
12-F-112	Focus Room	Salle de concentration	Wall Mounted	1
13-F-111	Focus Room	Salle de concentration	Wall Mounted	1
XX-XX-XXX	Lockers	Casiers	Wall Mounted	3
12-F-201	Project Room	Salle de projet	Wall Mounted	1
12-F-106	Focus Room	Salle de concentration	Wall Mounted	1
12-F-107	Phone Booth	Cabine téléphonique	Wall Mounted	1
12-F-101	Phone Booth	Cabine téléphonique	Wall Mounted	1
12-F-102	Phone Booth	Cabine téléphonique	Wall Mounted	1
12-F-107	Phone Booth	Cabine téléphonique	Wall Mounted	1
12-E-101	Study	Étude	Wall Mounted	2
12-E-102	Work Room	Salle de travail	Wall Mounted	1
12-E-103	Focus Room	Salle de concentration	Wall Mounted	1
12-E-104	Phone Booth	Cabine téléphonique	Wall Mounted	1
12-E-105	Focus Room	Salle de concentration	Wall Mounted	1
12-D-103	Wellness room	Salle de bien-être	Wall Mounted	1
12-C-102	Focus Room	Salle de concentration	Wall Mounted	1
12-C-103	Focus Room	Salle de concentration	Wall Mounted	1

#Salle	Nom de salle - Anglais	Nom de salle - Français	Montage	Quantité
12-B-105	Work Room	Salle de travail	Wall Mounted	1
12-B-106	Project Room	Salle de projet	Wall Mounted	1
12-B-107	Medium Meeting Room	Salle de réunion moyenne	Wall Mounted	2
12-A-108	Work Room	Salle de travail	Wall Mounted	1
12-A-107	Project Room	Salle de projet	Wall Mounted	1
12-A-202	Health and Safety Board	Panneau de santé et de sécurité	Wall Mounted	1
12-F-110	Large Meeting Room	Grande salle de réunion	Wall Mounted	1
12-F-109			Wall Mounted	1
12-F-108	RD Lab	Laboratoire RD	Wall Mounted	1
12-F-105	Work Room	Salle de travail	Wall Mounted	1
12-F-104	Medium Meeting Room	Salle de réunion moyenne	Wall Mounted	1
12-F-103B	Medium Meeting Room	Salle de réunion moyenne	Wall Mounted	1
12-F-103A	Medium Meeting Room	Salle de réunion moyenne	Wall Mounted	1
12-E-101	Study	Étude	Wall Mounted	1
12-D-101	Secure Storage	Stockage sécurisé	Wall Mounted	1
12-D-102	Work Room	Salle de travail	Wall Mounted	1
12-D-104	Work Room	Salle de travail	Wall Mounted	1
12-C-105	Mapping Plotting & Storage	Cartographie, traçage et stockage	Wall Mounted	1
12-C-106	Focus Room	Salle de concentration	Wall Mounted	1

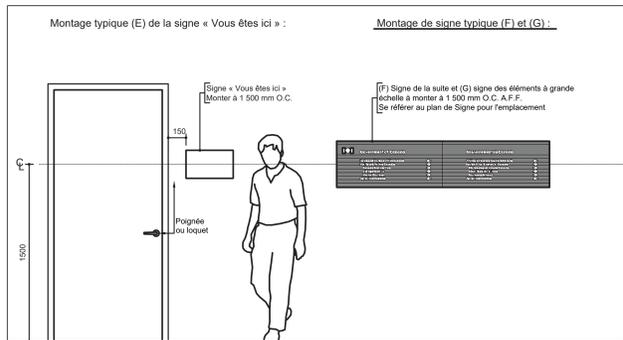
#Salle	Nom de salle - Anglais	Nom de salle - Français	Montage	Quantité
XX-X-XXX	Workstations	Poste de travail	Suspended	1
XX-X-XXX	Workstations	Poste de travail	Suspended	1
12-A-208			Suspended	1
12-A-207	Teaming Area	Espace d'équipe	Suspended	1
XX-X-XXX	Teaming Area	Espace d'équipe	Suspended	1
XX-X-XXX	Chat Point	Espace de discussion	Suspended	1
XX-X-XXX	Workstations	Poste de travail	Suspended	1
XX-X-XXX	Workstations	Poste de travail	Suspended	1

1234567890
 ABCDEFGHIJKLMNOPQRSTUVWXYZ
 abcdefghijklmnopqrstuvwxyz

1 Font - Helvetica
 Scale: NTS

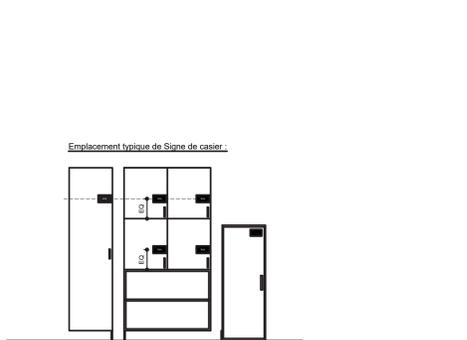


2 Application de Signe en PVC A1 et A2 - Typique
 Scale: 1:20

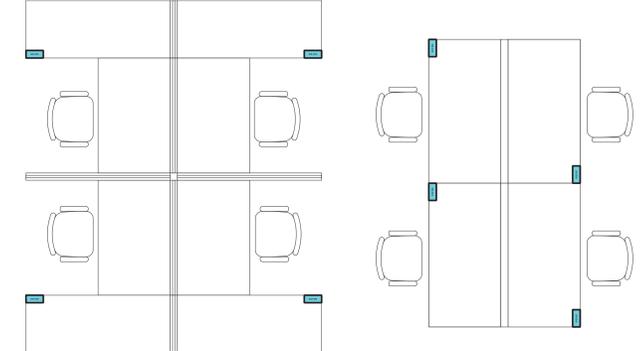


5 Montage de signe typique (E), (F) et (G)
 Scale: 1:20

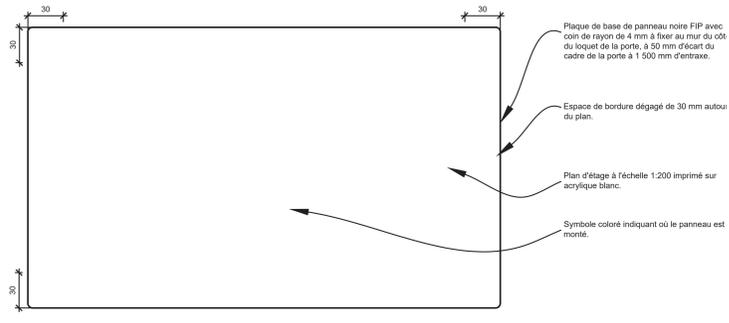
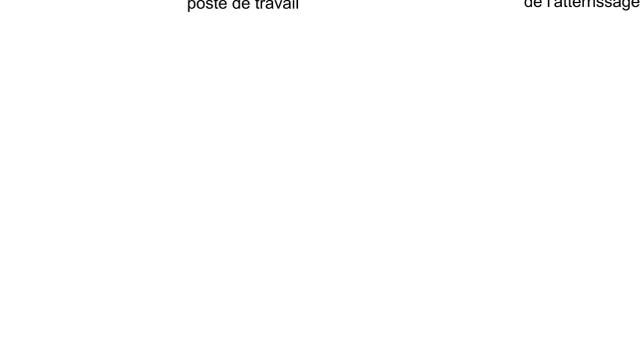
3 Signe par décalcomanie B
 Scale: 1:25



6 Application de signe de casier C
 Scale: 1:20



4 Application de Signe par décalcomanie B
 Scale: 1:25



7 Signe E « Vous êtes ici » - Typique
 Scale: 1:2

Signe d'identification de pièce en PVC A5 notes générales:

1. Signe PVC pour l'identification des pièces. Signe typique illustré ci-dessous.
2. Signe sur PVC 3 mm avec lettres en relief et/ou pictogramme. Se référer au plan de signe pour l'emplacement. Reportez-vous au tableau pour connaître le type de pictogramme, le montage et la quantité. Le texte et le pictogramme varient selon le type de chambre.
3. Le contenu du texte varie en fonction du type de chambre.
4. Si un indicateur contraire, l'enseigne doit être fixée au mur.
5. L'enseigne doit être installée centrée sur le panneau latéral en verre, le cas échéant. Fournir un panneau vierge à coller au verso pour empêcher la visibilité du ruban adhésif double face. Vérifier avec Designer avant l'installation.
6. Reportez-vous au plan de signe pour connaître l'emplacement. Reportez-vous au tableau pour connaître les numéros de chambre.
7. La signification du bâtiment de base ne doit pas inclure les numéros de poste, mais uniquement les noms des pièces.
8. Reportez-vous à l'élevation pour plus d'informations sur le montage.
9. Lorsque deux panneaux sont requis sur une porte, installez-les côte à côte en laissant un espacement de 13 mm entre eux.

Signe à pictogrammes surélevés en PVC A2 notes générales:

1. Signe en PVC pour l'identification des toilettes, des sorties de secours et des cages d'escalier.
2. Signe sur PVC 3 mm avec lettres et/ou pictogramme non en relief. Se référer au plan de signe pour l'emplacement. Reportez-vous au tableau pour connaître le type de pictogramme, le montage et la quantité. Le texte et le pictogramme varient selon le type de chambre.
3. Lorsque deux panneaux sont requis sur une porte, installez-les côte à côte en laissant un espacement de 13 mm entre eux.
4. Reportez-vous à l'élevation pour plus d'informations sur le montage.
5. Vérifier avec Designer avant l'installation.

Signe à pictogrammes non surélevés en PVC A3 notes générales:

1. À fournir par d'autres.
2. Signalisation conforme aux normes du bâtiment.
3. Reportez-vous au plan de signalisation pour connaître l'emplacement.
4. Signalisation à monter à 1 500 mm O.C. A.F.F.

Notes générales sur la Signe du casier C :

1. L'entrepreneur doit fournir et installer la signe.
2. Signe en PVC pour l'identification des casiers. Prévoyez une pancarte à chaque casier.
3. Signe sur une base en PVC de 1 mm d'épaisseur avec des lettres imprimées numériquement.
4. Panneau à installer sur les casiers comme illustré.
5. Référez-vous au plan de signe pour connaître le numéro de casier.
6. La numérotation des casiers doit être coordonnée lors de la soumission des dessins d'atelier.

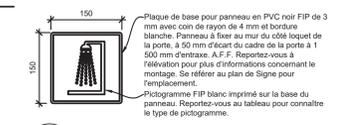
Signe D suspendue d'identification de la zone notes générales:

1. Signe en PVC double face pour identifier la zone.
2. Signe des deux côtés en PVC FIP gris foncé de 6 mm avec texte imprimé en blanc.
3. Le contenu du texte varie selon le type de zone.
4. Reportez-vous au plan de Signe pour connaître l'emplacement. Reportez-vous au tableau pour connaître le nom de la zone.

Signe « Vous êtes ici » E notes générales :

1. La Signe « Vous êtes ici » doit généralement être installée sur les murs adjacents aux portes d'entrée des salles, à 50 mm du cadre de porte du côté du loquet, à 1 500 mm d'entraxe. A.F.F.
2. Les panneaux doivent indiquer le plan d'étage correspondant en blanc monté sur une plaque acrylique noire avec des coins de rayon de 4 mm.
3. Insérez-vous pour indiquer un point rouge là où le panneau est monté sur le plan.
4. Le panneau doit avoir des bordures classées de 30 mm et être dimensionné pour s'adapter au plan d'étage à une échelle de 1:200.
5. Reportez-vous au plan de Signe pour connaître l'emplacement.

9 Signe B avec décalcomanie - Typique
 Scale: 1:5



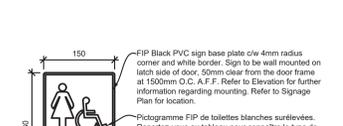
14 Signe pictogramme A3 - Noir
 Scale: 1:5



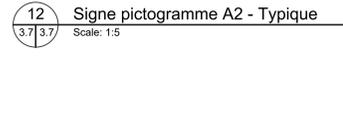
8a Signe d'identification de pièce en PVC A5 Typique
 Scale: 1:5



8b A5 PVC Room ID Signage - Typical
 Scale: 1:5



10 Signe C de casier - Typique
 Scale: 1:5



12 Signe pictogramme A2 - Typique
 Scale: 1:5



13 Signe pictogramme A3 - Vert
 Scale: 1:5

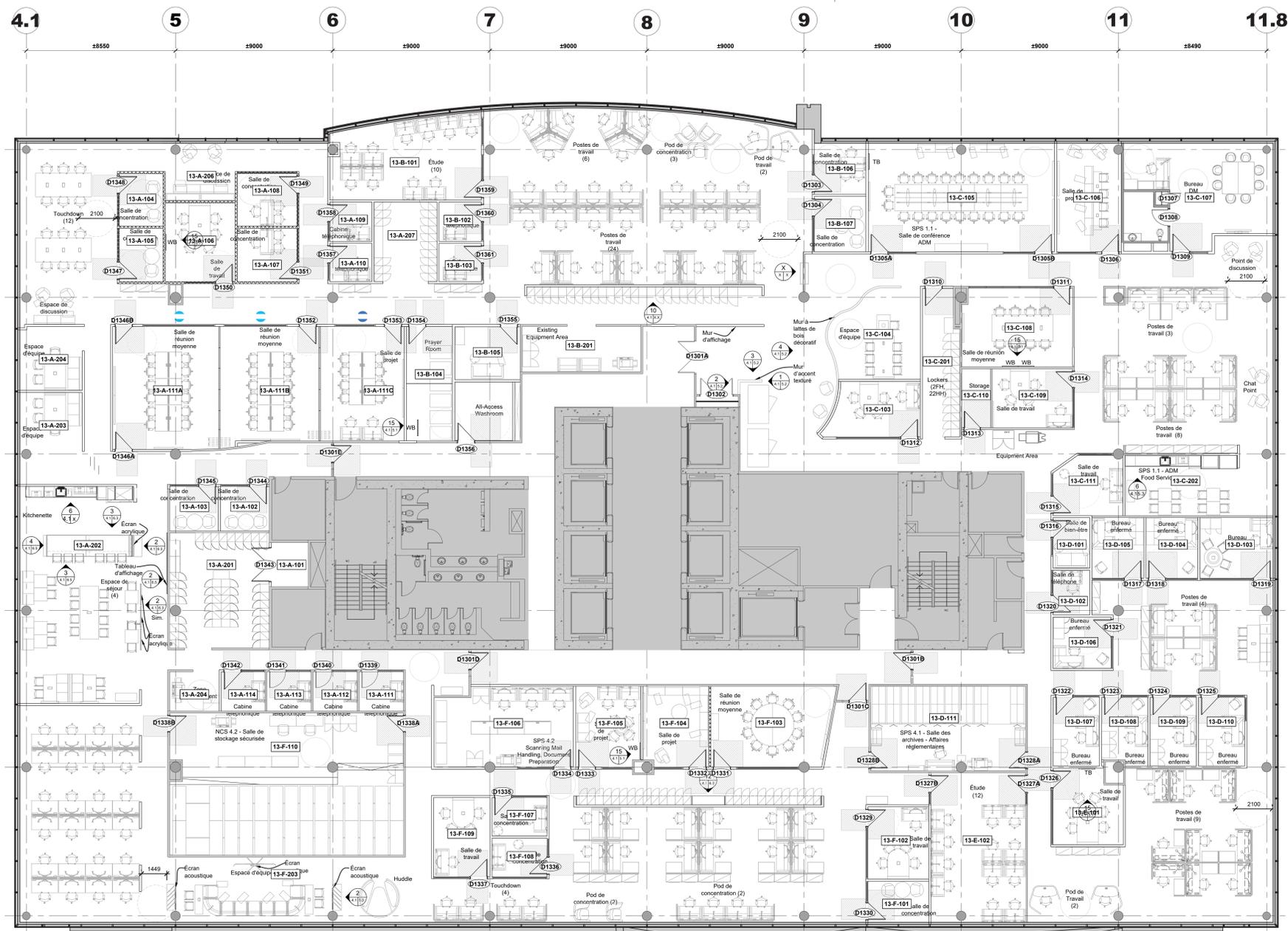


Canada
 Public Services and Procurement Canada / Services publics et Approvisionnement Canada
 Real Property Branch / Direction générale des biens immobiliers
BGIS
 This document and all information herein is confidential and the intellectual property of Rossmann Architecture Inc. It is disclosed in confidence on terms that it will not be disclosed to any third party, copied, sold, loaned, reprinted, or reproduced in whole or in any part in any manner or form for manufacturing, marketing or for any other purposes without the written permission of Rossmann Architecture Inc. The copyright is retained by Rossmann Architecture Inc.
 © Rossmann Architecture Inc.
 North
 Key Plan:

Contractor to verify all dimensions & conditions on site and immediately notify the departmental representative of all discrepancies.			
06	Tender		2024-07-29
05	Permit		2024-05-10
04	99%		2024-05-10
03	66%RD		2024-03-13
02	66%		2023-12-12
01	33%		2023-10-16
revisions	description		date
A	Detail no. no. du détail	A	
B	Location drawing no. sur dessin no.	B	
C	Drawing no. dessin no.	C	

project
ELECTIONS CANADA FITUP
 30 Rue Victoria, Gatineau, QC J8X 0A8
 drawing
 dessin

Élévations et détails de la signalisation
 Designed By: Conçu par
 Date
 Drawn By: Dessiné par
 Date
 Reviewed By: Examiné par
 Date
 Approved By: Approuvé par
 Date
 Tender: Soumission
 Project Manager: Administrateur de projets
 Project no. No. du projet
GOC5370560 - R.124213
 Drawing no. No. du dessin
ID3.7



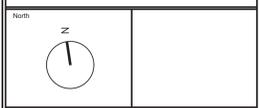
1 Plan de mobilier - 13e étage
4.1 4.1
Scale: 1:100

Notes générales mobilier – Entrepreneur général :

1. Meubles présentés pour coordination uniquement. Tous les meubles doivent être fournis et installés par autres.



This document and all information herein is confidential and the intellectual property of Rossmann Architecture Inc. It is disclosed in confidence on terms that it will not be disclosed to any third party, copied, stored, loaned, or reproduced in whole or in any part in any manner or form for manufacturing, marketing or for any other purposes without the written permission of Rossmann Architecture Inc. The copyright is retained by Rossmann Architecture Inc. © Rossmann Architecture Inc.



Key Plan:

Contractor to verify all dimensions & conditions on site and immediately notify the departmental representative of all discrepancies.

no.	description	date
06	Tender	2024-07-29
05	Permit	2024-07-09
04	99%	2024-05-10
03	66% NR	2024-03-13
02	66%	2023-12-12
01	33%	2023-10-16

revisions	description	date
A	no. du détail	
B	location drawing no. sur dessin no.	
C	drawing no. dessin no.	

project ELECTIONS CANADA FITUP

30 Rue Victoria, Gatineau, QC J8X 0A8

drawing dessin

Plan de mobilier - 13e étage

Designed By Conçu par

Date

Drawn By Dessiné par

Date

Reviewed By Examiné par

Date

Approved By Approuvé par

Date

Tender KYLE WILSON Soumission

Project Manager Administrateur de projets

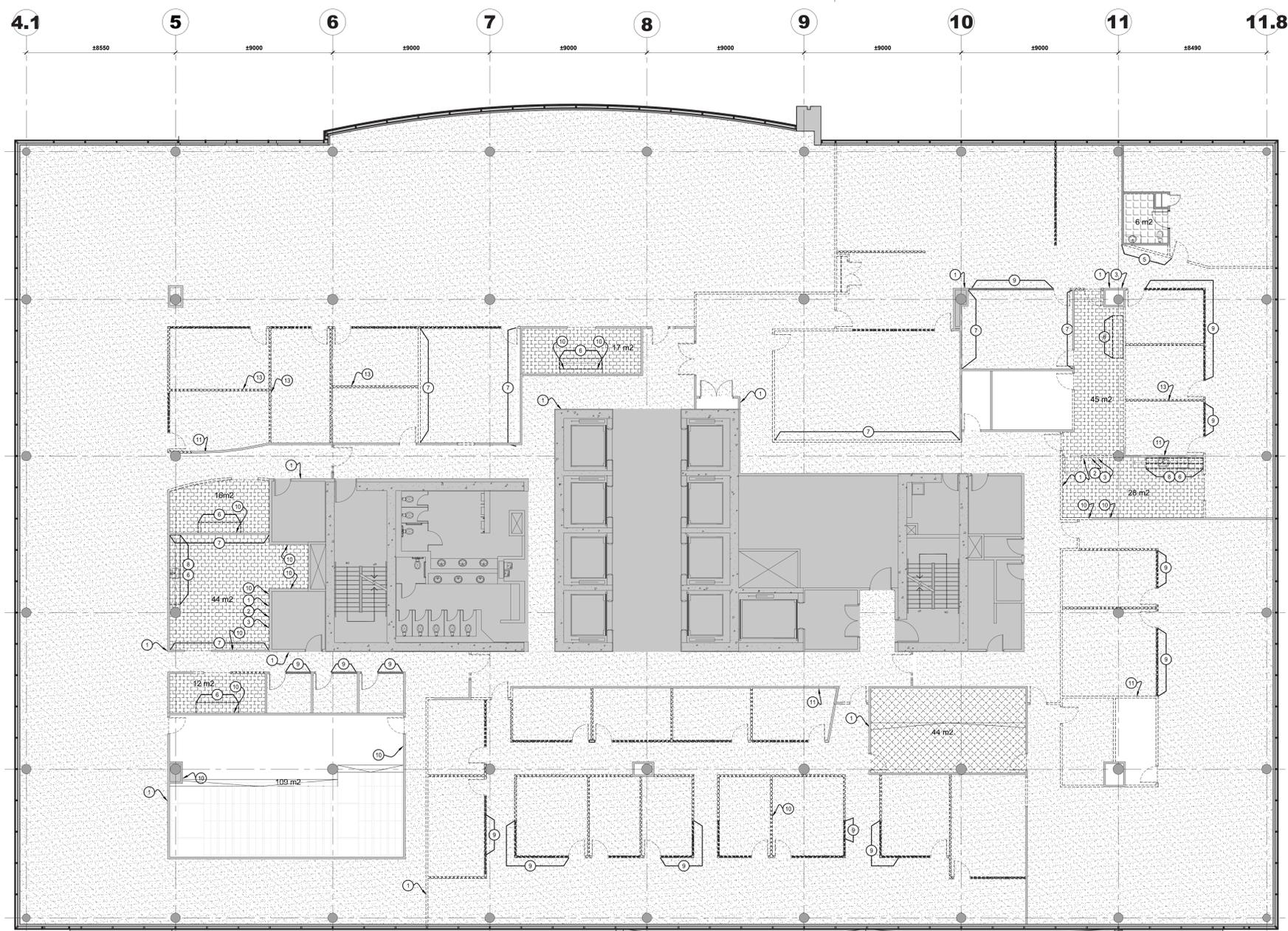
Project no. No. du projet

GOC5370560 - R.124213

Drawing no. No. du dessin

ID 4.1





Légende de démolition des finitions :

- Cloison existante, périmètre, noyau, colonne à conserver.
- Fini de plancher existant à conserver. Finitions de revêtement de sol, type varia. Protéger le revêtement de sol avec PCLY 6 mil minimum pendant la durée de la construction.
- Les dalles de moquette existantes, la base de moquette et les composants associés doivent être retirés et jetés. L'entrepreneur doit réparer, préparer le sol pour recevoir un nouveau fini de sol conformément aux plans de finition de sol.
- Les dalles de moquette existantes, la base en vinyle et les composants associés installés sur le plancher surélevé existant doivent être retirés et jetés. L'entrepreneur doit réparer et préparer le plancher surélevé pour recevoir un nouveau fini de sol conformément aux plans de finition de sol. Plancher surélevé existant à conserver.
- Le LVT existant, la base en vinyle et les composants associés doivent être retirés et jetés. L'entrepreneur doit réparer et préparer le sol pour recevoir un nouveau fini de sol conformément aux plans de finition de sol.
- Les carreaux de porcelaine, la base de carrelage et les composants associés existants doivent être retirés et jetés. L'entrepreneur doit réparer et préparer le sol pour recevoir un nouveau fini de sol conformément aux plans de finition de sol.
- Le VCT existant, la base en vinyle et les composants associés doivent être retirés et jetés. L'entrepreneur doit réparer et préparer le sol pour recevoir un nouveau fini de sol conformément aux plans de finition de sol.
- Le marbre existant, la base en vinyle et les composants associés doivent être retirés et jetés. L'entrepreneur doit réparer et préparer le sol pour recevoir un nouveau fini de sol conformément aux plans de finition de sol.
- Les carreaux ESD, la base en vinyle et les composants associés existants doivent être retirés et jetés. L'entrepreneur doit réparer et préparer le sol pour recevoir un nouveau fini de sol conformément aux plans de finition de sol.

Notes de dessins de démolition des finitions :

- 1 La signalisation murale existante relative à l'équipement d'urgence et tous les composants connexes doivent être retirés et recyclés. L'entrepreneur doit préparer la surface à recevoir la nouvelle finition murale indiquée sur les plans de finition murale.
- 2 La signalisation murale existante sur l'équipement d'urgence et tous les composants connexes doivent être retirés et recyclés. L'entrepreneur doit retirer tous les composants et les stocker ensemble, en indiquant leur emplacement pour faciliter la réinstallation.
- 3 La troussée de premiers soins existante et tous les composants associés doivent être retirés et remis au Représentant du Ministère.
- 4 Le rail métallique existant et tous les composants associés doivent être retirés et recyclés. L'entrepreneur doit préparer la surface prête à recevoir la nouvelle finition murale indiquée sur les plans de finition murale.
- 5 Le dossier de carrelage existant au-dessus des menuiseries doit être enlevé et recyclé. Se référer aux dessins du Représentant du Ministère pour connaître la portée des plaques de plâtre.
- 6 Le film de vinyle pour fenêtre existant doit être retiré et jeté. Reportez-vous au plan de finition des murs pour un nouveau film pour fenêtre.
- 7 Les panneaux d'affichage existants montés en surface et tous les composants associés doivent être retirés en bon état et conservés pour la réinstallation. Reportez-vous aux plans de finition des murs pour les nouveaux emplacements.
- 8 Le tableau blanc existant monté en surface et tous les composants associés doivent être retirés en bon état et conservés pour la réinstallation. Reportez-vous aux plans de finition des murs pour les nouveaux emplacements.
- 9 Le tableau blanc existant monté en surface et peint au dos et tous les composants associés doivent être retirés en bon état et conservés pour la réinstallation. Reportez-vous aux plans de finition des murs pour les nouveaux emplacements.
- 10 La surface du tableau blanc existante intégrée au système de cloisons démontables doit rester.
- 11 Le chemin de câbles électrique existant monté en surface avec tous les composants associés doit être retiré et recyclé. Se référer aux dessins du Représentant du Ministère.
- 12 Les panneaux de feutre suspendus au plafond existant avec toute la quincaillerie associée doivent être retirés et remis au Représentant du Ministère.
- 13 Se référer aux dessins des Représentants du Ministère pour la nouvelle rampe à installer à cet endroit. L'entrepreneur doit protéger/préparer le carrelage existant selon les besoins pour s'adapter à la nouvelle portée.
- 14 La signalisation existante montée au plafond et tous les composants associés doivent être retirés et recyclés. L'entrepreneur doit prévoir 100 unités par étage de déménagement.

Démolition des finitions notes générales :

- 1 Il est de la responsabilité de l'entrepreneur de se référer à toutes les informations contenues dans le document de spécification NMS.
- 2 Il est de la responsabilité de l'entrepreneur de lire ce dessin conjointement avec tous les autres dessins inclus dans cette soumission. Toute divergence entre les dessins sera signalée au Représentant du Ministère pour clarification pendant le processus d'appel d'offres et avant la construction.
- 3 L'entrepreneur sera tenu responsable de réparer et/ou de remplacer les surfaces existantes ou les composants endommagés pendant la construction. Les surfaces ou composants existants comprennent, sans s'y limiter, les cloisons, les plafonds, les luminaires, les finitions, etc. Les réparations et/ou remplacements doivent être effectués à la satisfaction du Représentant du Ministère.
- 4 Sauf indication contraire, toutes les cloisons existantes, l'ensemble porte/fenêtre latérale, la finition du plancher, etc. doivent rester.
- 5 Sauf indication contraire, l'entrepreneur doit enlever et remettre au Représentant du Ministère tous les éléments qui ne sont pas utilisés pour la nouvelle construction. Tous les articles doivent être déposés et entreposés au 30, rue Victoria, Gatineau.

1 Plan de démolition des finitions - 13e étage
4.2 4.2 Scale: 1:100

Public Services and Procurement Canada / Services publics et Approvisionnement Canada
Real Property Branch / Direction générale des biens immobiliers

This document and all information herein is confidential and the intellectual property of Rossmann Architecture Inc. It is disclosed in confidence on terms that it will not be disclosed to any third party, used, copied, reprinted, or reproduced in whole or in any part in any manner or form for manufacturing, marketing or for any other purposes without the written permission of Rossmann Architecture Inc. The copyright is retained by Rossmann Architecture Inc.
© Rossmann Architecture Inc.

North

Key Plan:

Contractor to verify all dimensions & conditions on site and immediately notify the departmental representative of all discrepancies.

no.	description	date
06	Tender	2024-07-29
05	Permit	2024-07-09
04	99%	2024-05-10
03	66%R2	2024-03-13
02	66%	2023-12-12
01	33%	2023-10-16

A	no. du détail	A
C	location drawing no. sur dessin no.	B
	drawing no. dessin no.	C

project projet

ELECTIONS CANADA FITUP

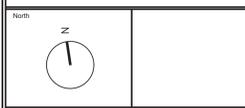
30 Rue Victoria, Gatineau, QC J8X 0A8

drawing dessin

Plan de démolition des finitions - 13e étage

Designed By	Conçu par
Date	
Drawn By	Dessiné par
Date	
Reviewed By	Examiné par
Date	
Approved By	Approuvé par
Date	
Tender	Scoumission
Project Manager	Administrateur de projets
Project no.	No. du projet
GOC5370560 - R.124213	
Drawing no.	No. du dessin
ID 4.2	

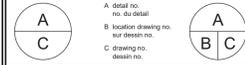
This document and all information herein is confidential and the intellectual property of Rossmann Architecture Inc. It is disclosed in confidence on terms that it will not be disclosed to any third party, client, sold, loaned, rented, or reproduced in whole or in any part in any manner or form for manufacturing, marketing or for any other purposes without the written permission of Rossmann Architecture Inc. The copyright is retained by Rossmann Architecture Inc. © Rossmann Architecture Inc.



Key Plan:

Contractor to verify all dimensions & conditions on site and immediately notify the departmental representative of all discrepancies.

revisions	description	date
06	Tender	2024-07-29
05	Permit	2024-07-09
04	99%	2024-05-10
03	66%LR	2024-03-13
02	66%	2023-12-12
01	33%	2023-10-16



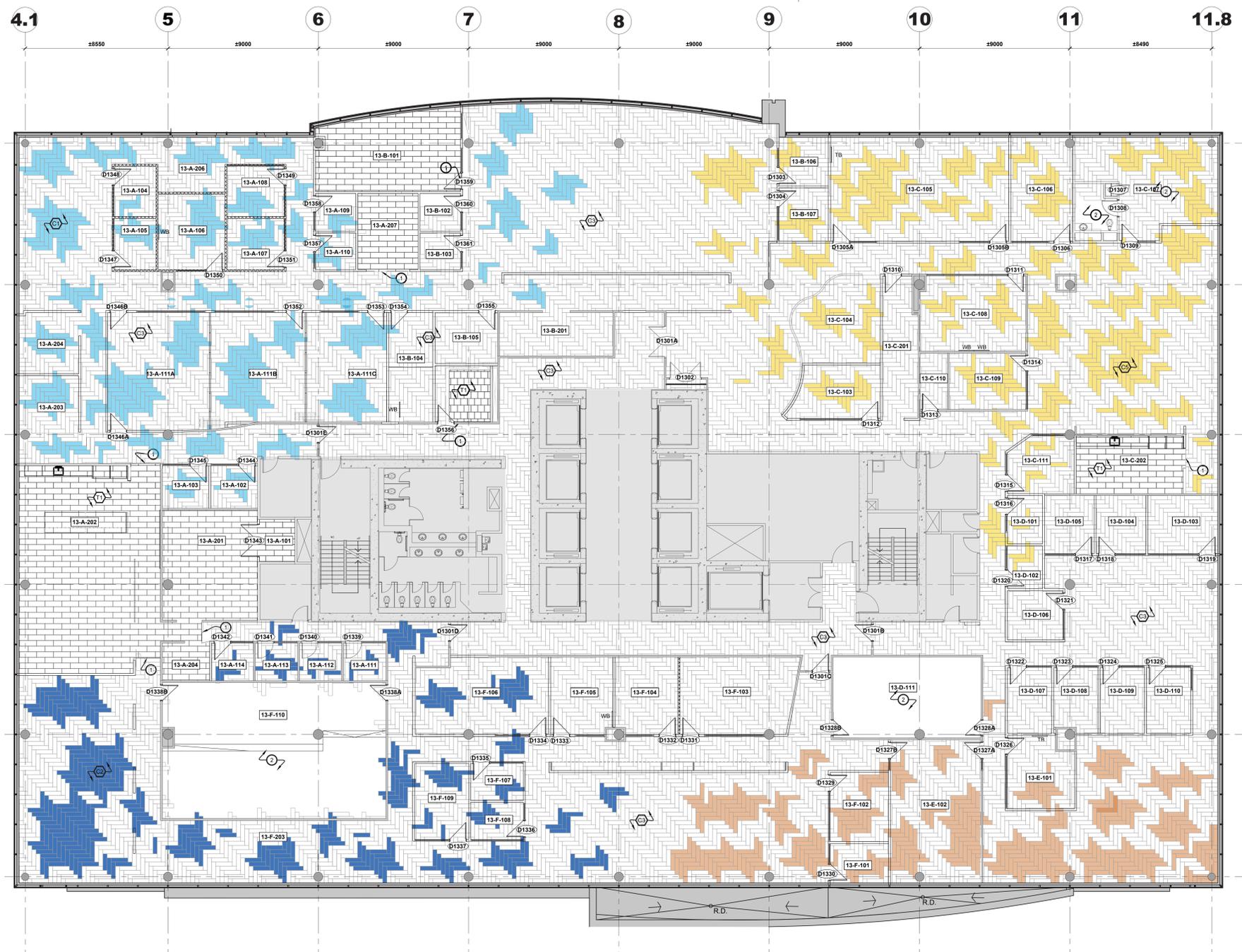
project: ELECTIONS CANADA FITUP

30 Rue Victoria, Gatineau, QC J8X 0A8

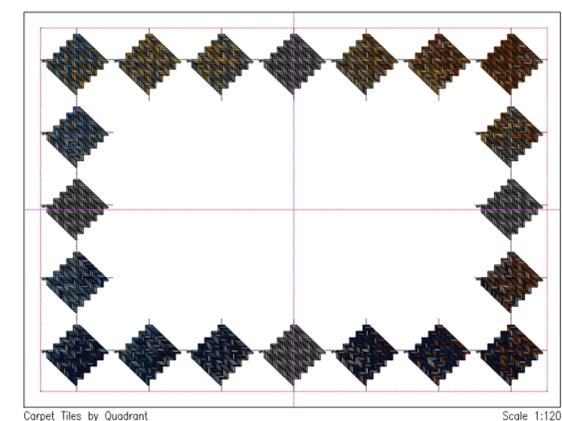
drawing: dessin

Plan finition de plancher - 13e étage

Designed By	Conçu par
Date	
Drawn By	Dessiné par
Date	
Reviewed By	Examiné par
Date	
Approved By	Approuvé par
Date	
Tender	Scoumission
Project Manager	Administrateur de projets
Project no.	No. du projet
GOC5370560 - R.124213	
Drawing no.	No. du dessin
ID 4.4	



1 Plan finition de plancher - 13e étage
Scale: 1:100



2 Image de référence - Intention de conception du fini de sol
NTS

Légende de finition de plancher :

- Tapis existant à conserver.
 - Dalle de moquette - associée au P4
Modèle: organique diffusé
Couleur: sous-fons gris moyen/bleu - flanelle (4 nuances)
Installation: chevrons
 - Dalle de moquette - associée au P5
Modèle: organique diffusé
Couleur: sous-fons gris moyen/bleu - brume (4 nuances)
Installation: chevrons
 - Dalle de moquette - associée au P1
Modèle: organique diffusé
Couleur: gris moyen - avoine
Installation: chevrons
 - Dalle de moquette - associée au P3
Modèle: organique diffusé
Couleur: nuances gris moyen/bleu - naturel
Installation: chevrons
 - Dalle de moquette - associée au P2
Modèle: organique diffusé
Couleur: sous-fons marron moyen/jaune - ambre
Installation: chevrons
 - Dalle de vinyle de luxe (LVT)
Modèle: béton
Taille: 305 mm x 610 mm
Couleur: gris moyen
 - Carreau de porcelaine
Modèle: aspect béton
Couleur: gris foncé
Taille: 610 x 610
Installation: Monolithique
- Indique la direction du motif du revêtement de sol.

Notes de dessin de finition du sol :

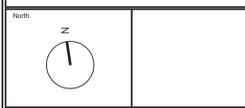
- 1. Il est de la responsabilité de l'Entrepreneur de se référer à toutes les informations contenues dans le document de spécifications.
- 2. Il est de la responsabilité de l'Entrepreneur de lire ce dessin conjointement avec tous les autres dessins, y compris les dessins d'autres Représentants du Ministère. Toute divergence entre les dessins sera signalée au Représentant du Ministère pour clarification pendant le processus d'appel d'offres et avant la construction.
- 3. L'Entrepreneur sera tenu responsable de tout dommage causé aux cloisons, plafonds, finitions et tous les autres composants existants ainsi qu'aux espaces adjacents, pendant la construction.
- 4. L'Entrepreneur doit fournir des échantillons de tous les fins pour approbation par le Représentant du Ministère avant de commencer tout matériel.
- 5. La dalle existante doit être préparée, les trous réparés et préparés pour recevoir une nouvelle finition de sol conformément aux instructions appropriées du fabricant. Reportez-vous aux plans de démolition pour plus d'instructions.
- 6. Tous les fins de plancher doivent être installés conformément aux instructions du fabricant, y compris les adhésifs, nettoyeurs et fins recommandés. L'Entrepreneur doit obtenir une certification écrite du Représentant du Fabricant attestant que le substrat de sol est dans des conditions appropriées pour maintenir les garanties du fabricant.
- 7. Lorsque deux revêtements de sol se rejoignent au niveau d'une porte, le joint doit être recouvert lorsque la porte est en position fermée.
- 8. Fournir et installer une plinthe en vinyle de 102 mm de hauteur. Plinthe en vinyle à installer sur toutes les cloisons existantes/nouvelles, murs périphériques, murs centraux, colonnes, etc. Le représentant ministériel doit choisir parmi la gamme de couleurs standard.
- 9. Là où le LVT rencontre la moquette, fournir et installer une bande de transition métallique. Le représentant du ministère devra choisir parmi la gamme de couleurs standard.
- 10. Là où le revêtement de sol LVT est installé, fournir et installer une plinthe en vinyle de 102 mm de hauteur. Le représentant du ministère devra choisir parmi la gamme de couleurs standard.
- 11. Là où les carreaux de sol en porcelaine rencontrent la moquette, fournir et installer une bande de transition métallique. Le représentant du ministère devra choisir parmi la gamme de couleurs standard.
- 12. Là où des carreaux de sol en porcelaine sont installés, fournir et installer une plinthe en porcelaine de 102 mm de hauteur. Le représentant du ministère devra choisir parmi la gamme de couleurs standard. Prévoir une garniture en long du bord supérieur de toutes les plinthes en carrelage.
- 13. Entrepreneur responsable de vérifier tous les matériaux utilisés dans la construction contre les défauts étou défauts. Seuls des matériaux neufs doivent être utilisés.

Notes générales du finition du sol :

- 14. L'Entrepreneur doit informer immédiatement le Représentant du Ministère de tout matériel fini qui n'est pas disponible comme spécifié. Les substitutions non autorisées ne seront pas acceptées.
- 15. Le sol doit être nivelé et lissé avec du latticé ou un équivalent approuvé, pour accepter les matériaux de finition du sol.
- 16. Étalez-vous sur une pente douce avec du latticé ou approuvé pour égaliser la différence de hauteur de la porte.
- 17. Tous les travaux doivent être effectués par une main-d'œuvre très expérimentée et compétente dans ce domaine de travail.
- 18. Le nouveau tapis et la base doivent être soigneusement nettoyés de toute poussière, saleté et adhésif à la satisfaction du Représentant du Ministère.
- 19. L'entrepreneur doit protéger toutes les zones de plancher fines nouvelles et existantes avec du polyéthylène de 6 mil. Le polyéthylène doit être retiré à la fin des travaux par l'entrepreneur. Collez les joints avec du ruban adhésif. Maintenez la protection du sol et réparez les trous pendant toute la durée de la construction.
- 20. Les acrotis de moquette et/ou les motifs de revêtement de sol doivent être cailloutés.
- 21. L'Entrepreneur sera responsable de fournir au Représentant du Ministère une confirmation écrite lors de l'acceptation de la livraison du tapis, que tous les tapis ont été inspectés et ne sont pas endommagés ou défectueux. L'Entrepreneur sera responsable du remplacement de tous les matériaux endommagés s'il ne signale pas les marchandises endommagées ou défectueuses avant l'installation.
- 22. Nouveau revêtement de sol pour continuer mur à mur, sous les manivelles, les casiers, les éviers et autres équipements.
- 23. Prévoyez 5 % du stock de grenier pour tous les revêtements de sol.
- 24. Le tapis doit être collé directement au sol à l'aide d'un adhésif à séchage rapide, conforme aux normes SIMDUT.
- 25. Retirez la moquette existante et préparez le sol pour qu'il accepte le nouveau revêtement de sol. Retirez-vous au plan de démolition.



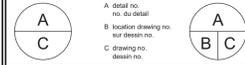
This document and all information herein is confidential and the intellectual property of Rossmann Architecture Inc. It is disclosed in confidence on terms that it will not be disclosed to any third party, copied, reprinted, or reproduced in whole or in any part in any manner or form for manufacturing, marketing or for any other purposes without the written permission of Rossmann Architecture Inc. The copyright is retained by Rossmann Architecture Inc. © Rossmann Architecture Inc.



Key Plan:

Contractor to verify all dimensions & conditions on site and immediately notify the departmental representative of all discrepancies.

Table with 3 columns: no. du détail, description, date. Rows include Tender (2024-07-29), Permit (2024-07-09), 99% (2024-05-10), 66%R2 (2024-03-13), 66% (2023-12-12), 33% (2023-10-16).



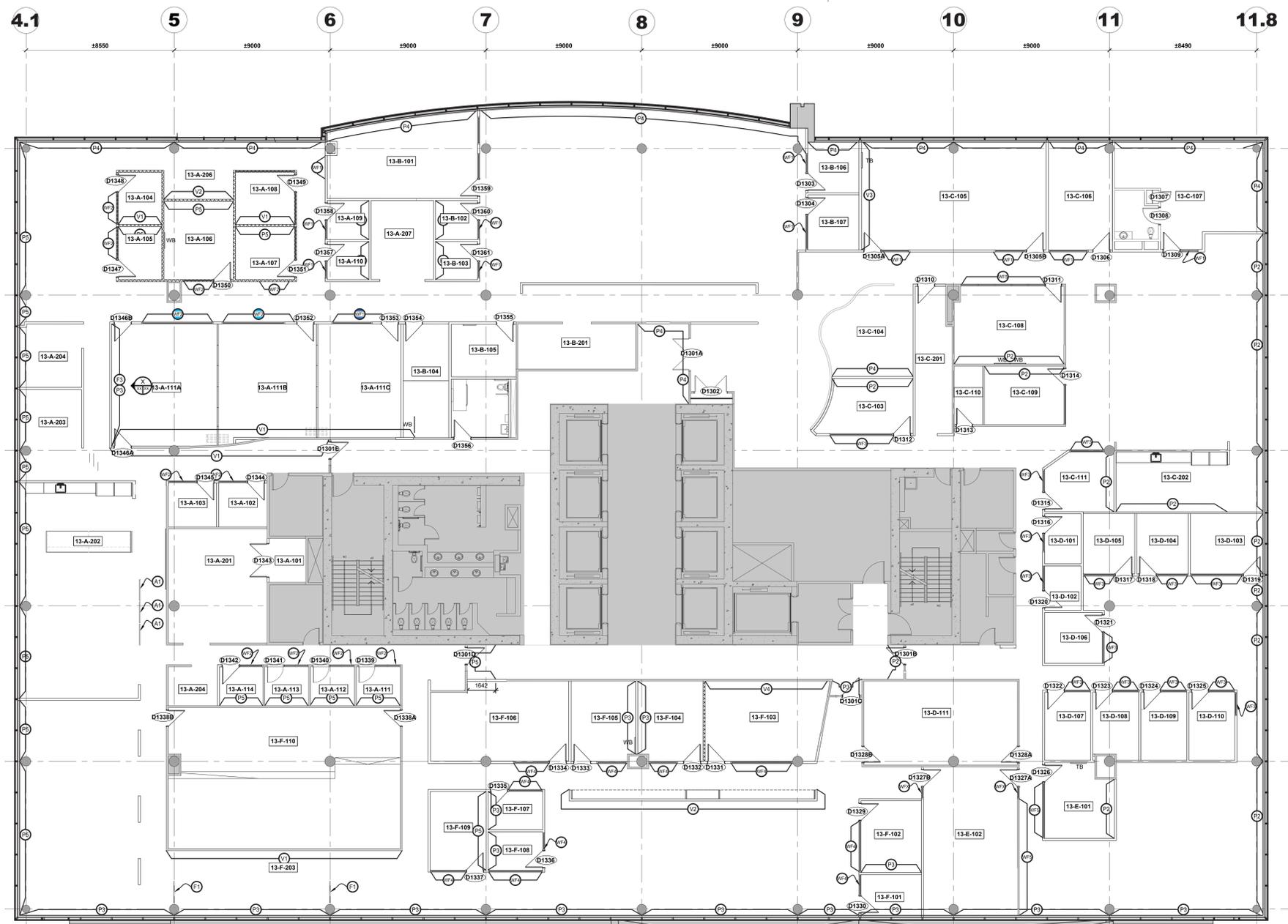
project ELECTIONS CANADA FITUP

30 Rue Victoria, Gatineau, QC J8X 0A8

drawing design

Plan de finition de mur - 13e étage

Designed By Conçu par Date Date Drawn By Dessiné par Date Date Reviewed By Examiné par Date Date Approved By Approuvé par Date Date Tender Soumission Project Manager Administrateur de projets Project no. No. du projet GOC5370560 - R.124213 Drawing no. No. du dessin ID 4.5



1 Plan de finition de mur - 13e étage Scale: 1:100

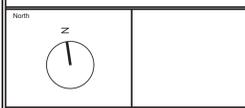
Légende de finition de mur :

- 1 Peinture - général (blanc) Couleur: Blanc
2 Peinture - général (jaune) Couleur: Jaune clair
3 Peinture - général (beige) Couleur: Beige clair avec des nuances roses
4 Peinture - général (bleu moyen) Couleur: Bleu moyen
5 Peinture - général (bleu clair) Couleur: Bleu clair avec des nuances vertes
6 Revêtement mural en vinyle Style: placage rasé "barbus" avec placage assorti Couleur: Gris clair Largeur: 52" Note: Installer selon les instructions du fabricant.
7 Revêtement mural en vinyle Style: placage rasé "barbus" avec placage assorti Couleur: Blanc avec des nuances crème Largeur: 52" Note: Installer selon les instructions du fabricant.
8 Lattes de bois Essence: Chêne blanc Note: Bois massif Classe anti-feu de classe A
9 Carreau de porcelaine Couleur: Blanche Taille: 76 mm x 305 mm Installation: Brique Coule: Designé sélectionner dans la gamme standard. Largeur du joint: 5 mm Note: L'entrepreneur doit terminer la cloison au niveau 5 -Le client doit fournir une image haute résolution -L'entrepreneur doit fournir et installer des graphiques en vinyle -Installation à coordonner avec le Représentant du Ministère sur place -Un échafaudage doit être fourni pour examen par le Représentant du Ministère. -Le graphique en vinyle doit être classe A coupe-feu.
10 Panneau mural 3D Taille: 1220 mm x 2438 mm x 19 mm Style: panneau organique 3D Couleur: Blanc cristal.
11 Diviseur d'espace en acrylique Style: panneau acrylique avec motif linéaire en matériau naturel. Grande échelle. Taille: 1220 mm x 2438 mm Couleur: blanche.
12 Diviseur d'espace en acrylique Style: panneau acrylique avec motif linéaire en matériau naturel. À plus petite échelle. Taille: 1220 mm x 2438 mm Couleur: blanche.
13 Diviseur acoustique Couleur: Le Représentant du Ministère doit choisir parmi la gamme standard de couleurs. Découpez: le représentant du ministre devra choisir parmi une gamme standard de motifs. Taille: Varie - Se référer aux élévations
14 Murale fournie par client (image de référence) Style: Vinyle moulé de qualité supérieure avec couverture stratifiée compatible Note: -L'entrepreneur doit terminer la cloison au niveau 5 -Le client doit fournir une image haute résolution -L'entrepreneur doit fournir et installer des graphiques en vinyle -Installation à coordonner avec le Représentant du Ministère sur place -Un échafaudage doit être fourni pour examen par le Représentant du Ministère. -Le graphique en vinyle doit être classe A coupe-feu.
15 Murale fournie par client (image de référence) Style: Vinyle moulé de qualité supérieure avec couverture stratifiée compatible Note: -L'entrepreneur doit terminer la cloison au niveau 5 -Le client doit fournir une image haute résolution -L'entrepreneur doit fournir et installer des graphiques en vinyle -Installation à coordonner avec le Représentant du Ministère sur place -Un échafaudage doit être fourni pour examen par le Représentant du Ministère. -Le graphique en vinyle doit être classe A coupe-feu.

Notes de finition murale :

- 1. Il est de la responsabilité de l'Entrepreneur de se référer à toutes les informations contenues dans le document NMS.
2. Il est de la responsabilité de l'Entrepreneur de lire ce dessin conjointement avec tous les autres dessins, y compris les dessins d'autres Représentants du Ministère. Toute divergence entre les dessins sera signalée au Représentant du Ministère pour clarification pendant le processus d'appel d'offres et avant la construction.
3. L'Entrepreneur sera tenu responsable de tout dommage causé aux cloisons, plafonds, finitions et tous les autres composants existants ainsi qu'aux espaces adjacents, pendant la construction.
4. L'Entrepreneur doit fournir des échantillons de tous les finis pour approbation par le Représentant du Ministère avant de commander des matériaux.
5. Réparer, poncer, réparer et rendre au niveau 4, prêt à recevoir une nouvelle finition de cloison sur toutes les cloisons en plaques de plâtre existantes, y compris les murs centraux, les murs d'encoître et les surfaces en plâtre dans tout l'espace avant de peindre. L'entrepreneur doit s'assurer que la cloison finie est lisse, droite et uniforme.
6. Toutes les finitions murales doivent être appliquées et installées selon les instructions du fabricant.
7. Pour toutes les cloisons en plaques de plâtre, l'entrepreneur doit s'assurer d'inciser dans la portée des travaux, une couche d'apprêt et au moins deux couches de peinture. Certaines couleurs claires peuvent nécessiter une ou plusieurs couches supplémentaires pour assurer une couverture uniforme. Toutes les couleurs foncées doivent recevoir une couche d'apprêt et un minimum de trois couches de peinture. Fournir une couverture et une finition lisses et uniformes. Ceci s'applique à toutes les cloisons, portes, cadres, etc.
8. Sauf indication contraire, toutes les cloisons de gypse existantes, les murs centraux, les murs périphériques et les nouvelles cloisons de gypse doivent être peintes P1, NE Peindre PAS les cloisons démontables existantes ou nouvelles.
9. Retirez la quincaillerie de porte et la signalisation avant de peindre les portes et cadres existants. Réinstallez une fois que la couche de peinture finale a complètement séché.
10. Tous les matériaux doivent être livrés dans des contenants d'origine avec les sceaux intacts et l'étiquette intacte et avec les instructions du fabricant imprimées dessus.
11. Couverture et cachette complètes. Lorsque la couleur, la teinte, la saleté ou les sous-couches apparaissent à travers la couche finale de peinture, les surfaces doivent être recouvertes de couches supplémentaires jusqu'à ce que le film de peinture ait un fini, une couleur, une apparence et une couverture uniformes, sans frais supplémentaires pour le Représentant du Ministère.
12. Les portes intérieures doivent être scellées sur le dessus et le bas avec une couche d'apprêt uniquement. Les bords latéraux des portes intérieures doivent être finis comme les faces de ces portes.
13. Sauf indication contraire, tous les intérieurs de placards doivent être finis de la même manière que les placards adjacents.
14. Les matériaux de peinture pour chaque formule de revêtement doivent être des produits d'un seul fabricant.
15. Tous les matériaux de peinture doivent être livrés dans des contenants d'origine avec les sceaux intacts et l'étiquette intacte et avec les instructions du fabricant imprimées dessus.
16. Tous les matériaux de peinture doivent être de la meilleure qualité et doivent être approuvés par le Représentant du Ministère. Ils doivent porter des étiquettes d'identification sur les contenants.
17. La peinture ne doit pas être mal déposée, agglomérée ou épaissie dans le récipient, doit être facilement dispersée avec une palette pour obtenir une consistance lisse et avoir des caractéristiques appropriées d'application.
18. Peinture à arriver sur chantier couleur mélangée sauf pour la teinte des sous-couches.
19. Toute dilution ou teinture doit être effectuée selon les recommandations du fabricant.
20. L'entrepreneur doit assumer la responsabilité de s'assurer que toutes les couleurs mélangées correspondent à la sélection de couleurs fournie par le Représentant du Ministère avant l'application du revêtement.
21. Pendant la peinture/construction, l'entrepreneur doit assurer une protection adéquate de tous les revêtements de sol, en utilisant des plaques de 6 mil (minimum).
22. L'entrepreneur doit informer immédiatement le Représentant du Ministère de tout matériau fini qui n'est pas disponible comme spécifié. Les substitutions non autorisées ne seront pas acceptées.
23. Les finitions doivent être commandées immédiatement après l'examen des dessins d'atelier.
24. Toutes les finitions doivent être installées strictement selon les instructions écrites du fabricant en utilisant les adhésifs, nettoyeurs et finitions recommandés par le fabricant.
25. Ne pas appliquer de peinture de finition dans les zones où de la poussière est générée.
26. Lorsque la peinture est sèche, tous les composants doivent être placés à leur emplacement d'origine.
27. Sauf indication contraire, la peinture de finition des murs doit être une finition au latex avec un lustre de 25 % à 35 %.
28. Sauf indication contraire, toutes les surfaces existantes là où indiqué et les nouvelles cloisons peintes doivent être finies comme suit: -Apprêter avec une couche de scellant au latex, poncer toutes les surfaces, réparer les dépressions, etc. avec un composé pour cloisons sèches. -Appliquer une couche d'apprêt ponçable sur toutes les zones réparées. -Poncer, appliquer une couche de peinture de finition comme spécifié. -Une fois la couche sèche, poncer à nouveau et terminer avec une ou plusieurs couches de peinture spécifiée, selon les besoins, pour une couverture complète.
29. Reportez-vous aux élévations sur le dessin pour connaître le motif des carreaux muraux.
30. L'Entrepreneur doit fournir des échantillons de bois massif pour approbation par le Représentant du Ministère avant la fabrication.
31. Prévoir 10 % du m² de stock de grenier pour les revêtements muraux en vinyle.
32. Les surfaces à tendre doivent présenter des nuances uniformes avec des variations de couleur causées uniquement par le grain naturel du bois.
33. Réparer et réparer tous les murs de gypse, y compris les murs centraux, les murs périphériques et, pour accepter la peinture. Préparer toutes les surfaces pour recevoir une nouvelle finition.
34. Pour tous les plafonds en plaques de plâtre, utiliser une couche d'apprêt et deux couches de peinture mate selon les spécifications du fabricant.
35. Sauf indication contraire, pour les boiserie naturelles, utiliser une couche de scellant, deux couches de teinture et deux couches de finition de polyéthylène mat.
36. Dimensionner et traiter les surfaces murales devant recevoir le revêtement mural avant l'installation.
37. Utilisez les rouleaux de revêtement mural dans l'ordre numérique collectif du fabricant.
38. Placez les panneaux de revêtement mural consécutivement dans l'ordre exact dans lequel ils sont coupés ou roulés, y compris les espaces au-dessus et au-dessous des fenêtres, des portes et des pénétrations similaires.
39. Inversez les bandes de revêtement mural alternées, sauf sur les motifs assortis.
40. Coupez les lattes supplémentaires du revêtement mural là où cela est nécessaire pour obtenir une correspondance de couleur au niveau des coutures.
41. Accrochez des motifs de revêtement mural non assortis en faisant chevaucher les bords et en couvrant deux fois dans les deux épaisseurs avec une bande de zinc ou d'aluminium de 5 mm d'épaisseur pour éviter de couper le substrat.
42. Enroulez le tissu de revêtement mural sur 152 mm au-delà des coins intérieurs et extérieurs. Aucune découpe dans les coins n'est autorisée, à moins que le motif ou la couleur ne change.
43. Aucun joint horizontal de revêtement mural n'est autorisé.
44. Utilisez une brosse dure et cassante ou un rouleau large pour éliminer les poches d'air du revêtement mural et frotter le papier point au substrat.
45. Retirez l'excédent d'adhésif pour revêtement mural avec une éponge humide des joints au fur et à mesure de l'avancement du travail, puis essuyez et séchez avec une serviette en tissu.
46. Laissez les travaux de revêtement mural terminés lisses, propres, sans pits, intensions, chevauchements ou poches d'air.
47. Toutes les colonnes doivent être en béton apparent, sauf indication contraire.

This document and all information herein is confidential and the intellectual property of Rossmann Architecture Inc. It is disclosed in confidence on terms that it will not be disclosed to any third party, copied, stored, indexed, or reproduced in whole or in any part in any manner or form for manufacturing, marketing or for any other purposes without the written permission of Rossmann Architecture Inc. The copyright is retained by Rossmann Architecture Inc.
© Rossmann Architecture Inc.



Key Plan:

Contractor to verify all dimensions & conditions on site and immediately notify the departmental representative of all discrepancies.

no.	description	date
06	Tender	2024-07-29
05	Permit	2024-07-09
04	99%	2024-05-10
03	66% NR2	2024-03-13
02	66%	2023-12-12
01	33%	2023-10-16

revisions	description	date
A	Detail no.	
C	no. du détail	
B	Location drawing no. sur dessin no.	
C	drawing no. dessin no.	

project: ELECTIONS CANADA FITUP

30 Rue Victoria, Gatineau, QC J8X 0A8

drawing: Plan de signalisation 13e étage

Designed By	Conçu par
Date	
Drawn By	Dessiné par
Date	
Reviewed By	Examiné par
Date	
Approved By	Approuvé par
Date	
Tender	Scoumission
Project Manager	Administrateur de projets
Project no.	No. du projet
GOC5370560 - R.124213	
Drawing no.	No. du dessin
ID 4.6	



1 Plan de signalisation 13e étage
Scale: 1:100

- Légende de la signe :**
- (A1) Signe d'identification de pièce en PVC
Reportez-vous au plan pour connaître l'emplacement, le nom et le numéro de la chambre.
 - (A2) Signe à pictogrammes en relief en PVC
Reportez-vous au plan pour connaître l'emplacement, le nom et le numéro de la chambre.
 - (A3) Signe à pictogrammes non surélevés en PVC
Reportez-vous au plan pour connaître l'emplacement, le nom et le numéro de la chambre.
 - (A4) Signe d'identification de pièce en PVC - Numéro uniquement
Reportez-vous au plan pour connaître l'emplacement et le numéro de chambre.
 - (B) Signe par décalcomanie
Surface de travail ou meuble monté.
Reportez-vous au plan pour connaître l'emplacement et le numéro du poste de travail.
 - (C) Signe des casiers
Prévoir un par casier.
Reportez-vous au plan pour connaître l'emplacement et le numéro de casier.
 - (D) Signe d'identification de la zone suspendue
Reportez-vous au plan pour connaître l'emplacement, le nom et le numéro de la zone.
 - (E) Signe Vous êtes ici
Le panneau « Vous êtes ici » doit être situé du côté de la suite intérieure, à côté des portes d'entrée. Panneaux comprenant le plan d'étage correspondant en blanc monté sur une plaque acrylique noire avec des zones de rayon de 4 mm. Le panneau doit inclure un symbole coloré à l'endroit où le panneau est monté sur le plan. Essai: à monter 1500mm A.F.P. sur le mur. Le panneau doit avoir des bordures claires de 30 mm et être dimensionné pour s'adapter au plan d'étage à une échelle de 1:200. Reportez-vous au plan pour connaître l'emplacement.
 - (F) Signe des suites
Pour correspondre aux normes de construction de base.
Reportez-vous au plan pour connaître l'emplacement.

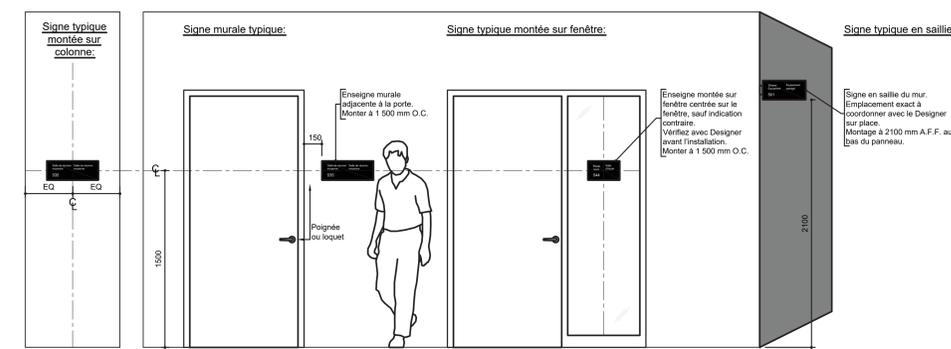
Signalisation d'identification A1 de chambre du locataire Numéros de pièce, traductions, montage et quantité				
#Salle	Nom de salle - Anglais	Nom de salle - Français	Montage	Quantité
13-B-101	Study	Étude	Glass	1
13-B-102	Phone Booth	Cabine téléphonique	Glass	1
13-B-103	Phone Booth	Cabine téléphonique	Glass	1
13-B-104	Prayer Room	Salle de Prière	Wall	1
13-B-105	XXX	XXX	Wall	1
13-A-111C	Project Room	Zone de rassemblement	Wall	2
13-A-109	Phone Booth	Cabine téléphonique	Glass	1
13-A-110	Phone Booth	Cabine téléphonique	Glass	1
13-A-107	Focus Room	Salle de concentration	Glass	1
13-A-108	Focus Room	Salle de concentration	Glass	1
13-A-106	Work Room	Salle de travail	Glass	1
13-A-206	Chat Point	Paire de discussion	Wall	1
13-A-104	Focus Room	Salle de concentration	Glass	1
13-A-105	Focus Room	Salle de concentration	Glass	1
13-A-204	Teaming Area	Zone d'équipe	Wall	1
13-A-203	Teaming Area	Zone d'équipe	Wall	1
13-A-103	Focus Room	Salle de concentration	Glass	1
13-A-102	Focus Room	Salle de concentration	Glass	1
13-A-201	Locker Area	Zone des casiers	Wall	2
13-A-204	Equipment Area	Zone d'équipement	Wall	1
13-A-114	Phone Booth	Cabine téléphonique	Glass	1
13-A-113	Phone Booth	Cabine téléphonique	Glass	1
13-A-112	Phone Booth	Cabine téléphonique	Glass	1
13-A-111	Phone Booth	Cabine téléphonique	Glass	1
13-F-110	Secure Storage Room	Local de stockage sécurisé	Wall	2
13-F-109	Work Room	Salle de travail	Glass	1
13-F-108	Focus Room	Salle de concentration	Glass	1
13-F-107	Focus Room	Salle de concentration	Glass	1
13-F-106	Scanning Mail Handling Preparation	Préparation à la numérisation et au traitement du courrier	Glass	1
13-F-105	Project Room	Salle de projet	Wall	1
13-F-104	Project Room	Salle de projet	Wall	1
13-F-103	Medium Meeting Room	Salle de réunion moyenne	Wall	1
13-F-102	Work Room	Salle de travail	Glass	1
13-F-101	Focus Room	Salle de concentration	Glass	1
13-E-102	Study	Étude	Glass	2
13-E-101	Work Room	Salle de travail	Glass	1
13-D-110	Enclosed Office	Bureau fermé	Glass	1
13-D-109	Enclosed Office	Bureau fermé	Glass	1
13-D-108	Enclosed Office	Bureau fermé	Glass	1
13-D-107	Enclosed Office	Bureau fermé	Glass	1
13-D-106	Enclosed Office	Bureau fermé	Glass	1
13-D-105	Enclosed Office	Bureau fermé	Glass	1
13-D-104	Enclosed Office	Bureau fermé	Glass	1
13-D-103	Enclosed Office	Bureau fermé	Glass	1
13-D-102	Phone Room	Salle de téléphone	Glass	1
13-D-101	Wellness Room	Salle de bien-être	Glass	1
13-C-111	Work Room	Salle de travail	Glass	1
13-C-202	Food Service	Service alimentaire	Wall	1
13-C-109	Work Room	Salle de travail	Glass	1
13-C-108	Medium Meeting Room	Salle de réunion moyenne	Glass	1
13-C-107	DM Office	Bureau du DM	Glass	1
13-C-201	Locker Area	Zone des casiers	Wall	1
13-C-103	XXX	XXX	Glass	1
13-C-104	Teaming Area	Zone d'équipe	Wall - Wood Slats	1
13-B-106	Focus Room	Salle de concentration	Glass	1
13-B-107	Focus Room	Salle de concentration	Glass	1
13-B-201	Equipment Area	Zone d'équipement	Wall	1

Signalisation d'identification A4 de chambre du locataire Numéros de pièce, traductions, montage et quantité				
#Salle	Nom de salle - Anglais	Nom de salle - Français	Montage	Quantité
13-A-111B	Medium Meeting Room	Salle de réunion moyenne	Wall	1
13-A-111A	Medium Meeting Room	Salle de réunion moyenne	Wall	1
13-C-106	Project Room	Zone de rassemblement	Glass	2
13-C-105	ADM Boardroom	Salle de conférence du ADM	Wall	1

Signe D suspendue d'identification de la zone Numéros de pièce, traductions, montage et quantité				
#Salle	Nom de salle - Anglais	Nom de salle - Français	Montage	Quantité
13-A-206	Chat Point	Point de discussion	Suspended	1
Range - Refer to Plan	Touchdown	Poste non-assigné	Suspended	1
Range - Refer to Plan	Touchdown	Poste non-assigné	Suspended	1
13-F-203	Teaming Area	Zone d'équipe	Suspended	1
Range - Refer to Plan	Touchdown Area	Poste non-assigné	Suspended	1
Range - Refer to Plan	Workstations	Postes de travail	Suspended	1
Range - Refer to Plan	Workstations	Postes de travail	Suspended	1
Range - Refer to Plan	Workstations	Postes de travail	Suspended	1
Range - Refer to Plan	Locker Area	Zone des casiers	Suspended	1

1234567890
ABCDEFGHIJKLMN OPQRSTUVWXYZ
abcdefghijklmnopqrstuvwxyz

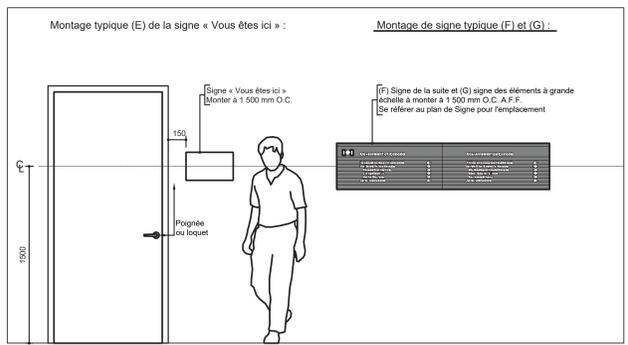
1 Font - Helvetica
Scale: NTS



2 Application de Signe en PVC A1 et A2 - Typique
Scale: 1:20

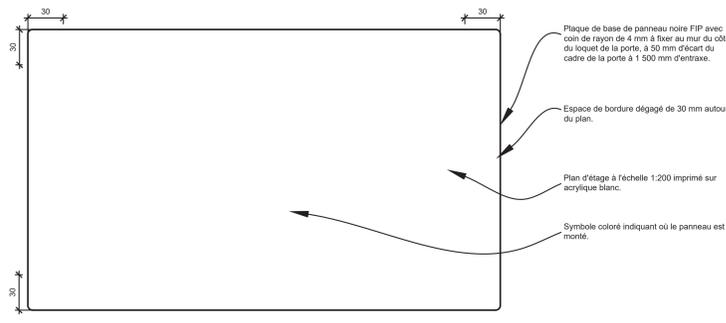
3 Signe par décalcomanie B
Scale: 1:25

4 Application de Signe par décalcomanie B pour l'identification de l'atterrissage
Scale: 1:25

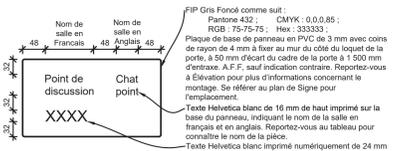


5 Montage de signe typique (E), (F) et (G)
Scale: 1:20

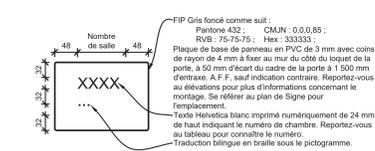
6 Application de signe de casier C Typique
Scale: 1:20



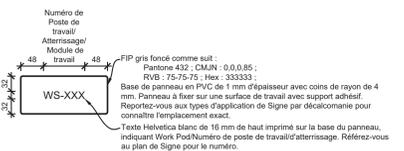
7 Signe E « Vous êtes ici » - Typique
Scale: 1:2



8 Signe d'identification de pièce en PVC A5 Typique
Scale: 1:5



8b A5 PVC Room ID Signage - Typical
Scale: 1:5



9 Signe B avec décalcomanie - Typique
Scale: 1:5



10 Signe C de casier - Typique
Scale: 1:5

Signe d'identification de pièce en PVC A5 notes générales:

1. Signe PVC pour l'identification des pièces. Signe typique illustré ci-dessous.
2. Signe sur du PVC FIP gris foncé de 3 mm avec un texte blanc imprimé numéroté.
3. Le contenu du texte varie en fonction du type de chambre.
4. Sauf indication contraire, l'enseigne doit être fixée au mur.
5. L'enseigne doit être installée centrée sur le panneau latéral en verre, le cas échéant. Fournir un panneau vierge à coller au verso pour empêcher la visibilité du ruban adhésif double face. Vérifiez avec Designer avant l'installation.
6. Reportez-vous au plan de signe pour connaître l'emplacement. Reportez-vous au tableau pour connaître les numéros de chambre.
7. Le signe du bâtiment de base ne doit pas inclure les numéros de pièce, mais uniquement les noms des pièces.
8. Reportez-vous à l'Élévation pour plus d'informations sur le montage.
9. Lorsque deux panneaux sont requis sur une porte, installez-les côte à côte en laissant un espacement de 13 mm entre eux.

Notes générales sur la Signe du casier C :

1. L'entrepreneur doit fournir et installer la signe.
2. Signe en PVC pour l'identification des casiers. Prévoyez une pancarte à chaque casier.
3. Signe sur une base en PVC de 1 mm d'épaisseur avec des lettres imprimées numérotées.
4. Panneau à installer sur les casiers comme illustré.
5. Référez-vous au plan de signe pour connaître le numéro de casier.
6. La numérisation des casiers doit être coordonnée lors de la soumission des dessins d'atelier.

Signe à pictogrammes surélevés en PVC A2 notes générales:

1. Signe en PVC pour l'identification des toilettes, des sorties de secours et des cages d'escalier.
2. Signe sur PVC 3 mm avec lettres et/ou pictogramme non en relief. Se référer au plan de signe pour l'emplacement. Reportez-vous au tableau pour connaître le type de pictogramme, le montage et la quantité. Le texte et le pictogramme varient selon le type de chambre.
3. Lorsque deux panneaux sont requis sur une porte, installez-les côte à côte en laissant un espacement de 13 mm entre eux.
4. Reportez-vous à l'Élévation pour plus d'informations sur le montage.
5. Vérifiez avec Designer avant l'installation.

Signe D suspendue d'identification de la zone notes générales:

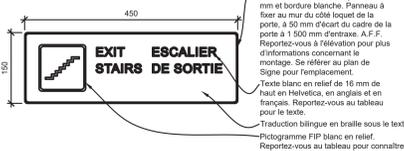
1. Signe en PVC double face pour identifier la zone.
2. Signe des deux côtés en PVC FIP gris foncé de 6 mm avec texte imprimé en blanc.
3. Le contenu du texte varie selon le type de zone.
4. Reportez-vous au plan de signe pour connaître l'emplacement. Reportez-vous au tableau pour connaître le nom de la zone.

Signe « Vous êtes ici » E notes générales :

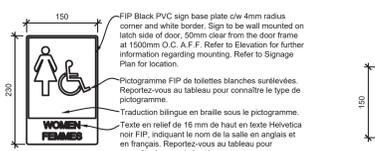
1. Le Signe « Vous êtes ici » doit généralement être installé sur les murs adjacents aux portes d'entrée des salles, à 50 mm du cadre de porte du côté du loquet, à 1 500 mm d'entraxe. A.F.F.
2. Les panneaux doivent indiquer le plan d'étage correspondant en blanc monté sur une plaque acrylique noire avec des coins de rayon de 4 mm.
3. Insérez-vous pour indiquer un point rouge là où le panneau est monté sur le plan.
4. Le panneau doit avoir des bordures classées de 30 mm et être dimensionné pour s'adapter au plan d'étage à une échelle de 1:200.
5. Reportez-vous au plan de signe pour connaître l'emplacement.

Notes générales pour signalisation Suite F et la signalisation des fonctionnalités à grande échelle G :

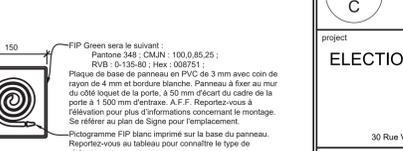
1. À fournir par d'autres.
2. Signalisation conforme aux normes du bâtiment.
3. Reportez-vous au plan de signalisation pour connaître l'emplacement.
4. Signalisation à monter à 1 500 mm O.C. A.F.F.



11 Signe pictogrammes A2 - Escaliers de sortie
Scale: 1:5



12 Signe pictogramme A2 - Typique
Scale: 1:5



13 Signe pictogramme A3 - Vert
Scale: 1:5



14 A3 Pictogram Signage - Black
Scale: 1:5

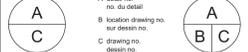
Canada
Public Services and Procurement Canada / Services publics et Approvisionnement Canada
Real Property Branch / Direction générale des biens immobiliers
BGIS

This document and all information herein is confidential and the intellectual property of Rossmann Architecture Inc. It is disclosed in confidence on terms that it will not be disclosed to any third party, copied, sold, loaned, reprinted or reproduced in whole or in any part in any manner or form for manufacturing, marketing or for any other purposes without the written permission of Rossmann Architecture Inc. The copyright is retained by Rossmann Architecture Inc. © Rossmann Architecture Inc.

North
Key Plan:

Contractor to verify all dimensions & conditions on site and immediately notify the departmental representative of all discrepancies.

no.	Tender	2024-07-29
06	Permit	2024-07-29
05	Permit	2024-07-09
04	99%	2024-05-10
03	66%NR	2024-03-13
02	66%	2023-12-12
01	33%	2023-10-16

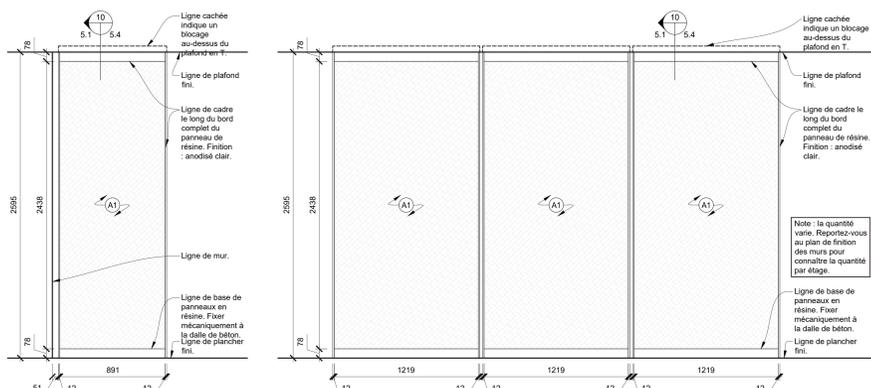


ELECTIONS CANADA FITUP

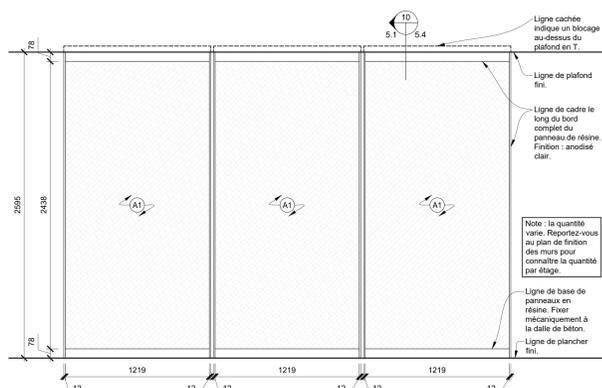
30 Rue Victoria, Gatineau, QC J8X 0A8

Élévations et détails de la signalisation

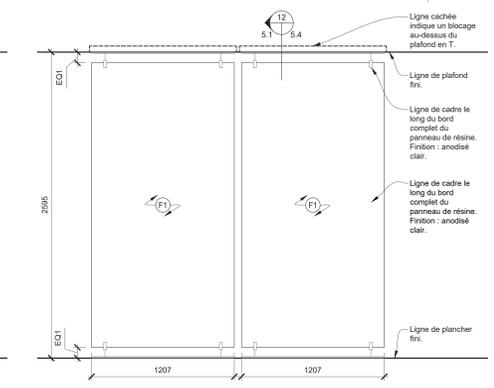
Designed By: Conçu par
Date: _____
Drawn By: Dessiné par
Date: _____
Reviewed By: Examiné par
Date: _____
Approved By: Approuvé par
Date: _____
Tender: Soumission
Project Manager: Administrateur de projets
Project no.: No. du projet
GOC5370560 - R.124213
Drawing no.: No. du dessin
ID4.7



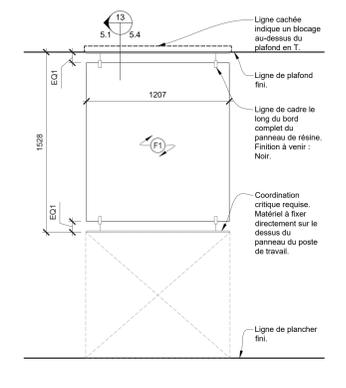
1 Élévation - Résine unique
Scale: 1:20 Zone du panneau
01-B-013



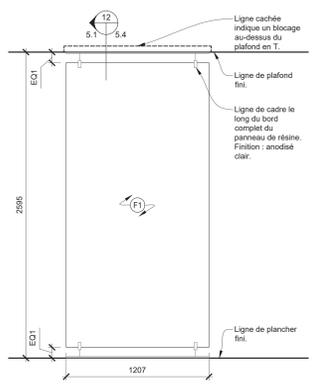
2 Elevation - Panneaux de résine - Quantité 3/5 - Kitchenettes 12e et 13e étages
Scale: 1:20



3 Élévation - Séparation acoustiques - Grille du E11
Scale: 1:20 12e étages

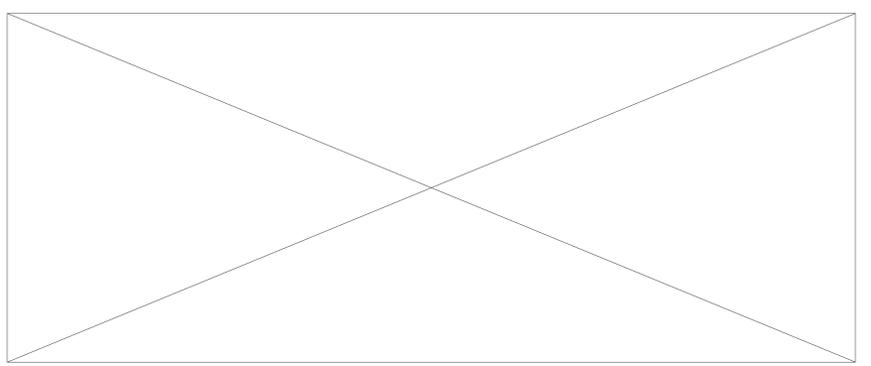


4 Élévation - Diviseurs acoustiques
Scale: 1:20 Au dessus des postes de travail - Grille E9

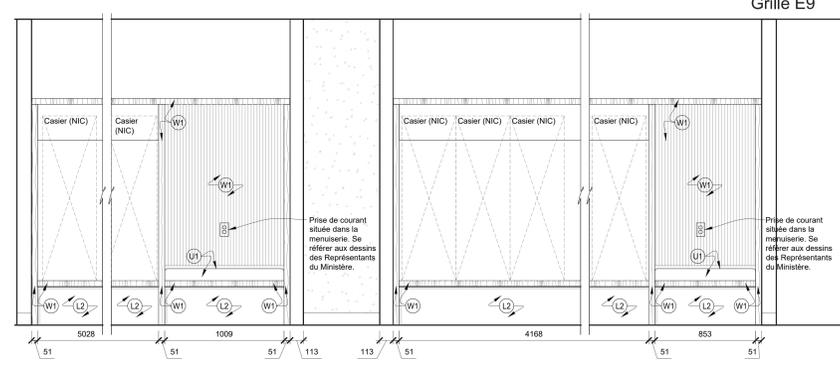


5 Élévation - Diviseurs acoustiques
Scale: 1:20 Grille 1.9 6/ 1.9 7

- Légende de la menuiserie :**
- (L1) Stratifié plastique
Couleur : Chêne clair - Couleur naturelle
Direction du grain du motif : verticale
 - (L2) Stratifié plastique
Couleur : Blanc, couleur traversante
 - (L3) Stratifiés en plastique
Couleur : Maître, blanc avec veines gris bicolorées
Direction du grain du motif : verticale
 - (L7) Carreau de porcelaine
Couleur : blanc
Taille : 76 mm x 305 mm
Installation : Brique Coulis : Designers sélectionner dans la gamme standard
Largeur du joint : 5 mm
Note : Installer selon les instructions du fabricant.
 - (L8) Panneau acoustiques 3D
Taille : 1220 mm x 2438 mm x 19 mm
Style : panneau organique 3D
Couleur : blanc cristallin.
 - (A1) Diviseur d'espace en acrylique
Style : panneau acrylique avec motif linéaire en matériau naturel.
Grande échelle.
Taille : 1220 mm x 2438 mm
Couleur : blanche
 - (A2) Diviseur d'espace en acrylique
Style : panneau acrylique avec motif linéaire en matériau naturel.
À plus petite échelle.
Taille : 1220 mm x 2438 mm
Couleur : blanche
 - (F1) Diviseur acoustique
Couleur : Le Représentant du Ministère doit choisir parmi la gamme standard de couleurs.
Découpez le Représentant du Ministère devant choisir parmi une gamme standard de motifs
Taille : Varie - Se référer aux élévations
Quincaillerie : Quincaillerie de suspension supérieure et inférieure et rail de boîtier.
 - (F2) Panneaux acoustiques muraux
Couleur : Le Représentant du Ministère doit choisir parmi la gamme standard de couleurs.
Note : Reportez-vous à l'élévation pour le motif.
 - (F3) Panneaux acoustiques muraux
Couleur : Le Représentant du Ministère doit choisir parmi la gamme standard de couleurs.
Note : Reportez-vous à l'élévation pour le motif.
 - (F4) Panneaux acoustiques muraux
Couleur : Le Représentant du Ministère doit choisir parmi la gamme standard de couleurs.
Note : Reportez-vous à l'élévation pour le motif.
 - (F5) Panneaux acoustiques muraux
Couleur : Le Représentant du Ministère doit choisir parmi la gamme standard de couleurs.
Note : Reportez-vous à l'élévation pour le motif.
 - (W1) Lattes de bois
Essence : Chêne blanc
Rimageuse
Bois massif
Classe A coupe-feu.

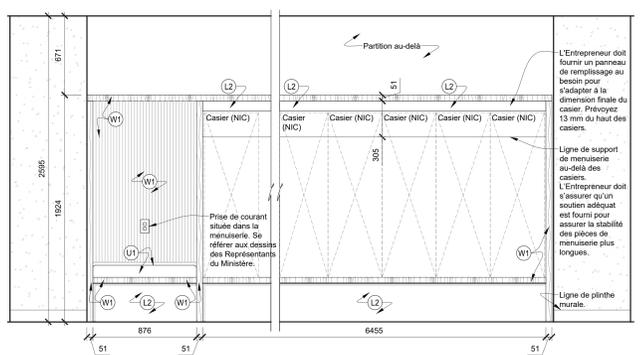


6 Réserve
Scale: 1:20

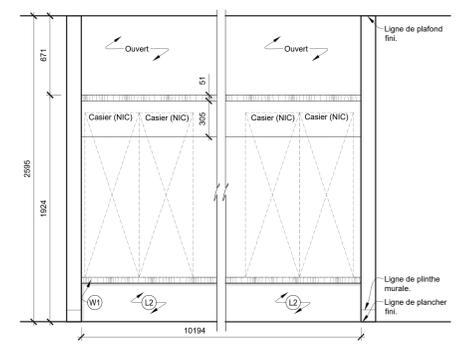


7 Élévation - Entourage de menuiserie de casier - Grille E8 du 12e étage
Scale: 1:20

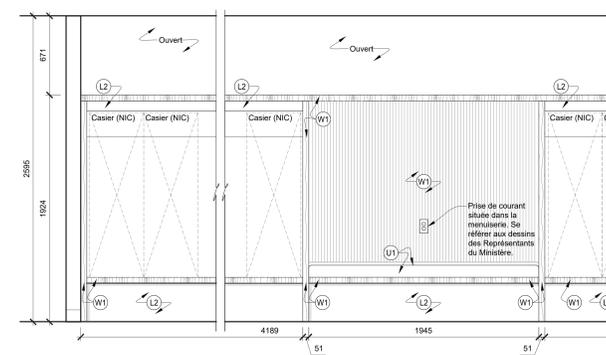
- Notes générales de la menuiserie :**
1. Il est de la responsabilité de l'Entrepreneur de se référer à toutes les informations contenues dans le document de spécification.
 2. Il est de la responsabilité de l'Entrepreneur de lire et de comprendre avec tous les autres dessins, y compris les dessins d'autres consultants. Toute divergence entre les dessins sera signalée au concepteur pour clarification pendant le processus d'appel d'offres et avant la construction.
 3. Fournir les dessins d'atelier de menuiserie pour approbation du concepteur avant le début des travaux. L'Entrepreneur doit informer le concepteur en cas de conflit de fabrication.
 4. Il est de la responsabilité de l'Entrepreneur de s'assurer que tous les travaux de menuiserie sont structurellement stables et de signaler toute anomalie trouvée avant la fabrication.
 5. L'Entrepreneur doit s'assurer que toutes les surfaces sous le comptoir/surface de travail sont poncées pour éviter d'endommager les vêtements.
 6. Reportez-vous aux dessins des Représentants du Ministère pour connaître l'emplacement du boîtier de contreplaque dans la cavité de la cloison. Veiller à ce qu'un soutien adéquat soit fourni.
 7. L'Entrepreneur doit fournir un cafeutage clair à tous les joints où les comptoirs rencontrent les cloisons.
 8. Les comptoirs doivent être en contreplaque de 19 mm, finis en plastique stratifié, sauf indication contraire.
 9. Les armoires doivent être constituées de panneaux de particules haute densité de 16 mm, finis en plastique stratifié, sauf indication contraire.
 10. Les étagères doivent être en panneaux de particules haute densité de 16 mm.
 11. Les surfaces intérieures des armoires fermées, des tiroirs et des tablettes réglables doivent être finies en mélamine blanche standard.
 12. Installer l'équipement fourni par le Représentant du Ministère comme suit : réfrigérateurs, lave-vaisselle, micro-ondes, machines à café, photocopieurs, télécopieurs, imprimantes, etc., sauf indication contraire.



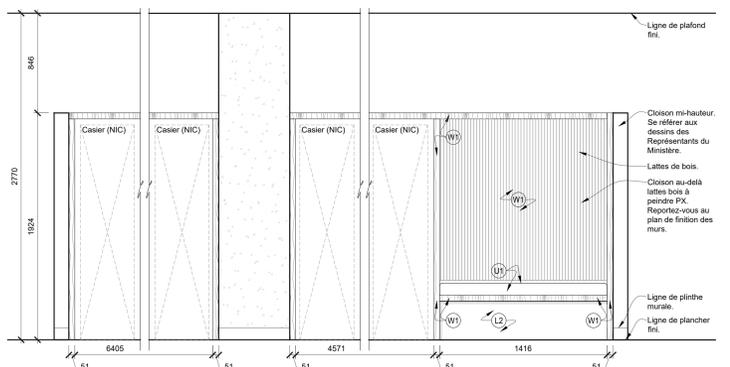
8 Élévation - Entourage de menuiserie de casier - Zone extérieure 12-A-037
Scale: 1:20



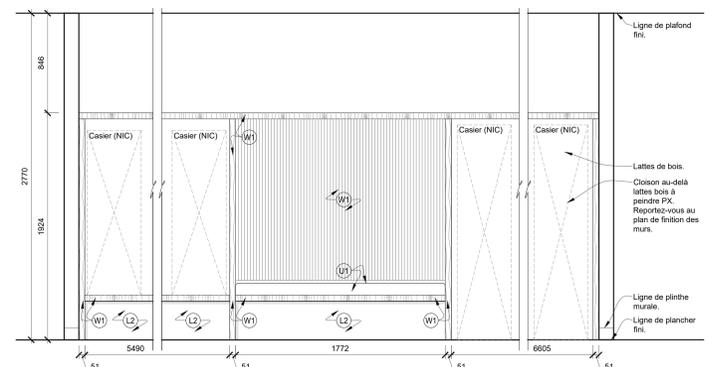
9 Élévation - Entourage de menuiserie de casier
Scale: 1:20 12e étage Grille H6



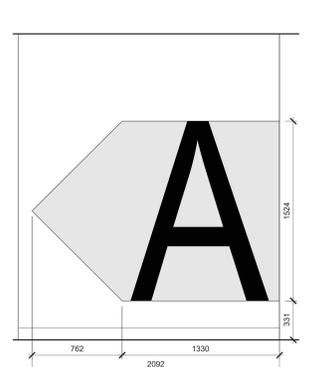
10 Élévation - Entourage de menuiserie de casier - Grille H9 du 13e étage
Scale: 1:20



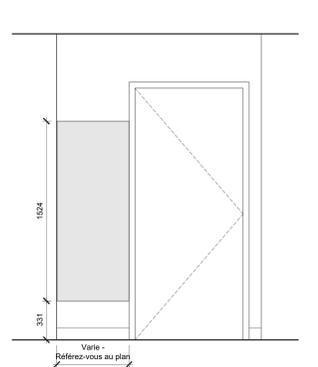
11 Élévation - Entourage de menuiserie de casier - Grille H9 du 13e étage
Scale: 1:20



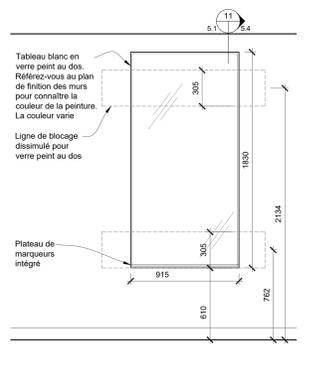
12 Élévation - Entourage de menuiserie de casier - Grille H9 du 13e étage
Scale: 1:20



13 Élévation - Porte de la suite
Scale: 1:20 Peinture - Typique



14 Élévation - Porte de la suite
Scale: 1:20 Peinture - Typique



15 Élévation - Tableau blanc
Scale: 1:20

Canada
Public Services and Procurement Canada / Services publics et Approvisionnement Canada
Real Property Branch / Direction générale des biens immobiliers

BGIS

This document and all information herein is confidential and the intellectual property of Rossmann Architecture Inc. It is disclosed in confidence on terms that it will not be disclosed to any third party, used, sold, loaned, copied, or reproduced in whole or in any part in any manner or form for manufacturing, tendering or for any other purposes without the written permission of Rossmann Architecture Inc. The copyright is retained by Rossmann Architecture Inc.

North

Key Plan:

Contractor to verify all dimensions & conditions on site and immediately notify the departmental representative of all discrepancies.

06	Tender	2024-07-29
05	Permit	2024-07-09
04		2024-05-10
03	66%R2	2024-03-13
02	66%	2023-12-12
01	33%	2023-10-16

revisions description date

A detail no. no. du détail
B location drawing no. sur dessin no.
C drawing no. dessin no.

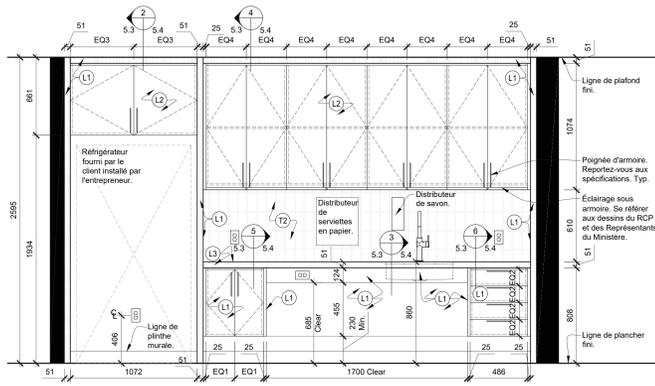
project **ELECTIONS CANADA FITUP** projet

30 Rue Victoria, Gatineau, QC J8X 0A8

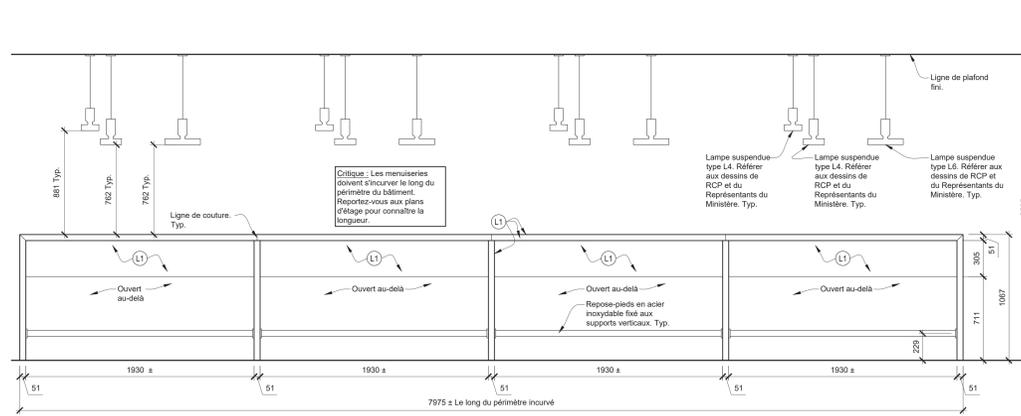
drawing **ELECTIONS CANADA FITUP** dessin

Élévations architecturales

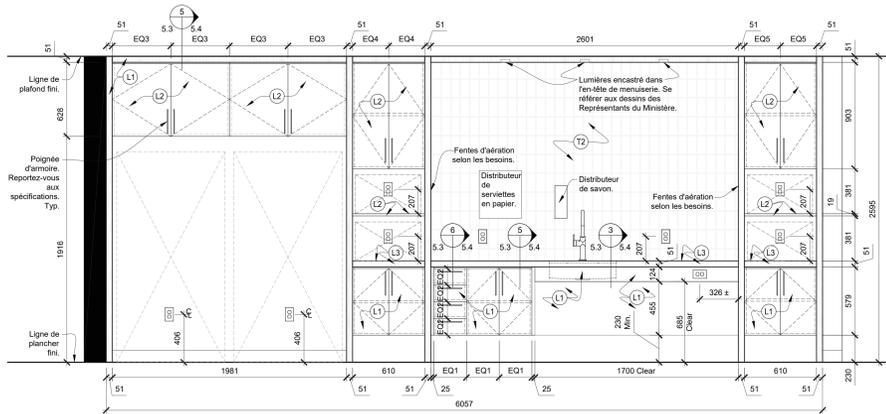
Designed By / Conçu par
Date
Drawn By / Dessiné par
Date
Reviewed By / Examiné par
Date
Approved By / Approuvé par
Date
Tender / Soumission
Project Manager / Administrateur de projets
KYLE WILSON
GOC5370560 - R.124213
Drawing no. / No. du dessin
ID5.1



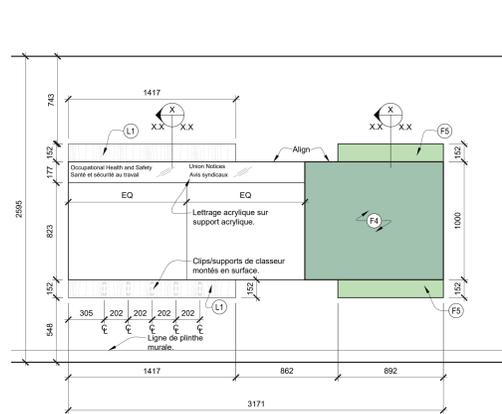
1 Élévation - Cuisine du rez-de-chaussée - Zone 01-B-013
Scale: 1:20



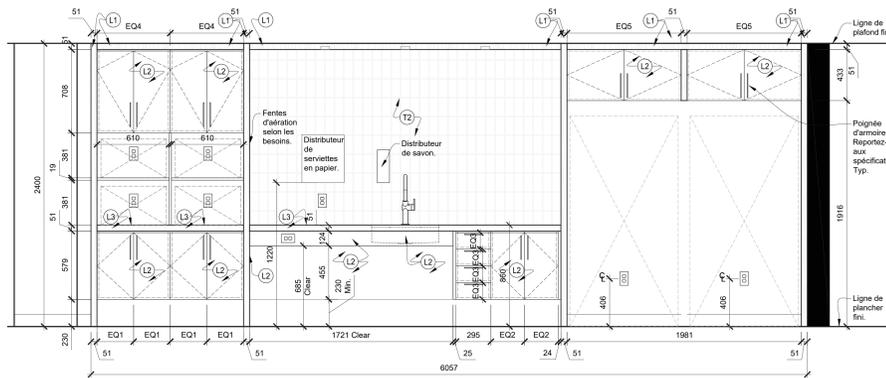
2 Élévation - Table haute de menuiserie du rez-de-chaussée - Zone 01-B-009
Scale: 1:20



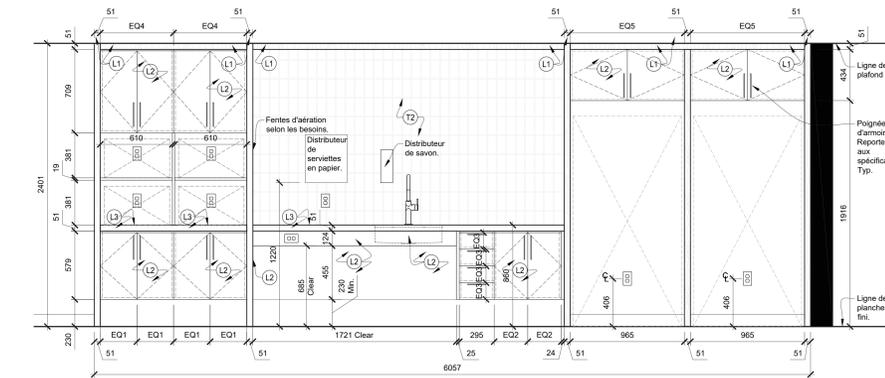
3 Élévation - Cuisine du rez-de-chaussée - Zone 01-A-024
Scale: 1:20



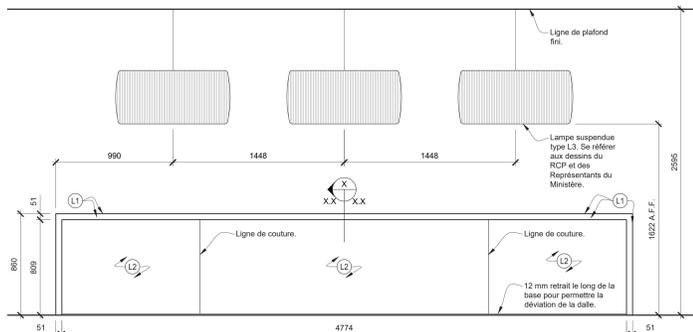
4 Élévation - Tableau typique de santé/sécurité et d'affichage
Scale: 1:20



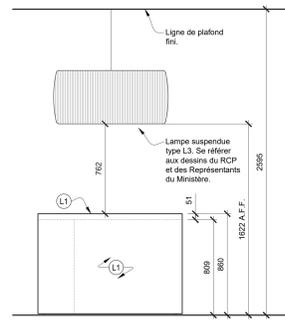
5 Élévation - Cuisine du 12e étage - 12-A-202
Scale: 1:20



6 Élévation - Cuisine du 13e étage - 13-A-202
Scale: 1:20



7 Élévation - Îlot en menuiserie - Cuisines des 12e et 13e étages
Scale: 1:20



8 Élévation - Îlot en menuiserie
Scale: 1:20

Légende de la menuiserie :

- (L1) Stratifié plastique
Couleur : Chêne clair - Couleur
Direction du grain du motif :
verticale
- (L2) Stratifié plastique
Couleur : Blanc, couleur
traverse
- (L3) Stratifiés en plastique
Couleur : Marbre, blanc avec
veines grises bicolorées
Direction du grain du motif :
verticale
- (T2) Carreau de porcelaine
Couleur : blanc
Taille : 76 mm x 305 mm
Installation : Briquet
Coulis : Designisé sélectionner
dans la gamme standard
Largeur du joint : 5 mm
Note :
- Installer selon les
instructions du fabricant.
- (S0) Panneau mural 3D
Taille : 1220 mm x 2438 mm x 19
mm
Style : panneau organique 3D
Couleur : blanc cristallin
- (A1) Diviseur d'espace en acrylique
Style : panneau acrylique avec
motif linéaire en matériau naturel.
Grande échelle.
Taille : 1220 mm x 2438 mm
Couleur : blanche
- (A2) Diviseur d'espace en acrylique
Style : panneau acrylique avec
motif linéaire en matériau naturel.
À plus petite échelle.
Taille : 1220 mm x 2438 mm
Couleur : blanche
- (F1) Diviseur acoustique
Couleur : Le Représentant du
Ministère doit choisir parmi la
gamme standard de couleurs.
Découpez le Représentant du
Ministère deux choix parmi une
gamme standard de motifs
Table : Vario - Se référer aux
élévations
Outil/callotier : Outillage de
suspension supérieure et
inférieure et rail de boîtier.
- (F2) Panneaux acoustiques muraux
Couleur : Le Représentant du
Ministère doit choisir parmi la
gamme standard de couleurs.
Note : Reportez-vous à l'élévation
pour le motif.
- (F3) Panneaux acoustiques muraux
Couleur : Le Représentant du
Ministère doit choisir parmi la
gamme standard de couleurs.
Note : Reportez-vous à l'élévation
pour le motif.
- (F4) Panneaux acoustiques muraux
Couleur : Le Représentant du
Ministère doit choisir parmi la
gamme standard de couleurs.
Note : Reportez-vous à l'élévation
pour le motif.
- (F5) Panneaux acoustiques muraux
Couleur : Le Représentant du
Ministère doit choisir parmi la
gamme standard de couleurs.
Note : Reportez-vous à l'élévation
pour le motif.
- (W1) Lattes de bois
Essence : Chêne blanc
Remarque :
- Bois massif
- Classe A coupe-feu.

Légende de l'appareil :

- (1) Distributeur de savon -
Automatique
Fournir et installer un nouveau
distributeur de savon automatique
monté en surface.
- (2) Distributeur de serviettes en
papier - Automatique
Fournir et installer un nouveau
distributeur automatique de
serviettes en papier monté en
surface. Reportez-vous aux
dessins des Représentants du
Ministère pour la connexion
câblée.

Notes générales de la menuiserie :

1. Il est de la responsabilité de l'Entrepreneur de lire et de noter toutes les informations contenues dans le document de spécification.
2. Il est de la responsabilité de l'Entrepreneur de lire et de noter toutes les informations contenues dans les autres dessins, y compris les dessins d'autres consultants. Toute divergence entre les dessins sera signalée au concepteur par écrit pendant le processus d'appel d'offres et avant la construction.
3. Fournir les dessins d'atelier de menuiserie pour approbation du concepteur avant le début des travaux. L'Entrepreneur doit informer le concepteur en cas de conflit de fabrication.
4. Il est de la responsabilité de l'Entrepreneur de s'assurer que tous les travaux de menuiserie sont structurellement stables et de signaler toute anomalie trouvée avant la fabrication.
5. L'Entrepreneur doit s'assurer que toutes les surfaces sous le comptoir/surface de travail sont poncées pour éviter d'endommager les vêtements.
6. Reportez-vous aux dessins des Représentants du Ministère pour connaître l'emplacement du blocage du contreplaque dans la cavité de la cloison. Veiller à ce qu'un soutien adéquat soit fourni.
7. L'Entrepreneur doit fournir un calestrage clair à tous les joints où les comptoirs rencontrent les cloisons.
8. Les comptoirs doivent être en contreplaque de 19 mm, finis en stratifié plastique, sauf indication contraire.
9. Les armoires doivent être constituées de panneaux de particules haute densité de 16 mm, finis en stratifié plastique, sauf indication contraire.
10. Les étagères doivent être en panneaux de particules haute densité de 16 mm.
11. Les surfaces intérieures des armoires fermées, des tiroirs et des tablettes réglables doivent être finies en mélamine blanche standard.
12. Installer l'équipement fourni par le Représentant du Ministère comme suit : réfrigérateurs, lave-vaisselle, micro-ondes, machines à café, photocopieurs, télécopieurs, imprimantes, etc., sauf indication contraire.
13. Il est de la responsabilité de l'Entrepreneur de fournir une connexion câblée à tout l'équipement fourni par des tiers, y compris tout équipement électrique et/ou de plomberie.

Canada
Public Services and Procurement Canada / Services publics et Approvisionnement Canada
Real Property Branch / Direction générale des biens immobiliers
BGIS
This document and all information herein is confidential and the intellectual property of Rossmann Architecture Inc. It is disclosed in confidence on terms that it will not be disclosed to any third party, used, copied, reprinted, or reproduced in whole or in any part in any manner or form for manufacturing, tendering or for any other purposes without the written permission of Rossmann Architecture Inc. The copyright is retained by Rossmann Architecture Inc.
North
Key Plan
Contractor to verify all dimensions & conditions on site and immediately notify the departmental representative of all discrepancies.
06 Tender 2024-07-29
05 Permit 2024-07-09
04 99% 2024-05-10
03 66% NR 2024-03-13
02 66% 2023-12-12
01 33% 2023-10-16
revisions description date
A detail no. no. du détail
B location drawing no. sur dessin no.
C drawing no. dessin no.
project ELECTIONS CANADA FITUP
30 Rue Victoria, Gatineau, QC J8X 0A8
drawing dessin
Élévations de menuiserie
Designed By Conçu par
Date
Drawn By Dessiné par
Date
Reviewed By Examiné par
Date
Approved By Approuvé par
Date
Tender Soumission
Project Manager Administrateur de projets
KYLE WILSON
Project no. No. du projet
GOC5370560 - R.124213
Drawing no. No. du dessin
ID5.3

